

De l'égalité des races humaines : anthropologie positive / par A. Firmin,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Firmin, Anténor (1850-1911). De l'égalité des races humaines : anthropologie positive / par A. Firmin,... 1885.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

273

DE L'ÉGALITÉ

DES

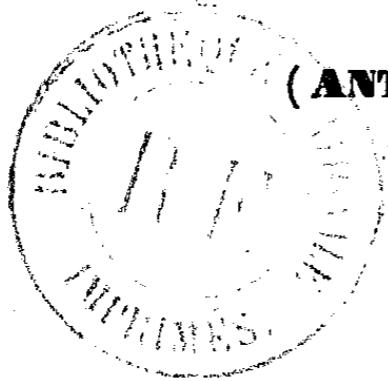
RACES HUMAINES

8° G
378

DE L'ÉGALITÉ

DES

RACES HUMAINES



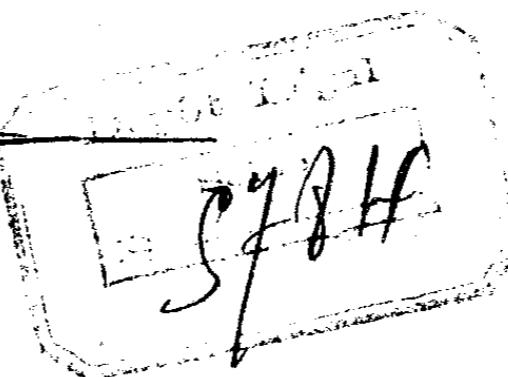
(ANTHROPOLOGIE POSITIVE)

PAR

A. FIRMIN

Membre de la Société d'anthropologie de Paris,
Ancien sous-inspecteur des écoles de la circonscription du Cap-Haïtien,
Ancien commissaire de la République d'Haïti à Caracas, etc.

Avocat.



PARIS

LIBRAIRIE COTILLON

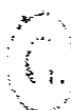
F. PICHON, SUCCESSEUR, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

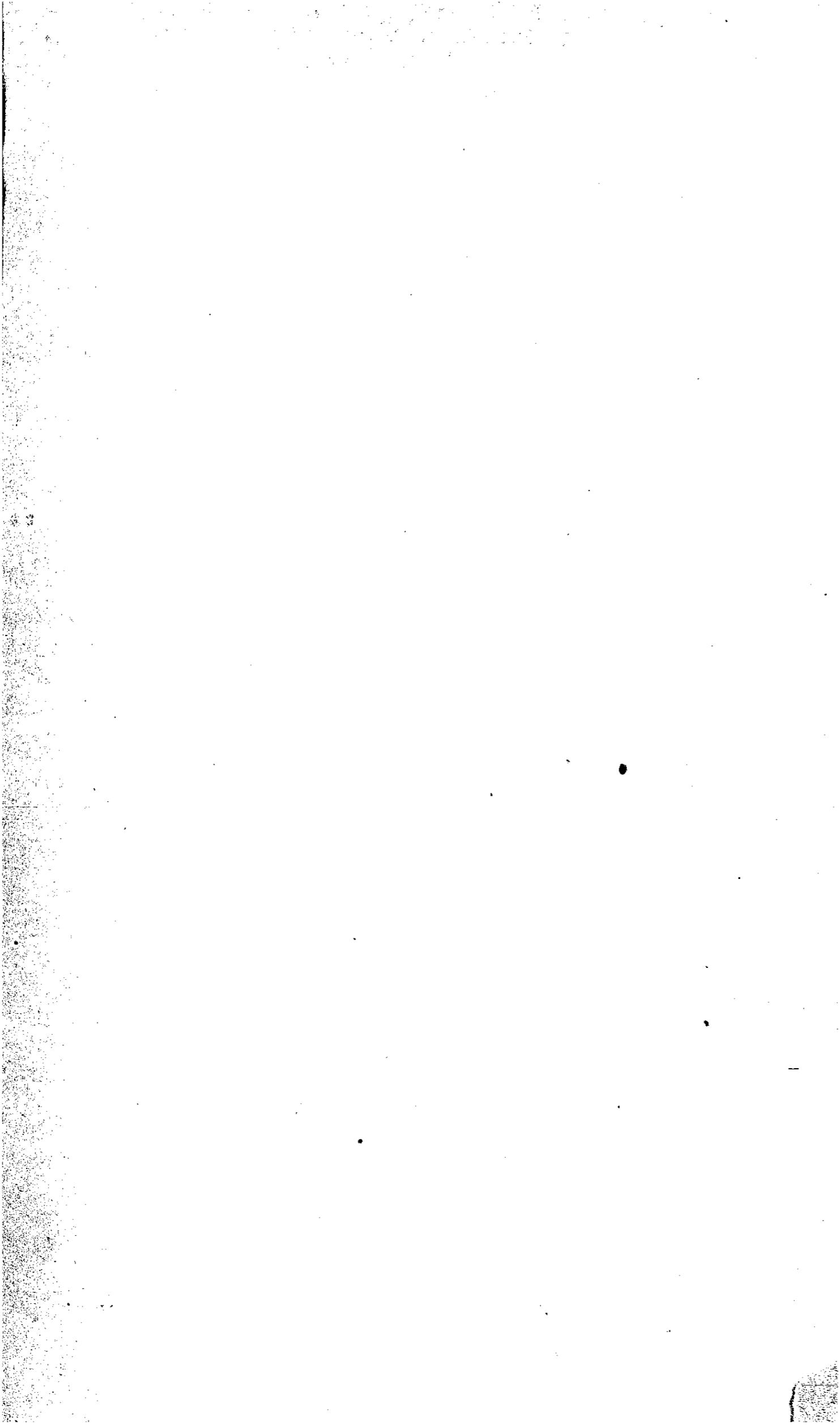
Libraire du Conseil d'État et de la Société de Législation comparée,

24, RUE SOUFFLOT, 24.

1885

Tous droits réservés.





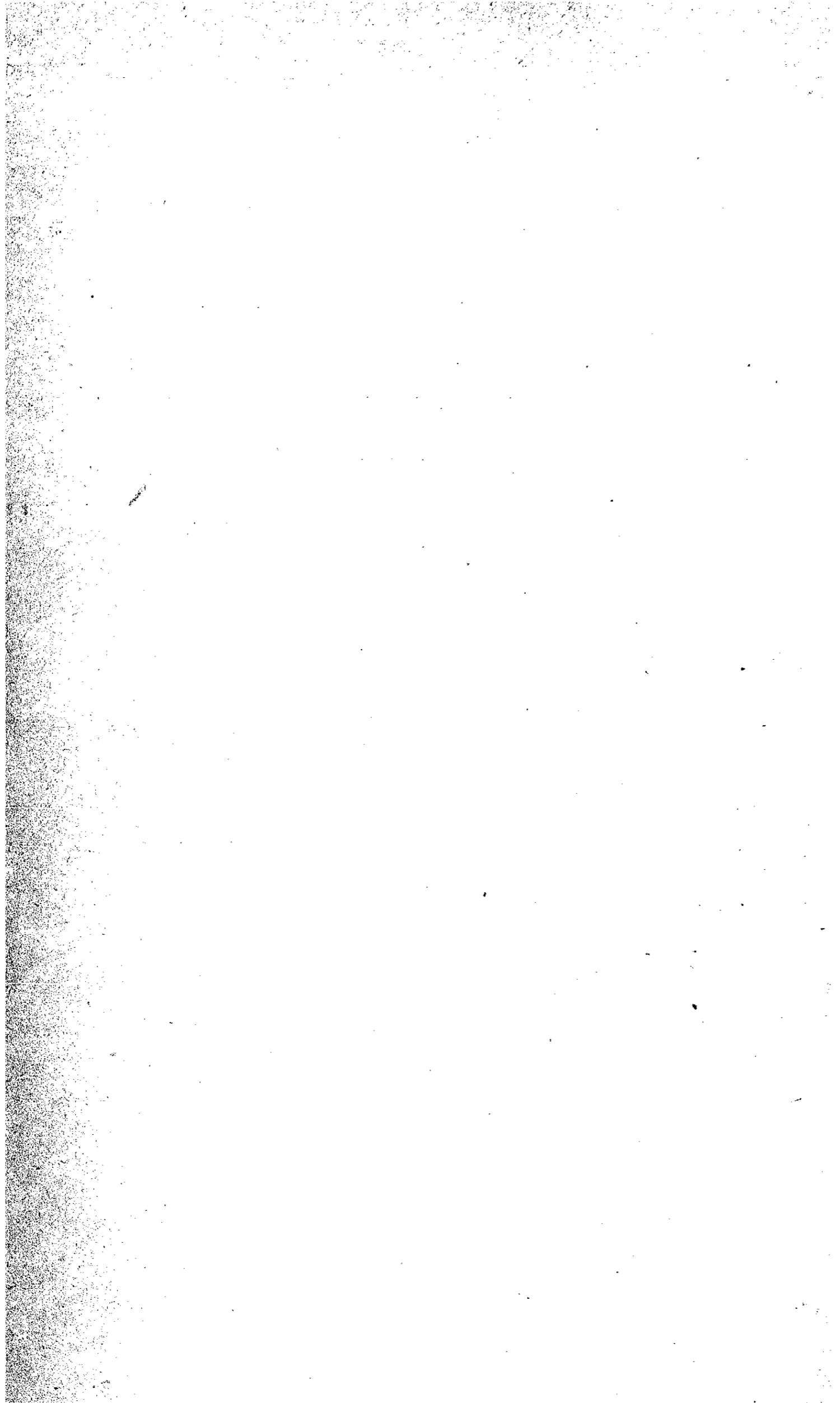
A HAÏTI

Puisse ce livre être médité et concourir à accélérer le mouvement de régénération que ma race accomplit sous le ciel bleu et clair des Antilles!

Puisse-t-il inspirer à tous les enfants de la race noire, répandus sur l'orbe immense de la terre, l'amour du progrès, de la justice et de la liberté!

Car, en le dédiant à Haïti, c'est encore à eux tous que je l'adresse, les déshérités du présent et les géants de l'avenir.

A. FIRMIN.



PRÉFACE

Le hasard entre pour une part notable dans toutes les choses humaines. En arrivant à Paris, je fus loin de penser à écrire un livre tel que celui-ci. Plus spécialement disposé, par ma profession d'avocat et mes études ordinaires, à m'occuper des questions relatives aux sciences morales et politiques, je n'avais aucunement l'idée de diriger mon attention vers une sphère où l'on pourrait me considérer comme un profane.

La plupart de mes amis croyaient même que j'aurais profité de mon séjour dans la grande capitale pour suivre les cours de la Faculté de droit, afin d'obtenir les diplômes de la licence et du doctorat. Ce serait certainement un résultat bien digne de mon ambition, n'étaient les exigences de la scolarité et mes devoirs de famille. Cependant, à part toute autre raison, j'estime que lorsqu'on n'a pas eu le bonheur de grandir en Europe, mais qu'on a consciencieusement travaillé chez soi pour mériter le titre que l'on porte, il est inutile de recommencer la carrière d'étudiant dans une branche de connaissances déjà parcourue avec plus ou moins de succès.

Il y a d'autres besoins de l'esprit qui demandent également à être satisfaits. En y répondant, on compense largement la privation d'un papier infiniment appréciable, mais dont l'absence ne retire rien au mérite du travail accompli en dehors des universités européennes.

Voici, d'ailleurs, d'où me vint l'inspiration décisive de cet ouvrage. M. le docteur Auburtin, dont je ne saurais jamais assez louer le caractère sympathique et libéral, m'ayant plusieurs fois rencontré, eut l'indulgence de trouver intéressantes les conversations que nous avons eues ensemble et me fit l'offre gracieuse de me proposer au suffrage de la « Société d'anthropologie de Paris ». Mes études générales me permettant de profiter immédiatement des travaux de cette société, où tant d'hommes éminents se réunissent pour discuter les questions les plus élevées et les plus intéressantes qu'on puisse imaginer, puisqu'il s'agit de l'étude même de l'homme, j'acceptai avec gratitude cette offre d'autant plus précieuse qu'elle a été spontanée.

Le patronage de M. Auburtin réussit pleinement. Présenté par lui, MM. de Mortillet et Janvier, je fus élu membre titulaire de la savante société, dans sa séance du 17 juillet de l'année dernière. Je leur témoigne ici ma profonde et parfaite reconnaissance.

Je n'ai pas à le dissimuler. Mon esprit a toujours été choqué, en lisant divers ouvrages, de voir affirmer dogmatiquement l'inégalité des races.

humaines et l'infériorité native de la noire. Devenu membre de la Société d'anthropologie de Paris, la chose ne devait-elle pas me paraître encore plus incompréhensible et illogique? Est-il naturel de voir siéger dans une même société et au même titre des hommes que la science même qu'on est censé représenter semble déclarer inégaux? J'aurais pu, dès la fin de l'année dernière, à la reprise de nos travaux, provoquer au sein de la Société une discussion de nature à faire la lumière sur la question, à m'éduquer au moins sur les raisons scientifiques qui autorisent la plupart de mes savants collègues à diviser l'espèce humaine en races supérieures et races inférieures; mais ne serais-je pas considéré comme un intrus? Une prévention malheureuse ne ferait-elle pas tomber ma demande, préalablement à tout examen? Le simple bon sens m'indiquait là-dessus un doute légitime. Aussi est-ce alors que je conçus l'idée d'écrire ce livre que j'ose recommander à la méditation comme à l'indulgence des hommes spéciaux. Tout ce qu'on pourra y trouver de bon, il faut l'attribuer à l'excellence de la méthode positive que j'ai essayé d'appliquer à l'anthropologie, en étayant toutes mes inductions sur des principes déjà reconnus par les sciences définitivement constituées. Ainsi faite, l'étude des questions anthropologiques prend un caractère dont la valeur est incontestable.

Il est certain qu'un tel sujet réclame de longues et laborieuses études. La précipitation avec laquelle je l'ai traité doit indubitablement nuire au résultat

désiré. Mais je n'aurai pas toujours des loisirs involontaires. Le temps presse ; et j'ignore si parmi mes congénères de la race noire, il s'en trouve qui offrent la somme de bonne volonté et de patience accumulée qu'il a fallu mettre en œuvre pour élaborer, combiner et présenter les arguments et les recherches de la manière que je me suis évertué de le faire.

Ai-je réussi, dans une certaine mesure, à répandre dans mon livre la clarté, la précision, tous les attraits qui captivent l'esprit et font le charme des ouvrages destinés à propager des idées justes, mais encore contestées et méconnues ? Je n'ose trop y compter. Je n'ai jamais eu une entière confiance dans mon talent de styliste. De plus, les conditions morales où je me suis trouvé, en développant la thèse de l'égalité des races, ont certainement exercé sur ma pensée une influence dépressive, hautement nuisible à l'élégance et surtout à l'ampleur des expressions, qui correspondent toujours à la bonne santé de l'esprit, à l'ardeur expansive du cœur !

Par-ci, par-là, quelques incorrections ont dû m'échapper. Je demande au lecteur son entière bienveillance, le priant de considérer les difficultés des questions que j'ai eu à embrasser et la hâte que les circonstances m'ont, pour ainsi dire, imposée. Peut-être ai-je trop présumé de mes forces. Je l'ai senti parfois. La soif de la vérité et le besoin de la lumière m'ont seuls soutenu dans le cours de mon travail.

Pourtant, quel que soit le résultat que j'obtienne, je ne regretterai jamais de m'y être livré. « Dans cette masse flottante de l'humanité qui tourne sur elle-même, dit M. Mason, il existe un mouvement ordonné. Notre petit cercle est une partie d'un grand cercle et notre esprit est satisfait pour un instant, en apercevant une vérité nouvelle. La poursuite de cette vérité fortifie l'intelligence : ainsi est produite la sélection naturelle de l'esprit. Et tandis que les uns se fatiguent et sont incapables d'aller plus loin, les autres vont en avant et s'affermissent par l'effort (1). »

En tout cas, en soutenant la thèse qui fait le fond de ce volume, j'ai eu essentiellement à cœur de justifier l'accueil bienveillant de la Société d'anthropologie de Paris. C'est un hommage que je rends ici à chacun de ses membres, mes honorables collègues. Il m'arrive souvent de contredire la plupart des anthropologues et de m'inscrire contre leurs opinions ; cependant je respecte et honore infiniment leur haute valeur intellectuelle. Il m'est agréable de penser qu'en réfléchissant sur tous les points que soulève ma controverse, ils inclineront à réformer ces opinions, en ce qui concerne les aptitudes de ma race. Ce n'est pas que je croie avoir excellé dans la tâche que je me suis imposée ; mais à des hommes instruits et intelligents il suffit d'indiquer un ordre

(1) *L'anthropologie, son domaine et son but*, in *Revue scientifique* du 1^{er} décembre 1883.

d'idées, pour que la vérité qui en découle brille à leurs yeux avec une éloquente évidence :

*Verum animo satis hæc vestigia parva sagaci
Sunt (1).*

Je suis noir. D'autre part, j'ai toujours considéré le culte de la science comme le seul vrai, le seul digne de la constante attention et de l'infini dévouement de tout homme qui ne se laisse guider que par la libre raison. Comment pourrais-je concilier les conclusions que l'on semble tirer de cette même science contre les aptitudes des Noirs avec cette vénération passionnée et profonde qui est pour moi un besoin impérieux de l'esprit ? Pourrais-je m'abstraire du rang de mes congénères et me considérer comme une exception parmi d'autres exceptions ? Certes, j'ai trop de logique dans mes conceptions pour m'arrêter à cette distinction aussi orgueilleuse que spécieuse et folle. Il n'y a aucune différence fondamentale entre le noir d'Afrique et celui d'Haïti. Je ne saurais jamais comprendre que, lorsqu'on parle de l'infériorité de la race noire, l'allusion ait plus de portée contre le premier que contre le second. Je voudrais même me complaire dans une telle pensée mensongère et inerte, que la réalité, jamais menteuse, viendrait me faire sentir, à chaque instant, que le mépris systématique professé contre l'Africain m'enveloppe tout entier. Si le noir antillien fait

(1) Lucrèce, *De natura rerum*, Liv. I, v. 396.

preuve d'une intelligence supérieure ; s'il montre des aptitudes inconnues à ses ancêtres, ce n'est pas moins à ceux-ci qu'il doit le premier germe mental que la sélection a fortifié et augmenté en lui.

Haïti doit servir à la réhabilitation de l'Afrique.

C'est dans cette vue que j'ai constamment tiré mes exemples de la seule République haïtienne, toutes les fois qu'il s'est agi de prouver les qualités morales et intellectuelles de la race nigrétique. Du noir au mulâtre, il y a bien des croisements anthropologiques. Aussi ai-je cité beaucoup de noms, regrettant encore que le cadre de mon ouvrage et la crainte de la monotonie ne m'aient pas permis d'en citer davantage. C'est ainsi que je voudrais nommer à côté des autres échantillons de la race haïtienne, MM. Alfred Box, Anselin, Nelson Desroches, Edmond Roumain, Georges Sylvain, Edmond Cantin, enfin une foule de jeunes et brillants esprits que je mentionnerais volontiers, si je ne devais pas éviter ici la faute où j'ai eu tant de tentation de tomber dans le cours même de ce livre.

Mais Haïti offre-t-elle un exemple des plus édifiants en faveur de la race qu'elle a l'orgueil de représenter parmi les peuples civilisés? Par quoi prouve-t-elle la possession des qualités que l'on conteste aux Noirs africains? Pour répondre convenablement à ces questions, il faudrait développer une nouvelle thèse bien intéressante, bien captivante, mais qui ne demanderait pas moins d'un volume considérable. D'ailleurs, plusieurs de mes compatriotes l'ont déjà soutenue avec éclat. Il suffit de les

lire pour se convaincre de tout ce qu'il y a de profonde logique et de science délicate dans les arguments qu'ils ont su tirer de la sociologie et de la philosophie de l'histoire. Mais on doit tout d'abord se le demander. La doctrine de l'inégalité des races, enfantant les plus sots préjugés, créant un antagonisme des plus malfaisants entre les divers éléments qui composent le peuple haïtien, n'est-elle pas la cause la plus évidente des tiraillements et des compétitions intestines qui ont enrayé et annihilé les meilleures dispositions de la jeune et fière nation? N'est-ce pas à la croyance inconsidérée qu'on a de son infériorité qu'elle doit l'absence de tout encouragement réel dans son développement social? N'est-ce pas aux prétentions toujours ridicules des uns et aux revendications souvent maladroites des autres que l'on doit attribuer toutes les calamités qui se sont abattues sur elle? Pour obtenir tout le résultat qu'on est en droit d'exiger de la race haïtienne, il faut donc attendre que l'instruction, répandue sans réserve dans les masses, vienne enfin refouler et anéantir tous ces préjugés qui sont pour le progrès comme une pierre d'achoppement.

Cette ère arrivera infailliblement. D'autres peuples, plus vieux, ont vécu des jours nombreux et pénibles dans le désordre et la barbarie; mais à l'heure marquée par le destin, le soleil du progrès et de la régénération vint luire à leur horizon national, sans qu'aucun obstacle pût en éteindre l'éclat. Je trouve en de tels exemples, si éloquents

et significatifs, une force consolante, une espérance inébranlable.

Il ne faut pas croire, pourtant, que j'admette sans restriction la méthode qui consiste à recourir toujours à des comparaisons historiques, dès qu'il s'agit de justifier une erreur ou des pratiques malheureuses dans la vie d'un jeune peuple. Ces comparaisons ont un motif rationnel, quand il faut démontrer que tous les peuples et toutes les races qui ont atteint à la civilisation, ont traversé fatidiquement, avant d'y parvenir, une période plus ou moins longue de tâtonnement et d'organisation inférieure. Cependant ne constituerait-elles pas un positif danger, si on en usait pour la défense de certains abus qui ont sans nul doute des précédents historiques, mais dont l'influence a été généralement reconnue nuisible à toute évolution sociale?

Ainsi comprise, l'étude du passé, au lieu de profiter aux jeunes peuples qu'il faut stimuler dans la recherche du beau, du vrai et du bien, ne servirait plutôt qu'à leur inspirer une apathie pernicieuse, une nonchalance mortifère, contraire à toute action réformatrice et évolutive. Par un faux raisonnement, ils pourraient bien en conclure qu'ils sont libres de persévéérer dans les voies les moins progressives, puisque d'illustres nations y sont longtemps restées. C'est là l'erreur contre laquelle il faut se prémunir. Aussi, tout en reconnaissant que la race noire d'Haïti a évolué avec une rapidité étonnante,

je suis loin de nier que, maintenant encore, il ne lui faille faire bien des efforts, afin de rompre avec certaines habitudes qui ne sont propres qu'à paralyser son essor. Quand on est en retard, il convient peu de s'amuser sur la route.

Je ne me crois ni un preux, ni un savant. A la vérité que j'essaye de défendre, je n'apporte que mon dévouement et ma bonne volonté. Mais à quel point ne serais-je pas particulièrement fier, si tous les hommes noirs et ceux qui en descendent se pénétraient, par la lecture de cet ouvrage, qu'ils ont pour devoir de travailler, de s'améliorer sans cesse, afin de laver leur race de l'injuste imputation qui pèse sur elle depuis si longtemps ! Combien ne serais-je pas heureux de voir mon pays, que j'aime et vénère infiniment, à cause même de ses malheurs et de sa laborieuse destinée, comprendre enfin qu'il a une œuvre toute spéciale et délicate à accomplir, celle de montrer à la terre entière que tous les hommes, noirs ou blancs, sont égaux en qualités comme ils sont égaux en droit ! Une conviction profonde, je ne sais quel rayonnant et vif espoir me dit que ce vœu se réalisera.

N'est-ce pas, d'ailleurs, les lois mêmes de l'évolution qui indiquent et justifient une telle aspiration ? N'est-ce pas la fin inéluctable de toute société humaine de marcher, de persévéérer dans la voie du perfectionnement, une fois le branle donné ? Il suffit donc de dégager les forces morales, qui sont l'âme du progrès, de toute compression paralysante, pour

que le mouvement graduel et harmonique s'effectue spontanément, en raison même de l'élasticité propre à tout organisme social. C'est encore à la liberté que tout peuple jeune et vigoureux doit faire appel comme principe de salut. Toutes les lois naturelles et sociologiques s'unissent pour proclamer cette vérité.

En Haïti comme ailleurs, il faut à la race noire la liberté, une liberté réelle, effective, civile et politique, pour qu'elle s'épanouisse et progresse. Si l'esclavage lui fait horreur, horrible aussi doit lui paraître le despotisme. Car le despotisme n'est rien autre chose qu'un esclavage moral : il laisse la liberté du mouvement aux pieds et aux mains ; mais il enchaîne et garotte l'âme humaine, en étouffant la pensée. Or, il est indispensable qu'on se rappelle que c'est l'âme, c'est-à-dire la force de l'intelligence et de l'esprit qui opère intérieurement la transformation, la rédemption et le relèvement de toutes les races, sous l'impulsion de la volonté libre, éclairée, dégagée de toute contrainte tyrannique !

Depuis M. de Gobineau, aveuglé par la passion, jusqu'à M. Bonneau, si souvent impartial, on a trop répété que « l'homme noir ne comprend pas l'idée du gouvernement sans le despotisme » ; on s'est trop appuyé sur cette opinion, — corroborée par de malheureux exemples, — pour déclarer que l'inériorité morale de l'Éthiopien l'empêche de s'élever à la conception précise du respect que l'on doit à la personnalité humaine, respect sans lequel

la liberté individuelle n'est plus une chose sacrée.

Je souhaite pour ma race, en quelque lieu de l'univers où elle vive et se gouverne, qu'elle rompe avec les usages arbitraires, avec le mépris systématique des lois et de la liberté, avec le dédain des formes légales et de la justice distributive. Ces choses sont souverainement respectables, parce qu'elles forment le couronnement pratique de l'édifice moral que la civilisation moderne élève laborieusement et glorieusement sur les ruines accumulées des idées du moyen âge.

C'est surtout d'Haïti que doit partir l'exemple. Les Noirs haïtiens n'ont-ils pas déjà fait preuve de la plus belle intelligence et de la plus brillante énergie? Ils se pénétreront bientôt, hommes d'État ou écrivains, jeunes ou vieux, que la régénération du sang africain ne sera complète que lorsqu'on sera aussi respectueux de la liberté et des droits d'autrui que jaloux de sa propre liberté et de ses propres droits. Car de là sortira pour l'Éthiopien cette auréole qui embellit notre front et le transfigure, la splendeur de la dignité morale, seule noblesse naturelle qui relève et égalise tous les hommes et toutes les races.

Digne et fière, intelligente et laborieuse, qu'elle grandisse donc, prospère et monte sans cesse, de progrès en progrès, cette race noire si pleine de sève et de généreuse vitalité! Pour l'aider dans son ascension, il n'y aura jamais trop d'ouvriers ni trop de dévouement. Aussi est-ce religieusement que je

lui apporte mon offrande humble et respectueuse.
D'autres feront mieux que moi, un jour, mais nul
ne sera plus désireux de son relèvement et de sa
gloire.

A. FIRMIN.

Paris, 11 mai 1885.

DE
L'ÉGALITÉ DES RACES HUMAINES.

(ANTHROPOLOGIE POSITIVE)

CHAPITRE PREMIER.

L'Anthropologie, son importance, ses définitions,
son domaine.

Πάντων χρημάτων μέτρον ἀνθρωπος εστίν.
(PROTAGORAS).

Connais-toi toi-même, Γνῶθι σεαυτον, Thalès et ensuite Socrate qui s'appropria si heureusement cet apophthegme; ont atteint plus haut qu'ils ne savaient peut-être. Ils croyaient n'émettre qu'une pensée morale et ils ont posé la loi du progrès humain.

La connaissance de soi est, en effet, parallèle à celle qu'on acquiert du monde, et si l'homme devait se connaître entièrement, il n'arriverait à cette hauteur de vue qu'après avoir épousé l'étude de tout ce qui est hors de lui. (Jules BAISSAC).

Il y a dans l'homme un sentiment si vif et si clair de son excellence au-dessus des bêtes, que c'est en vain que l'on prétend l'obscurcir par de petits raisonnements et de petites histoires vaines et fausses. (NICOLE).

I.

IMPORTANCE DE L'ANTHROPOLOGIE.

Depuis Bacon, dont le traité *De augmentatis et dignitate scientiarum* est un premier essai de systématisation et de classification des sciences, l'esprit humain toujours soucieux de régulariser ses conquêtes, ne cesse de diriger

ses efforts vers une ordonnance logique des différentes branches de la connaissance, afin d'en former un tout harmonique, où soient méthodiquement indiqués les degrés successifs de cette grande échelle lumineuse qui, comme dans la vision de Jacob, va de la terre au ciel, et de ses rayons embrasse l'univers et l'homme, l'espace et la pensée. La science ! c'est bien le dieu inconnu auquel l'humanité obéit souvent sans le connaître, et dont le culte grandit chaque jour, gouvernant les intelligences, subjuguant les esprits, soumettant les cœurs en dominant la raison. Les grands ouvriers de l'idée y viennent sacrifier chacun à son tour. On se dispute à l'envi le privilège de codifier les grandes lois par lesquelles elle se manifeste.

Bacon après Aristote; après Bacon, l'Encyclopédie, Bentham (1), Ampère (2), Charma (3), Auguste Comte (4), Herbert Spencer (5), autant d'astres qui brillent sur la voie de l'humanité, ont entrepris cette œuvre d'autant plus difficile que son exécution suppose un savoir profond, universel.

Sans nous arrêter à apprécier le résultat plus ou moins remarquable auquel chacun a abouti, ou à discuter les principes de hiérarchisation adoptés par les uns et contredits par les autres, disons que dans l'ensemble des branches qui forment l'arbre de science, l'anthropologie, depuis une trentaine d'années, est l'étude qui offre le plus d'attrait aux esprits chercheurs, désireux de résoudre le grand problème de l'origine, de la nature de l'homme et de la place qu'il occupe dans la création.

(1) *Essai sur la classification d'art et science*. 1823.

(2) *Essai sur la philosophie des sciences*. Exposit. d'une classification nouvelle. 1834.

(3) *Cours de philosophie positive*, 1834-1842.

(4) *Une nouvelle classif. des sciences*, 1850.

(5) *Classification des sciences*.

Le sujet est bien digne d'ailleurs de cette émulation où l'on voit toutes les intelligences d'élite essayer de trouver une solution, sans que la controverse prenne jamais fin; sans que le plus perspicace ou le plus savant ait rencontré une exposition tellement logique, une démonstration tellement claire, que le sens commun y tombe d'accord avec les déductions scientifiques, signalant enfin cette vérité dont on a soif, cette lumière après laquelle on aspire. C'est qu'il s'agit de l'homme : l'être vain, ondoyant et divers de Montaigne, le roseau pensant de Pascal, le primate du professeur Broca. Étudier l'homme, quoi qu'on veuille et sous quelque point de vue que l'on se place, comme naturaliste ou comme philosophe, c'est embrasser l'ensemble des caractères qui constituent l'être humain. Et combien variées ne se présentent pas les questions qui surgissent à chaque instant de l'investigation ! L'homme, c'est le dieu et la bête réunis en des proportions indéfinissables. Que l'on croise sur son chemin un être chétif et malingre, laid et difforme, ajoutant à ces disgrâces de la nature l'horreur des dépravations morales, lâche et malpropre, cynique et rampant, prêt à mordre le pied qu'il lèche et baise, trouvant enfin ses délices dans l'ordure et une joie féroce dans la perpétration du crime; que plus loin, on se trouve en face d'un sage se livrant en holocauste pour le triomphe de la vérité et l'amélioration de ses semblables, beau et fort, doux et humble, luttant contre l'adversité avec la patience et la constance inébranlables du juste, pourra-t-on jamais se figurer qu'ils sont de la même espèce, de la même famille ? C'est pourtant ce contraste qui fait la grandeur de l'homme. Pouvant descendre jusque dans l'abîme de la plus profonde ignorance et se complaire dans les fanges du vice, il peut aussi monter jusqu'aux sommets lumineux du vrai, du bien et du beau. D'Antinoüs dont la beauté rayonne à Thersite dont la laideur

grimace, de Jésus dont la bonté pardonne à Judas dont la trahison fait horreur, de Humboldt au crétin auvergnat, de Toussaint-Louverture au nègre abruti, il paraît exister une distance infranchissable; mais, en fait, il n'y a entre eux aucune solution de continuité: tout s'harmonise et tout concorde à proclamer la dignité de l'espèce humaine placée si bas et capable de monter si haut. Assurément, que l'homme soit un animal, primate ou bimane, il sera toujours un animal privilégié, doué d'un esprit supérieur,

Sanctius his animal mentisque capacius altæ,

dont parle le poète des *Métamorphoses*.

L'anthropologie appelée à étudier un tel être prend une importance réelle parmi les autres sciences. Cette science, née d'hier, a reçu, dès l'abord, une impulsion tellement vigoureuse que déjà elle semble être vieille d'années, surchargée qu'elle est de formules, de doctrines, de méthodes indépendantes, offrant ensemble un appareil imposant, mais fort difficile à manier. Toutes les autres sciences deviennent insensiblement ses tributaires. Aussi celui qui voudrait s'en occuper avec une compétence indiscutable se verrait-il forcé de s'initier à tous les genres d'études et parcourir toutes les sphères de la connaissance, sans en omettre la moindre partie. Jamais étude ne fut plus complexe. Là, il faut raisonner avec assurance sur tous les sujets, qu'ils relèvent de l'esprit ou de la matière; il faut envisager le monde et la pensée, le phénomène et le noumène, suivant la terminologie de Kant. Cela n'est pas de la force de chacun, et plus d'un anthropologue dogmatique reculerait devant l'œuvre, s'il se pénétrait suffisamment des conditions intellectuelles requises pour bien soutenir le rôle qu'il ambitionne. L'objet principal de la science mérite cependant ce noble effort, quand bien même il faudrait refaire son éducation scientifique, en élargir la

base, au prix de renoncer peut-être à certains sommets occupés par une supériorité spéciale. C'est surtout en anthropologie qu'il faut se mettre en garde contre cette spécialité exclusive qui reserre les horizons de l'esprit et le rend incapable de considérer les objets sous toutes leurs faces.

Mais est-il donné à un homme, dans notre époque de travail et d'initiative, où les grandes divisions de la science se subdivisent chaque jour à leur tour, d'embrasser toutes les notions scientifiques et arriver à une conception assez claire de chacune d'elles ? Assurément non. Un Pic de la Mirandole, on l'a bien des fois répété, est un phénomène impossible dans les temps actuels. Il s'agit donc, afin d'éviter une érudition dispersive et paralysante, de chercher dans les grandes divisions scientifiques celles qui sont les plus indispensables pour mettre l'anthropologue à même de bien contrôler ses études personnelles. Peut-être trouvera-t-on ainsi une méthode sûre et lumineuse, à l'aide de laquelle on puisse atteindre le but proposé.

II.

LES DÉFINITIONS.

Ici vient se placer naturellement la question suivante : Quelles sont les connaissances qui concourent à former les données de l'anthropologie ? Chacun répondra selon le point de vue auquel la science est considérée, et là-dessus tout le monde est loin d'être d'accord.

Philosophes et savants se sont disputé le domaine de l'anthropologie. Les uns voulaient en faire une science philosophique, les autres une science purement biologique ou naturelle. De là sortent les définitions qui se croisent ou se confondent.

Parmi les philosophes, c'est surtout dans Kant que l'on

trouve pour la première fois une définition systématique, rompant positivement avec l'idée que les savants s'en sont faite depuis Blumenbach. On sait que le savant philosophe de Koenigsberg a écrit un traité d'*Anthropologie pragmatique*; mais c'est dans un autre de ses ouvrages qu'il définit ce qu'il entend par cette expression. « La physique, dit-il, a en effet, outre sa partie empirique, sa partie rationnelle. De même de l'éthique. Mais on pourrait désigner plus particulièrement sous le nom d'*anthropologie pratique*, la partie empirique de cette dernière science et réservier spécialement celui de *morale* pour la partie rationnelle (1) ». Cette division de l'éthique en « anthropologie pragmatique (2) » et en « morale proprement dite » peut paraître bizarre, mais elle s'accorde parfaitement avec la méthode générale de l'éminent philosophe qui distinguait dans toute notion pouvant résister à la critique de la raison, l'objectif et le subjectif, l'être et la pensée.

L'école kantienne a longtemps conservé la même définition et attaché aux mêmes mots les mêmes idées, sauf les évolutions de forme que le kantisme a subies, en passant du maître à Hegel. Celui-ci, qui a ruiné le prestige des spéculations métaphysiques, à force de contredire sur les notions les plus claires, a touché à toutes les branches des connaissances humaines, dans une série de travaux un peu confus, mais d'où sortent parfois des fulgurations brillantes, à travers le dédale d'une terminologie trop arbitraire pour être toujours savante.

Ainsi l'anthropologie, selon Hegel, est la science qui considère les qualités de l'esprit encore engagé dans la na-

(1) Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduct. de M. Tissot.

(2) Ce mot est ici plus exact que *pratique*; son aspect difficile seul a dû porter le traducteur à se servir de ce dernier terme beaucoup moins expressif.

ture et lié au monde matériel par son enveloppe corporelle, union qui est le premier moment ou, plus clairement, la première détermination de l'être humain ! « Cet état fondamental de l'homme, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dit-il, fait l'objet de l'anthropologie (1). » On sent bien ici que la définition de Kant a passé de l'idéalisme transcendental de Fichte à la philosophie de l'identité absolue de Schelling, pour aboutir à l'idéalisme absolu dont la *Philosophie de l'esprit* de Hegel est le couronnement.

Cette enveloppe corporelle de l'esprit serait difficilement acceptée par les spiritualistes orthodoxes. Je doute fort que M. Janet ou le professeur Caro consentent jamais à lui faire une place dans leurs doctrines philosophiques ; mais c'est déjà trop s'attarder dans cette promenade à travers les entités et les quiddités. Ce dont on pourrait s'étonner à juste titre, c'est que Kant et son école ignorent les travaux de ses savants contemporains sur l'anthropologie, telle qu'elle est constituée depuis la fin du siècle dernier. Son *Anthropologie pragmatique* date de l'année 1798. Or, en 1764, Daubenton avait publié son beau travail *Sur les différences de positions du trou occipital dans l'homme et les animaux*; vinrent ensuite les dissertations de Camper (2) et de Sœmmering (3), la thèse inaugurale de Blumenbach (4), qui, réunies au discours de Buffon sur *L'homme et les variétés humaines* paru dès 1749, donnèrent à la science anthropologique une consécration suf-

(1) *Diese — wann wir so sagen dürfen — Grundlage des Menschen macht den Gegenstand der Anthropologie.* (Hegel, *La philosophie de l'Esprit*).

(2) Camper, *Dissert. sur les variétés natur. de la physionomie dans les races humaines* (1768).

(3) Sœmmering, *Ueber die Körperliche Verschiedenheit des Negers von Europaer*, 1780.

(4) Blumenbach, *De generis humani varietate nativa*.

fisante pour qu'elle fût nettement distinguée des autres connaissances humaines. Aussi est-ce intentionnellement que Kant avait adopté la rubrique sous laquelle il exposa ses idées sur la morale pratique ! Non-seulement il avait donné au mot anthropologie une signification et une définition autres que celles que les savants y ont attachées; mais en outre il contesta la propriété de ce terme adapté aux études naturelles de l'homme. « Pour ce qui est, dit-il, des simples crânes et de leur forme, qui est la base de leur figure, par exemple du crâne des nègres, de celui des Kammoucs, de celui des Indiens de la mer du Sud, etc., tels que Camper et surtout Blumenbach les ont décrits, ils sont plutôt l'objet de la géographie physique que de l'anthropologie pratique (1). »

Hegel qui ne fait que présenter les idées du maître sous une forme nouvelle, passe légèrement sur la question des races humaines, en s'arrêtant pour le fond à l'opinion de Kant. « La différence des races, dit-il, est encore une différence naturelle, c'est-à-dire une différence qui se rapporte à l'âme naturelle. Comme telle, celle-ci est en rapport avec les différences géographiques de la contrée où les hommes se réunissent en grandes masses (2). »

Mais d'autre part, les savants, sans s'inquiéter des opinions du grand philosophe, continuèrent à travailler dans leurs sphères et, avec Blumenbach, persistèrent à considérer le mot anthropologie comme synonyme d'histoire naturelle de l'homme. Cette acception une fois reçue et consacrée, les naturalistes réclamèrent, comme on devait bien s'y attendre, le privilège exclusif de s'occuper de la science anthropologique de préférence à tous les autres savants qui n'y travailleraient qu'à titre de simple tolé-

(1) Kant, *Anthropologie* (traduct. de M. Tissot).

(2) Hegel, *Philosophie de l'esprit* (trad. du Dr Vera).

rance. Rien de plus rationnel au prime abord. Mais, en y regardant de plus près, on découvre un fait incontestable : c'est que la méthode imposée à l'histoire naturelle quand il s'agit d'étudier les minéraux, les végétaux et les animaux inférieurs à l'homme, ne peut toujours s'adapter à l'étude complète de ce dernier venu de la création. Tandis que la conformation des êtres inférieurs tend essentiellement à réaliser la vie végétative et animale, celle de l'homme tend invinciblement à la vie sociale qu'il finit toujours par réaliser, en constituant sa propre histoire.

Cette distinction est assez considérable pour que, dès le premier essai de systématisation de la science, un certain schisme se soit manifesté parmi les naturalistes même. Il fallait savoir si l'homme ainsi distingué devait pourtant entrer dans le cadre des classifications adoptées généralement pour toute la série zoologique, ou s'il ne fallait pas en faire plutôt une catégorie particulière.

Linné qui, le premier, fit entrer l'homme dans la série animale, le classa parmi ses primates, à côté des singes, des chéiroptères et des bradypes. Quel événement ! Le roi de la création placé ainsi parmi les animaux les plus laids et les moins gracieux ! Quelques naturalistes, humiliés de voir grouper leur espèce en si grossière et vile compagnie, se révoltèrent contre la taxonomie du grand naturaliste suédois (1). Blumenbach (2) divisa bientôt l'ordre des primates en bimanes et quadrumanes et mit l'homme dans la première catégorie, en l'isolant des autres animaux de toute la distance d'un ordre. Lacépède (3) que son âme élevée,

(1) Il ne faut pas croire pourtant que Linné ait voulu méconnaître la dignité de l'homme. Dans l'introduction au *Systema Naturæ* il a écrit en parlant de l'homme : *Finis creationis telluris est gloria Dei ex opere Naturæ per hominem solum.* Expression de visible enthousiasme où il fait l'homme plus grand que le reste de la création.

(2) *Manuel d'histoire naturelle.*

(3) *Hist. naturelle de l'homme.*

l'ampleur de son esprit devait naturellement conduire à voir en lui-même un modèle humain placé si loin et tellement au-dessus des singes, adopta la classification de l'éminent naturaliste allemand. Quand à cette école vint s'ajouter le poids et l'autorité de l'opinion de l'immortel Cuvier (1), dont la haute personnalité domine toute l'histoire des sciences naturelles, dans la première moitié de ce siècle, tout sembla s'incliner dans le sens d'une distinction ordinaire entre l'homme et les autres animaux qui circulent à la surface du globe et au sein de l'océan immense.

Ce qui a frappé les savants qui ont voulu isoler l'espèce humaine du reste du règne animal, c'est la grande sociabilité de l'homme et le résultat qu'il en acquiert. « L'homme n'est homme, a écrit Buffon, que parce qu'il a su se réunir à l'homme (2). »

Ce besoin de la société ne se rencontre avec tout son développement que dans l'humanité. D'autres animaux, sans doute, vont par bande et poussent parfois le sentiment de la solidarité au point de se sacrifier pour le salut de leur communauté, en déployant une énergie qui nous étonne; mais à qui viendra-t-il à l'esprit de comparer ces mouvements instinctifs et accidentels à la constance raisonnée que met l'homme, même à travers les luttes les plus sanglantes, à la constitution de la société? Une idée hautement philosophique domine d'ailleurs toutes les autres considérations. Chaque être a ici-bas des conditions en dehors desquelles il lui est impossible de réaliser sa destinée, c'est-à-dire de développer toute la somme d'aptitudes dont il est doué. Or, dans toute l'échelle de la création, les individus isolés peuvent se suffire à eux-mêmes, pourvu qu'ils aient l'énergie suffisante pour lutter contre

(1) *Tableau élém. d'histoire natur. des animaux.*

(2) *Nature des animaux.*

les difficultés matérielles des milieux où ils séjournent. Mais l'homme ne se suffit jamais à lui-même. L'orgueil ou la misanthropie dépressive, qui lui inspire parfois l'idée de cet isolement, n'est jamais autre chose qu'un cas pathologique décelant toujours une lésion quelconque de l'organisme. C'est que l'homme a besoin de l'homme pour le perfectionnement et pour l'étude même de sa personnalité propre. Goethe, réunissant à la science du naturaliste et du philosophe la compréhension large du poète, a dit quelque part :

*Der Mensch erkennt sich nur in Menschen, nur
Das Leben lernt Jedem was er sei!*

Rien de plus vrai. L'homme n'apprend à se connaître que dans son semblable et le commerce de la vie seul enseigne à chacun sa propre valeur. Mais revenons aux discussions des naturalistes, s'efforçant d'établir la place de l'homme dans les classifications zoologiques.

L'autorité de Cuvier reposait sur des titres vraiment solides. Créateur réel de l'anatomie comparée qui n'a été que vaguement étudiée dans les travaux de Vic d'Azir et de Daubenton, travaux peu remarquables si on veut envisager les importantes acquisitions déjà faites à la science par Aristote, Cuvier était mieux que personne à même de trancher la question, à savoir si l'homme mérite une place à part dans l'échelle zoologique. Aussi ses opinions et celles de son école devinrent-elles bientôt l'expression de l'orthodoxie scientifique.

Bien plus ! Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, suivant les traces de son père illustre dans la culture d'une science dont les attraits ne le cèdent à aucun autre, mais gardant l'indépendance d'esprit qui caractérise le vrai savant, en-chérit sur l'école classique, en proposant de reconnaître un *règne humain*. Ici, non-seulement l'homme est séparé des animaux supérieurs, mais encore il occupe une place à

part dans la création. Il surpasse tout en dignité et en prééminence. Hollard, Pruner-Bey, M. de Quatrefages pour ne citer que quelques noms, se sont réunis à l'opinion de l'auteur de la théorie de la *variabilité limitée de l'espèce*. Mais tout excès affaiblit. Les savants qui se déclarèrent partisans du règne humain, ne purent nier que l'homme ne soit un animal soumis aux mêmes exigences naturelles que les autres animaux, tant par ses fonctions organiques que par sa conformation anatomique. Le mot *règne* dut perdre dans cette théorie la signification ordinaire qu'il a en histoire naturelle et il en fut fait bon marché. On perdit donc de vue le terrain sur lequel s'étaient placés Blumenbach et Cuvier, pour ne considérer que les hautes qualités intellectuelles et morales qui font de nous une espèce unique en son genre.

En effet, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, reconnaissant que les différences taxonomiques qui séparent le groupe humain des groupes simiens ne sont que des différences familiales et non ordinaires, revenait, intentionnellement ou non, au giron des naturalistes qui avaient adopté, avec plus ou moins de modifications, le système de classification de Linné, tels que Bory de Saint-Vincent, Lesson, etc. Il en résulta une espèce de compromis à l'aide duquel chaque opinion resta maîtresse de son camp, en négligeant le reste. Lacenaire, appelé à dire son mot au public qui l'écoutait avec un charme toujours nouveau, formula enfin cette transaction : « Oui, par sa forme, par sa structure, par l'ensemble de ses dispositions organiques, dit-il l'homme est un singe ; mais par son intelligence, par les créations de sa pensée, l'homme est un dieu. » Le savant professeur se tira ainsi d'une position délicate avec une adresse non commune ; mais là ne s'arrêta pas la lutte.

L'école orthodoxe avait puisé sa principale force dans le crédit des doctrines spiritualistes qui régnèrent souve-

rainement sur les esprits, au commencement de ce siècle. L'idéalisme allemand et le rationalisme français y aboutissaient. Mais il n'en fut pas longtemps ainsi. Bientôt la psychologie, enfermée jusque-là dans l'enceinte de la métaphysique, fut envahie par une cohorte de profanes. De toutes parts, on se mit à contrôler les pensées et les actions humaines, en s'efforçant de les expliquer par des impulsions physiologiques. La chimie donnant la main à la physiologie, la libre pensée se liant avec la science, on vit d'illustres savants nier catégoriquement l'origine divine et la précellence de l'intelligence humaine, pour ne la regarder que comme le résultat d'une simple fonction du cerveau. — Le mot fut enfin lâché : *Ohne Phosphorus, kein Gedanke*, s'écria Moleschott. Toute la génération scientifique dont la première efflorescence date de 1850 prit parti pour la nouvelle école. Le phosphore détrôna l'esprit divin et on lui fit tout l'honneur de la pensée. En vain cria-t-on au matérialisme. Quand M. Flammarion, un des rares savants spiritualistes de ces temps-ci, eut écrit son livre de combat, *Dieu dans la nature, sa voix*, quoique empreinte d'une onction merveilleuse, limpide comme le langage de Platon, eut moins d'écho que celle de M. Louis Büchner. La force ou l'énergie fut reconnue comme partie intégrante de la matière. Ce qui était considéré comme une manifestation divine, parut un simple phénomène organique, nutrition ou désassimilation des tissus, excitation ou dépression nerveuse ! L'ingratitude humaine oublia toutes les belles tirades écloses sous l'inspiration du *mens agitat molem* et le spiritualisme dut en prendre son deuil. C'en était fait. Les esprits fatigués de controverse et rassasiés de spéculations, se réfugièrent dans le positivisme d'Auguste Comte ou l'évolutionisme de M. Herbert Spencer, quand ils purent échapper à la philosophie de l'inconscient de Hartmann. — De fiers lutteurs,

tels que les Paul Janet, les Renouvier, les Saisset, surtout le professeur Caro, poussant le courage aussi loin que leur conviction, ont lutté et luttent encore ; mais le courant ne peut être remonté.

Toute évolution philosophique entraîne inévitablement une évolution adéquate dans les théories scientifiques, de même que celles-ci agissent lentement sur la désagrégation et la transformation des idées courantes. L'influence des théories régnantes n'a donc pas besoin d'être expliquée. L'homme est aujourd'hui généralement considéré comme un animal quelconque. Pour la majeure partie des savants, il ne diffère des autres animaux que par quelques degrés de supériorité. Dans les classifications les mieux reçues, il est placé dans la première famille de l'ordre des primates. Il naît, vit et meurt, est condamné au travail, et subit toutes les transformations imposées par les lois naturelles, selon les exigences des milieux où il traîne son existence. L'éclair de l'intelligence luit encore sur son front ; mais ce n'est plus cette couronne antique, c'est le modeste attribut d'un roi détrôné devenu le premier parmi ses égaux dans la république zoologique.

Cette petite course, à travers les broussailles de la philosophie, a été nécessaire pour nous aider à bien comprendre les définitions que les naturalistes donnent à l'anthropologie. Elles se ressentent généralement du point de vue où ils se sont placés pour considérer le sujet.

« L'anthropologie est la branche de l'histoire naturelle, qui traite de l'homme et des races humaines, » dit M. Topinard (1). D'après le savant professeur, cette définition renferme les suivantes :

1^o « L'anthropologie est la science qui a pour objet l'étude du groupe humain, considérée dans son ensemble,

(1) Topinard, *l'Anthropologie*.

dans ses détails et dans ses rapports avec le reste de la nature. » (Broca).

2^o « L'anthropologie est une science pure et concrète ayant pour but la connaissance complète du groupe humain considéré : 1^o dans chacune des quatre divisions typiques (variété, race, espèce, s'il y a lieu) comparées entre elles et à leurs milieux respectifs ; 2^o dans son ensemble, dans ses rapports avec le reste de la faune. » (Bertillon).

3^o « L'anthropologie est l'histoire naturelle de l'homme faite monographiquement, comme l'entendrait un zoologiste étudiant un animal. » (de Quatrefages).

Il y a bien loin, on doit en convenir, de ces définitions à celles des philosophes ; mais pour nous qui pensons que l'histoire naturelle de l'homme, à quelque point de vue où l'on se place, ne sera jamais bien faite si on l'étudie exactement comme on étudierait un autre animal, nous considérerons l'anthropologie comme « l'étude de l'homme au point de vue physique, intellectuel et moral, à travers les différentes races qui constituent l'espèce humaine. » Cette définition diffère sensiblement de celles des savants regardés à juste titre comme les maîtres de la science; cependant malgré la grande autorité de leur opinion, je n'ai pas cru devoir m'y ranger. Je ne donne pas la mienne pour la meilleure ; mais elle répond admirablement au plan que je compte suivre dans le cours de cet ouvrage et fait aussi prévoir quelles sont les connaissances que je crois indispensables à l'anthropologue.

Je divise ces connaissances en quatre grandes classes, en suivant autant que possible la hiérarchisation adoptée par Auguste Comte et l'école positiviste. En premier lieu nous placerons les *sciences cosmologiques* où il faut embrasser la géologie, la physique, la chimie inorganique, la géographie et l'ethnographie.

Viendront ensuite les *sciences biologiques* réunissant

l'anatomie, la chimie organique, la physiologie, la botanique, la zoologie, la paléontologie et l'ethnologie.

Viennent encore les *sciences sociologiques* comprenant l'histoire, l'archéologie, la linguistique, l'économie politique, la statistique et la démographie.

On ajoutera enfin les *sciences philosophiques* proprement dites, comprenant la jurisprudence, la théologie, la psychologie, l'esthétique et la morale.

III.

DOMAINE DE L'ANTHROPOLOGIE.

D'aucuns penseront sans doute qu'on peut facilement s'occuper d'anthropologie sans s'astreindre à étudier particulièrement toutes les sciences dont nous avons essayé d'esquisser une classification rapide. Mais bien grave serait cette erreur. Sans cette préparation préalable, l'esprit le mieux fait manquera toujours de certaines bases de jugement, en l'absence desquelles on est incapable de se former une opinion personnelle sur les questions les plus discutées et les plus importantes. Faut-il le dire ? Même armé de ces connaissances générales, on serait parfois bien embarrassé si on n'en suivait pas certaines subdivisions jusqu'à leur dernière constatation scientifique. Peut-être aurais-je ajouté les sciences mathématiques si je ne pensais pas que, pour trouver une méthode d'investigation suffisamment claire, point n'est besoin d'appliquer à la craniométrie les calculs trigonométriques proposés par le Dr Broca. Car des difficultés ajoutées à d'autres difficultés ne suffisent pas pour les aplanir ; c'est l'effet tout contraire qu'elles produisent. Parmi les mathématiques appliquées, les notions de *mécanique*, par exemple, peuvent être nécessaires à celui qui étudie l'organisation du corps humain, lorsqu'il s'agit de se rendre compte de certains mouvements de locomotion.

ou de chorégraphie qui semblent incompatibles avec la station droite, propre à l'espèce humaine. Dans la marche, dans la course et la danse, les bras exécutent des balancements savants, au point de vue de l'équilibre, sans qu'on en ait le moindre soupçon. Cependant les anatomistes les plus distingués n'en parlent qu'avec la plus grande sobriété. Combien moins doit-on s'en occuper, quand il ne s'agit pas de constater les lois d'équilibre, mais des caractères différentiels de race ou de type.

Il faut aussi observer que la plupart des ethnographes, au lieu de considérer l'ethnographie comme l'étude descriptive des peuples qui sont répandus sur la surface du globe, en font une science générale de l'humanité. Dans cette opinion, c'est leur science qui englobe l'anthropologie reléguée alors au second plan. Au dire de M. Castaing, « l'anthropologie craquerait de toutes parts, si elle essayait d'englober seulement le quart de ce que l'ethnographie embrasse sans contrainte(1). » Est-ce pourtant la faute des ethnographes si les notions les plus logiques sont ainsi troublées et renversées? N'est-ce pas plutôt celle des anthropologistes? M^{me} Clémence Royer (2) l'a bien énoncé en disant que la Société d'anthropologie a une tendance à faire de la *squelétomanie*, au lieu de s'élever aux grandes visées de la science. « En effet, dit-elle, l'école actuelle d'anthropologie laisse trop de côté l'homme moral et intellectuel; elle s'occupe trop exclusivement de l'homme physique. »

Affirmant, pour ma part, que l'anthropologue doit étudier l'homme, non-seulement au point de vue physique mais aussi sous le rapport intellectuel et moral, j'ai mis l'ethnographie à sa vraie place. Je la considère comme

(1) Congrès intern. des sciences ethnogr. tenu à Paris en 1878, p. 441.

(2) *Ibidem*, p. 438.

une branche des sciences cosmologiques, car on la rencontre infailliblement, dès qu'on s'occupe de l'étude de l'univers. C'est ainsi que l'illustre Alexandre de Humboldt a dû y toucher dans son *Kosmos*, le traité de cosmologie le mieux fait qui ait été publié jusqu'ici. Par ainsi, on peut facilement la différencier de l'ethnologie qui ne s'arrête pas seulement à la simple description des peuples, mais en outre les divise en races distinctes, étudie leurs organismes variés, considère les variétés typiques, telles que les têtes longues, pointues ou arrondies, les mâchoires saillantes ou droites; les nez aquilins, droits ou camus, etc.; enfin qui essaye de découvrir s'il n'en résulte pas certaines influences expliquant les aptitudes diverses dont chaque groupe humain semble fournir un exemple particulier. En un mot, l'ethnographie, comme l'indique suffisamment l'étyologie, est la description des peuples, tandis que l'ethnologie est l'étude raisonnée de ces mêmes peuples considérés au point de vue des races. L'une ne regarde que les grandes lignes extérieures; l'autre examine les parties, les mesure, les compare, cherche systématiquement à se rendre compte de chaque détail. Tous les grands voyageurs seront des ethnographes d'autant plus compétents qu'ils auront bien vu et examiné les populations qu'ils traversent; mais pour devenir un ethnologue, il faudra en outre posséder des connaissances anatomiques et physiologiques, ainsi que les principes généraux de la taxonomie.

Lorsque l'ethnographie et l'ethnologie auront fait leur œuvre, viendra le tour de l'anthropologie. Celle-ci compare l'homme aux autres animaux, afin d'isoler l'objet de son étude de tous les sujets environnans; mais ce qu'elle étudie plus spécialement, ce sont les points suivants. Quelle est la vraie nature de l'homme? Jusqu'à quel degré et dans quelles conditions développe-t-il ses aptitudes?

Toutes les races humaines peuvent-elles, oui ou non, s'élever au même niveau intellectuel et moral? Quelles sont celles qui semblent être plus spécialement douées pour le développement supérieur de l'esprit, et quelles sont alors les particularités organiques qui leur assurent cette supériorité? Voilà une sphère assez vaste pour occuper dignement les intelligences d'élite. Il va sans dire que pour atteindre un résultat sérieux, il ne suffira pas à l'anthropologue d'établir une hiérarchisation arbitraire des races humaines ou de leurs aptitudes. Il lui faudra d'abord délimiter sûrement les catégories ethniques qu'il entend comparer. Mais une classification des races humaines est-elle possible avec les éléments dont dispose la science contemporaine et dont elle est obligée de se contenter? C'est ce que nous tâcherons d'étudier, afin de nous rendre un compte exact de la solidité des arguments que les naturalistes mettent en avant pour appuyer leurs conclusions.

CHAPITRE II.

Premiers essais de classification.

Pour dresser une telle statistique de l'humanité passée et présente il faudrait toute une vie, pour concilier tous les systèmes de classifications qui ont été tentés jusqu'ici, pour caractériser chaque race d'après les faits enregistrés par la science moderne et, de plus, pour exposer les résultats de ces investigations, il ne faudrait pas quelques instants, mais une longue exposition, un cours suivi de plusieurs années. (M^{me} Clémence ROYER).

Je ne reviendrai pas sur les controverses ardentes qui se sont agitées à propos de la place de l'homme dans l'échelle zoologique. C'est une question vidée. Actuellement, il est universellement reconnu que l'homme, au point de vue anatomique, ne diffère des singes anthropomorphes que par des détails infiniment insignifiants, si on veut considérer la distance qui existe entre le premier groupe simien et les autres mammifères inférieurs. Sans mentionner ici les remarquables travaux de Haeckel et de Huxley qui nous entraîneraient sur un terrain autre que celui où nous devons rester quant à ce moment, on peut regarder la question comme parfaitement élucidée par les savantes discussions du professeur Broca. Dans ses *Mémoires d'anthropologie*, il y a répandu la plus vive lumière, à l'aide d'une science consommée, soutenue par une habileté de dialectique vraiment rare chez un spécialiste. Et pourquoi ne le dirais-je pas? C'est toujours à regret que je me verrai obligé de me séparer de l'illustre savant, quand sur des points de pure doctrine, il se renferme dans un exclusivisme systématique et en contradiction avec la thèse que je crois être l'interprétation de la vérité.

On pourrait croire que, la place de l'homme une fois fixée dans le règne animal, il ne se produirait plus aucun schisme, aucune controverse pour la classification des groupes humains. Mais, dans cette sphère plus étroite, la discussion ne fait qu'augmenter d'intensité.

Linné, à qui l'on est toujours forcé de remonter, toutes les fois qu'il s'agit de suivre ou d'enregistrer les phases successives traversées par les sciences naturelles, avait réuni les divers types humains ou ceux qu'il regardait comme tels, en un genre composé de trois espèces : *l'homo sapiens*, *l'homo ferus* et *l'homo monstruosus*. Des deux dernières espèces la première semble plutôt désigner certains singes anthropomorphes et la seconde se rapporte à des cas de tératologie qui relèvent mieux de la physiologie que de l'histoire naturelle. *L'homo sapiens* (*homo nudus* et *inermis* de Blumenbach) est celui qui nous intéresse ici. Linné en divise l'espèce en quatre variétés : 1^o l'homme blanc aux yeux bleus et aux cheveux blonds que l'on rencontre plus spécialement en Europe; 2^o l'homme jaune aux cheveux noirâtres et aux yeux bruns de l'Asie; 3^o l'Africain au teint noir, et aux cheveux crépus; 4^o l'Américain basané aux cheveux noirs et lisses.

On peut citer une autre division quaternaire de l'espèce humaine dont on parle rarement dans les différentes expositions de la science anthropologique. C'est celle de l'Américain Morton. Il divise les hommes en quatre races, qui sont en réalité de vraies espèces, si l'on se rapporte à sa doctrine polygénique. Ce sont les peuples blancs, les peuples jaunes, parmi lesquels il comprend les Mongols et les Malais, les Peaux-Rouges et les Nègres. Cette classification repose sur des cubages opérés en remplissant les crânes de grains de poivre séchés (1). Carus, savant

(1) Morton, *Crania ethnica*.

allemand, l'avait adoptée pour une cause fort curieuse. Suivant ce dernier, ces quatre variétés ethniques correspondent aux quatre variations de lumière que l'on remarque dans le jour, la nuit, le crépuscule du matin et le crépuscule du soir. Les blancs seraient ainsi les enfants du jour ; les noirs, les enfants de la nuit ; les jaunes, ceux du crépuscule du matin ; les rouges Américains, ceux du crépuscule du soir (1). Avait-on besoin d'avertir qu'on a affaire à un savant allemand ?

Enfin, le professeur Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire avait proposé une classification en quatre types qu'il distinguait comme suit : *orthognath* ou caucasique, *eurignath* ou mongolique, *prognath* ou éthiopien, *eurignatho-prognath* ou hottentot.

Une autre division numérique est celle de Blumenbach qui maintint d'ailleurs l'unité de l'espèce. Il apporta à la science une méthode supérieure à celle de Linné. Connais-
sant mieux que lui le sujet à traiter, en conséquence même des progrès scientifiques, il le développa avec une clarté lumineuse, en imposant ses déductions à l'attention générale. Dans l'espèce humaine, il compta les cinq variétés suivantes qui, en se perpétuant, devinrent les races *caucasique*, *mongolique*, *éthiopique*, *américaine* et *malaise*. On remarquera que l'ethnographie a principalement inspiré les catégories de cette division. Elles s'adaptent toutes aux grandes divisions géographiques du globe.

D'Omalius d'Halloy admit également cinq races humaines. Mais au lieu de les dénommer d'après leurs milieux géographiques ou ce que l'on considérait comme tel, il les partagea en couleurs différentes, soit : 1^o la race blanche, 2^o la race jaune, 3^o la race brune, 4^o la race rouge,

(1) Carus, *Ueber die ungleiche Befähigung der verschiedenen Menschheitsstämme zur geistigen Entwicklung.*

5^o la race noire. Ces cinq races ne répondent pas toujours aux variétés de Blumenbach. Dans la race brune, par exemple, d'Omalius d'Halloy compte non-seulement les races océaniques, mais aussi les Ethiopiens.

M. Louis Figuier, avec des réserves et des modifications intelligentes, a adopté la classification du savant belge. On peut remarquer, d'ores et déjà, qu'il retire les Egyptiens de la race blanche pour les placer dans la race brune. C'est un premier pas vers une vérité historique qu'il faudra mettre en lumière. Il faut noter aussi que le professeur Prochaska, essayant de former une classification, a conclu également à l'existence de cinq races. Seulement, ce savant physiologiste a trouvé nécessaire de réunir la race caucasique avec la mongolique, pour former la race blanche, dont il retire les Hindous avec lesquels il établit une race distincte.

Cependant les partisans de la théorie de l'unité de l'espèce n'admirent pas tous la division en cinq variétés de Blumenbach. L'illustre Cuvier qui réunissait à une haute sagacité scientifique une habileté merveilleuse dans l'exposition de ses idées, réduisit au nombre de trois les grandes divisions ethniques qui forment l'ensemble de notre espèce. Soit la race blanche, la race jaune ou mongolique et la race noire. D'aucuns affirment que le désir de se conformer à l'orthodoxie religieuse et de corroborer par la science une des plus anciennes traditions de la Bible, fut la raison déterminante de cette classification. Mais il ne s'agit point de discuter la valeur taxonomique d'aucune de ces classifications qui se contredisent si constamment. Elles ne seront jamais rien autre chose que des tentatives plus ou moins ingénieuses d'imposer un ordre sériaire là où la nature a mis la plus capricieuse irrégularité. Les causes de différenciation sont tellement multiples et complexes qu'elles brisent toute série artificielle et se moquent des

combinaisons que font et défont les savants pour les réglementer. Disons cependant que la distribution tripartite de l'espèce humaine est parfaitement logique, pourvu qu'on admette des subdivisions qui donnent l'explication des nombreuses déviations que présentent les types principaux. Que l'on soit condamné à tâtonner sans fin, quand il faut former ces subdivisions, ce n'est la faute de personne ; la difficulté gît dans la science même. Aussi est-ce bien le cas de renverser l'adage classique si bien connu sous la rubrique : *Non crimen artis quod professoris*. Malgré l'habileté de tous les professeurs, c'est l'art même qui sera ici éternellement impuissant. Un fait indiscutable, c'est que par des croisements naturels entre les trois races blanche, jaune et noire, à des degrés convenables, on peut facilement obtenir les deux autres variétés de Blumenbach, ainsi que toutes les subdivisions qu'il faut encore reconnaître dans les cinq groupes ethniques de l'éminent naturaliste de Göttingue.

Les grandes lignes de la classification de Cuvier ont été d'ailleurs adoptées par les anthropologistes les plus compétents de l'école monogéniste.

Le savant Prichard divise aussi l'humanité en trois grandes familles : aryane, sémitique et égyptienne. Il est certain que ces dénominations ne désignent pas les idées qu'on y attache ordinairement. Par la famille aryane, le naturaliste anglais désigne la race blanche ; par les sémites, peut-être la race jaune, et par la famille égyptienne, la race noire. Mais qu'importe la terminologie, si la pensée de l'auteur est suffisamment claire pour qu'on la saisisse dans tout son éclat ? Sémitique et asiatique se ressemblent bien et en Asie c'est la race jaune qui domine. Au temps où écrivait Prichard, on inclinait à ne voir dans les races européennes que des colonies aryennes ; et pour le reste, il sera prouvé plus tard que la vraie race égyptienne se confond

avec les Ethiopiens. D'ailleurs, à côté de ces trois races, il en indique d'autres qui s'y rapportent à différents titres.

Flourens, s'étant groupé dans les rangs de l'école unitaire, accepta la division ternaire des races humaines qu'il partagea en trente-trois types distincts. Mais la plus importante adhésion à la conception de Cuvier est celle de M. de Quatrefages, le premier anthropologue de France et peut-être de l'Europe entière. En effet, le savant professeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a consacré toute son existence à des travaux d'anthropologie d'un mérite incontestable. Il s'y est appliqué avec une constance, un dévouement infatigables qui signalent les grandes vocations. Ses subdivisions ne sont pas pourtant celles de ses devanciers. Appliquant les principes du monogénisme dans toute leur rigueur doctrinale, il fait descendre toute l'humanité d'un tronc commun représentant l'espèce. Celle-ci est partagée en trois branches qui constituent les races blanche, jaune et noire ; chaque branche est partagée en rameaux, en familles, lesquels sont formés de groupes ethniques plus ou moins différenciés. Pour compléter cette classification déjà passablement compliquée, le savant et méthodique professeur y greffe encore des races mixtes, comme autant de ramuscules divergents qui viennent rendre plus touffu l'arbre généalogique de l'espèce humaine, partant d'Adam et Ève pour rayonner sur la terre entière.

Un autre savant fort modeste, Henry Hollard, avait aussi admis les trois grands groupes ethniques. Mais au lieu de les nommer races, il les désigna sous la dénomination de types, qui n'a aucune valeur ni aucune prétention taxonomique. Ses trois types, caucasique, mongolique et éthiopique, se subdivisent en familles, les familles en races ou nations ($\epsilon\theta\nu\sigma$). Par exemple, le type caucasique renferme la famille aryane, laquelle renferme les races ou na-

tions Hindoues, Grecques, Italiennes, Germaines, Iraniennes, Kurdes, Arméniennes, Celtes, Slaves et les peuples du Caucase. Tout cela n'est cité que pour mémoire.

Il faut remarquer une chose : tous ces essais de classification ne reposent que sur des principes personnels et arbitraires. Tel groupe figure dans la race blanche d'un naturaliste, dans la race jaune ou brune d'un autre, et parfois dans la race noire d'un troisième. Par exemple, les Abyssiniens ou Éthiopiens figurent dans la race blanche de M. de Quatrefages, dans la race brune de d'Omalius d'Halloy et dans la race noire de Blumenbach et de Cuvier. Fasse la loi qui le pourra ! Mais qu'on ne s'imagine pas que tous les savants aient accepté avec ou sans discussion la théorie de l'unité de l'espèce humaine.

D'abord Lacépède, tout en restant unitaire, crut devoir ajouter une nouvelle race aux cinq autres établies par Blumenbach, presque au même moment où Cuvier allait les réduire à trois. A côté des Caucasiens, Mongoliens, Éthiopiens, Américains et Malais, il plaça les Hyperboréens (branche ougrienne et boréale de M. de Quatrefages, comprenant les Samoyèdes, les Ostiaks, les Lapons, les Esquimaux). Les cinq races de Blumenbach une fois dépassées, il se produisit, à l'encontre des classifications unitaires que l'on peut considérer comme classiques, une certaine tendance vers la théorie de la pluralité des espèces humaines.

La première attaque fut celle de Virey qui, après des raisonnements plus ou moins fondés, se décida à diviser les divers types humains en deux groupes distincts, entre lesquels il déclara reconnaître des différences spécifiques. Ces deux espèces formèrent le genre humain, le mot genre prenant dans sa nomenclature le sens scientifique qu'on lui attache en histoire naturelle.

Ce fut sans doute une grande révolution dans le monde

des savants. Le caractère en fut d'autant plus saillant que toutes les idées philosophiques d'alors tendaient à resserrer les liens de l'humanité, sous l'impulsion encore agissante de la grande école encyclopédique du XVIII^e siècle, aux inspirations si larges et si généreuses. L'époque n'était pas bien loin où Diderot hasardant une pensée, d'Alembert la formulait, et Voltaire la vulgarisait. Tout le monde avait encore la persuasion profonde que les peuples devaient trouver le vrai lien de la fraternité dans la commune conquête de la liberté et de l'égalité. Sans doute, le *Dictionnaire philosophique* gardait l'empreinte indélébile du sourire malin et terrible du patriarche de Ferney, quand il interrogeait les théologiens sur le miracle qui a fait sortir des hommes blancs, noirs, jaunes, verts et rouges des seules œuvres d'Adam, dont on ignore quelle était la couleur. Mais ce n'était que pour rire. On en riait bien dans les salons du baron d'Holbach, depuis le spirituel abbé Galiani jusqu'à l'érudit abbé Morellet. Pour sûr, s'il se présentait dans ce cercle un nègre intelligent et surtout un esprit fort, on l'eût fêté à l'égal de Francklin, et plus que l'illustre inventeur du paratonnerre, il serait trouvé digne d'entrer, *dignus intrare in corpore philosophico*. Rien que pour narguer la sotte malédiction de Noé, qui avait abusé de la vigne du Seigneur ! Au fond de tout cela, il ne s'agissait que d'écraser *l'infâme*.

En effet, de cette philosophie du XVIII^e siècle était sorti 1789. La Révolution française, fulguration volcanique qui éclaira le monde entier, allait au bruit du canon et de la *Marseillaise*, abaissant devant elle toutes les vieilles barrières qui séparaient les nations. En 1790, à la fête de la Fédération, un illuminé, Anacharsis Clootz, avait proclamé la *République universelle* et la fraternité des races. Plus tard, un nègre fut porté en triomphe devant la Convention, aux applaudissements de la foule électrisée par

l'écho prolongé de la voix de Robespierre. « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » s'était écrié le tribun farouche, mais affamé de justice. Oui, ce fut une heure d'or dans les pages déjà si belles de l'histoire de France. On peut bien le dire : jamais l'humanité ne se montra ni plus grande, ni plus noble que dans cet enthousiasme de tout un peuple épris de la vérité et acclamant le droit.

Dix ans plus tard, Bonaparte devenu bien grand aura beau se montrer assez petit pour se courroucer contre une comparaison que l'histoire continuera à son désavantage, la conscience publique ne changera pas. En effet, quand le grand conquérant conçut l'idée de rétablir à Saint-Domingue l'esclavage dont nos pères avaient brisé les chaînes, les colons seuls virent partir d'un cœur léger ces vétérans de la grande armée, qui allaient rougir de leur sang et blanchir de leurs os le sol auguste de la liberté des noirs. La pensée de la France était alors muette, mais son cœur protestait. A quelque temps de là, une douce voix de poète traduisit l'émotion sympathique du vrai peuple français. Millevoye écrivit cette poésie plaintive et belle, où l'homme noir, accablé sous le poids de la douleur, lui que Virey venait de classer dans une autre espèce que celle de ses bourreaux, apostrophe Dieu et la nature avec un accent qui va au cœur (1).

(1) Cette poésie de Millevoye est profondément sentie. En la lisant on sent que le poète, toujours malheureux et méconnu, obligé de se faire commis de librairie, quoique d'un talent remarquable, compatisait au sort misérable de l'esclave africain, parce que lui non plus n'était pas heureux. C'est l'éternelle vérité, dite si harmonieusement par Virgile dans la bouche de Didon :

Non ignara mali miseris succurrere disco.

Je n'ai jamais oublié cet hymne du poète. Ma mère le chantait souvent et la musique y ajoute je ne sais quelle mélancolie dont l'accent est réellement touchant, sorti de lèvres noires. Voici la première strophe que je cite de mémoire :

Aussi l'essai de Virey fut-il peu populaire, et même dans le monde des savants eut-il peu d'écho et de partisans. La grande autorité de Buffon et de Blumenbach continua paisiblement à diriger le mouvement scientifique qui, par une loi de corrélation que j'ai déjà mentionnée, s'adapte régulièrement aux évolutions de l'esprit humain, toujours balotté, mais se fortifiant de plus en plus par les controverses philosophiques.

Une autre tentative eut un meilleur succès pour la théorie polygéniste. En 1825, Bory de Saint-Vincent, naturaliste et érudit, après avoir voyagé et visité une grande partie du globe, publia des articles variés dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. Il se sépara de l'opinion orthodoxe, non seulement sur la place de l'homme dans les classifications du règne animal, mais aussi sur l'importance zoologique qu'il faut donner aux caractères différentiels des divers groupes humains. Avec une science profonde et un talent indiscutable, il n'eut pas beaucoup de peine à attirer l'attention générale sur ses travaux. S'il avait fallu un quart de siècle pour que l'essai tenté par Virey trouvât un émulateur, celui-ci n'attendit pas long-

Ravi naguère au pays de Guinée,
Un pauvre nègre, accablé de ses maux,
Pleurait un jour sa triste destinée
Et de sanglots accompagnait ces mots :
« Qu'ai-je donc fait au Dieu de la nature,
« Pour qu'il m'envoie esclavage et douleur ;
« Ne suis-je pas aussi sa créature ?
« Est-ce forfait que ma noire couleur ? »

Ce dernier vers a dû être inspiré au poète par les paroles bien connues de Toussaint Louverture se plaignant à Napoléon du traitement inhumain qu'on lui faisait dans le noir cachot du Fort de Joux, lui qui avait rendu tant de services incontestables à la France. « La couleur de ma peau nuit-elle à mon honneur et à ma réputation ? » demanda-t-il à l'empereur triomphant. Celui-ci dut se rappeler plus tard, durant son expiation à Sainte-Hélène, combien injuste et maladroit il s'était montré à l'égard du *premier des Noirs*.

temps pour voir sa théorie se répandre et gagner les esprits.

C'était d'ailleurs une époque de réaction confuse et d'anarchie spirituelle, comme disait Auguste Comte. Charles X avait remplacé Louis XVIII sur le trône de France. L'esprit conservateur, dans une recrudescence qui annonce une fin prochaine, se ramassait dans un suprême effort. Appuyé sur la *Sainte Alliance* qui craquait de tous côtés, au choc des compétitions dynastiques de l'Espagne, des turbulences des Italiens se transformant en *irrédentistes*, de l'indiscipline fanatique du *Tugenbund* allemand et des machinations du *Carbonarisme*, mais soutenu aussi par les fortes épaules de Metternich, l'ancien régime acculé à ses derniers retranchements semblait se cabrer pour dire à la Révolution : « tu n'iras pas plus loin ! » En même temps, on voyait à l'autre pôle social tous les démolisseurs s'acharner à l'œuvre de rénovation commencée par les encyclopédistes, enrayée par Bonaparte, mais s'acheminant lentement, souterrainement, pendant les tâtonnements et les maladresses de la restauration bourbonienne. Dans ces périodes de transition, où la fièvre enflamme les esprits, toute idée excentrique, toute théorie neuve s'empare bien vite des intelligences et s'y installe sans difficulté, aussi éphémère qu'en soit la vogue.

Bory de Saint-Vincent fit donc sensation lorsqu'il eut exposé sa nouvelle classification du genre humain.

L'auteur de *L'homme*, tout en se rangeant parmi ceux qui admettent la pluralité des espèces humaines, critique pourtant la classification de Virey. Cela se comprend. Les deux espèces que Virey distingue par les degrés d'ouverture de l'angle facial, sont divisées en six races. Ces six races sont non-seulement érigées en espèces par Bory de Saint-Vincent, mais encore subissent des subdivisions qui constituent autant d'espèces dans la taxonomie de notre

auteur. Le nouveau polygéniste fut fort peu tendre pour son prédécesseur. « La division adoptée par M. Virey, dit-il, ne nous paraît nullement suffisante; elle n'est d'ailleurs fondée sur aucune considération nouvelle. Si l'auteur doit jamais réimprimer ses élucubrations, nous l'engageons à en faire disparaître le *Grand Mogol* qu'il assure être de race blanche, mais qui n'existe pas; à n'y plus confondre les Papous avec les habitants de la Nouvelle-Calédonie; et surtout à faire disparaître ce malheureux chapitre sur le libertinage qu'il en a publié comme le complément (1). »

Il faut avouer que ce langage n'est pas absolument parlementaire, de savant à savant. C'est qu'il y avait des tendances d'esprit fort distinctes entre les deux naturalistes. Virey se croyait le devoir de lutter contre les théories du matérialisme scientifique, lequel était alors la principale forme sous laquelle se manifestait la propagande révolutionnaire, changeant d'aspect à chaque moment, mais poursuivant obstinément l'ancien régime qui s'était réfugié dans le spiritualisme à tout prix. Tout autre était Bory de Saint-Vincent. C'était un de ces hommes qui subissaient avec peine la Restauration et désiraient tout remanier, avec des idées de liberté curieusement alliées à la légende impériale. Le savant dissimulait mal l'ancien proscrit de Maëstricht. De là son aigreur.

Disons cependant que la classification de Bory de Saint-Vincent ne repose pas plus que celle de Virey sur une considération nouvelle. Il s'est contenté de nommer espèces ce que d'autres avant lui, particulièrement Malte-Brun, avaient nommé races, en y faisant quelque augmentation. Rien de vraiment scientifique. C'est toujours

(1) Bory de Saint-Vincent, *L'homme (Homo). Essai zoologique sur le genre humain*, 2^e édit. Paris, 1827, p. 80.

des distinctions purement arbitraires; et nous verrons plus loin les nombreuses controverses qu'elles soulèvent. Les espèces reconnues par notre auteur sont au nombre de quinze, séparées en deux grandes divisions de *léiotriques* (cheveux lisses) et *ulotriques* (cheveux crépus). Voici la nomenclature qu'il en donne. Parmi les léiotriques sont : 1^o la *Japhétique*, 2^o l'*Arabique*, 3^o l'*Hindoue*, 4^o la *Scythique*, 5^o la *Sinique*, 6^o l'*Hyperboréenne*, 7^o la *Neptuniennne*, 8^o l'*Australienne*, 9^o la *Colombienne*, 10^o l'*Américaine*, 11^o la *Patagone*; parmi les ulotriques : 1^o l'*Ethiopienne*, 2^o la *Cafre*, 3^o la *Mélanienne*, et 4^o la *Hottentote*. Ces quinze espèces diffèrent pour la plupart de celles de Desmoulins qui en admettait seize!

Broca, malgré sa conviction de polygéniste, comprit bien qu'il y avait une exagération évidente dans ces classifications. « Fixer le nombre primitif des espèces d'hommes ou seulement le nombre des espèces actuelles est, dit-il, un problème insoluble pour nous et peut-être pour nos successeurs. Les tentatives de Desmoulins et de Bory de Saint-Vincent n'ont produit que des ébauches fort imparfaites et ont abouti à des classifications contradictoires où le nombre des divisions arbitraires est presque égal à celui des divisions vraiment naturelles (1). »

D'ailleurs Bory de Saint-Vincent, en savant sincère, sentait tout le premier l'imperfection de son système imaginé sans l'appui d'aucune base scientifique. « Avant d'entrer, dit-il, dans l'examen de chacune des espèces, nous devons avouer que pour les caractériser d'une manière irrévocable, beaucoup de documents anatomiques nous ont manqué. Nous avons dû nous arrêter trop souvent à de simples différences extérieures, lorsque nous sommes cependant convaincus qu'il est indispensable de

(1) Broca, *Mém. d'anthropologie*, t. III, p. 504.

descendre profondément dans l'organisation des êtres pour les distinguer invariablement les uns des autres (1). » Il est un fait certain, c'est à savoir que plus on tâche de « descendre profondément dans l'organisation » des hommes, plus on se convainct de la difficulté qu'il y a de les « distinguer invariablement les uns des autres ». Mais il est inutile d'en parler maintenant.

Je dois cependant un hommage particulier à la largeur de vue de Bory de Saint-Vincent. Il n'avait aucune de ces idées préconçues de supériorité ou d'infériorité entre les races humaines qu'il avait trouvé bon de nommer espèces. Ayant beaucoup voyagé, il avait pu voir et observer les choses d'une façon positive ; il a pu examiner chaque race d'hommes en chair et en os, agissant et parlant sous les cieux qui leur sont propres, et non les squelettes qui ne disent que ce qu'on veut bien leur faire dire.

Il faut citer la description faite par le savant naturaliste des deux races les plus éloignées de constitution et de ressemblance physiques. Nous négligerons les parties concernant la couleur et les cheveux, car tout le monde connaît les différences qu'il y a sous ce rapport entre les blonds Germains et les noirs Ethiopiens.

« Brutalement braves, dit-il, (en parlant de la race germanique), forts, taciturnes, supportant patiemment les plus grandes fatigues, la douleur même de mauvais traitements ; passionnés pour les liqueurs fermentées, on en fait d'assez bons soldats-machines avec un bâton et du rhum ou de l'eau-de-vie. Les femmes, dont la taille est plus élevée que les autres, y sont principalement remarquables par l'éclat de leur carnation et l'ampleur des formes qui semblent être le modèle que s'était proposé uniquement le peintre Rubens, quand il représentait des Juives et des

(1) Bory de Saint-Vincent, *loco citato*, p. 83.

Romaines avec des traits flamands; la plupart répandent une odeur qu'il est difficile de qualifier, mais qui rappelle celle des animaux fraîchement dépecés; elles sont rarement nubiles avant seize ou dix-sept ans, passent pour avoir certaines voies fort larges, accouchent conséquemment avec plus de facilité que les femmes de la race celtique, etc. (1). »

Voici comment il ferme le chapitre relatif à la race éthiopienne.

« Nul doute que le cerveau de certains Éthiopiens, ne soit aussi capable de concevoir des idées justes que celui d'un Autrichien, par exemple, le Béotien de l'Europe et même que celui des 4/5 des Français qui passent pour le peuple le plus intelligent de l'Univers. Dans une seule Antille encore (Haïti) on voit de ces hommes, réputés inférieurs par l'intellect, donner plus de preuves de raison qu'il n'en existe dans toute la péninsule Ibérique et l'Italie ensemble. On en peut augurer que si les Africains pervertis sur le sol natal par notre contact, y semblent devoir demeurer pour bien des siècles encore plongés dans la barbarie, il n'en sera point ainsi dans les îles lointaines où l'avarice européenne crut les exiler (2)... »

Mais revenons, pour en finir, au sujet des classifications. La doctrine polygéniste semblait renverser l'école adverse. Quand l'illustre Cuvier mêla sa grande voix à cette controverse scientifique, non-seulement en se plaçant du côté des unitaires, mais aussi en réduisant à trois les cinq races de Blumenbach, il n'était que temps. Peut-être a-t-il fallu à l'ascendant incontestable de Cuvier tout le poids de la science profonde de Prichard, pour pouvoir résister aux coups de ses contradicteurs et soutenir l'édifice

(1) Idem, *ibidem*, t. I, p. 130-131.

(2) Idem, *ibidem*, t. II, p. 62-63.

chancelant qui abritait la théorie de l'unité de l'espèce humaine! Nous verrons plus loin toute la discussion qu'elle soulève.

Cette course à travers les divers systèmes de classifications est déjà assez longue. Nous négligerons donc plusieurs essais taxonomiques remarquables sous plus d'un rapport, mais qui n'apportent pas plus que les précédents un tel caractère de précision, que l'on soit tenté de s'y reposer en pleine sécurité. Mais d'où vient cette confusion patente des méthodes, cette divergence inconciliable des opinions, cette impuissance notoire des esprits à trouver une solution, une formule synthétique, lorsqu'on est en quête d'une vérité d'autant plus intéressante qu'il s'agit de l'étude même de l'homme et de la place que les uns doivent occuper à côté des autres sur notre planète bigarrée? C'est ce qu'il nous faudra plus particulièrement étudier, en examinant les bases de ces classifications et les principes zootaxiques qui leur servent d'étai.

CHAPITRE III.

De l'espèce dans le règne animal.

Je ne puis pas non plus discuter ici les diverses définitions qu'on a données du terme *d'espèce*. Aucune de ces définitions n'a encore satisfait pleinement les naturalistes, et cependant chaque naturaliste sait au moins vaguement ce qu'il entend quand il parle d'une espèce. En général, cette expression sous-entend l'élément inconnu d'un acte distinct de création. (DARWIN).

I.

PRINCIPES DE CLASSIFICATION.

Avons-nous suivi l'ordre logique des idées, en passant en revue les divers essais de classification, avant d'exposer les principes sur lesquels ils reposent ou sont censés reposer ? Il semble que non. Une méthode scientifique rigoureuse voudrait peut-être que l'on se rendît compte des théories, avant de s'arrêter sur les différentes applications qu'elles ont reçues, de telle sorte que les faits vinssent s'adapter à des lois précises et connues, en leur servant de démonstration. Mais nous avons préféré suivre l'ordre historique dans lequel s'est développée la science anthropologique. Par ainsi, on pourra étudier ses évolutions, vérifier ses moyens d'investigation et découvrir un critérium sûr, quand il faudra juger la valeur réelle des conclusions qu'on en tire.

Négligeant, pour le quart d'heure, les bases anthropologiques sur lesquelles on s'appuie ordinairement pour étudier les différences typiques que l'on observe dans le groupe humain, nous aborderons premièrement la question plus générale des principes de classification en his-

toire naturelle. — C'est le pivot autour duquel tourne toute la science, présentant ses faces multiples et complexes, sombres ou brillantes, selon le prisme à travers lequel on la considère.

Les premiers naturalistes qui abordèrent l'étude des formes et de l'organisation des êtres vivants ont dû se trouver en face de difficultés nombreuses. La tâche dut être encore plus ardue, lorsqu'il a fallu donner à leurs recherches un caractère scientifique, ordonner leurs diverses observations de telle sorte qu'elles concouressent à présenter un faisceau de notions harmoniques, en dévoilant à l'esprit une conception claire et logique des choses ainsi que de l'ordre dans lequel elles doivent être embrassées. L'immortel philosophe de Stagire, en réunissant les matériaux à l'aide desquels il a écrit son *Histoire des animaux*, a certainement le mérite d'avoir jeté les premières assises d'une science où se sont rencontrés tant et de si grands esprits, depuis Dioscoride et Pline jusqu'à Cuvier et M. de Quatrefages, en passant sur foule d'autres noms qui font la gloire de l'espèce humaine. Mais si Aristote a créé l'histoire naturelle, s'il lui a communiqué tout l'attractif qui en fait la plus noble occupation de l'intelligence, il ne lui a pas, du même coup, imprimé ce caractère positif, systématique, sans lequel les notions les plus précises perdent leur valeur et se confondent dans un dédale inextricable. Chose étonnante! Tandis que bien des gens font encore du grand Stagirite un dévôt du sillogisme, comme s'il ne se serait jamais complu que dans les termes enchevêtrés de la déduction classique, son *Histoire des animaux*, où il a fait une application merveilleuse de la méthode expérimentale, ne manque son plein effet que par l'absence d'une généralisation catégorique.

Pline n'y réussit pas mieux. En passant par Conrad Gesner, Aldovrande, Césalpin et Rondelet, il a fallu que

la science progressât jusqu'au temps de Linné, avant qu'elle pût enfin offrir ce bel ensemble que l'on admire aujourd'hui, sous le nom de classification. Sans nous arrêter à distinguer le *système artificiel* de Linné de la *méthode naturelle* de de Jussieu, tâchons d'esquisser rapidement les grands principes taxonomiques que suit ordinairement le naturaliste dans ses investigations.

Pour obtenir une classification naturelle, on procède méthodiquement, en réunissant les individus en *variété*, les variétés en *espèce*, les espèces en *genre*, les genres en *famille*, les familles en *ordre*, les ordres en *sous-classe* ou en *classe*, les classes en *embranchement*; la réunion des embranchements toujours peu nombreux forme un *règne*. Le règne est une des grandes divisions de la nature organisée ou non, comprenant les minéraux, les végétaux et les animaux. Dans cette première opération, on considère les groupes d'après leurs similitudes. Elle exige une analyse exacte des parties et met en œuvre l'induction avec les procédés logiques qui en dérivent. Bacon, dans son *Novum Organum*, recommande de dresser : 1^o une *table de présence* qui fasse constater tous les cas où l'on a conservé un phénomène semblable ; 2^o une *d'absence* qui indique les cas où le phénomène varie ; 3^o une autre de *comparaison*, qui indique les différentes proportions où le phénomène s'est montré. Chacun observe d'ailleurs la méthode qui convient le mieux à son intelligence et à sa manière personnelle de concevoir les choses.

Ce travail empirique une fois fait, on étudie les analogies et cherche d'en tirer les lois qui doivent régir les groupes et leur assigner une place dans les grandes divisions ou les subdivisions de la science. Les principales lois ou principes considérés comme tels en histoire naturelle, sont la loi des *affinités respectives* et celle de la *subordination des organes*. Ces lois étant intelligemment appli-

quées dans l'étude de chaque groupe ou série de groupes, on procède à une seconde opération logique, afin d'exposer la classification. On suit cette fois une marche opposée ; on descend des divisions les plus générales aux espèces et variétés, dans les limites du règne dont on s'occupe. On fixe ensuite la nomenclature qui doit s'adapter à la classification et en désigner si bien chaque division, que la dénomination seule réveille dans l'esprit toutes les notions acquises sur tel ou tel groupe, en aidant efficacement la mémoire. Bien connaître la nomenclature, c'est déjà posséder la principale partie de la science.

Nomina si nescis, perit et cognitio rerum.

C'est un vers de Linné, et c'est dit avec autant de justesse que d'élégante précision.

Dans l'ordre habituel des choses, une science offre d'autant moins de difficulté que les principes sur lesquels elle repose sont condensés dans un plus petit nombre de *lois*, ou règles fondamentales. En effet, le nombre restreint des lois scientifiques prouve que la matière a été si bien et tellement étudiée, que l'esprit la saisit avec netteté, en éliminant tous les cas exceptionnels, ou en les faisant entrer dans un cadre commun d'où il les embrasse dans une conception générale. C'est à ce point de vue qu'on peut considérer l'astronomie comme une science beaucoup moins difficile que le vulgaire ne pense, d'accord en cela avec l'opinion d'Auguste Comte, l'illustre fondateur du positivisme. Eh bien, on se confondrait gravement, si l'on croyait que, parce qu'elle ne repose que sur deux lois en apparence fort simples, la taxonomie est une de ces sciences qu'on aborde avec assurance et dont les études faciles n'offrent à l'esprit aucune de ces incertitudes qui le consternent et le déroutent.

Au contraire, toute nomenclature, comme toute classi-

fication est forcément systématique, c'est-à-dire qu'elle se modèle plus ou moins sur une doctrine scientifique qui lui sert de régulatrice. Quels que soient les perfectionnements qu'on y apporte, les classifications seront donc toujours exposées à fluctuer sans cesse, et corrélativement aux évolutions de la science. Énoncer cette vérité, c'est dire qu'un examen sérieux ne laisse rien d'absolument solide dans les divers essais qu'on a tentés, dans le but de fixer un ordre rationnel et constant dans le groupement des êtres dont l'étude fait l'objet de l'histoire naturelle.

Lorsque Linné eut écrit sa phrase typique : *Mineralia crescunt, vegetalia crescunt et vivunt, animalia crescunt, vivunt et sentiunt*, il pensait renfermer dans une formule admirable le dernier mot de la classification de tous les corps naturels, suivant un ordre hiérarchique allant du simple au composé, de la pierre brute à l'animal organisé. Qui pourrait croire alors qu'une si belle conception pût un jour être attaquée et ruinée? Qui pourrait croire que les grandes lignes parrallèles, si savamment tracées entre les trois règnes, dussent s'entremêler pour n'en former que deux et se toucher ensuite dans un agencement tel, que, se trouvant bout à bout, chacune devient le développement de l'autre, sans aucune solution de continuité? Cependant les mêmes corps ont été plus tard divisés en *organiques* et *inorganiques*: les uns, comprenant les animaux et les végétaux, augmentent de volume par intussusception; les autres, comprenant les minéraux seuls, augmentent de volume par juxtaposition. Cette première évolution fut inspirée par les recherches des physiologistes, étudiant les lois du développement dans le règne animal et le règne végétal, si essentiellement différentes du mode d'accroissement propre aux minéraux.

Plus tard, des études supérieures dans la chimie analy-

tique firent découvrir dans tous les corps organisés ou non, des éléments protéiques ou primordiaux, toujours les mêmes dans toutes les substances naturelles, et qui ne font que changer d'affinité et d'aspect, selon le nombre des molécules et leur degré de combinaison. Ces éléments sont le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote qu'on trouve partout dans la nature et qui forment la base essentielle de toutes les matières organiques ou inorganiques.

La chimie ayant passé de l'analyse à la synthèse, des savants ont pu non-seulement décomposer la matière animée et la réduire en ses molécules amorphes et inertes, mais encore transformer, dans leur cornue magique, ces mêmes minéraux dénués d'énergie en substances organiques. Leurs produits réunissent toutes les qualités plastiques des matières mystérieusement préparées dans l'immense laboratoire de la nature.

Voilà sans doute, des résultats grandioses, propres à rendre l'homme bien fier de son être. C'est l'œuvre immortelle des Buffon, des Bonnet, des Berzélius, des Berthollet, des Liebig, des Wurtz et surtout de M. Berthelot. Déjà de tels aperçus répandent sur les meilleures classifications une défaveur positive, au point de vue de la confiance qu'on pourrait établir dans leur valeur intrinsèque. Mais nous ne voulons pas nous appesantir sur ces controverses qu'on soulèverait mieux dans les hautes sphères de la science. Aussi nous arrêterons-nous, sans aucune discussion, aux trois règnes naturels généralement reconnus par l'orthodoxie scientifique. Dans le même esprit nous passerons, sans y faire attention, sur toutes les contradictions que trahissent si souvent les doctrines scientifiques qui se heurtent sur le vaste champ de l'histoire naturelle. En exposant toutes ces théories, en signalant à la sagacité du lecteur les incohérences inconciliables où les esprits les mieux faits tombent infailliblement, preuve des incertitudes où se

débat encore la science, malgré le ton dogmatique de quelques-uns de ses interprètes, nous réussirions du premier coup à dévoiler l'inanité de toutes ces conclusions prétentieuses qui tendent à établir que certaines races sont supérieures à d'autres. Mais à quoi bon ? Les arguments abondent ; et nous ne nous sommes complu dans une exposition si explicite, que dans le but de mettre tout le monde à même de bien discerner les questions à discuter. Passons plutôt à un autre ordre de faits, où la discussion revêt un vif et réel intérêt.

II.

DÉFINITIONS DE L'ESPÈCE.

• Sans nous enrôler sous une bannière quelconque, il faut pourtant aborder la question si controversée de l'espèce et de la *race*, où toutes sortes de lumières semblent avoir été faites, mais où nous voyons les deux camps toujours prêts à s'ébranler, masses mouvantes où l'on se décoche des traits aigus, tout en se traînant dans la poussière. Tels les héros d'Homère, insatiables de gloire et de carnage, s'assenaient de rudes coups dans la mêlée horrible, ou tels plutôt les Lillupitiens turbulents échangeaient de longs coups d'épingles sous les regards goguenards du vieux Swift !

• La question est ainsi posée : Y a-t-il une seule espèce humaine ou y en a-t-il plusieurs ?

Comme nous l'avons précédemment observé, les uns n'admettent que la première partie de la question, tandis que les autres soutiennent que c'est à la deuxième partie qu'il faut répondre affirmativement. — Mais ce n'est pas toute la difficulté. Ceux qui adoptent l'unité de l'espèce ne sont nullement d'accord sur la constitution unitaire et, chose plus grave, sur l'origine de leur espèce unique.

D'autre part, ceux qui réfutent la doctrine unitaire ne savent comment constituer la pluralité des espèces, à laquelle ils ont abouti par des inductions plus ou moins illogiques.

Y aura-t-il deux, trois, quatre, cinq, quinze ou seize espèces ? Une confusion épouvantable est la seule réponse que donne le bruit discordant des opinions intractables ; et chacun garde sa conviction. Mais ne pourrait-on pas découvrir un moyen de conciliation qui réunit tous les esprits et fît cesser ces dissidences malheureuses, constituant une perpétuelle accusation contre la solidité de la science ? Oui certes, si l'on s'entendait au moins sur les principes. Là encore, cependant, on ne s'entend pas davantage ; la divergence des idées est si grande, les controverses si développées, qu'il faudrait un volume entier pour les exposer.

Qu'est-ce que l'espèce au point de vue de la taxiologie ? Celui qui pourrait y répondre par une définition claire, précise, applicable à tous les cas de la science, aurait d'un seul coup résolu le problème dont on cherche depuis un siècle la solution. Malheureusement personne n'y est parvenu. Agassiz ni Lamarck ne convainquent M. de Quatrefages et celui-ci n'échappe pas à la critique générale de Broca qui n'essaye aucune définition. Mais prenons, pour citer quelques exemples, les différentes définitions que M. Topinard a réunies dans son savant ouvrage, *l'Anthropologie*, sans se mêler d'ailleurs d'en apprécier le mérite.

— « Sous la dénomination d'espèces, dit Robinet, les naturalistes comprennent la collection des individus qui possèdent une somme de différences appréciables par eux. »

— « L'espèce, dit Agassiz, est le dernier terme de classification où s'arrêtent les naturalistes, et cette dernière division est fondée sur les caractères les moins impor-

« tants, comme la taille, la couleur et les proportions. »

— « L'espèce, dit Lamarck, est la collection des individus semblables que la génération perpétue dans le même état, *tant que les circonstances de la situation ne changent pas assez pour varier leurs habitudes, leurs caractères et leurs formes.* »

— « L'espèce, dit Et. Geoffroy Saint-Hilaire, est une collection ou une suite d'individus caractérisés par un ensemble de traits distinctifs dont la transmission est naturelle, régulière et indéfinie dans l'état actuel des choses. »

— « L'espèce, suivant Prichard, est une collection d'individus se ressemblant entre eux, dont les différences légères s'expliquent par l'influence des agents physiques, et descendus d'un couple primitif. »

— « L'espèce, opine Cuvier, est la collection de tous les êtres organisés, nés les uns des autres ou de parents communs et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. »

On peut ajouter la définition suivante de Blumenbach qui se rapproche beaucoup de celle de Prichard, sans impliquer d'ailleurs l'unité d'origine. « *Ad unam eademque speciem pertinere dicimus animantia, quodsi forma et habitu ita conveniunt ut ea in quibus differunt, degenerando solum ortum duxisse potuerint* (1). Nous disons que les animaux appartiennent à une seule et même espèce, toutes les fois qu'ils se rapprochent tellement par la forme et la physionomie, que l'on peut attribuer leurs différences possibles à une simple variation. »

Il y a une chose à constater dans l'examen de ces différentes définitions. D'un côté, nous voyons admettre la variabilité de l'espèce ; de l'autre, elle est positivement

(1) Blumenbach, *De varietate generis humani nativa.*

écartée. Il faut se rappeler qu'ici il ne s'agit pas spécialement de l'unité de l'espèce humaine, mais des principes généraux à l'aide desquels on caractérise l'espèce dans toutes les classifications. Aussi la discussion, intéressant toutes les branches de l'histoire naturelle, a-t-elle pris une importance de premier ordre quand se furent dressés les deux camps qui ont eu pour premiers antagonistes, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire d'un côté et Cuvier de l'autre. Jamais lutte scientifique n'eut plus d'animation. Jamais on ne montra plus d'ardeur ni plus de passion dans une cause dont le fond n'a rien de ces intérêts matériels et égoïstes qui aveuglent les champions et leur inspirent l'aigreur, la haine et l'esprit d'extermination. Le choc des arguments et le bruit de la discussion retentirent dans le monde entier. Même l'illustre Goethe, d'ordinaire si impasible, s'enthousiasma cette fois.

Cuvier a pu réunir sous son drapeau tous les esprits conservateurs et même les beaux esprits qui dans ce doux pays de France ont toujours eu une influence prépondérante. Une boutade eut plus de valeur que tous les arguments : le *long cou de la girafe* suffit pour ruiner alors, dans la science française, la belle théorie de Lamarck, modifiée mais glorieusement continuée par l'éminent adversaire de Cuvier. La perfide Albion, dont la chance est faite de bon sens, aura ainsi la gloire de voir attacher le nom d'un de ses fils à la plus grande révolution qui se soit accomplie dans les idées scientifiques de ce siècle. Mais ne fut-ce pas une compensation bien digne de Geoffroy Saint-Hilaire que d'avoir eu l'assentiment de Goethe, la tête la mieux organisée de son temps!...

Le voyageur qui parcourt la Belgique, arrive sans y penser dans les campagnes paisibles du Brabant. Là, il voit passer les paysans typiques, respirant à pleins poumons l'air libre de la plaine embaumée, avec la bonhomie des

gens qui ne vivent que de la paix. Alors il se demande avec surprise s'il foule bien la terre où, il y a soixante-dix ans, des masses d'hommes, enivrés par la poudre et le sang, se ruaien^{nt} insensés les uns contre les autres, dans l'œuvre impie de la destruction. Oui, c'est bien là que le génie de Napoléon hésita devant le destin, que le courage des braves succomba sous le poids du nombre dans un horrible fracas! Mais tout est calme. La terre reste froide, les oiseaux chantent dans le branchage touffu des arbres. Les champs de Waterloo sont gras ; ils ont été fertilisés par la moëlle des héros ; mais, sans l'histoire, on y passerait indifférent et on ne se souviendrait pas de la grande bataille où se décida le sort du monde ! Ainsi règne la paix sur toutes ces questions qui inspirèrent naguère une humeur belliqueuse à des hommes de science et de vertu. Aujourd'hui les choses ont changé d'aspect. Les esprits plus éclairés aiment mieux se renfermer dans une circonspection intelligente. On reste calme, en affrontant toutes ces discussions où les plus forts se buttent à des difficultés insurmontables et trébuchent dans les sentiers crochus et mouvants des lieux communs.

CHAPITRE IV.

Monogénisme et polygénisme.

Ipsius enim et genus sumus. (ACT. AP.).
Τοῦ γὰρ καὶ γένος ἔχειν. (ARATUS).

I.

LES DEUX DERNIERS CHAMPIONS.

Malgré tant de travaux et de controverses, les savants qui parlent encore de l'*espèce*, dans un sens ou dans l'autre, ne parviennent pas mieux à une conception claire et nette de l'idée qu'on doit y attacher (1). Et c'est avec cette incertitude fondamentale sur le caractère propre et distinctif de l'*espèce* qu'on a livré tant d'assauts, à savoir si les hommes forment une seule espèce ou s'ils en forment plusieurs ! C'était vraiment s'engager à ne jamais vaincre ni jamais être vaincu. On pourrait donc se dispenser de jeter un regard sur ce tournoi de paroles retentissantes où les plus ingénieux semblent toujours emporter la palme, mais ne la gardent que pour un instant. Cependant les arguments que l'on emploie pour soutenir ou combattre la doctrine unitaire constituent, pour la plupart, la source même d'où a surgi toute armée la théorie de l'inégalité des races humaines, comme sortit Minerve de la tête de Jupiter. Il faut donc y fixer l'attention.

(1) Dans la séance du 17 juillet 1884 de la *Société d'anthropologie de Paris*, MM. de Quatrefages et Sanson, deux éminents professeurs, deux vétérans de la science, n'ont pu s'entendre sur cette question qu'ils continuent à considérer à travers le prisme du monogénisme ou du polygénisme. Il est curieux de voir quelle étincelle d' passion et de verte véhémence jaillit des yeux de ces hommes d'ordinaire si calmes, aussitôt qu'on touche à ces controverses.

Je dois confesser que je n'ai aucune préférence de simple prédilection pour la doctrine unitaire telle que ses adeptes la soutiennent, et que la doctrine polygéniste ne me cause aucune répugnance. Que l'espèce humaine soit une ou multiple, la thèse que je soutiens n'en aura ni plus ni moins de difficultés. Et que m'importe que l'on considère la race noire à laquelle j'appartiens comme une espèce distincte de la blanche, la jaune, la rouge, enfin des seize couleurs ou formes spécifiques déterminées par les fantaisies polygénistes, si je sais que, quelle que soit la distance taxonomique qui la sépare d'elles toutes, elle tient sur le globe une place incontestable et ne le cède à aucune autre sous le rapport de l'intelligence, de la vertu et de la volonté ! Mais l'indifférence que l'on montre en présence de deux causes opposées n'empêche pas d'apprécier les moyens qui sont mis à leur service respectif, ni d'en distinguer la force ou la justesse.

Revenons à la question posée plus haut : y a-t-il une seule espèce humaine ou y en a-t-il plusieurs ? « L'importance du problème n'est pas petite, dit M. Georges Ponchet ; c'est assurément l'une des plus grandes questions qui puisse agiter la science, plus grande peut-être que celle qui s'éleva au temps de Galilée, quand il fut question de renverser des idées vieilles comme le monde et appuyées sur un témoignage dont il n'était pas permis de douter. Il s'agit presque d'un dogme et non d'un fait accessoire. La science se heurte ici avec la religion, comme autrefois en astronomie, et nulle part le choc n'est plus violent, nulle part les conséquences n'en peuvent être aussi grandes (1). »

Jamais exorde ne fut mieux débité. Devant cette solennité dont s'entoure le remarquable athlète qui se présente sur

(1) Georges Ponchet, *De la pluralité des races humaines*, p. 3.

le stade avec le front si haut et l'air si fier, on est forcé de se recueillir pour écouter les grandes vérités qui vont être révélées. M. Georges Pouchet et l'illustre Broca furent, en effet, les plus zélés défenseurs de la thèse polygénique. Aussi avec eux, nous n'avons pas seulement de simples nomenclateurs. Ce sont plutôt des théoriciens obstinés, ne voyant aucune raison au-dessus de leur système, ne perdant aucune occasion de le corroborer, de le fortifier, et de lui donner cette base solide qui défie les temps et les révolutions. Peut-être ces considérations se rapportent-elles moins à M. Georges Pouchet qu'à Broca, mais les arguments de l'un sont tellement conformes à ceux de l'autre, qu'on est obligé de les réunir sous le même coup d'œil et d'en faire une seule et même appréciation.

Avant d'aller plus loin, faisons un examen rapide de l'époque où la théorie polygéniste eut une recrudescence si remarquable, soutenue par des adeptes d'une compétence telle, que la science se voit obligée de compter avec elle, malgré toutes les protestations de l'orthodoxie scandalisée.

Vers l'année 1856, le nouveau monde était travaillé par une idée qui envahissait les esprits et les obsédait. La grande République étoilée dont le progrès matériel et le développement subit et superbe étonnait les politiques, les philosophes, aussi bien que les économistes, sentait se creuser dans son sein une plaie affreuse, horrible. La morale reste toujours la morale. Quelque spacieuses que soient les raisons que l'on met en ligne pour en obscurcir l'autorité, elle se réveille un jour souveraine et bouleverse la conscience mise en guerre avec elle-même. Le peuple américain avait donc fini par comprendre qu'il vivait sous l'empire d'une contradiction patente. En effet, la liberté greffée sur l'esclavage a pu fleurir sous le ciel clair de la païenne Attique, lorsque l'industrie était considérée comme une occu-

pation indigne du citoyen ; mais pouvait-il en être de même dans cette civilisation des Yankees, où tous les grands millionnaires qui ont escaladé la fortune, en faisant œuvre de leurs dix doigts, sont considérés comme les plus dignes, les plus méritants ? Les mœurs de l'usine pouvaient-elles s'adapter aux mœurs de l'agora ? Des voix s'élevèrent pour dénoncer cet état de choses illogique et protester contre le système de l'exploitation de l'homme par l'homme. C'étaient les échos des aspirations généreuses des Wilberforce et des Macaulay, en Angleterre, des Grégoire et des Broglie, en France. Un Wendell Philipps ou un John Brown, suivis d'une foule de penseurs et d'hommes d'action fanatisés par la grandeur de l'idée, se donneront sans réserve, jusqu'à la mort, pour le triomphe de la bonne cause. Mais croit-on que les égoïstes possesseurs d'esclaves vont se laisser faire ? Contre les abolitionnistes les *Sudistes* dressèrent leur drapeau. Avant de se mesurer sur les champs de bataille, on se disputa dans la presse, dans la science. Partout, le débat prit un caractère aigu, passionné. On s'attaqua à outrance. Tous les arguments qui dormaient dans les cerveaux paisibles se réveillèrent dans un tumulte indescriptible. Les théories des Morton, des Nott, des Gliddon, se choquèrent contre celles des Prichard et des Tiedemann. Les nègres sont-ils de la même nature que les blancs, c'est-à-dire présentent-ils, nonobstant la couleur, la même conformation organique, les mêmes aptitudes intellectuelles et morales ? Tel était le fond de ces discussions. Les esclavagistes, se rabattant sur les doctrines polygénistes qu'ils n'eurent pas beaucoup de peine à adapter à leur système immoral, déclarèrent que les nègres étaient d'une autre espèce que les blancs et ne pouvaient être considérés comme leurs semblables. Toute solidarité naturelle étant ainsi rompue entre l'Ethiopien enchaîné et le fier Cauca-

sien, celui-ci pouvait bien le traiter à l'égal d'un autre animal quelconque, auquel on ne doit que des sentiments de pitié mais non de justice. Les abolitionnistes s'efforçaient, de leur côté, de démontrer que les nègres étaient d'une conformation anatomique et physiologique parfaitement semblable à celle des blancs, sauf des différences insignifiantes et secondaires.

Le bruit en avait traversé l'Océan. Cette discussion intense et sans issue, arriva en Europe où elle enfanta des partisans à l'un et l'autre groupe. Mais, fait curieux ! les savants français, tout en conservant à la discussion l'intérêt fébrile qu'on y mettait sur la terre américaine, visaient un but tout autre. Tandis que le polygénisme transatlantique, militant avec une fougue bruyante, ne voyait au bout de la lutte que le bénéfice de l'esclavage qu'il fallait maintenir à tout prix, les polygénistes français, indifférents au sort de l'esclave, avaient surtout en vue un tout autre résultat : l'indépendance de la science et son affranchissement de toute subordination aux idées religieuses. Les uns luttaient pour soustraire l'esprit humain aux entraves de la foi, les autres s'opiniâtraient à garotter ce même esprit humain dans les liens de la servitude corporelle et ils se rencontraient pourtant ! Ce fait paraît si bizarre que l'on peut supposer de notre part une interprétation arbitraire et fantaisiste. Mais on peut en faire la remarque. Que ce soit Broca, Georges Pouchet, ou d'autres polygénistes moins considérables qui aient la parole, ils cherchent toujours à insinuer que, dans la discussion du polygénisme et du monogénisme, c'est la science qui est en cause avec la religion.

Est-ce sincère ou non ? Je n'en peux rien affirmer ; mais je reconnais que c'est adroit. Les polygénistes comprirent bien que le vent était à la libre pensée, que les vieilles formules philosophiques du spiritualisme intransigeant s'en

allaient vermoulues, sous les coups redoublés de la science. Auraient-ils pu jamais mieux faire pour leur cause que de la lier aux destinées des idées nouvelles dont le courant irrésistible entraînait tout?

D'ailleurs, à part l'influence incontestable exercée sur le mouvement scientifique par la grande question de l'abolition de l'esclavage, les deux savants que nous avons choisis comme les interprètes les plus autorisés du polygénisme français, l'un comme spécialiste, et l'autre comme vulgarisateur, étaient conduits à cette doctrine scientifique par un enchaînement d'opinions ou un héritage d'esprit qui expliquent encore mieux leur constance dans la lutte contre les unitaires.

Félix Archimède Pouchet, le père de l'auteur que nous étudions, était un de ces hommes de science à l'esprit hardi, qui aspirent surtout à dégager les phénomènes naturels de toute explication dogmatique. Jamais intention ne fut plus louable ni soutenue par une intelligence mieux organisée. Tous les efforts de la science tendent actuellement à ce but que nous voyons rayonner dans le ciel de l'avenir, comme cette colonne lumineuse qui éclairait le peuple d'Israël, marchant à la conquête de la terre promise. Mais avec combien de tâtonnements à travers les broussailles de l'erreur! Ce savant déjà célèbre, à plus d'un titre, soutint contre l'éminent expérimentateur qui vient de couronner sa belle carrière par la découverte du virus morbique, une des polémiques scientifiques les plus intéressantes de ce siècle. Se rangeant à l'opinion de Dugès et de Burdach, Pouchet avait admis la possibilité scientifique de l'hétérogénie ou *génération spontanée*. Cette doctrine scientifique qui, si elle venait à être prouvée, renverserait de fond en comble toutes les traditions théologiques, en rendant inutile l'intervention d'un créateur surnaturel, remonte peut-être jusqu'à Aris.

tote (1). Mais elle était tellement contraire aux dogmes de l'Église, que l'on ne pouvait y voir qu'une erreur. Ce fut autrement grave, quand un savant de premier ordre entreprit d'en démontrer la vérité en pleine Académie. Tout le monde scientifique resta en haleine. Pendant longtemps, de 1858 à 1864, on assista tour à tour à des expériences qui semblaient apporter aux arguments des hétérogénistes un vrai cachet d'évidence, jusqu'à ce que d'autres expériences, tout aussi ingénieuses, vinssent les battre en brèche. L'Académie des sciences, après une longue hésitation, adopta l'opinion de l'illustre Pasteur, sur le rapport de Coste, le savant physiologiste dont les travaux, en collaboration avec Baër, avaient fait connaître l'œuf de la femme, corroborant définitivement l'axiome physiologique de Harvey : « *Omne vivum ex ovo* ».

Or, c'est un fait à constater. Durant tout le cours de cette discussion célèbre dans les Annales de l'Académie des sciences, l'argument de la foi catholique, de la croyance universelle, perçait à travers chaque phrase, encore bien qu'il ne fût jamais positivement employé. Non-seulement on en sentait l'influence entre les lignes, mais l'opinion publique ne la perdait pas de vue. Pour sûr, la savante corporation ne se laissa aucunement entraîner par une considération de cette nature, aussi ne fais-je que constater une coïncidence. Ceux qui ont étudié l'homme moral en M. Pasteur, savent d'ailleurs qu'il est un de ces rares savants qui ne perdent jamais de vue le rayon de la foi, malgré le culte élevé qu'ils rendent à la science. Nul ne peut dire lequel de ces deux mobiles a été le plus puissant sur son esprit, dans cette lutte où il mit tout son cœur et toute son intelligence.

M. Georges Pouchet assistait à cette magnifique cam-

(1) *De animalium generatione.*

pagne et comme tout le monde, il dût sentir combien les influences des idées reçues pesaient dans la balance. On sent, de là, le dévouement qu'il dût mettre à soutenir une nouvelle thèse dont la démonstration tend positivement à ruiner cette même tradition religieuse si puissante sur les esprits. En somme, le polygénisme, dans ses bases scientifiques et doctrinales, n'est que le développement de l'hétérogénéité, reconnaissant ensemble la spontanéité de la nature, douée d'une énergie créatrice qui lui est propre. Cette *natura naturans* dont la force inhérente, également active sur tous les points du globe, a bien pu transformer certains matériaux en *ovules spontanés*, tels que les *monères* d'Haeckel, serait-elle impuissante à produire des êtres humains en plus d'un endroit? Si l'on admet la multiplicité des centres d'apparition du *bathybius*, pourquoi n'admettrait-on pas le même phénomène pour l'homme, quelle que soit la restriction que l'on voudrait y fixer. Voilà, croyons-nous, ce qui explique l'adhésion de M. Georges Pouchet au polygénisme. A cette hauteur, la théorie scientifique devient assez belle pour tenter un esprit ambitieux.

Mais peut-on également faire l'examen psychologique des motifs qui ont conduit le savant Broca à militer avec tant d'ardeur à la tête de l'école polygénique, répandant, même au milieu de ses erreurs doctrinales, de vrais traits de lumière sur l'anatomie comparée et la physiologie générale où il était surtout un maître de premier ordre? C'est ce que nous allons essayer.

Le docteur Broca était une des plus grandes intelligences qu'on puisse rencontrer. Jamais la chaire professorale ne fut mieux occupée que lorsque le savant physiologiste régalaît le public parisien de ces belles leçons où l'esprit d'investigation se manifestait avec un éclat d'autant plus brillant qu'il était soutenu par une raison toujours sûre,

une méthode d'incomparable clarté. Son nom reste impérissable dans les annales de la science. Il est certain que le progrès des études et la marche ascensionnelle des intelligences apporteront un coup mortel à toutes les déductions qu'il a cru pouvoir tirer de ces travaux anthropologiques. Ce que l'avenir saluera longtemps en lui, ce ne sera pas le grand craniologue, ni l'ethnologue brillant, mais systématique; ce sera plutôt l'expérimentateur sagace qui, portant un dernier trait de lumière sur les études de Cullen et la découverte de Bouillaud, eut le bonheur de localiser définitivement la lésion organique d'où résulte l'*aphasie*, en circonscrivant le siège de cette affection dans la troisième circonvolution du lobe frontal gauche.

Eh bien, cet homme d'élite fut entraîné dans les discussions ardentes des monogénistes et des polygénistes par un simple hasard. Voici comment. Il s'agissait du métis du lièvre et de la lapine auquel l'illustre savant a donné le nom de *léporide* généralement adopté. Quand Broca eut vu pour la première fois cet animal produit par le croisement de deux espèces différentes, il en fut vivement frappé, d'autant plus que cette espèce mixte avait fait preuve d'une fécondité continue pendant sept générations. Après avoir pris toutes les précautions, afin de s'assurer qu'il était effectivement en face d'un cas d'hybridité, il résolut de présenter un de ces animaux, dont il se rendait deux fois parrain, à la *Société de biologie* qui existait alors. Il s'attendait à un succès incontestable. Mais il lui fut répondu que le fait paraissait impossible, puisqu'il était en contradiction avec la *loi de l'espèce*. Sans autre investigation, il fut donc conclu qu'il s'était trompé dans l'appréciation des caractères mixtes des léporides.

Tout cela est froidement raconté par le savant professeur lui-même; cependant on peut y sentir encore, sous

la cendre qui dort, le feu concentré mais non éteint des souvenirs amers. Son amour-propre et surtout son zèle de savant étant ainsi stimulés, il fit vérifier le cas par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire qui déclara que la léporide examinée était une vraie hybride. Cette déclaration fut portée à la connaissance de la savante société, et on dut compter avec l'autorité d'Isidore Geoffroy. Plus tard, le grand naturaliste ayant annoncé à Broca que la léporide avait été fécondée par un lapin, celui, victorieux, communiqua le fait à la Société, qui resta muette. « Mais, raconte notre savant, au sortir de la séance, un collègue éminent, que je demande la permission de ne pas nommer, me dit : « La fécondité des léporides paraît maintenant assez probable; si elle se confirme, il faudra en conclure que le lièvre et le lapin sont de la même espèce ». — Jusque-là, Broca ne s'était jamais sérieusement occupé de la question de l'espèce; sans doute trouva-t-il alors que ce mot sacramental avait trop de prestige sur l'esprit des savants. En effet, plutôt que d'admettre la possibilité de l'hybridité eugénésique des espèces, on aimait mieux en réunir deux en une seule, lui ravissant ainsi le nouveau fleuron qu'il voulait attacher à sa couronne de savant.

Il y eut chez lui une certaine révolte de l'intelligence. Son esprit se gendarma contre cette vilaine orthodoxie à laquelle toutes les recherches et toutes les vérités scientifiques devaient s'ajuster comme dans le lit de Procuste. Oh ! je comprends bien cette belle indignation. Une organisation intellectuelle pareille à celle de Broca ne pouvait supporter facilement le joug d'aucun dogme, pas plus scientifique que religieux. Mais, hélas ! devenu lui-même un des princes de la science, il a dogmatisé à son tour.

Si, dans la plus belle phase de sa carrière scientifique, on lui avait apporté un crâne de nègre cubant plus de 1600 grammes, avec un angle facial de 80 et quelques degrés,

il eût répondu doctoralement, tout comme ses anciens collègues de la *Société de biologie*, qu'il y a probablement erreur d'appréciation, qu'il n'est pas possible que ce crâne soit d'un nègre, puisque le phénomène serait en contradiction avec *les lois de l'anthropologie*. Pauvre esprit humain qui s'exalte si vite et oublie si tôt !

Enfin son parti fut pris. Il résolut de démolir l'autorité de cette prétendue *loi de l'espèce* si puissante dans la pensée des savants. Or, cette loi qui consistait à ne reconnaître la possibilité d'une fécondité indéfinie qu'entre des individus de même espèce, préconisée tout d'abord par Wray (1) et surtout de Candole (2) était particulièrement adoptée par les monogénistes qui en faisaient la pierre de touche de toutes les démonstrations de la théorie unitaire. Pour la renverser, il fallait passer sur leurs cadavres. Broca le sentait bien et il en laisse percer son impatience. « On peut dire hardiment, écrit-il, que si l'unité de l'espèce humaine était assez évidente pour être à l'abri de toute contestation, personne n'eut jamais songé à confondre tous les chiens dans une seule espèce, à faire descendre tous ces types disparates d'un type unique et primordial (3). » On comprend dès lors que, lutteur intrépide, il ait eu la pensée d'attaquer l'ennemi dans toutes ses positions, et particulièrement dans le retranchement où se trouvaient les plus émérites champions. Au reste, pourquoi ne pas le dire ? Il était doux à l'esprit d'un Broca de s'imaginer d'une autre espèce que ces êtres repoussants qu'il a ainsi décrits :

« La physionomie des nègres (sans parler de leur couleur) est caractérisée par un front étroit et fuyant, un

(1) John Wray, *Methodus plantarum nova*.

(2) de Candole, *Physiologie végétale*.

(3) Broca, *Mém. d'anthr.*, t. III, p. 344.

« nez écrasé à sa base et épaté au niveau des narines, des « yeux très découverts à iris brun et à sclérotique jaunâtre) « des lèvres extrêmement épaisses, retroussées au dehors « et retroussées en avant; enfin des mâchoires saillantes, « *en forme de museau* et supportant de longues dents « obliques; tels sont les principaux traits qui donnent à la « figure éthiopienne un cachet tout à fait spécial (1). »

La description est-elle fidèle? *O miseras hominum mentes, o pectora seca!* Cependant quelque laid que le savant polygéniste ait fait le portrait de ma race, je ne lui en veux nullement. Là où d'autres auraient trouvé le motif assez sérieux d'une colère indignée, je ne vois que le sujet d'une réflexion tout aussi sérieuse et qui me rappellerait bien vite à l'humilité, s'il me venait jamais à l'esprit la fatuité de me croire un savant. C'est que l'éminent professeur, ce grand anthropologue qui a usé toute sa vie à mesurer des crânes et à disséquer sur les types humains, était, le plus souvent, dans la plus complète ignorance de ce dont il parlait en maître. Mais combien peu font mieux que lui, pressés comme ils sont d'établir ces généralisations orgueilleuses où l'esprit humain trouve parfois son plus beau titre de grandeur, mais plus constamment encore la pierre d'achoppement qui en accuse la vanité!

II.

ÉTUDES SUR LES DIFFÉRENCES MORALES DES GROUPES

HUMAINS.

Nous connaissons bien maintenant les deux illustres défenseurs du polygénisme que nous avons choisis, à cause même de leur grand renom scientifique, comme les

(1) Id. *Ibidem*, t. III, p. 393.

interprètes les plus autorisés de ceux qui pensent devoir diviser l'humanité en plusieurs espèces. Pour leur rendre la complète indépendance de leurs arguments, nous prendrons successivement le genre de preuves dans lequel chacun a semblé se mieux complaire. Broca insiste sur les preuves physiques, mais son émule incline surtout pour les preuves intellectuelles et morales.

« La véritable anthropologie, dit M. Pouchet, envisageant l'homme tout entier, ne doit pas négliger sa valeur psychique et psychologique ; quoique la cranioscopie ne soit, en fin de compte, qu'une appréciation détournée de celle-ci, on n'avait jamais pensé jusqu'à ses dernières années à mettre en avant le caractère purement intellectuel des races comme devant aider à leur classification. C'est pourtant un point de départ plus rationnel que de classer les hommes d'après le siège matériel de ces différences ; et « l'école américaine », adoptant aujourd'hui complètement ces vues, a rétabli les variétés morales à leur véritable place comme dominant la craniologie et toutes les différences matérielles qu'on a observées et qui n'en sont que l'expression (1). »

Cette base de classification, si contraire à celles dont se sont servis la plupart des anthropologues, pourrait faire croire que M. Pouchet accepte l'unité d'organisation physique parmi les hommes, et ne reconnaît des différences entre eux que dans les manifestations intellectuelles et morales. Mais avec cette habitude des formules invétérée chez les savants, il a conçu une règle dont les termes catégoriques ne le cèdent en rien, quant à la concision, aux plus beaux théorèmes de géométrie. « Deux organismes semblables supposent les puissances psychiques servies par eux, également semblables. » Aussi l'auteur de la *Plu-*

(1) Georges Pouchet, *loco citato*, p. 192.

ralité des races humaines semble-t-il croire qu'en démontrant les différences psychologiques des races, on démontre du même coup leur différence d'origine !

Comme on devait bien s'y attendre, il aborde la question religieuse, la corde sensible dont la seule vibration suffit pour faire trembler toutes les consciences et agiter toutes les passions. S'arrêtant à une vérité qui est devenue triviale à force d'être répétée, il rejette l'unité de l'esprit humain établie sur la prétendue croyance universelle en un être suprême. « L'idée de Dieu, dit-il, n'est pas universelle « comme on l'a cru longtemps et comme le croient encore « ceux qui n'hésitent pas à prouver l'existence de Dieu « par le consentement unanime de tous les peuples... A « côté des peuples de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, « où les idées religieuses et la civilisation semblent s'être « développées simultanément quoique dans des directions « différentes, on trouve des peuples qui n'ont ni idées « religieuses, ni dieux, ni religion. Trois vastes régions de « la terre paraissent être restées jusqu'à notre époque « franches de croyances religieuses : c'est l'Afrique centrale, « l'Australie et les terres boréales. »

Je crois, malgré l'autorité de M. Pouchet, aujourd'hui professeur d'anatomie comparée au Muséum de Paris, que l'absence de croyances religieuses dans une race quelconque ne saurait avoir aucune importance dans la question de l'unité ou de la pluralité des espèces humaines. Mais à part l'insignifiance qu'a un tel fait dans le débat soulevé entre les monogénistes et les polygénistes, l'étude des religions forme une matière trop complexe et trop vague pour qu'on s'y appuie, à droite ou à gauche, dans la démonstration d'une thèse scientifique. Quelle que soit la lumière que semble y projeter les travaux remarquables d'un Burnous, d'un Draper et d'autres savants qui s'en occupent depuis peu, elle reste encore imparfaite et con-

fuse. C'est que l'étude des civilisations primitives, qui peut seule l'éclairer par un groupement intelligent de faits habilement comparés, compte à peine un demi-siècle d'existence et tâtonne aujourd'hui encore dans les difficultés de ses investigations.

Mais il y a un fait indiscutable qu'on peut reconnaître sans que l'on veuille se ranger pour ou contre les unitaires. Partout où l'on rencontre un homme, il montre toujours une aptitude positive à se représenter les choses absentes, par l'impulsion des causes les plus diverses. Se représenter les choses absentes et les garder tellement bien en face de l'esprit, qu'on semble vivre avec elles dans un monde à part, c'est abstraire. C'est la faculté de voir dans les objets non seulement la matière tangible, mais encore la forme impalpable qui reste incrustée dans l'esprit et qu'on peut évoquer par une incitation quelconque. Cette faculté ne peut être refusée à certains hommes puisque bien des philosophes, et les polygénistes même, l'accordent aux animaux, bien inférieurs à l'homme. Ce point admis, comment supposer, comment comprendre que tous les hommes ne soient pas aptes à imaginer une religion quelconque, qu'on l'appelle fétichisme, totémisme, idolâtrie ou déisme ? Tous ceux qui ont étudié la marche du développement religieux, qui semble être une phase naturelle de l'esprit humain, ont remarqué combien elle varie de formes dans ses manifestations. Cependant quelle que soit la liturgie, grossière ou délicate, quelle que soit la croyance, absurde ou rationnelle, on y devine toujours le même mobile.

Un exemple entre mille. On sait que les Veddahs forment une de ces populations noires du Ceylan que l'on regarde, à tort ou à raison, comme de vrais sauvages. Des savants éminents avaient longtemps soutenu que ces gens n'ont aucune religion. Pourtant Belley raconte le fait

suivant constaté parmi eux. Une flèche est plantée droit dans le sol, et le Veddah en fait lentement le tour, en dansant et en chantant cette invocation d'un rythme presque musical :

*Mâ miya, mâ miy, mâ deyâ,
Topang Koyichetti mittigan yandâh!...*

« Ami qui m'as fui, ami qui m'as fui, mon dieu,
« En quels lieux vas-tu errant? »

« Cette invocation, continue l'intelligent ethnographe, semble être en usage dès que l'intervention des esprits protecteurs est réclamée dans les maladies, dans les préliminaires de la chasse, etc. Parfois, ils préparent de la nourriture et la placent dans le lit d'une rivière à sec, ou quelque autre lieu retiré, puis ils appellent leurs ancêtres morts par leur nom : « Venez et prenez part à ceci. Donnez-nous la subsistance comme vous nous la donnez dans l'autre vie! Venez! où que vous soyez, sur un arbre, sur un rocher, dans la forêt, venez! » Puis ils dansent autour de l'offrande, moitié chantant, moitié criant l'invocation (1). »

Avant les belles études des Tylor, des John Lubbock, des Herbert Spencer, des Girard de Rialle, on pourrait dire que ce même Veddah, répondant négativement à un voyageur qui lui demande s'il existe un Dieu, est un homme dont l'esprit grossier est incapable de s'élever à une conception religieuse. Mais personne n'ignore aujourd'hui qu'une des formes primitives les plus générales de la religion a été le culte des ancêtres. Le sauvage Veddah y est parvenu tout naturellement, car ceux qui ne sont plus vivent encore dans son esprit. Son culte en vaut bien un autre. Pour ma part, je le trouve plus touchant,

(1) Belley in *Ethnological Society of London's Rev.*

plus pénétré de poétique tristesse et de tendre effusion que bien des cérémonies liturgiques, qui exciteraient souvent l'hilarité, n'était le respect humain, n'était surtout cette délicate convenance que l'on doit garder devant tout acte de foi. Aussi M. G. Pouchet ne s'arrête pas sur la seule question religieuse, qu'il a d'ailleurs développée avec complaisance, réunissant autour de sa thèse mille petits faits qui ont été trop souvent réfutés ou sont trop controversés pour qu'il soit utile de les remettre en discussion.

De la religion il faut passer à la morale.

Sans aucune réserve, le savant écrivain aborde ce terrain avec des affirmations bien téméraires, malgré l'assurance avec laquelle elles sont énoncées. « L'inégalité morale des races, dit-il, est désormais un fait acquis ainsi que l'a prouvé M. Renan; sous le rapport moral, plus encore que sous le rapport physique, les unes diffèrent des autres dans des limites infranchissables, qui font de chaque race, autant *d'entités distinctes*: *différences profondes et immuables*, qui suffiraient à elles seules pour fonder des classifications bien définies et parfaitement limitées. Quand on considère l'humanité à ce point de vue, un curieux spectacle frappe les yeux; les mêmes montagnes, les mêmes fleuves qui séparent les races d'hommes, séparent aussi leurs diverses religions. Armés du sabre ou des armes plus pacifiques de la persuasion, les disciples de toutes les croyances se sont toujours arrêtés devant certaines limites qu'il ne leur a pas été donné de franchir. Le Sémité, lui, comprend Dieu grand, très grand, et c'est tout; nous, nous ne sommes pas capables de saisir ainsi l'idée de Dieu; le monothéisme pur, né en Orient, n'a conquis l'Occident et les races iraniennes (indo-persanes) qu'en se transformant au gré de celles-ci. La race qui florissait à Athènes et à Rome n'a accepté le christia-

nisme qu'en le dépouillant de son caractère originel (1). »

En suivant avec attention le développement des idées de M. G. Pouchet, on sent bien que tout en s'émancipant du dogmatisme théologique, il confond involontairement les aptitudes morales des races avec leur système religieux ; c'est une méthode d'autant plus fausse que la morale, telle qu'on la conçoit à notre époque de libre pensée et de positivisme, ne relève aucunement de la religion et n'a avec elle aucune solidarité. Mais est-il vrai que certaines races, par leur constitution organique, soient plus aptes ou mieux disposées que d'autres à concevoir certaine idée religieuse ? Rien n'est plus controversable qu'une telle affirmation.

Sans aller bien loin, tous les érudits reconnaissent aujourd'hui que le monothéisme n'est pas plus naturel aux Orientaux qu'aux races occidentales. M. Jules Baissac (2) de même que M. Jules Soury (3) ont démontré que les Sémites n'ont pas toujours compris Dieu si grand que le dit notre auteur. Le peuple hébreu, lui-même, a passé par l'idolâtrie et les cultes des dieux chthoniens, avant de transformer son Javeh en ce dieu fulminant que Moïse ne pouvait regarder face à face et qui nous éblouit encore dans la poésie d'Isaïe.

Il faut bien l'avouer. Cette catégorie d'arguments offre bien peu d'avantages à ceux qui défendent la thèse du polygénisme. Aussi est-ce pourquoi Broca, plus avisé, ne les a jamais employés, encore qu'il réunit à un degré supérieur toute la souplesse d'esprit et l'habileté de dialectique qui en rendent le maniement accessible. Que M. Georges Pouchet se soit montré très faible dans toute

(1) Georges Pouchet, *loco citato*, p. 110

(2) Jules Baissac, *Les origines de la religion*.

(3) Jules Soury, *Etudes historiques sur les religions*, etc. Comparez aussi Ewald : *Geschichte des Volkes Israel*.

son argumentation, rien de plus évident. La science la plus profonde, l'intelligence la plus vive, et l'érudition la plus large ne suffisent pas pour faire la preuve d'une théorie dont les bases ne reposent sur aucune réalité. Sans doute, en prenant la plume pour buriner ces deux cents pages remarquables, où il a déployé toutes ses ressources d'écrivain et tout son zèle de savant, afin d'établir la pluralité des races humaines, il croyait travailler à une œuvre de la première importance. Il le faut bien; car par la forme même de ses protestations, il trahit l'effort qu'a dû faire sa conscience d'homme, pour rester à la hauteur où la science doit, selon lui, planer. « Le savant, dit-il, doit se débarrasser, dut-il en coûter à l'homme, des sentiments infiniment honorables d'égalité et de confraternité qu'un noble cœur doit ressentir pour tous les hommes, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur couleur. De tels instincts honorent celui qu'ils animent; mais ils ne peuvent que nuire à la science, quand ils interviennent.

J'admire ce dévouement à la science qui aide le savant auteur à refouler au fond de son cœur toutes les impulsions généreuses que le vulgaire appelle la voix de la nature, pour ne contempler que la déesse imperturbable que les anciens Égyptiens vénéraient sous le nom de Tauth. J'adore cet héroïsme. Mais ne faudrait-il pas voir dans les paroles de M. G. Pouchet une absence regrettable de toute idée philosophique? Comment peut-il trouver honorables et nobles des sentiments si contraires à la vérité que le savant doive s'en débarrasser? Depuis quand le beau et le bien sont-ils devenus opposés au vrai? On verra par la conclusion de M. Pouchet le résultat négatif que cette déviation de toute saine notion philosophique a tiré de la science. Mais nous allons aborder un polygéniste autrement habile, autrement intransigeant, je veux nommer l'éminent Broca.

III.

ÉTUDES SUR LES DIFFÉRENCES PHYSIQUES DES MÊMES GROUPES.

Comme je l'ai déjà exposé, le mobile principal qui dirigea l'attention de l'illustre fondateur de la *Société d'anthropologie* vers les études auxquelles il a consacré la majeure partie de son existence, est la question si souvent débattue, mais jamais résolue de la distinction de l'espèce. Aussi, dans ces savants plaidoyers du polygéniste, où il a fait preuve d'une si vigoureuse intelligence et qui lui ont valu une si grande autorité, tant parmi ses collègues que dans le monde entier, tourne-t-il toujours autour de ce point qu'il étudie sous toutes les faces, dans toutes les circonstances, s'y intéressant par-dessus tout.

On peut dire que la controverse sur le monogénisme et le polygénisme n'est qu'accidentelle dans toutes ces brillantes discussions dont nous allons nous occuper. Je ne pourrai d'ailleurs m'y arrêter que d'une manière succincte. Il y a une impossibilité patente d'examiner chacune des nombreuses et savantes questions qu'elle soulève, sans nuire aux proportions modestes et raisonnables que doit garder cet ouvrage.

« Si l'on ne consultait que l'observation, dit Broca, elle répondrait que le lévrier et le terre-neuve, animaux de même espèce, d'après la doctrine classique, se ressemblent moins que le cheval et l'hémione, animaux d'espèces différentes; et le raisonnement, à son tour, interrogeant tous les témoignages, comparant les mœurs, les langues, les religions, s'appuyant sur l'histoire, sur la chronologie, sur la géographie, étudiant la répartition des hommes et des autres animaux à la surface du globe, interrogeant enfin l'anatomie, la physiologie et l'hygiène, le raisonnement, dis-je, ne conduirait certainement pas à admettre que

l'ours blanc et le kangouroo viennent de la Mésopotamie et que le Hottentot, le Celte, le Nègre et le Tartare, le Patagon et le Papou descendent du même père. C'est donc un article de foi et non de science. Introduit dans la science, cet élément n'est plus qu'une des hypothèses que l'on peut faire sur les origines de l'animalité, et c'est la moins satisfaisante, la moins scientifique de toutes, car, après avoir imposé à la raison de grands sacrifices, elle n'a même pas l'avantage de fournir la moindre donnée sur la distinction de l'espèce. »

Ce passage, que j'ai détaché de la première partie des *Mémoires sur l'hybridité* de Broca, explique admirablement l'intention avec laquelle il met en œuvre tous les arguments, pour prouver que les hommes ne forment pas une seule et même espèce. D'après la définition classique qu'il rappelle lui-même : « L'espèce est l'ensemble des individus qui descendent en droite ligne et sans mélange d'un couple unique et primordial. » Si l'on pouvait prouver que tous les hommes ne sont pas de la même origine, ce serait du même coup démontrer l'inconsistance de la doctrine orthodoxe, au point de vue scientifique. Mais on peut bien se le demander. Le problème des origines de l'homme, comme une foule d'autres choses qui tombent sous notre jugement, sera-t-il jamais nettement résolu ? Saurons-nous jamais le dernier mot sur la force initiale qui a présidé à la formation des êtres, tels que nous les voyons ou tels qu'ils deviennent à l'aide d'une puissance interne développée par le jeu de l'évolution ?

Nul ne peut répondre avec certitude.

En supposant que la solution en doive être trouvée un jour, on ne peut rien affirmer dans la phase actuelle de la science. Toutes les fois qu'il s'agira d'aller au fond des choses, de remonter à la source primordiale des faits et des connaissances humaines, il faudra donc toujours,

avant d'aborder une hypothèse, quelque belle que nous la trouvions, se rappeler les paroles de Pline, à propos des causes premières : *Latent in majestate mundi*. Cependant il est permis de se mettre sur les traces d'une investigation et tenter de reculer, si c'est possible, les bornes de l'inconnu, surtout quand l'investigateur est un Broca. L'essentiel est de garder son indépendance d'esprit, afin de n'admettre aucun prestige autre que celui de la vérité.

À la question : tous les hommes sont-ils de la même espèce? Notre auteur suppose le raisonnement suivant de l'école unitaire qui répond par l'affirmative: « Tous les types humains peuvent en se mariant donner des produits indéfiniment féconds, donc ils proviennent d'une souche commune. » C'est le contraire qu'il s'efforcera de prouver.

Le savant Broca commence par affirmer un fait que ni l'histoire ni la science n'ont aucunement prouvé. Tous les artistes égyptiens, avance-t-il, ont rendu les caractères du type éthiopien « avec cette tête laineuse, étroite, *prognathe*, ce front fuyant, ce nez épaté, ces dents obliques, ces lèvres saillantes et même, chose remarquable, cet angle facial aigu, compris entre 65 et 70 degrés, dont la signification zoologique n'a été reconnue que depuis la fin du dernier siècle. »

Il n'y a pourtant pas un seul ethnologue qui ignore aujourd'hui que les Ethiopiens, quoique noirs, ont d'aussi belles formes que les races blanches. C'est à ce point que la plupart des écrivains les ont longtemps groupés dans la division des peuples du type caucasien. Un homme de la compétence du professeur Broca aura-t-il pu ignorer ce que tout le monde savait autour de lui? N'est-ce pas dans le but de tirer plus tard de cette affirmation un argument favorable à sa thèse, qu'il a mieux aimé se fier ici à la parole de Morton, en négligeant les vraies sources d'informations? C'est d'autant plus incompréhensible que les

peintures égyptiennes même dont parle le célèbre polygéniste ne font rien moins que consolider son affirmation (1).

Mais il est temps d'aborder les principales argumentations des polygénistes à la tête desquels lutte l'éminent anthropologue. Il faut, avant tout, se rappeler que je n'attache aucune importance à ce que les hommes soient placés dans une seule espèce ou qu'on les sépare en espèces différentes. S'il m'arrive de réfuter une opinion quelconque, je ne le fais que lorsque ma thèse en est contrariée, au détriment de la vérité que je m'efforce d'établir. De plus, il se fait ainsi une démonstration graduelle de l'insuffisance de cette science orgueilleuse, mais imparfaite, dont s'autorisent tant d'écrivains, qui parlent continuellement des races inférieures, encore qu'ils soient impuissants à démêler les plus simples contradictions que soulève chaque partie des propositions qu'ils établissent.

« La nature de notre travail, dit Broca, nous dispense de suivre minutieusement, dans les diverses races, toutes les modifications du crâne, de la face, du tronc et des membres. Nous nous bornerons donc à comparer, dans un parallèle incomplet et rapide, les hommes appartenant au type dit Caucasiqne avec ceux qui se rattachent au type dit Éthiopien. » On ne peut que rendre hommage à l'adresse et à la sagacité avec lesquelles la thèse est présentée. En effet, pour comparer les races entre elles et étudier l'importance des variétés qui surgissent autour d'un type donné, aucun naturaliste, soit en botanique, soit en zoologie, ne se serait avisé de choisir dans la série

(1) Voyez, dans *l'Hist. anc. de l'Orient*, de Fr. Lenormant, tome I, page 111, la gravure représentant les quatre races humaines admises par les anciens Égyptiens, d'après les peintures du tombeau du roi Séti I^e à Thèbes. On constatera avec étonnement que le *nahasiou* ou nègre africain est loin de répondre à la description que le savant Broca en donne. Ou il n'avait jamais vu cette peinture égyptienne dont il parle de confiance, ou il a été aveuglé par sa thèse.

à examiner les variétés qui sont aux deux extrémités de l'espèce, en négligeant les intermédiaires, qui aident à suivre la déviation du type commun dans un sens ou dans l'autre. C'est pourtant ce que font les polygénistes avec une parfaite sécurité de conscience. C'est que la différence qui existe entre un blond Germain et un noir Soudanien est si frappante, à la seule vue du visage blanc rosé de l'un et noir violacé de l'autre, qu'on ne peut croire à une organisation semblable des deux êtres, si on ne connaît pas le mulâtre et toutes les autres variétés qui le font tourner au noir ou au blanc. Aussi le fait de la variété de coloration de la peau dans les races humaines, si suradondamment expliqué par Prichard, qui démontre la relation qu'elle présente avec les différences de la température atmosphérique, revient-il en tête des arguments du savant professeur.

« Parmi les caractères anatomiques qui distinguent l'Éthiopien du Caucasiens, je choisirai, d'abord, dit-il, sinon le plus grave, du moins le plus apparent, la couleur de la peau. » Il passe alors en revue les principaux peuples de la terre et tâche de prouver que sous les mêmes latitudes géographiques, on rencontre des hommes blancs, bruns ou noirs, selon que l'on passe de l'Europe en Amérique ou en Afrique. Mais il vaut mieux citer textuellement sa conclusion. « Récapitulons maintenant les résultats que nous avons obtenus, dit-il, dans cette promenade du Nord au Sud, sur le rivage occidental des deux Amériques. Nous avons rencontré successivement dans l'Amérique russe, sous la latitude de la Norvège, une race d'un *jaune brun mêlé de rouge*; sous la latitude de l'Angleterre, une race parfaitement blanche, sous celle de l'Espagne et de l'Algérie une race noire; de là jusqu'à l'équateur, dans le Mexique et l'Amérique centrale, sous la latitude de la Guinée et du Soudan des races simplement *brunes*, incom-

parablement plus claires que la précédente ; de l'équateur à la Terre de feu, des races toujours brunes, mais dont la couleur s'éclaircit de plus en plus ; en Patagonie enfin, sous un ciel rigoureux, une ou plusieurs races noirâtres ou entièrement noires. — Et nous avons laissé de côté, je le répète, les neuf dixièmes de l'Amérique. Que pourrions-nous ajouter au tableau ? »

Vraiment, je ne puis cesser d'admirer le talent avec lequel Broca présente ses preuves, et je suis convaincu qu'il ferait un avocat hors ligne si, au lieu de commencer à faire de la physiologie, il avait songé plutôt à la science des Demolombe et des Bonnier. Avec quelle habileté fait-il miroiter à nos yeux la générosité dont il use, en laissant de côté les neuf dixièmes de l'Amérique ? C'est pourtant dans ces parties négligées qu'il aurait rencontré les plus grandes difficultés pour son argumentation. Mais quoi qu'il en ait dit et malgré sa conviction sincère ou non, il n'aurait qu'à réfléchir un instant pour reconnaître que si en Amérique, sous les mêmes parallèles, on ne rencontre pas des races de même nuance que celles de l'Europe ou de l'Afrique, les gradations suivent une marche dont l'uniformité prouve une relation hautement caractéristique.

A ce premier examen, pour ainsi dire, brut des faits constatés, il faudrait ajouter les circonstances météorologiques et la différence de courbes qui existe entre les lignes isothermes et les parallèles géographiques, différence résultant des accidents topographiques, tels que l'altitude de certains lieux au-dessus du niveau de la mer, leur proximité des côtes et la constitution géologique du terrain dont la végétation influe plus ou moins sur l'atmosphère ambiante. Les courants marins y exercent aussi une influence positive.

Le grand courant équatorial donne naissance au Gulf-stream qui traverse l'Atlantique à la hauteur du Sénégal, remonte vers Terre-Neuve, puis quitte les côtes améri-

caines pour aller se perdre dans les régions polaires de la Scandinavie. Ces différents facteurs, dont les forces combinées ou neutralisées rendent si difficile la connaissance précise de leur résultat, agissent dans un sens ou dans l'autre, avec des influences fort variées. — Ainsi, l'on constate souvent dans l'intérieur de la Californie, qui est assez éloignée de l'équateur, que le thermomètre monte à l'ombre jusqu'à 48 degrés centigrades. C'est une des plus hautes températures qu'on ait pu observer sur le globe. Il faut aussi dire que, par l'effet des brises du matin ou du soir, le thermomètre descend parfois jusqu'à 25 et 22 degrés (1). — Sur la côte de Glenarn, dans le nord-est de l'Irlande, il se constate des faits tout aussi curieux: « Il y gèle à peine en hiver, et cependant les chaleurs de l'été ne suffisent pas pour mûrir le raisin. » D'autre part: « Les mares et les petits lacs des îles Feroë ne se couvrent pas de glace pendant l'hiver, malgré leur latitude de 67°... » En Angleterre, sur les côtes du Devonshire, les myrthes, le *camelia japonica*, la *fuchsia coccinea* et le *bodleya globosa* passent l'hiver, sans abri, en pleine terre. A Salcombe, les hivers sont tellement doux qu'on y a vu des orangers en espalier, portant du fruit et à peine abrités par le moyen des estères (2).

Le professeur Broca ne pouvait ignorer ces détails et une foule d'autres qu'on ne saurait négliger dans une étude des influences climatologiques, pour ne s'arrêter qu'à la comparaison des parallèles géographiques. Aussi fût-il obligé d'en parler. Mais au lieu de dire l'application qu'il a essayé d'en faire, il s'est contenté d'adresser une objuration directe à l'esprit aveugle des unitaires. C'est un mouvement adroit pour celui qui est pris et emporté dans un

(1) Voir Simonin, *Revue des Deux-Mondes*, avril 1861.

(2) Alex. de Humboldt, *Asie centrale*, t. III, p. 147-148.

engrenage où il tourne sans fin, impuissant à se maintenir en équilibre. En mécanique, cela s'appelle fuir par la tangente.

Il est inutile de suivre le savant anthropologue en Afrique où sa promenade n'est pas plus fructueuse qu'en Amérique. Déjà M. Élisée Reclus a abordé l'Afrique, dans le savant ouvrage qu'il publie actuellement sur la *Géographie universelle* et qui est le compendium de toutes les connaissances géographiques acquises jusqu'à nos jours. A propos de la température du continent noir, on peut consulter, pour l'étude des lignes isothermes, la carte publiée par l'éminent géographe (1). Il sera facile d'y voir combien ces lignes suivent des courbes capricieuses, et combien profondément on se tromperait, si on ne voulait suivre que les parallèles géographiques pour se faire une juste idée du climat africain. On n'a qu'à bien étudier les isothermes pour se rendre compte de la distribution des divers groupes ethniques qui se partagent la terre d'Afrique. Leur diversité de coloration est plutôt un argument certainement contraire à la thèse des polygénistes.

Cette coïncidence de la couleur plus ou moins foncée de certaines races humaines avec la chaleur plus ou moins intense du climat est un fait qui saute aux yeux. Aussi, dès la plus haute antiquité, les hommes les plus compétents l'ont-ils reconnue et signalée. On connaît ces vers d'Ovide :

*Sanguine tum credunt in corpora summa vocato
Æthiopum populos nigrum traxisse colorem.*

Broca les rappelle en faisant finement remarquer que Leucat les cite mal. Preuve que notre savant auteur n'oublie rien, pas même le texte des *Métamorphoses*. Mais

(1) Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, 54^e série, p. 16.

Ovide n'a fait que répéter une opinion qui était celle de tous les anciens. Le mot Éthiopien même (en grec, Αἰθιοψ, de αἴθειν brûler, et ὄψ, visage), qui est déjà employé par Homère, en dit plus que tout le reste. Longtemps avant Ovide, on rencontre la même idée exprimée dans un ancien tragique grec, qui vivait au IV^e siècle avant Jésus-Christ. C'est Théodecte de Phasélis. Strabon (1) rapporte de lui les vers suivants :

Οἵς αγχιτέρμων ἡλίος διφρηλατῶν
σκοτεινὸν ἄνθος ἔξεχρωσε λιγνύος
εἰς σώματ' ανδρῶν καὶ συνέστρεψεν κομας
μορφαῖς αναυξήτοισι συντήξας πυρος.

« *Ceux dont le soleil brûlant s'approche trop dans sa course, sont revêtus d'une couleur de suie et leurs cheveux s'entortillent, gonflés et desséchés par la chaleur.* »

Je sais que les polygénistes s'empresseront de répondre que cette croyance n'emprunte aucun caractère de certitude à l'ancienneté de son existence. Ils auront droit d'arguer que la science au nom de laquelle ils prétendent parler était dans sa première enfance, au temps où cette idée commença de se vulgariser comme une juste interprétation de la réalité. Ils demanderont qu'elle soit appuyée d'autorités autrement compétentes. Peut-être refuseront-ils même que ces autorités soient choisies parmi les partisans du monogénisme. Ce serait déjà bien des exigences.

D'autres pourraient aussi avoir la velléité de contester au polygénisme le privilège exclusif de considérer ses adeptes comme les seuls aptes à comprendre et manifester la vérité. Mais que penserait-on si les polygénistes les plus autorisés reconnaissaient aussi l'influence du cli-

(1) Strabon, Livre XV, chap. I.

mat sur la différenciation des races humaines et même des autres animaux et des végétaux ? Ne faudrait-il pas avouer que la loi admise par Prichard et toute l'école unitaire, est appuyée par le consentement universel dont la poids est si imprtant dans la recherche des caractères de la certitude ? Citons pourtant Virey qu'on peut considérer à bon droit comme le créateur de la doctrine polygénique.

« Transportons-nous, dit-il, sur le sol aride et brûlant de la Guinée et de l'Ethiopie et voyons perpétuellement le soleil verser des flots d'une vive lumière qui noircit, dessèche et charbonne, pour ainsi dire, les animaux et les plantes exposés à ses brûlants rayons. *Les cheveux se crispent, se contournent par la dessiccation sur la tête du nègre; sa peau exsude une huile noire qui salit le linge;* le chien, perdant ses poils, ainsi que les mandrils et les babouins, ne montre plus qu'une peau tannée et violâtre comme le museau de ces singes. Le chat, le bœuf, le lapin noircissent, le mouton abandonne sa laine fine et blanche pour se hérisser de poils fauves et rudes. La poule se couvre de plumes d'un noir foncé ; ainsi, à Mosambique, il y a des poules nègres, dont la chaire est noire.

« Une teinte sombre remplit toutes les créatures ; le feuillage des herbes, au lieu de cette verdure tendre et gaie de nos climats, devient livide et âcre ; les plantes sont petites, ligneuses, tordues et rapetissées par la sécheresse, et leur bois acquiert de la solidité, des nuances fauves et obscures comme l'ébène, les *aspalathus*, les *sideroxylons*, les *clérodendrons*, espèces de bois nègres. Il n'y a point d'herbes tendres mais des tiges coriaces, solides ; les fruits se cachent souvent, comme les cocos, dans des coques ligneuses et brunes. Presque toutes les fleurs se peignent de couleurs foncées et vives ou bien violettes, plombées ou d'un rouge noir comme du sang desséché. Les feuilles

même portent des tâches noires, comme les noires tiges et le sombre feuillage des *capsicum*, des *cestrum*, des *strychnos*, des *solanum*, des *apocynum*, etc., qui décèlent des plantes âcres, vénéneuses, stupéfiantes, tant leurs principes sont exaltés, portés au dernier degré de coction et de maturité par l'ardent soleil et la lumière du climat africain(1). »

En lisant cette description, où le style du naturaliste s'empreint d'un coloris vraiment superbe, on sent je ne sais quel vague souvenir du « Paradis perdu » de Milton. Cette lecture fait en effet penser au poète qui, avec une énergie de touche, une élévation de style où perce le fanatisme presbytérien et révolutionnaire, décrit ainsi les régions infernales :

Regions of sorrow, doleful shades, where peace
And rest can never dwel, hope never comes
That comes to all, but torture without end
Still urges, and a fiery deluge, fed
With ever-burning sulphur inconsument (2).

Mais ne demandons pas si ce tableau n'est pas trop chargé ; si on n'y sent pas trop cette littérature quelque peu guindée qui caractérise la fin du XVIII^e siècle. Il vaut mieux s'arrêter sur la partie de cette description, où le savant écrivain parle de cette *huile noire* qu'exsude la peau de l'Africain. Il n'y a rien de moins exact que ces termes souvent employés de *peau huileuse* des noirs. L'épiderme de cette catégorie de l'espèce humaine n'a rien de particulier qui puisse justifier cette expression dont je ne puis rapporter l'origine qu'à une simple métaphore.

A (1) Virey, *Histoire du genre humain*.

(2) Régions de chagrin, triste obscurité où la paix et le repos ne peuvent jamais demeurer, l'espérance jamais venir, elle qui vient à tous ; mais où se déroulent une torture sans fin et un déluge de feu, nourri par un souffre qui brûle éternellement, sans se consumer. — Milton, *The Paradise lost*, Book I, V. 65-69.

La couleur du nègre provient d'une couche de pigment qui se trouve disposée en fines granulations dans les cellules épithéliales du réseau de Malpighi, en contact immédiat avec le derme. On sait que ce réseau muqueux a une autre couche où les cellules sont sans noyaux ou à noyaux sans granulations pigmentaires ; après celle-ci vient la couche cornée ou épidermique, formée de cellules lamelleuses minces, très adhérentes entre elles, généralement sans noyaux (Ch. Robin) (1) ou laissant apercevoir des traces de noyaux par la réaction de l'acide acétique (Leydig) (2). Le pigment colorant est lui-même composé d'une substance organique qui est la *mélanine*. Cette substance ne se dissout qu'à chaud dans la potasse pure, en dégageant de l'ammoniaque ; l'acide chlorhydrique l'en précipite en flocons qui, à leur tour, se dissolvent à froid dans la potasse. Nul autre agent ne la dissout. On peut donc se demander comment elle a pu colorer cette prétenue huile noire qu'exsude la peau du nègre. Y a-t-il dans l'organisme de l'Éthiopien un laboratoire spécial où la potasse pure se trouve en quantité et énergie suffisantes pour opérer cette dissolution de la mélanine, laquelle, jointe à un flux merveilleux de matières sébacées, composeraient cette huile dont parle Virey ? Mais la mélanine dont la composition chimique est très peu stable, comme toutes les substances organiques, se conserverait-elle alors assez invariable dans les cellules épithéliales pour donner à la peau du noir cette coloration remarquable, qui ne pâlit que dans les cas morbides, dans les grandes émotions, ou par suite d'un séjour trop prolongé dans les climats froids et humides ?

Il est certain que Virey, en s'exprimant comme nous l'a-

(1) *Dict. de Médecine de Littré et Ch. Robin*, 13^e édit.

(2) Franz Leydig, *Anatomie comparée de l'homme et des animaux*.

vons vu, n'a fait que se conformer à une idée vulgaire dont les savants négligent de vérifier la véracité. Mais on ne sera pas moins surpris de rencontrer le même fait cité comme une preuve de la différence anatomo-physiologique qui distingue l'Ethiopien du Caucasiens.

On pourrait s'arrêter à Virey, dont le témoignage suffit pour démontrer qu'un des plus remarquables adversaires du monogénisme ne refuse pas de reconnaître la corrélation qu'il y a entre le climat et la couleur des animaux qui l'habitent. Cependant, afin que les polygénistes n'aient rien à répliquer, nous devons leur présenter un autre collègue (1) dont l'autorité est incontestable. « Aux îles Mariannes, dit Jacquinot, nous eûmes un exemple frappant de l'action du soleil sur l'espèce humaine, relativement à la couleur. Des habitants des îles Sandwich, hommes, femmes et enfants, avaient été pris par un corsaire américain ; ils étaient devenus si bruns que nous avions de la peine à les reconnaître pour appartenir à la race jaune.

« Nous avons vu nous-même, dans l'archipel indien, les Chinois bateliers, pêcheurs, beaucoup plus bruns que les Chinois marchands, restant constamment dans leurs boutiques. Nous avons déjà vu qu'il y a des hommes à peau noire dans les races caucasiennes et mongoles ; et une preuve que cette influence solaire se fait sentir partout, c'est que nous avons observé nous-même que la peau de certains Océaniens était d'un noir plus foncé, plus bleuâtre, surtout à la face externe des membres, tandis que celle des femmes était au contraire d'un noir roux (2). »

(1) C'est par erreur que le Dr Topinard parle de Jacquinot comme ayant adopté les trois races de la classification unitaire de Cuvier. Ce naturaliste, en reconnaissant trois races différentes, donnait au mot *race* le même sens que M. Georges Pouchet.

(2) Jacquinot, *Zoologie*, t. II, p. 18.

On pourrait citer des centaines d'auteurs qui pensent et s'expriment comme les deux savants polygénistes, mais à quoi bon! Ceux qui discutent ne sont pas moins éclairés sur ce fait; et il faudrait une naïveté bien rare pour peser chaque expression comme le reflet sincère de la conviction de celui qui l'émet. Nous ne pouvons pourtant en finir avec cette question de l'influence des milieux sur la coloration de la peau, sans citer l'opinion de l'un des anthropologues les plus compétents et qui tient actuellement la même position qu'avait acquise Broca parmi ses collègues. Je veux nommer M. Topinard. « Les variations individuelles, à coup sûr, dépendent en partie du milieu et de la santé, dit-il; M. Broca lui-même l'admet pour certaines différences entre les sexes; une statistique de Quetelet sur les enfants sains et malades le prouve.

« L'accroissement de la matière pigmentaire s'expliquerait par là aisément. Le système cutané, excité par le contact de l'air, de la chaleur et de la lumière, fonctionne davantage, son appareil glandulaire secrète davantage et la matière noire se dépose en plus grande abondance dans les jeunes cellules sous-épidermiques. De là, et peut-être par action réflexe sur les capsules surénalaires ou le foie, l'hypersécrétion se propagerait à tout l'organisme et partout la matière colorante dérivant du sang, de la matière biliaire, ou d'ailleurs, augmenterait. — Des particularités propres à chaque race feraient que l'une deviendrait franchement noire, l'autre jaunâtre ou olivâtre ou rougeâtre. Une des objections tomberait ainsi: pourquoi les parties exposées à l'air ne sont-elles pas les seules noires? Le phénomène inverse, un défaut d'excitation, produirait au contraire la décoloration, c'est-à-dire une sorte d'anémie comme chez les mineurs. Les Antisiens blancs du Pérou, dit d'Orbigny, habitent au pied de rochers à pic, sous des arbres gigantesques dont les branches forment

un vaste berceau impénétrable aux rayons du soleil, où règnent une atmosphère humide et une végétation luxuriante; leurs cinq tribus y vivent plongées dans l'obscurité et sont plus claires de teint que les Maxos du voisinage, dans les plaines découvertes, et les Aimaras sur des plateaux élevés (1). »

On peut dire maintenant que cette question de l'influence du climat sur la coloration des différentes races humaines est vidée. La conclusion en est favorable à la théorie de l'unité de l'espèce humaine. Mais en est-il ainsi de l'explication qu'on voudrait avoir sur les variétés de la chevelure? Il est certain qu'on se trouve ici en face d'un phénomène beaucoup plus complexe. Cependant, quoi qu'on en puisse prétendre, la considération du système pileux serait une base de classification de beaucoup moins sérieuse que celle de la couleur, encore insuffisante que soit cette dernière. Non-seulement la structure du cheveu n'est pas toujours constante dans une même race, mais jusqu'ici aucun accord formel n'est établi sur la diversité de formes que quelques histologistes croient y avoir observée, relativement aux différences ethniques. Il y a un fait d'une valeur positive, c'est que, par les soins de la toilette, la chevelure peut sinon se transformer, mais prendre un nouvel aspect bien différent de celui qu'elle a, lorsqu'elle est négligée. Si donc il n'est pas permis d'expliquer par le seul effet de la sécheresse des climats chauds l'espèce d'hélicoïde aplati dont le cheveu du Nigritien offre la figure, on ne peut nier que l'état hygrométrique de l'air ambiant n'y exerce une grande influence. Or, on n'a jamais fait une étude spéciale et locale sur l'état hygrométrique des différentes contrées du globe. La chaleur n'est pas toujours accompagnée d'un air sec, ni le froid d'humidité.

(1) Paul Topinard, *loco citato*, p. 404.

C'est un fait bien connu en physique. Et, chose assez curieuse, dans les constatations météorologiques, on rencontre le plus souvent de grandes chaleurs en relation avec un air humide bien caractérisé. De là l'influence malsaine qui rend certain climat chaud inhabitable à ceux qui n'ont pas encore l'immunité de l'acclimatation.

C'est donc à tort que le professeur Broca croyait battre en brèche la doctrine unitaire, en s'efforçant de démontrer les deux propositions suivantes :

1^o « Quoique la plupart des peuples à chevelure laineuse habitent sous la zone torride, plusieurs d'entre eux vivent dans les zones tempérées et quelques-uns même occupent des pays dont le climat est aussi froid que celui de l'Europe.

2^o « Quoique plusieurs races tropicales aient les cheveux laineux, un très grand nombre de races fixées sous la même zone depuis une époque antérieure aux temps historiques ont les cheveux parfaitement lisses. »

Le savant professeur a continué à disserter comme s'il fallait se référer à l'influence de la chaleur ou du froid pour expliquer la rigidité et la torsion, ou la souplesse et le développement du cheveu, tandis que ce phénomène se rattache plus directement à la sécheresse ou l'humidité de l'air, d'après toutes les probabilités scientifiques.

Dans ces questions, d'ailleurs, on ne doit pas raisonner d'après les influences actuelles du climat, ni sur les hommes qui ont vécu depuis les époques historiques. Il faut voir la possibilité où serait cette influence d'opérer ces transformations durant le laps de temps où les hommes, trop faibles et trop ignorants pour s'éloigner beaucoup de leur zone géographique primitive, ni se protéger contre les inclémences de l'atmosphère, étaient impuissants à s'en affranchir. Le fait très important des migrations historiques ou antéhistoriques demeure donc réservé.

« On peut, dit Broca, parcourir toute l'Europe, toute l'Asie, les deux Amériques et la Polynésie, sans renconter dans la population indigène une seule tête laineuse. » C'est encore une de ces affirmations aventurées qui ne sont avancées que par insuffisance d'études spéciales. Des peuplades noires à cheveux crépus ont été découvertes dans les montagnes chinoises du Kouenloun (1); les *Rajeh* et les *Rawats* sont des noirs à cheveux crépus et laineux habitant le Kamaoun (2); les *Samang* (3), sauvages de l'Assam, offrent le même caractère. On pourrait encore citer Elphinstone qui parle de la présence d'une peuplade nègre dans le Sedjistan (4), et beaucoup d'autres témoignages; mais ce n'est pas nécessaire.

Une particularité des plus curieuses, c'est que, d'après Benfey (5), le mot *varvara* ou *barbara* indique en sanscrit un homme à cheveux crépus. Comme cette épithète a été souvent donnée à la plupart des peuples qui entouraient les Indiens, il faudrait supposer que les hommes noirs à cheveux crépus furent considérablement nombreux en Asie, dès la plus haute antiquité.

L'expérience prouve aussi que les nègres transportés hors d'Afrique perdent, après quatre ou cinq générations, cette chevelure caractéristique que Livingstone a nommée *corn peper* ou grain de poivre. Le changement se produit à vue d'œil, pourvu que l'on soigne les cheveux, en leur conservant un certain degré d'humidité et d'onction, par l'emploi de l'eau pure ou mieux d'une substance mucilagineuse, avec une portion modérée de pommade ou d'huile.

(1) Ritter, *Erdkunde, Asien.* — Lassen, *Indische Altherthumskunde*, t. I, p. 391.

(2) Ritter, *loco citato*, t. II, p. 1044.

(3) Idem, *Ibidem*, t. IV, p. 1131.

(4) Elphinstone, *Account of the Kingdom of Cabul*, p. 493.

(5) Benfey. *Encyclopæd. Ersch. und Gruber, Indien*, p. 7.

A part les deux grandes questions de la couleur et des cheveux, il y en a plusieurs autres absolument insignifiantes que l'on soulève dans le but de prouver une différence organique entre le blanc et le noir. Peut-être faudra-t-il y revenir. Mais disons dès maintenant que la prétendue *membrane clignotante* de l'œil particulière à la race noire, dont parle Broca sur l'autorité de Sœmmering, est une pure fantaisie. Ce fait imaginaire n'a été pris au sérieux que pour amener cette conclusion si chère au savant anthropologue : « La conformation « physique du nègre est en quelque sorte intermédiaire « entre celle de l'Européen et celle du singe (1). » Il faut avouer que les singes ne sont pas plus malins ni plus entêtés.

Il me serait facile de pousser plus loin l'examen des arguments que l'illustre fondateur de la Société d'anthropologie de Paris a invoqués, les uns après les autres, afin de prouver une distance spécifique entre l'homme de l'Europe et l'homme de l'Afrique. Pour le besoin de sa thèse, il a constamment cherché à rabaisser la race noire, afin de la rendre moins acceptable dans la communauté d'espèce que les Européens reconnaissent entre eux. C'est un mode d'argumentation dont l'emploi ne s'explique que par le besoin de la cause, moyen fallacieux et risqué, dont on ne tire jamais le moindre avantage. Les arguments qui en font les frais ont été nommés par Claude Bernard, *arguments de tendance*. Aussi dans un demi siècle, les *Mémoires d'Anthropologie* du célèbre physiologiste seront tellement en contradiction avec les faits, alors hautement reconnus par la science, que ce sera un malheur pour son nom qu'il n'ait pas conservé seule la gloire d'une découverte qui l'immortalise.

(1) Broca, *loc. citato*, p. 397.

IV.

AUTRES DIFFÉRENCES ADMISES PAR LES DEUX ÉCOLES.

On a imaginé d'autres différences anatomiques ou physiologiques, constituant aux yeux des ethnologogistes des signes distincts de races. M. Louis Figuier, quoique avec circonspection, en admet quelques-unes. « Disons pourtant, écrit-il, que le système nerveux présente une différence importante à signaler, quand on compare, les deux extrêmes de l'humanité, c'est-à-dire le nègre et le blanc européen. Chez le blanc, les centres nerveux, c'est-à-dire le cerveau et la moëlle épinière, sont plus volumineux que chez le nègre. Chez ces derniers, ce sont les expansions de ces centres nerveux, c'est-à-dire les nerfs proprement dits qui ont relativement un volume considérable.

« On trouve un balancement tout pareil dans le système circulatoire. Chez le blanc, le système artériel est plus développé que le système veineux, c'est le contraire chez le nègre. Enfin le sang du nègre est plus visqueux et d'un rouge plus foncé que celui du blanc (1). »

Je crois que toutes ces affirmations sont excessivement hasardées, dans le sens général qu'on leur donne. Pour ce qui a trait à la conformation anatomique du système nerveux dans les deux races noire et blanche, l'auteur des *Races humaines* se rapporte probablement à l'opinion de Sœmmering et de Jacquot, acceptée sans contrôle. Le dernier surtout a eu l'ingénieuse idée de rendre plus saisissante la démonstration de ce prétendu phénomène, par la savante préparation anatomique de deux pièces d'ensemble exposées au Muséum de Paris, galerie d'anthropo-

(1) Louis Figuier, *Les races humaines*.

logie. J'en avais toujours entendu parler avec une telle admiration que mon plus vif désir, en visitant le Muséum, fut surtout de les voir. Il est évident que l'œuvre du préparateur est au-dessus de tout éloge. C'est si bien fait qu'on pourrait s'illusionner, au point de croire que l'on est en face de la plus évidente réalité.

Si on devait s'y conformer pour établir son jugement, l'affirmation des ethnologistes serait irréfutable. Il faut pourtant le répéter, il n'y a là qu'une simple œuvre d'art, qui prouve incontestablement le talent du préparateur, mais n'apporte aucun poids à l'opinion de Sœmmering, au point de vue scientifique. Jacquot eût voulu démontrer un fait tout contraire que sa préparation tout aussi belle, tout aussi bien faite, parlerait éloquemment contre la thèse de Sœmmering. La science peut-elle se contenter de telles démonstrations pour accepter un fait comme d'ordre naturel et l'élever au rang de *loi*, c'est-à-dire comme devant se reproduire toujours, infailliblement, dans toutes les circonstances identiques ?

En supposant même qu'on ait rencontré des filets nerveux comparativement plus gros chez certains noirs que chez un ou plusieurs blancs, cela ne suffirait pas pour formuler une proposition aussi générale, aussi absolue que celle de Sœmmering, si souvent répétée. Il resterait encore à savoir si, parmi un grand nombre de noirs et dans une quantité de blancs, le phénomène inverse ne se manifeste jamais. Toute investigation expérimentale, où l'épreuve n'est pas contrôlée par une contre-épreuve, ne revêtira jamais un caractère suffisamment sérieux à ceux qui respectent la science et craignent de compromettre son nom au profit de l'erreur.

Bien plus, en considérant l'expansion d'un centre nerveux, il peut se présenter certaine anomalie anatomique qui fasse illusion à un observateur même très expérimenté,

quand il ne se donne pas le mal d'étudier attentivement les faits.

« Les nerfs n'étant que des faisceaux de conducteurs isolés et indépendants, il n'est pas étonnant que parfois un filet émané d'un nerf puisse s'accorder à un tronc nerveux voisin et que dans ce cas la constitution intime de ce dernier ne soit pas toujours la même ; on comprend dès lors que des filets d'une paire crânienne ou rachidienne peuvent quelquefois se juxtaposer à ceux d'une autre paire crânienne plus ou moins rapprochée, pour gagner ensemble leur destination ultime. Les fibres nerveuses primitives n'en accompliront pas moins chacune leur rôle physiologique spécial, mais la manière dont elles gagnent l'organe auquel elles sont destinées peut varier. C'est ainsi, sans nul doute, que peuvent s'expliquer les résultats différents et contradictoires que les physiologistes ont obtenus dans la section des troncs nerveux (1). »

Aussi est-il fort probable que ceux qui ont précipitamment avancé que le système nerveux périphérique de l'Éthiopien est plus développé que chez l'Européen, se soient trouvés en face d'une de ces juxtapositions de deux filets nerveux, si bien confondus qu'on peut facilement les prendre pour une seule et même extrémité nerveuse. De là une généralisation qui vient à l'encontre de toutes les données zootaxiques. Car s'il existait une opposition de plan aussi tranchée dans la configuration du système nerveux du noir comparé à celui du blanc, ce fait créerait entre ces hommes une différence non-seulement spécifique, mais encore générique. C'est une conclusion à laquelle personne n'a voulu aboutir.

Rien n'est aussi peu prouvé que le balancement du système circulatoire dont parle M. Figuier. Aussi bien n'y

(1) Beaunis et Bouchard, *Anatomie descriptive*.

a-t-il pas un seul traité d'anatomie de quelque importance où l'on en fasse mention. Mais un préjugé assez général, c'est celui qui fait croire que le sang de l'homme noir a des propriétés autres que celui de l'homme blanc. Tous ceux qui ont lu les ouvrages où la constitution du sang est sérieusement étudiée, tant à l'état physiologique qu'à l'état pathologique, savent la difficulté qu'il y a à se prononcer sur les qualités *spécifiques* d'un liquide dont la composition moléculaire et l'aspect général sont si instables, selon l'état sanitaire ou moral de l'individu qui le fournit. D'autre part, l'analyse qualitative et comparative du sang ne peut se faire qu'avec la plus grande délicatesse dans l'opération. La moindre différence de température, la plus légère variation dans la quantité du liquide, selon la forme du vase et le degré de lumière qui s'y trouve projetée, en font varier l'aspect et l'arrangement moléculaire.

En tout cas, cette apparence visqueuse que présente le sang de l'homme noir et dont l'excès de plasticité s'explique assez facilement par la haute température de son pays d'origine, n'a rien qui doive suggérer l'idée d'une différence organique entre lui et les hommes d'une autre race. C'est un caractère particulier du sang humain.

« Un fait observé d'abord par Hudson et Lister, et par tous les micrographes contemporains, dit Longet, c'est la tendance qu'ont les globules rouges à se rapprocher les uns des autres comme des rouleaux de pièces de monnaie renversées. Cette disposition très prononcée, *surtout dans le sang de l'homme*, paraît ne pas exister chez les animaux dont les globules ont la forme elliptique. Ch. Robin, qui a particulièrement dirigé son attention sur ce phénomène, l'attribue à l'*exsudation d'une matière visqueuse* qui se ferait à la surface des globules, hors des vaisseaux;

Il le regarde comme un commencent d'altération (1). »

Suivant M. de Quatrefages, les hommes de race noire suent beaucoup moins que ceux de race blanche; « mais l'insuffisance de la transpiration, dit-il, se compense par l'abondance de la perspiration ». Sans mettre aucunement en doute la haute compétence de l'auteur de *l'Espèce humaine*, il me semble difficile d'admettre ni le fait qu'il avance, ni l'explication qu'il en donne. Je suis noir et n'ai rien qui me distingue anatomiquement du plus pur Soudanien. J'ai cependant une transpiration assez abondante, pour me faire une juste idée des faits. Mes congénères n'échappent pas à la loi naturelle. Aussi est-ce avec surprise que je lus, pour la première fois, l'opinion du savant professeur. Cette compensation, cette espèce de balancement qu'il suppose entre la perspiration et la transpiration n'est guère de nature à convaincre mon intelligence.

La *perspiration* et la *transpiration* sont un même phénomène physiologique et ne se distinguent que par la quantité de liquide ou de vapeur exhalée par les tissus organiques. Dans le premier cas, l'exhalation est peu sensible, dans le second elle est notable: plus abondante la transpiration cutanée se nomme *sueur*. Voilà tout. Les produits excrémentiels qui peuvent être considérés comme compensateurs de la transpiration sont la salive ou l'urine, surtout cette dernière toujours plus abondante, toutes les fois que les fonctions de la peau sont paralysées ou insuffisamment excitées. Or, il est certain que, selon le degré de température ou les dépenses musculaires réalisées, la peau du noir exhale la même quantité de liquide ou de vapeur que celle du blanc, sinon davantage.

Le même anthropologue explique par une différence de

(1) Longet, *Traité de physiologie*, t. II, p. 5.

fonctionnement physiologique, la nature diverse des cheveux dans les races humaines.

A son avis, les glandes sébacées seraient plus développées, mais les bulbes pileux seraient atrophiés chez le noir. « Ces deux faits, dit-il, se rattachent encore à la même cause et s'expliquent par le balancement d'organes connexes. Le sang, appelé à la surface du corps, abandonne les *bulbes pileux* trop profondément enfoncés; mais par la même raison il afflue dans les glandes sébacées qui sont placées plus superficiellement. Il est tout simple que les premiers s'atrophient et que les seconds se développent exceptionnellement (1). » Ce point mérite d'être étudié, car il paraît que M. de Quatrefages, se rangeant à l'opinion de ceux qui prétendent que la peau du noir sécrète la matière sébacée en plus grande abondance que celle du blanc, ne fait ici que lui chercher une explication physiologique. Cependant les choses ne se présentent nullement comme le suppose l'éminent académicien; elles offrent une face toute contraire, tant au point de vue histologique que dans leurs effets physiologiques.

« Les glandes sébacées, situées plus superficiellement que les glandes sudoripares sont de petites granulations blanchâtres annexées aux follicules pileux dans lesquels s'ouvrent leurs conduits excréteurs, et siégeant dans l'épaisseur même du derme. Elles manquent là où manquent les follicules pileux, sauf sur le gland, les petites lèvres et la face interne du prépuce. Leur volume est, en général, en raison inverse du volume du follicule pileux correspondant; aussi quand les poils sont forts les glandes sébacées en paraissent des appendices; quand le follicule pileux, au contraire, appartient à un poil follet,

(1) De Quatrefages, *loco citato*.

c'est lui qui paraît alors un appendice de la glande (1). »

Mais un histologue d'une compétence incontestable va, si cela se peut, nous faire une description encore plus précise, plus saisissante de la contexture de ces petits organes disposés dans un ordre absolument opposé à celui que désigne M. de Quatrefages. « Les glandes sébacées, dit Leydig, se comportent comme des refoulements de la peau ou comme des *diverticula* des bulbes pileux. C'est de la substance conjonctive ou du derme ou de la partie conjonctive du follicule pileux que provient la fine enveloppe extérieure (*tunica propria*), tandis que les cellules de sécrétion épithéliale sont en connexion avec la couche muqueuse de l'épiderme, ou bien, si la glande s'ouvre dans un bulbe pileux, avec l'enveloppe extérieure de la racine du poil (2). »

Or, il est notoire que les cheveux du Caucasiens sont de beaucoup plus fins que ceux de l'Ethiopien. Une différence existe même entre l'épaisseur des cheveux blonds et celle des cheveux noirs, appartenant également à la race blanche. Suivant Leydig, les premiers ont ordinairement de 0^{mm},058 à 0^{mm},067 d'épaisseur; tandis que les seconds ont de 0^{mm},067 à 0^{mm},077 (3). Le volume des glandes sébacées étant en raison inverse de celui du follicule pileux correspondant, ainsi que l'ont reconnu tous les histologues, elles doivent être beaucoup plus développées dans la race blanche (allant du blond au brun) que dans la race noire aux cheveux parfois rares, mais particulièrement épais. Contrairement encore à la proposition de M. de Quatrefages, il est scientifiquement probable que la matière sébacée doit être sécrétée en quantité supérieure dans les races européennes, généralement très poilues, comparativement

(1) Beaunis et Bouchard, *loco citato*.

(2) Franz Leydig, *Histologie comparée*, etc.

(3) Franz Leydig, *loco citato*.

aux races de l'Afrique. Les glandes sébacées semblent tellement s'adapter au développement du système pileux que des savants d'une haute valeur sont arrivés même à leur refuser une existence distincte. Voici un résumé de la question donné par Longet et qui confirme pleinement toutes les explications que nous avons déjà vues.

« D'après Eichborn, dit-il, ces glandes n'existaient point comme organes distincts, et la matière sébacée serait sécrétée dans les kistes des poils. Partout où il y a des poils, suivant E. H. Weber, les glandes sébacées s'ouvrent dans les follicules pileux eux-mêmes. Charles Robin distingue des *glandes sébacées proprement dites* et des *glandes pileuses* : les premières offrent une embouchure commune avec les follicules pileux et les secondes s'ouvrent dans de larges follicules pilifères. Quant à Kölliker qui admet que plusieurs des glandes sébacées sont constituées par de simples utricules pyriformes, tandis que d'autres forment des glandes en *grappe simple* ou des glandes en *grappe composée*, il affirme qu'elles sont généralement plus grosses autour des petits poils qu'au voisinage des poils volumineux (1). »

Ce qui prouve surabondamment que la peau du noir sécrète moins de matière sébacée que celle du blanc, c'est la nature même des poils gros et relativement rares qui la couvrent dans certaines parties du corps. Partout, on les rencontre secs, rudes et cassants ; c'est ce qui les empêche de s'allonger, encore bien qu'ils poussent aussi vite que ceux d'autres races. Tout différents sont les cheveux ou autres poils du Caucasiens, et l'on doit en attribuer la qualité à cette plus grande richesse des glandes sébacées qu'un préjugé vulgaire fait accorder plutôt à l'homme de race africaine. En effet, leur rôle physiologique consiste

(1) Longet, *loc. citato*.

précisément à donner de la souplesse aux cheveux ou aux poils et à en effacer la rugosité. « La matière sébacée, dit Longet, concourt à rendre les cheveux ou les poils lisses et souples. »

Je ne m'arrêterai pas à discuter la question plutôt burlesque que scientifique, d'une odeur *sui generis* qu'on a voulu considérer comme un caractère particulier à la race noire. C'est le simple résultat de la malpropreté identifiée à l'habitude des sauvages africains. Ils oignent leurs corps de graisses plus ou moins concentrées et mêlées à une sueur abondante, à laquelle il faut ajouter des toilettes où le pissat sert de parfum, à la manière des anciens Celtes de l'Europe barbare.

On conçoit bien que, par évaporation ou par un certain phénomène osmotique, l'organisme finisse par s'imprégnier de ces odeurs vireuses, surtout au-dessous des aisselles où la sueur concentrée s'aigrit naturellement. Alors l'individu, même se lavant avec le plus grand soin, en conserve longtemps encore la désagréable émanation. Mais ce sont là des cas qui s'expliquent en dehors de toute considération de races. En Europe aussi, on trouve des personnes également affectées de cette pénible particularité. Tous les pathologistes le savent et en parlent dans leur traité.

Enfin quelques-uns prétendent encore que l'insensibilité du noir est un caractère spécial qui le distingue des individus de la race blanche, au point de vue de leur constitution nerveuse. Rien de moins avéré. On n'aura établi un tel jugement que sur des noirs abrutis par un traitement infernal et devenus insensibles à force d'avoir été flagellés. D'autres fois, on aura eu affaire à un vrai courage, poussant la fierté et le stoïcisme jusqu'à maîtriser la douleur et la ronger en silence, plutôt que de passer pour un lâche. Ce sera bien souvent encore un cas de fanatisme ou d'une exaltation quelconque.

Mais dans toutes les races humaines et dans tous les temps n'a-t-on pas vu souvent de semblables exemples ? Les îlots de Lacédémone ne se montraient-ils pas insensibles aux maltraitements du cruel Spartiate ? Oubliera-t-on jamais le courage sublime mais féroce de Popée, se poignardant héroïquement et disant froidement à son mari : *Poete, non dolet ?* Les paroles de Guatimouzin, restées célèbres dans les drames de l'histoire, sont encore une preuve saisissante que ceux qui se taisent au milieu des tortures corporelles, ne souffrent pas moins intérieurement. Le noir à qui l'on demanderait s'il est insensible aux aiguillons de la douleur, tandis qu'on lui inflige la plus cruelle épreuve, répondrait lui aussi : « Et suis-je sur un lit de roses ? »

Pour ce qui s'agit du fanatisme, on sait avec quelle insensibilité apparente les premiers chrétiens subissaient le martyre. Il est vrai que la plupart devaient être sous l'influence d'une sorte d'analgésie, causée par la surexcitation nerveuse qu'inspire le fanatisme religieux et qu'on peut assimiler à un cas d'hystérie. Durant les hauts faits de l'Inquisition où les chrétiens, devenus les maîtres et plus intolérants que les anciens païens, martyrisaient à leur tour ceux qui voulaient s'écartez de l'orthodoxie, des cas absolument semblables se produisirent. Mais alors, on prenait ces hommes, convaincus ou surexcités par leurs croyances, pour d'infâmes sorciers. Nicolas Eméric dit positivement qu'ils usaient de maléfices ; car ils paraissaient insensibles au milieu des épreuves infernales qui accompagnaient les questions. « *Alicui sunt maleficiati et in questionibus maleficiis utuntur..., efficiuntur enim quasi insensibles* (1).

(1) Nicolas Eméric, *Directoire d'inquisition*, cité par Salverte dans son traité : *Des sciences occultes*.

Je connais beaucoup d'hommes noirs qui ont montré un courage étonnant, dans le cours d'opérations chirurgicales subies sans anesthésie, ne bravant les douleurs horribles qui leur étreignaient le cœur que dans le but de ne pas passer pour des lâches. Comme le chirurgien demande toujours au patient s'il peut subir l'opération sans l'emploi des anesthésiques, ceux-là croiraient déroger, en reculant devant l'épreuve. Sotte bravoure peut-être, mais qui fait voir, combien fière et courageuse est cette nature du noir Ethiopien, toujours prêt à tout affronter pour inspirer de lui une haute idée.

V.

HYBRIDITÉ OU MÉTISSAGE ?

Mais qu'on ne croie pas que la discussion entre le monogénisme et le polygénisme prenne fin avec la revue des caractères anatomiques ou physiologiques qui, aux yeux des savants, distinguent les races humaines les unes des autres. Au contraire, l'école anthropologique qui admet la pluralité des espèces déclare qu'elle n'attache à ces caractères qu'une importance secondaire. On connaît bien le mot d'Annibal : « Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome. » Eh bien ! l'intrépide Broca, se conformant au conseil du célèbre capitaine, alla, sur les traces de l'américain Morton, attaquer les unitaires dans leur principal retranchement.

Nous avons déjà mentionné cette ancienne loi physiologique de l'espèce, en vertu de laquelle on prétend que la fécondité continue, de génération en génération, n'a lieu qu'entre les individus de la même espèce. Elle a été acceptée par tous les naturalistes de l'école classique comme une vérité scientifique et de premier ordre. Les monogénistes, constatant par l'histoire que partout où les hommes se

sont rencontrés, les races se sont constamment croisées, à ce point qu'on a droit de se demander s'il existe encore des races pures, ont rattaché à cette loi la doctrine de l'unité de l'espèce humaine. En effet, sans cette unité spécifique de l'humanité, il serait impossible d'expliquer les croisements eugénésiques qui ont émaillé la surface du globe de plus de couleurs humaines qu'il n'y a de nuances dans l'arc-en-ciel.

Il fallait donc aux polygénistes faire la preuve du contraire ; démontrer que les espèces différentes peuvent produire entre elles des générations indéfiniment fécondes, ou bien que les différentes catégories humaines ne donnent pas toujours par leur croisement des produits doués d'une fécondité continue.

Je négligerai intentionnellement la première partie de la démonstration essayée par Broca. Elle ne nous intéresse pas suffisamment, malgré sa haute importance au point de vue des principes. Il faut aussi déclarer que je ne me suis pas arrêté spécialement sur les questions de l'*hybridité animale* ; car je connais trop peu de faits y relatifs, pour pouvoir examiner la justesse ou l'insignifiance des arguments invoqués. Je pense pourtant que, malgré toutes les raisons alléguées par l'illustre savant, il restera toujours à ses adversaires une objection capitale. C'est que le croisement eugénésique des diverses espèces qu'il a étudiées, a toujours été provoqué par l'influence de l'homme. Et il faut encore remarquer qu'on n'a jamais pu obtenir la sécurité des résultats, puisque aucune de ces espèces hybrides n'est jamais devenue assez nombreuse pour qu'on puisse les compter autrement que comme des faits de simple curiosité. Tout le temps qu'on n'aura pas encore rencontré des croisements spontanés et féconds, entre espèces distinctes, et à l'*état sauvage*, il semble qu'on doive s'abstenir de toute conclusion formelle, d'autant plus que les natura-

listes ne tombent pas d'accord sur la caractéristique même de l'espèce.

La deuxième partie nous offre un ordre de faits infiniment intéressants. Il s'agit des phénomènes d'hybridité dans les groupes humains. Le problème consiste à savoir si tous les hommes, quelles que soient leurs différences de couleur, de physionomie ou de civilisation, sont aptes à produire, en se croisant, des générations indéfiniment fécondes. Le Dr Broca, ne pouvant nier complètement un fait en faveur duquel parlent tant de preuves, a distingué deux cas : l'un où le croisement de certaines races est eugénésique, l'autre où il ne l'est pas. Le premier cas, étant conforme à l'opinion générale, ne mérite pas qu'on s'y attarde. Mais il est curieux de voir les arguments sur lesquels va s'appuyer le savant, pour établir la réalité du second. C'est d'une finesse sans exemple.

« Nous examinerons à la fois le métis, dit-il, sous le rapport de la fécondité et sous le rapport de la validité physique ou morale, car au point de vue qui nous occupe, il suffirait que certains métis fussent inférieurs aux deux races mères sous le rapport de la longévité, de la vigueur, de la santé ou de l'intelligence, pour rendre fort probable que ces deux races ne sont pas de même espèce (1). »

Le programme seul nous indique déjà combien le savant anthropologue s'est senti faible, en abordant cette thèse.

C'est pour la première fois qu'il tient compte des qualités psychologiques, à côté des autres caractères que les naturalistes mettent ordinairement en ligne, pour établir ou vérifier une classification. Avoir jusque-là refusé toute valeur zootaxique à l'intelligence et la morale, puis s'y rabattre dans une question où il règne tant d'incertitudes, ce n'était pas prendre le chemin le mieux fait pour parvenir à une

(1) Broca, *loco citato*, p. 521.

bonne conclusion. Mais le fameux polygéniste a oublié de se demander la chose principale. Tous les enfants issus d'une même race, parmi les Anglais, les Français ou les Allemands, sont-ils toujours égaux à leurs parents maternels et paternels en longévité, en vigueur, en santé et en intelligence ? A-t-on même jamais comparé, en France ou ailleurs, les résultats que réclamait le savant professeur, comme le caractère *sine quâ non* de la communauté d'espèce entre les races humaines ?

Si nous voulons nous rapporter aux seules études spéciales et sérieuses qui aient été faites dans ce sens, en consultant le savant ouvrage de M. Paul Jacoby sur *La Sélection*, nous constaterons un fait bien saisissant et qui retire toute valeur aux exigences de Broca. C'est que toutes les grandes qualités acquises par les parents à un degré excessif, sont un gage sûr d'appauvrissement pour l'héritage physiologique qu'ils laissent à leur progéniture. Cette pauvreté qui se manifeste surtout par un manque d'équilibre organique, est cause que ceux des enfants qui continueraient à être aussi intelligents que leurs parents, auraient une santé moins bonne et vivraient moins longtemps ! C'est aussi l'opinion de M. Ribot et de tous ceux qui ont étudié la question si complexe de l'hérédité et de la sélection.

Mais il vaut mieux aborder une fois les assertions que nous voulons réfuter.

« L'union du nègre et de la blanche, dit notre anthropologue, est très souvent stérile, tandis que l'union du blanc et de la nègresse est parfaitement féconde. » Sur quoi est appuyée cette affirmation qui vient à merveille établir une analogie entre les noirs et les blancs, d'une part, les chèvres et les moutons, d'une autre ? Nous allons le voir.

Un des caractères particuliers de l'Éthiopien, d'après Serres, réside dans la longueur de son pénis comparé à

celui du blanc. Cette dimension coïnciderait avec une longueur excessive du canal utérin chez la femme éthiopienne. L'un et l'autre phénomène aurait pour cause la conformation du bassin dans la race noire.

« Or, il résulte de cette disposition physique, dit Serres, que l'union de l'homme caucasique avec la femme éthiopienne est facile, sans nul inconvénient pour cette dernière. Il n'en est pas de même de l'Éthiopien avec la femme caucasique ; la femme souffre dans cet acte, le col de l'utérus est pressé contre le sacrum, de sorte que l'acte de la reproduction n'est pas seulement douloureux, il est le plus souvent infécond (1). »

Sans contester l'autorité du savant médecin qui a écrit les *Principes d'embryogénie*, etc., ouvrage fort remarquable, il suffit d'avoir fait quelques études de physiologie embryogénique pour sentir l'insuffisance des motifs qu'il présente comme pouvant amener l'infécondité en question. On pourrait se servir de ses propres principes pour rétablir la vraie importance des faits qu'il interprète ici avec tant de fantaisie.

Broca avait dû s'en convaincre tout le premier ; mais il en tire pourtant un argument, en déclarant que le caractère anatomique sur lequel est basée la curieuse explication est exact. M. Topinard contredit cependant l'exactitude d'un tel cas. « Le pénis du nègre est plus long et plus volumineux dans l'état de flaccidité que celui du blanc, dit-il ; dans l'état d'érection, c'est le contraire (2). »

Cette contradiction signale bien la vérité, laquelle garde le juste milieu.

En réalité, il n'y a rien de régulier dans l'une ou dans l'autre assertion. Les différences d'organisation que l'on

(1) Cité par Broca, *Mémoires d'anthr.*, t. III, p. 521.

(2) Topinard, *loco citato*, p. 373.

peut constater, sous ce rapport, dans une race ou dans l'autre, ne présentent qu'un caractère individuel qui s'explique plutôt par l'âge, les habitudes et la profession. Tel Hercule de foire, blanc ou noir, mangeant bien, buvant sec, bien entraîné, aura toujours une conformation génitale autrement vigoureuse, autrement forte qu'un travailleur de cabinet, noir ou blanc. La fréquence du fonctionnement produit aussi son effet sur le développement de l'organe en question, comme il en est pour tous les autres membres du corps. La cause des différences est donc plus physiologique qu'ethnologique. Il faudrait encore ajouter aux raisons mentionnées plus haut, celles du régime alimentaire et même de la quantité de nourriture que l'on consomme. L'insuffisance d'alimentation a là dessus une influence positive. Le père de la physiologie moderne, le grand Haller, voulant vérifier les effets produits sur l'organisme par une alimentation insuffisante a fait les observations suivantes : « *Sæpè tentavi ob podagram, semper sensi debilitatem universam, ad labores Veneris inertius* (1). »

La question est évidemment trop complexe pour qu'on se contente d'une assertion dénuée de toute valeur scientifique, lorsqu'il s'agit de réfuter un fait dont l'importance est de premier ordre.

Pour que le professeur Broca fût conduit à s'accrocher à des branches si faibles, dans l'océan d'inconnues où il s'était aventuré, en abandonnant l'opinion commune, il faut qu'il se soit trouvé bien embarrassé. Malgré tout ce que pourront dire les polygénistes, afin de faire admettre l'infécondité du croisement entre les blancs et les noirs, il y aura toujours une preuve contraire à leur théorie, preuve plus éloquente que toutes les fleurs de la rhétorique, plus

(1) Haller, *Elementa physiologiae*.

convaincante que toutes les règles de la logique, c'est celle des faits. Or l'immense quantité de métis qu'on rencontre partout où les deux races se sont trouvées en communication permanente, est un fait trop saillant, trop universel, pour qu'on soit obligé de recourir à d'autres ressources de dialectique, lorsqu'il faut en démontrer la haute signification.

Il ne restait donc aux adeptes du polygénisme qu'un seul moyen de continuer leurs argumentations, où ne brillent que les paradoxes les plus audacieux, alliés à un art parfait d'embrouiller les questions et de les rendre insolubles. C'était de soulever des doutes sur la fécondité *inter se* des métis issus du blanc et de la nègresse ou du noir et de la blanche. On saisira vite le motif de la discussion. Le cheval et l'ânesse, animaux d'espèces différentes, donnent par leur croisement le produit *hybride* qui est le mulet; mais cette espèce hybride est d'ordinaire inféconde. S'il était prouvé que le mulâtre est infécond, comme le mulet auquel on a semblé l'assimiler par le nom, on pourrait positivement affirmer que ses parents sont aussi d'espèces distinctes.

J'omets le cas où l'*hybride* se croise fructueusement avec l'une ou l'autre des deux espèces qui l'on produit (*hybridité paragénésique* de Broca). Toutes ces distinctions savantes peuvent difficilement s'observer d'une manière précise au milieu des faits nombreux et variés que laisse constater la nature, sans qu'on puisse jamais leur assigner un caractère fixe. Mais ce qu'il fallait surtout au grand polygéniste, pour avoir sur ses adversaires une victoire complète, c'était de prouver que les mulâtres ne sont pas continuellement féconds entre eux.

Le fait de la grande fécondité des mulâtres est tellement connu de tous ceux qui ont vécu dans les pays où se rencontrent les races métisses, que l'on ne peut s'empêcher

d'une certaine surprise, en voyant un savant de la trempe de Broca le mettre en doute. Mais que fait l'habile dialecticien ? Après avoir formulé plusieurs hypothèses, pas plus rationnelles les unes que les autres, il en vient à cette déclaration : « Pour donner à la question une solution vigoureuse, il faudra pouvoir étudier une population uniquement composée de mulâtres de *premier sang*. » C'était vraiment imposer des conditions impossibles. Partout où l'on rencontre des mulâtres, leur seule existence prouve qu'il y a ou qu'il y a eu des blancs et des noirs en contact immédiat. Or, il restera toujours, des deux races ou de l'une d'elles, des représentants assez nombreux pour qu'on ne trouve jamais cette population *uniquement* composée de mulâtres de *premier sang*, c'est-à-dire issus directement du croisement de la blanche et du noir ou du blanc et de la femme noire. Si on imposait des conditions semblables pour chaque genre d'études, on peut certifier que toute expérience scientifique deviendrait absolument impossible. Des naturalistes non aveuglés par l'esprit de système ne seraient-ils pas plus raisonnables ? Au lieu de tant d'exigence, ne leur suffirait-il pas que l'expérience fût faite sur vingt ou trente familles de mulâtres, ou même le double ? En ce cas, il est facile de prouver que la fécondité des mulâtres entre eux est un fait d'une évidence irréfragable.

Les Dominicains de l'île d'Haïti sont une première preuve. Il est vrai que dans ce pays il est resté beaucoup de blancs, qui ont continué à se croiser avec les diverses autres nuances, de telle sorte qu'à côté des mulâtres de *premier sang*, il se trouve beaucoup de *sang-mêlé*, de *griffes*, de noirs, etc. Mais l'existence de ces différents métissages ne contrarie en rien les recherches qu'on voudrait faire sur les résultats du croisement des mulâtres de *premier sang* entre eux. Ceux-là sont nombreux ; et les cas abondent

pour démontrer que leurs unions sont tout aussi fécondes que celles des individus de race pure.

Ce sont des faits que j'ai constatés *de visu*, pendant un séjour de plus de six mois, dans la Dominicaine.

En Haïti, ancienne partie française de l'île, dont je puis parler avec une assurance encore plus grande, puisque c'est ma patrie, mon pays natal, on peut facilement faire la même remarque. Le cas prend ici le caractère d'une preuve irréfutable. A l'époque de l'indépendance de l'île, il y était resté peu de blancs. Depuis, il n'en est entré qu'un nombre fort restreint. Ceux-là, n'y arrivant que dans le but de faire fortune et se rapatrier ensuite, n'y contractent qu'exceptionnellement mariage avec les régnicoles. C'est un fait notoire que, depuis environ quatre-vingts ans, les croisements entre blanches et noirs ou noires et blancs sont devenus un cas tellement rare, qu'on est autorisé à le considérer comme absolument négligeable. Eh bien, malgré cela, la race de couleur c'est-à-dire les mulâtres ont presque doublé en Haïti !

Il est incontestable que leur nombre s'est accru dans un mouvement ascensionnel beaucoup plus accéléré que celui des noirs. Je sais qu'on ne doit pas rattacher ce phénomène à une fécondité supérieure des mulâtres, comparativement à l'une des races mères dont ils sont issus. Il faudrait plutôt en chercher la raison dans l'existence de certaines conditions sociologiques que nous n'avons pas à considérer ici. Mais si on ne doit pas attribuer à la seule influence ethnologique cet accroissement rapide du nombre des mulâtres d'Haïti, malgré l'absence de croisement des deux races dont ils descendent, le résultat, constaté dans de telles occurrences, suffit pour démontrer que ces métis sont indéfiniment féconds entre eux. Aucun tour de force n'est exigé pour établir une telle vérité. Qu'on vienne encore nous demander à quel degré de sang les différentes familles

de mulâtres se trouvent constituées, c'est là une question oiseuse à laquelle il est parfaitement inutile de répondre.

Jacquinot, Broca, Nott, Edward Long, autant qu'il se compte de savants dans le polygénisme, peuvent encore affirmer que le croisement des mulâtres est souvent stérile. Le monde savant, qui s'est habitué à reconnaître en eux des hommes d'une compétence indiscutable dans la matière, peut sanctionner cette opinion et lui faire une place à côté de tant d'autres de la même valeur. Je courberai peut-être une tête docile devant leur autorité devenue plus puissante, plus malfaisante que ne l'a jamais été l'autorité même de l'Église ; mais comme Galilée, étouffant le cri de l'éternelle vérité qui grondait en son cœur, je murmurerai tout bas : *E pur si muove!*

VI.

DES MÉTIS DU BLANC ET DU NIGRITIEN.

Nous savons que, semblables aux géants de la fable qui, pour escalader le ciel, entassaient l'Ossa sur le Pélion, les polygénistes infatigables entassent difficultés sur difficultés, afin de terrasser les esprits et défier les réfutations. Démontre-t-on que les mulâtres haïtiens sont incontestablement féconds entre eux et procréent des générations indéfiniment fécondes ? Ils répondent qu'il faut attendre dix ou vingt générations avant de se prononcer, que l'expérience n'est pas concluante, puisque les métis d'Haïti sont issus du croisement de la race noire avec des blancs d'origine celtique ou ibérique, variété brune, et non avec des blancs d'origine germanique ou saxonne. Que sais-je encore ? Or, pour comble de confusion et d'embarras, à chaque réunion des ethnographes, on est encore à se disputer, à savoir si les vrais Celtes étaient bruns ou blonds ! Franchement, il faut bien convenir que les plus subtils sco-

lastiques le céderaient à nos naturalistes, dans l'art d'embrouiller les questions par l'enchevêtrement sans fin des éternels *distinguo*.

Pourquoi tant d'insistance à la soutenance d'une thèse où la science a sans doute un haut intérêt à faire la lumière, mais où toutes ces controverses passionnées ne tournent qu'à la dissociation des hommes, par la surexcitation d'un sot orgueil, d'une part, et l'aigreur contre l'injustice, de l'autre ? N'y a-t-il pas une foule d'autres questions scientifiques dont la solution intéresse autrement l'avenir de l'humanité et les progrès de la civilisation ? Mais il est inutile de s'arrêter à des considérations de cette nature. Il vaut mieux suivre l'illustre savant dans son argumentation laborieuse et voir comment il continue sa démonstration.

Après avoir mis en doute la fécondité normale des métis entre eux, il aborde la thèse de leur infériorité intellectuelle et morale. Passant avec dextérité sur tout les points difficiles, il se contente de citer M. Boudin. « Les métis, dit celui-ci, sont souvent inférieurs aux deux races mères soit en vitalité, soit en intelligence, soit en moralité.

« Ainsi les métis de Pondichéry, connus sous le nom de *Topas*, fournissent une mortalité beaucoup plus considérable non-seulement que les Indiens, mais encore que les Européens, quoique ces derniers meurent incomparablement plus dans l'Inde qu'en Europe. Il y a longtemps déjà que la *Revue coloniale* a publié sur ce point des documents positifs. Voilà pour la vitalité.

« A Java, les métis de Hollandais et de Malais sont tellement peu intelligents qu'on n'a jamais pu prendre parmi eux un seul fonctionnaire, ni un seul employé. Tous les historiens hollandais sont d'accord sur ce point. Voilà pour l'intelligence.

« Les métis de Nègres et d'Indiens, connus sous le nom de *Zambos*, au Pérou et au Nicaragua, sont la pire classe des citoyens. Ils forment à eux seuls les quatre cinquièmes de la population des prisons. Ce fait, déjà annoncé par Tschudi, m'a été récemment confirmé par M. Squier. Voilà pour la moralité (1). »

En bonne logique, il me semble que pour faire une démonstration suffisamment probante de la vérité qu'il s'agit d'établir, il faudrait continuer l'examen de ces différentes particularités sur une seule et même catégorie de métis, et répéter la même observation d'une manière intégrale sur d'autres catégories, avant d'en tirer une déduction sérieuse. Mais au lieu de cela, on ramasse les exemples de toutes parts, dans une incohérence qui leur retire toute valeur démonstrative. Il serait donc permis de méconnaître *a priori* toutes les conclusions tirées de ces procédés incorrects. Cependant, nous pouvons par analogie expliquer les différents cas relatés par l'auteur de la *Géographie médicale*, sans avoir recours aux considérations ethnologiques qui ne sont invoquées ici que pour satisfaire à l'esprit de système.

Une réponse est toute faite sur la vitalité des métis, c'est l'augmentation remarquable des mulâtres d'Haïti dont j'ai déjà parlé. D'après les procédés de dialectique adoptés par les polygénistes, ils diront que la comparaison n'est pas valable, les mulâtres provenant de souches ethniques tout autres que celles dont proviennent les *Topas* de Pondichéry. Mais en dehors de toutes controverses sur ce point, il y a des raisons scientifiques qui aident à éclaircir nettement la question. En démographie, on constate toujours que lorsqu'une classe d'hommes est placée dans une fausse position sociale, ne pouvant se

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie*, mars 1860, cité par Broca.

mettre ni avec la classe supérieure qui la méprise, ni avec la classe inférieure qu'elle méprise à son tour, elle devient inconsistante et faible, obligée de louvoyer entre deux courants opposés, où il n'y a pour elle ni attrait ni encouragement. Or, la vitalité est toujours en raison directe du degré d'expansion qu'une race, une famille, un groupe quelconque rencontre dans le milieu et les circonstances où il fait son évolution. Il se conçoit bien, dès lors, que des métis qui se trouvent resserrés entre deux races facticement divisées en supérieure et inférieure, dépérissent lentement et décroissent en énergie vitale. Un Guillard ou un Bertillon n'aurait aucunement hésité dans l'interprétation des phénomènes que M. Boudin attribuait à des causes ethnologiques.

Il faut passer maintenant à la question de l'intelligence des métis. Je resterai conséquent, suivant la vraie méthode scientifique, en ne prenant pour base de mon argumentation que les mêmes mulâtres d'Haïti. Ici encore, il est facile de se convaincre que si les métis de Hollandais et de Malais, — deux races beaucoup plus rapprochées, selon les théories polygénistes même, que ne le sont les noirs africains et les blancs européens, — ne font pas preuve d'une grande intelligence, on ne doit logiquement pas rapporter ce cas à une influence ethnologique. Les conditions sociales qui leur sont faites, à cause du préjugé même qu'on nourrit contre leurs aptitudes intellectuelles, en sont des motifs beaucoup plus plausibles.

Avant l'indépendance de l'île d'Haïti et surtout pendant que l'esclavage y régnait, on avait établi le même jugement contre les mulâtres haïtiens. Maltraités et méprisés par leurs pères blancs qui les regardaient comme les tristes fruits d'une mésalliance entre le pur sang caucasique et l'immonde sève africaine, ils végétaient dans le pays comme une espèce parasite, livrés au vagabondage ou ne s'occu-

pant que des métiers les plus rudes et les plus répugnantes. Sentant qu'ils avaient dans leurs veines une notable portion de ce sang dont les *petits blancs* étaient si fiers, ils laissaient fermenter leur haine en silence et accumulaient leurs colères contre ceux qui ne les avaient procréés que pour les condamner ensuite à une existence abreuvée d'opprobre et de misères. C'était, à vrai dire, horrible.

Le plus souvent, sans doute, c'est dans un moment d'ébriété ou plutôt de cette salacité irrésistible, que déchaîne dans le sang de l'Européen l'air balsamique et chaud des tropiques, que le baiser criminel aura rapproché du maître la sémillante esclave, aux formes exubérantes et gracieuses. Combien de temps duraient ces transports? La coupe de l'ivresse une fois vidée, l'homme blanc s'en allait, laissant germer dans le sein noir de la noire Africaine un être qui ne saura peut-être jamais le nom de son père! L'enfant grandissait seul, abandonné aux soins de la pauvre négresse dont il constituait un fardeau de plus, bien lourd encore que chéri.

A jamais garotté dans les ténèbres de l'ignorance, il sera tourmenté par sa peau trop claire pour qu'il se complaise au triste sourire qui se détache du noir visage de sa mère toute confuse de maternel amour, trop brune pour que son père puisse jamais voir en lui la reproduction de son teint rose, d'autant plus recherché que le soleil équinoxial l'aura déjà rudement caressé!

Cette pénible position du mulâtre n'est pas une fantaisie. Le temps qui cicatrice toutes les plaies, travaille lentement à en effacer le souvenir; mais c'était un fait général. « Dans toutes les colonies européennes, chez les Français surtout, dit Bory de Saint-Vincent, les mulâtres furent traités avec un mépris que rien ne saurait justifier et capable de soulever d'indignation les cœurs les plus apathiques. On dirait que les blancs ne donnent le jour à des enfants de couleur que

pour se procurer le satanique plaisir de les rendre misérables. Ces pères dénaturés auraient horreur de les reconnaître pour leur progéniture ; mais que, justement révoltés de la plus insultante des oppressions, ces enfants du malheur osent s'apercevoir qu'ils sont aussi des hommes et réclamer leurs droits naturels, ils deviennent des fils révoltés dignes des supplices réservés aux parricides ; les verges déchirantes, les couperets, les roues, les potences, et les bûchers punissent leur généreuse indignation ; leurs pères blancs deviennent leurs bourreaux ! !... (1) »

Comprend-on qu'en de telles conditions le mulâtre rendu envieux, haineux et dénaturé par l'injustice du Caucasiens, mais sans attachement pour l'Africain qu'il évite, arrivât jamais à s'élever aux idées les plus élémentaires de progrès et de moralité ? Il n'en pouvait être ainsi. Par ci, par là, on trouvait quelques exceptions. Quelques pères blancs consentirent sinon à reconnaître légalement leurs enfants, mais à les soigner, les élever et les affranchir du joug de l'esclavage. Les mulâtres qui ont eu de tels pères ont pu jouir du bienfait de l'instruction et développer jusqu'à un certain point leur intelligence. Mais en quel nombre les voyait-on ? Les Ogé, les Chavannes, les Julien Raymond et tant d'autres, que l'on ne peut citer comme des aigles, étaient pourtant bien loin d'être des ignorants. Ne l'ont-ils pas suffisamment prouvé par la part active qu'ils ont prise dans le vote du décret de la Constituante qui accordait aux hommes de couleur de Saint-Domingue l'égalité des droits civils et politiques ? Cependant avant que la Révolution française fut venue jeter dans leurs esprits je ne sais quelle généreuse fermentation, avec les ardentes aspirations de la liberté, on ignorait complètement leur existence.

(1) Bory de Saint-Vincent, *loco citato*, t. II, p. 37-38.

Aussi les écrivains superficiels ou passionnés qui ont parlé dans le temps des événements de Saint-Domingue. n'ont-ils fait que dire, à l'égard des mulâtres, ce que répètent à propos des métis de Java les historiens hollandais. C'étaient, pour eux, des êtres inférieurs, d'une ignorance indécroitable ; et comme on dit actuellement des *Zambos*, on ajoutait qu'ils étaient la pire classe des citoyens !

Eh bien, où est la vérité ? La voici. Depuis que l'ancienne colonie de Saint-Domingue a été transformée en Haïti indépendante, un changement à vue s'est opéré dans les mœurs et l'intelligence des mulâtres. Hier, ils étaient vagabonds par nécessité. Sans droits politiques, souvent même esclaves, pouvaient-ils songer à cultiver en eux ces dons de l'esprit, qui sont le plus bel apanage de l'homme ? C'était matériellement impossible. Le pussent-ils même qu'il leur paraîtrait inutile de s'en occuper.

L'intelligence humaine, pour s'exercer jusqu'au point d'atteindre le plus haut développement de l'esprit, a toujours besoin d'une certaine stimulation. Et quel stimulant que la perspective constante de la honte, qui pèserait d'autant plus lourde sur leur front qu'ils seraient plus à même d'en mesurer l'étendue ! Aujourd'hui, — et ce jour date de 1804 ! — le mulâtre, maître de sa destinée, fier et pressé de montrer au monde entier ses aptitudes aussi larges que celles du Caucasiens, travaille, s'efforce, s'évertue à développer ses facultés intellectuelles. Aussi, ses succès dans cette voie sont-ils incontestables.

Trois historiens, dont les qualités ne sont peut-être pas de premier ordre, mais qui font preuve d'une parfaite entente des règles applicables au genre qu'ils avaient choisi, sont des mulâtres de l'île d'Haïti. Madiou, Saint-Remy et Beaubrun Arduin pourraient bien le disputer aux Européens, s'ils se trouvaient aussi bien favorisés par le milieu. Il est même juste de reconnaître en Saint-Remy un écri-

vain habile, sachant tirer de la langue française les plus magnifiques effets. En examinant son style, on y découvre un travail savant. La diction en est pure et correcte, parfois charmante. Un certain éclat, toujours tempéré par la sobriété du mouvement phraséologique, lui sert à merveille pour mettre en relief les points sur lesquels il veut faire la lumière et attirer l'attention.

Beaubrun Arduin, moins correct, maniant avec négligence cette plume qui fait de l'historien le juge redouté des rois et des peuples, avait pourtant des qualités remarquables comme travailleur patient et tenace. S'il n'avait ni le don de l'expression, ni la haute impartialité d'un Thiers ou d'un Guizot, il a du moins laissé sur l'histoire d'Haïti la compilation la mieux préparée et la plus complète.

Entre les deux vient Thomas Madiou. Sachant communiquer la vie à ses héros et de la couleur à ses descriptions, il écrivait surtout avec une vivacité pleine d'entrain. Il y mettait son cœur. Avec plus de correction, une habileté plus profonde dans la narration des faits, où l'art de l'historien redonne la vie aux choses passées, il eût pu, quoique à distance respectueuse, suivre l'illustre Michelet dans ce genre dont le charme, fait de patriotisme ardent et de vigoureuse raison, exalte l'esprit du lecteur et lui inspire je ne sais quel vague regret de n'avoir pu prendre une part dans les luttes dont l'historien fait la peinture émouvante.

Sans compter les nombreux mulâtres qui se sont distingués au barreau, tels que les Dupont, les Modé, les Camille Nau, les Archin, les Stewart, etc ; les parlementaires éloquents, tels que les Hérard Dumesle, les David St. Preux, les Thoby et tant d'autres, on peut remarquer deux jurisconsultes qui, en travaillant constamment à régulariser la jurisprudence haïtienne, ont fait preuve des meilleures aptitudes, dans les différents travaux qu'ils ont embrassés. L'instant Pradines, qui avait fait son édu-

cation en France, s'est occupé, avec un esprit de suite bien rare dans les pays jeunes, d'éditer et d'annoter les divers Codes de la jeune république noire. En réunissant sous chaque article tous les arrêts du tribunal de cassation d'Haïti qui s'y rapportent, il a essayé d'en fixer le sens et d'indiquer l'interprétation qu'on [doit y donner. Par ce travail minutieux, il a évité à ceux qui plaident comme à ceux qui doivent appliquer les lois, de nombreuses erreurs auxquelles on serait fort souvent exposé. C'était d'autant plus nécessaire qu'on ne peut toujours s'appuyer ici sur la jurisprudence française, qui n'est pas toujours conforme à la nôtre, vu les fréquentes différences de rédaction et même de principes qui existent entre les deux législations.

Il est possible de lui reprocher certaine absence de méthode dans le classement des arrêts. Les bons en sont confondus avec les mauvais, sans aucune critique, même sans aucune observation. Parfois les arguments *pro* ou *contra* que l'on peut tirer de ces arrêts sont tellement amalgamés, qu'on est dans la plus grande perplexité pour savoir quelle est la jurisprudence que l'auteur croit la meilleure. Il est certain que la plus légère étude de l'ordre et du raisonnement que les arrêtistes de France mettent dans leur travail, suffirait pour corriger ces petits défauts.

A quoi devons-nous donc attribuer ces résultats? Est-ce insuffisance de connaissances doctrinales? Est-ce une simple négligence ou plutôt est-ce l'effet de la précipitation? Je pense qu'il faut s'arrêter à cette dernière cause; car il fallait à M. Pradines un travail pénible et de longue haleine, pour la recherche de ses documents, et il était pressé d'en publier les résultats. D'ailleurs il avait aussi embrassé une tâche encore plus fatigante et ardue, celle de publier un recueil général des *Lois et actes de la République d'Haïti*. On comprend bien qu'avec les difficultés pratiques que présentent ces sortes de travaux, dans un pays

neuf, insuffisamment organisé, il ait laissé quelque chose à désirer, sur un point ou sur un autre.

Mullery s'est réellement distingué dans ses différents travaux d'un cadre beaucoup plus restreint que ceux de L'Instant Pradines, mais devenus classiques, indispensables à tous ceux qui s'occupent de droit en Haïti. Son *Catéchisme de la procédure* est le *vade mecum* de tout jeune avocat et une source précieuse de consultations pour le juge ; son *Manuel de la justice de paix* est d'autant plus utile que, l'organisation judiciaire d'Haïti n'étant pas exactement semblable à celle de la France, il y a foule de détails où l'on se confondrait souvent, sans un guide si sûr.

A part ces deux qui ont laissé des ouvrages estimés, il y a nombre d'autres mulâtres, tels que les Lallemand, les Grandville, les Bourjolly, etc., qui, pour n'avoir rien écrit, ne méritent pas moins d'attirer l'attention par leur grande capacité dans les questions de droit. Plusieurs autres, tels que MM. Boyer Bazelais, Jean-Pierre Bazelais, Mallebranche, étaient des licenciés en droit de la faculté de Paris. M. Solon Ménos est docteur, MM. Camille Saint-Remy et Emmanuel Léon, licenciés en droit de la même faculté de Paris.

M. Boyer Bazelais était surtout un travailleur infatigable, très versé dans toutes les questions politiques et internationales, ainsi que dans toutes les connaissances que les Allemands réunissent sous la dénomination de *sciences camérales* (1). Aussi peut-on dire que, transporté dans un pays quelconque de l'Europe, il aurait pu se mesurer, par ses connaissances spéciales, aux plus remarquables publicistes de notre époque.

(1) Les sciences camérales (*Kameral Wissenschaften*) comprennent toutes les sciences administratives, particulièrement l'économie politique et les connaissances nécessaires pour diriger les finances de l'Etat.

En Haïti, on trouve une vingtaine de mulâtres, docteurs en médecine de la Faculté de Paris. Ici, il y a tant de noms à citer qu'on ne saurait le faire sans excéder les bornes de cet ouvrage. Tous ont continué à faire des progrès dans les sciences médicales où tant de sens pratique et de sagacité intellectuelle sont réclamés en même temps.

Il faut surtout mentionner le Docteur Dehoux, sanguiné, il est vrai, réunissant les aptitudes du naturaliste et du savant à celles du médecin habile.

J'ai vu le Docteur Nemours Auguste, au Cap-Haïtien ou à Saint-Thomas, en présence des médecins étrangers les mieux réputés. Ses confrères ont toujours reconnu en lui la plus vive intelligence et une sûreté de vue supérieure soit dans le diagnostic, soit dans les indications thérapeutiques. Il tenait toujours le scalpel dans les opérations chirurgicales et plaçait souvent le dernier mot dans les grandes consultations.

Les poésies d'Ignace Nau, d'Abel Élie, de MM. Oswald Durand, Villevaleix, Arthur Simonis et tant d'autres mulâtres de talent, qu'il serait trop long d'énumérer ici, ont, à divers titres, une place distinguée dans la littérature exotique. MM. Justin Devost, Cadet Jérémie, L. Ethéart, Jules Auguste, etc., sont des prosateurs distingués, sachant tirer de la langue de Pascal et de Bossuet les plus merveilleux effets. En outre, M. Devost prépare sa licence à la Faculté de droit de Paris, et M. Ethéart est un financier.

Cette littérature haïtienne est tout imprégnée de l'esprit et des aspirations de la France. Oui, de l'autre côté de l'Atlantique, sous le ciel brûlant et clair des Antilles, au pays des palmiers sveltes et des gracieux bambous, le mulâtre, libre et fier, rivalise d'adresse avec le Français même. Il tire de sa langue, si belle mais si rebelle, toutes les harmonies qu'elle révèle à ceux qui savent la plier au gré

de leurs inspirations. Aussi est-il aujourd'hui bien reconnu que les hommes de couleur, malgré tout ce qu'on a pu dire de leur incapacité native, sont capables de toute sorte de culture intellectuelle !

Nous n'excepterons pas même les mathématiques, aux-
quelles on donne souvent une importance imméritée dans
l'échelle des facultés intellectuelles. M. Pierre Éthéart,
avec une vocation d'autant plus louable qu'il n'y trouve
ni émulation, ni stimulation, cultive les sciences exactes
d'une façon assez sérieuse et surtout avec assez de supé-
riorité pour mériter le titre de mathématicien. Plusieurs
autres, beaucoup plus jeunes que lui, par exemple, M. Mi-
guel Boom, sont tout aussi bien disposés et travaillent
constamment à augmenter leurs aptitudes, dans ces
hautes sphères des mathématiques où les chiffres ont aussi
leur poésie.

Quant à l'intelligence pratique des affaires, le mulâtre
en est si bien doué qu'il réussit souvent à se faire une
position tirée presque de rien. Le haut commerce haïtien
compte une portion notable d'hommes de couleur qui, par
une entente supérieure des spéculations commerciales,
sont parvenus à se créer une situation des plus solides
dans le monde de la finance.

En sortant de la République haïtienne, on trouverait aisément d'autres exemples, tout aussi éclatants, tels qu'un Gerville Réache, un Lacascade, un Frédéric Douglass, un Langston et tant d'autres mulâtres remarquables des États-Unis ou des diverses colonies. Mais j'ai voulu donner à mon argumentation un caractère particulier et systématique, en tirant d'une source unique tous les exemples à citer, de manière que la cause explicative du phénomène se dessine plus catégoriquement, aux yeux même des plus incrédules.

VII.

UNITÉ CONSTITUTIONNELLE DE L'ESPÈCE.

Arrivé au point où nous sommes, nous pouvons tenter une conclusion sans que l'on tende à croire que nous cédons à aucun mobile étranger à la science. Nous en avons fait constamment notre seul guide et nous n'avons aucun besoin ni aucun désir de nous en écarter. Mais comment faut-il répondre à la question : y a-t-il plusieurs espèces humaines ou une seule ? Le monogénisme est-il l'expression complète de la vérité ? Est-ce plutôt le polygénisme qui nous la dévoile ?

Tout fait croire qu'il n'y a qu'une seule *espèce humaine*, à ne considérer que la définition que la majeure partie des savants donnent de ce terme. Cependant, tout en admettant l'unité de l'espèce, nous écartons positivement la question distincte de l'unité d'origine, *adamique* ou non, faisant venir tous les hommes d'un couple unique. Ce fait semble tellement inconciliable avec la raison et même avec l'histoire de la planète que nous habitons, que l'on doit le reléguer hors de toute discussion.

Il importe donc de distinguer entre la doctrine unitaire et le monogénisme. La première est une déduction toute scientifique, tirée des qualités physiques et morales des diverses races humaines, dont les caractères ne présentent aucune différence spécifique. Elle ne conclut qu'en prouvant que les variétés anatomiques des divers groupes humains peuvent s'expliquer aisément par l'influence des milieux ambients et d'autres facteurs que nous mentionnerons plus tard. La seconde est un article de foi tiré des traditions théologiques et dont toute l'autorité repose sur une croyance religieuse. Aussi n'aurait-on rien à reprocher aux polygénistes, si, en se renfermant dans le sens

purement étymologique du mot qu'ils ont choisi pour désigner leur théorie, ils avaient seulement soutenu que tous les hommes ne tirent pas leur origine d'un seul père, ou d'un seul point de la terre, comme nous l'affirme la tradition biblique.

En toute discussion, la confusion provient toujours soit d'une mauvaise exposition des points à éclaircir, soit d'une application forcée ou fausse donnée à un mot mal défini. Ainsi, l'unité de l'espèce humaine est un fait clair et intelligible, pour tous ceux qui l'étudient au point de vue des sciences naturelles ; mais qu'on y applique le mot *monogénisme*, il survient subrepticement une notion arbitraire, indémontrable, dont l'adjonction affaiblit considérablement ce qu'il y a de vrai dans le fait primitif. Malheureusement, la majorité des défenseurs de la théorie unitaire se compose de naturalistes essentiellement attachés aux idées religieuses. Ils ne peuvent séparer les intérêts de la foi de ceux de la science ; et pour sauver les uns ils compromettent les autres.

« La différence d'origine, dit Broca, n'implique nullement l'idée de la subordination des races. Elle implique, au contraire, cette idée que chaque race d'hommes a pris naissance dans une région déterminée, qu'elle a été comme le couronnement de la faune de cette région (1).... » J'adhère parfaitement à cette opinion, mais en ajoutant aussi que la différence d'origine n'implique nullement des différences spécifiques parmi les races humaines.

Rien ne prouve, en effet, que l'espèce humaine, tout en faisant son apparition sur plusieurs points du globe, ne s'est pas présentée partout avec une même constitution organique, manifestant l'*unité de plan* qui donne à chaque création son caractère typique. En étudiant les cinq zones

(1) Broca, *loco citato*, t. III, p. 566.

géographiques qui se partagent la surface de la terre, on trouve une multitude de points placés à intervalles divers, mais dont les conditions géologiques, athmosphériques et magnétiques sont pourtant identiques. Nous ne reviendrons pas sur les lignes isothères et isochymènes si capricieusement tracées par la nature. La coïncidence de certains phénomènes magnétiques sur des points éloignés et situés à différentes distances de la ligne équinoxiale est un fait saisissant. On ignore, il est vrai, si les courbes isocliniques et isodynamiques étaient déjà marquées et constantes durant les périodes antédiluvien. Il y a même tout lieu d'en douter. Les hommes ne peuvent néanmoins s'orienter que sur l'étude des évolutions de la terre pour appuyer les hypothèses plus ou moins valables qu'ils formulent sur la constitution primitive de l'espèce.

En géologie, on remarque que des couches de terrains de diverse nature se coupent, s'interposent les unes entre les autres, sur toute l'étendue du globe. Tel dépôt sédimentaire de la période azoïque se trouve à la fois en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et dans les grandes îles de l'Océanie. Il en est de même pour les époques paléozoïques, secondaires, tertiaires et quaternaires. De la formation triasique à la formation crétacée, de l'étage silurien à l'étage subapennin, la terre offre dans toutes les régions une structure variée; les parties similaires sont répandues ça et là, par îlots plus ou moins espacés.

La paléontologie est venue faire la lumière sur tout ce désordre apparent, par l'étude des espèces fossiles, tant animales que végétales, épaves de plusieurs générations disparues dont elles attestent l'existence dans un passé immémorial. Les travaux des Brongniart, des Cuvier, des Blumenbach, des d'Orbigny, des Lyell, des Pictet, des Gaudry, toute une légion de savants ingénieux, ont fait de cette science une source d'informations lumineuses

sur l'histoire de la vie à la surface de notre planète. Les 25,000 espèces d'animaux fossiles, découvertes jusqu'ici, ont des représentants disséminés dans toutes les parties du monde. Sans doute une foule d'entre elles sont encore considérées comme appartenant plus particulièrement à tel continent, ou telle zone; mais à mesure que l'on connaît mieux la terre, qui est loin d'être parfaitement étudiée, on voit qu'elle a eu partout le même genre d'activité et a produit partout des résultats semblables.

C'est par la ressemblance des différentes espèces fossiles répandues à profusion sur les divers endroits du globe que l'on a pu établir une chronologie rationnelle sur les différentes formations géologiques. Or, il est un fait remarquable, c'est que partout où l'on étudie la faune paléontologique, il se manifeste toujours une gradation sériale dans le type des animaux. Si des étages inférieurs on monte jusqu'au diluvium de l'époque quaternaire, on rencontre successivement des organisations de plus en plus élevées dans l'échelle zoologique, depuis les tribolites de la période paléozoïque jusqu'à l'homme dont l'apparition sur la terre couronne enfin l'œuvre de la création.

Si l'on suppose que l'espèce est la division naturelle par excellence, puisque tous les êtres animés y accomplissent leur cycle d'évolution, sans pouvoir en sortir; puisqu'elle fixe surtout les limites de la reproduction, à l'aide de laquelle ces êtres se perpétuent, il faut aussi supposer, par contre, que sa constitution sériale correspond à une certaine évolution de la vie, à la surface de notre planète, et reste avec elle dans une dépendance directe qu'on pourrait logiquement considérer comme une relation de cause à effet. Cette évolution se réalisant en même temps ou successivement, sur des points multiples du globe, a pu produire chaque espèce avec une forme généralement semblable. Cette espèce une fois produite et constituée, les

groupes d'individus qui la composent et la représentent dans l'univers, ont dû continuer à vivre dans les lieux respectifs où ils ont eu leur milieu d'origine.

Avec le temps et des circonstances spéciales, ces milieux d'abord absolument semblables, auront pu changer de conditions et se différencier. La modification des milieux ayant une influence positive sur les êtres qui les habitent, les individus d'une même espèce ont dû en subir des changements divers. Mais les groupes composants ayant, pour ainsi dire, un plan organique uniforme, n'auront souffert que de simples variations dans leurs formes, leurs couleurs ou leur physionomie.

Sous l'influence persistante des mêmes circonstances, une lutte curieuse aura eu lieu. Pendant que l'hérédité tendait à maintenir la physionomie générale et primitive de l'espèce, le principe non moins puissant de l'adaptation, confondue avec l'instinct de la conservation, devait tendre physiologiquement et psychologiquement à une caractérisation de plus en plus nette de la variété, avec ses aptitudes de résistance.

On peut aisément se figurer, qu'après une lutte mille fois séculaire, l'hérédité primitive, s'affaiblissant continuellement, laisse chaque groupe contracter des habitudes, des aspects et des formes suffisamment tranchées et fixées dans son existence, pour que ces qualités deviennent à leur tour une nouvelle hérédité que chaque variété transmettra à ses descendants. Ce sont des faits qui cadreraient tout naturellement avec ces belles lois de la sélection indiquée par Darwin, encore que la transformation se circonscrire ici dans le cercle de l'espèce une fois constituée.

Cette hypothèse est d'autant plus plausible que les modifications des milieux, qui ont dû opérer une si grande différenciation parmi les races humaines, sont dues à des différences climatologiques qui étaient beaucoup moins

sensibles aux époques géologiques qu'aujourd'hui. C'est durant cette uniformité de température, qui n'a commencé à disparaître rapidement qu'après la première période glaciaire, que l'homme a fait son apparition sur la terre. Jusqu'à la seconde période glaciaire, qui est contemporaine de l'âge du renne, l'atmosphère était encore saturée d'une quantité excessive de vapeur d'eau; les principales chaînes de montagne n'avaient pas encore reçu leur complet développement, et les vallées n'étaient pas bien dessinées, par suite des affaissements qui les ont formées. Notre espèce a donc pu assister aux plus grands cataclysmes du globe.

Dispersée dans des régions fort opposées, d'où ses divers groupes n'ont pu s'arracher qu'après avoir reçu un développement notable, il n'y a rien d'extraordinaire qu'elle offre l'exemple des variétés que nous voyons dans les divers milieux et qui, en se perpétuant, sont devenues les principales races de l'humanité. Mais le cachet de l'unité spécifique reste fixé dans la constitution intime de ces races si diverses. Quoi qu'on en dise, il n'y a entre les hommes aucune différence zootaxique autre que les cheveux et la couleur. Ces deux particularités sont tellement insignifiantes que les noirs Indiens ont parfois les cheveux plus beaux que les Russes qui sont blancs. Et rien ne dit que si l'on pouvait établir une expérience, suivie pendant vingt générations, dans le but systématique de rompre l'influence ethnologique, on n'arriverait pas à une transformation des plus curieuses, tant sous le rapport de la couleur que sous celui des cheveux de chaque race humaine. Une expérience de cinq à six cents ans! C'est bien long déjà; mais qu'est cela, à côté des centaines de mille ans qui forment la durée probable de la vie de l'espèce humaine sur la terre?

Mais il est temps de revenir à la réalité. Notre hypothèse, quoique pas absolument neuve, paraîtra bien hardie.

On ne l'a jamais présentée dans cette forme, que nous sachions. La raison en est bien simple. Ceux qui auraient intérêt à la présenter telle, afin de concilier la théorie de l'unité de l'espèce humaine avec le fait existant des variétés, qui semblent constituées depuis un temps immémorial, n'acceptent pas l'origine autochtone des grandes races humaines. Ceux qui admettent cette pluralité d'origines n'admettent pas l'unité de l'espèce. Involontairement ou non, ceux-ci se laissent encore influencer par la définition de l'espèce, considérée comme l'ensemble des individus issus d'un couple ou d'un groupe primitif. C'est une définition monogénique, à laquelle ils ne songent peut-être pas. Mais l'esprit de l'homme est-il fait autrement?

Les centres de création imaginés par Agassiz se rapprochent peut-être de ce que j'ai supposé comme une explication raisonnable de la pluralité d'origines des groupes humains, s'adaptant à une espèce unique. Mais dans la théorie du célèbre naturaliste suisse, les races humaines sont censées apparaître, *ab ovo*, avec toutes les différences que nous leur voyons aujourd'hui. Elles constituerait donc autant de créations formellement distinctes et pourraient être regardées comme de vraies espèces, n'ayant jamais rien eu de commun, essentiellement inconvertibles.

Pour en donner une explication rationnelle, il faudrait recommencer à chercher les différentes époques de leurs créations successives, rapportées alors à des phases différentes de l'évolution de la vie planétaire. Il faudrait remettre en question le problème qui consiste à savoir si les noirs ont précédé les blancs, si c'est le contraire, ou si la *protoplasma* des jaunes n'expliquerait pas mieux, par la déviation divergente du type primitif, la diversité des races actuelles. Toutes ces grosses questions soulèvent autant de controverses que celle même de l'unité d'origine. A part ce côté purement spéculatif, la délimitation des centres

respectifs de création paraît impossible. Elle est au moins tellement difficile, avec les études complexes qu'elle requiert, que, malgré la grande intelligence d'Agassiz, il n'a pu la tracer d'une main assez sûre pour défier la critique la moins sévère.

Certainement, tout ce qui pourra être écrit ou dit sur la constitution et la nature de l'espèce n'aura jamais qu'un caractère conjectural et hypothétique. Nous ignorerons peut-être éternellement le vrai fond des choses, *interiora rerum*. S'il est beau de voir l'intelligence humaine s'élever aux plus grandes conceptions, projeter de brillants éclairs sur la sombre histoire des époques écoulées, en essayant de soulever le voile qui couvre les secrets de la nature, tel il cachait l'Isis antique, il n'est pas moins raisonnable de reconnaître la fréquente impuissance de ces nobles efforts. Parvenu sur les grandes hauteurs de la science, on se sent environné d'une atmosphère de doute et de découragement qui anéantirait l'esprit humain, s'il pouvait jamais s'anéantir. Mais l'homme du XIX^e siècle, a dit admirablement M. Taine, est un cerveau ambitieux. Plus il sait, plus il veut savoir. Il faut bien espérer que cette soif ardue de science, de lumière et de vérité, aboutira à des résultats grandioses. D'ici là, on est obligé d'être circonspect et d'attendre !

Citons pourtant les paroles suivantes de Guillaume de Humboldt. Encore que ce soit à un autre point de vue, le savant philologue arrive à la même conclusion que nous sur l'unité de l'espèce humaine. « Nous ne connaissons ni historiquement, ni par aucune tradition certaine, un moment où l'espèce humaine n'ait pas été séparée en groupes de peuples. Si cet état de choses a existé dès l'origine ou s'il s'est produit plus tard, c'est ce qu'on ne saurait décider par l'histoire. Des légendes isolées se retrouvent sur des points très-divers du globe, sans communi-

cation apparente, sont en contradiction avec la première hypothèse et font descendre le genre humain tout entier d'un couple unique. Cette tradition est si répandue qu'on l'a quelquefois regardée comme un antique souvenir des hommes. Mais cette circonstance même prouverait plutôt qu'il n'y a là aucun fondement vraiment historique et que c'est tout simplement « l'identité de la conception humaine » qui, partout, a conduit les hommes à une explication semblable d'un phénomène identique (1). »

Il faut résumer les conséquences qui ressortent naturellement de toutes les discussions et les développements précédents. L'espèce humaine, unique par sa constitution primitive, et suivant l'identité organique qui signale en elle un seul et même plan de formation, a apparu sur les divers points de la terre avec des conditions absolument semblables, à un certain moment de l'évolution de la vie sur notre planète. Mais elle a dû se différencier en peuples ou races diverses, dès que les phénomènes climatologiques ont commencé à exercer une influence marquée sur les différents milieux par les inégalités d'action que nous leur connaissons actuellement. L'homme des temps primitifs, première ébauche de l'espèce, produit informe d'une évolution animale supérieure, si on regarde en arrière toute l'échelle zoologique qui va de lui au protozoaire, mais bien inférieure à celle qu'il a réalisée plus tard, dût ressembler bien peu aux hommes les mieux développés de l'époque contemporaine. Tant par la physiognomie que par l'intelligence, il était, sans nul doute, pire que le plus pur sauvage. C'était une créature bestiale.

Il lui a fallu opérer des évolutions multiples avant de parvenir à ces formes attrayantes et belles qui en font non seulement l'être le plus élevé de la création, mais encore

(1) Gaill. de Humboldt, *Ueber die Kavi Sprache auf der Insel Java.*

le plus beau produit de la nature. Quelles que soient, pourtant, les transformations que les groupes aient subies sous des influences diverses, ils gardent tous l'empreinte primordiale, constitutionnelle de l'espèce, avec cette *identité de la conception humaine* qui en est la traduction intellectuelle et morale. « L'unité de l'intelligence est la dernière et définitive preuve de l'UNITÉ HUMAINE, a écrit Flourens (1). »

Conclure à l'unité de l'espèce, c'est donc, par une large compréhension de l'esprit, dominer toutes les fausses suggestions que la diversité des races humaines pourrait produire à l'intelligence, pour ne voir que le caractère essentiel qui fait de tous les hommes une réunion d'êtres capables de se comprendre, de confondre leurs destinées dans une destinée commune. Cette destinée est la civilisation, c'est-à-dire le plus haut perfectionnement physique, moral et intellectuel de l'espèce. Jamais une source de sentiments fraternels ne sera plus vive et plus salutaire entre les races et les peuples que l'idée ainsi comprise de l'unité de l'espèce humaine.

C'est la conviction intime, innée de cette unité qui rend l'homme sacré à l'homme, sans qu'on soit obligé de recourir à des notions de morale spéculative, vagues, irrégulières, incohérentes, changeant de critérium, selon les temps et les milieux. Nous la tenons provisoirement comme une de ces vérités primordiales, qui servent de postulat à tous les principes sociaux. C'est elle qui doit leur imprimer cette haute direction dont l'influence tend visiblement à aplanir toutes les compétitions nationales, toutes les luttes intestines.

Mais suffit-il de reconnaître l'unité de l'espèce pour que soit résolu, directement ou indirectement, le problème

(1) *Eloge historique de Tiedemann.*

tout aussi controversé de la constitution des races humaines et de leurs aptitudes respectives. Oui, si l'on voulait rester sur les hauteurs philosophiques où se placent les deux Humboldt, les Flourens, les César Cantu et tant d'autres noms qui honorent la science et l'humanité entière; mais non pour la majeure partie des savants. Là, au contraire, il se soulève des questions autrement brûlantes, des controverses autrement passionnées.

Voyons donc ce que c'est que la race. Voyons s'il est possible de démontrer ce qui en fait un groupe distinct, ayant une délimitation naturelle et constitutive, qui le sépare des autres groupes et lui donne un caractère tellement spécial qu'on peut l'étudier à part, sans le confondre jamais, sous aucun rapport, avec une autre collection d'individus de la même espèce.

CHAPITRE IV.

Bases de classification des races humaines.

En matière anthropologique, la mensuration du crâne est assez attaquée; la mécanique anthropologique est également attaquée et la géométrie descriptive anthropologique n'a pas toute l'exactitude qu'il faudrait.

Ainsi armée, l'anthropologie est-elle arrivée à dégager les aptitudes morales des races ? Il ne me paraît pas qu'elle en ait dégagé les aspects craniologiques. (Léon CAHUN).

D'après les naturalistes les plus compétents en botanique et en zoologie, on reconnaît sous le nom de *races* les variétés d'une espèce donnée, lorsque ces variétés se sont fixées par la reproduction avec des particularités d'abord indécises ou individuelles, mais qui ont fini par devenir constantes et transmissibles par l'hérédité, sans déroger aux lois générales de l'espèce.

Lorsque la science anthropologique fut constituée, cette définition de la race était déjà toute faite; ne pouvant trouver mieux, les anthropologistes l'acceptèrent telle qu'elle était. Rien de plus sage. Il est inutile de revenir sur les différents essais de classification dont nous avons déjà passé en revue les plus remarquables. Les systèmes abondent. On y rencontre tant de contradictions, tant de divergences d'opinions dans les principes zootaxiques adoptés par les divers auteurs, qu'on a droit de se demander si cette science anthropologique à laquelle nous avons reconnu une importance si haute, un but si élevé, ne serait pas plutôt un simple amalgame de conceptions confuses, où chacun peut s'exercer sans être astreint à aucune règle fixe, aucune méthode rationnelle ! En effet, une

science dont les interprètes les plus autorisés s'entendent si peu sur les bases fondamentales qui doivent en être établies, avant d'y formuler aucune déduction théorique, ne saura jamais s'entourer du prestige nécessaire pour commander aux esprits et soumettre les doutes de l'intelligence.

Cette confusion des idées engendre ou tolère une terminologie imparfaite dont l'insuffisance n'a pas échappé aux savants consciencieux. « Les termes techniques les plus importants de la science de l'homme, dit M. de Rosny, sont au nombre de ceux sur lesquels reposent les plus regrettables malentendus. Si l'idée de l'espèce en apparence si rigoureuse en zoologie, a pu être contestée, presque ébranlée par la doctrine du transformisme, l'idée de *race*, déjà moins claire, moins précise quand il s'agit des animaux, devient obscure, vague, trompeuse, parfois même fantaisiste, quand elle est appliquée à l'homme (1). » Ces expressions paraissent bien rudes et sont de nature à diminuer l'orgueil de bien des savants; mais elles ne sont pas moins vraies, pas moins caractéristiques.

D'où vient alors ce vague, cette obscurité qui pénètre l'esprit de ceux qui s'occupent d'étudier les races humaines et de les classer? Les difficultés sont-elles inhérentes à la science même ou bien sont-elles le résultat des systèmes préconçus, voulant tirer des faits naturels la confirmation de certaines doctrines enfantées par le préjugé? Les deux cas existent. D'une part la science anthropologique manque jusqu'ici de principes certains; de l'autre, l'esprit de système en profite pour construire les théories les plus extravagantes et en tirer des conclusions aussi vaines que prétentieuses.

Mais avant d'accuser la science ou les savants qui en font l'interprétation, ne convient-il pas d'examiner les

(1) *Compte-rendu du Congrès international des sciences ethnographiques tenu à Paris en 1878*, p. 750.

bases sur lesquelles on s'appuie pour établir les classifications, ainsi que les doctrines anthropologiques qu'on en fait découler d'une façon plus ou moins logique? Ne faut-il pas mettre sous les regards du lecteur tous les éléments qui doivent l'aider à motiver son jugement? Pour cela, une foule de faits dont j'ai intentionnellement circonscrit la discussion sur des points spéciaux, lorsqu'il s'est agi de réfuter la théorie de la pluralité des espèces humaines, vont de nouveau se présenter à notre examen. Le plus souvent, il n'y a de changé que le nom ou l'étiquette entre les arguments polygénistes, divisant le groupe humain en plusieurs espèces, et ceux des monogénistes qui admettent plusieurs races dans une seule espèce. Peut-être paraîtra-t-il fastidieux de revenir toujours sur les mêmes questions, les tournant et retournant sans cesse, sans qu'on paraisse avancer d'un pas dans l'étrange besogne. Pareil à Sisyphe condamné à rouler éternellement son titanique rocher, on semble se livrer à un labeur pénible, ingrat et décourageant, sans pouvoir jamais atteindre aux sommets de la vérité. Mais ce fait même concourt admirablement à prouver une chose, c'est que l'échafaudage sur lequel on s'est placé pour proclamer la distinction radicale et l'inégalité des races humaines, est sans fondement solide. Aucune loi naturelle ne lui sert d'étai.

« Que l'on suive la classification de mon maître Blumenbach en cinq races (Caucasique, Mongolique, Américaine, Ethiopique et Malaise) ou bien qu'avec Prichard, on reconnaisse sept races (Iranienne, Touranienne, Américaine, des Hottentots et Boschimans, des Nègres, des Papous et des Alfourous), il n'en est pas moins vrai qu'aucune différence radicale et typique, aucun principe de division naturelle et rigoureuse ne régit de tels groupes (1). »

(1) A. de Humboldt, *Kosmos*, t. I, p. 427.

Ces paroles de Humboldt sont d'une autorité décisive. Jamais une intelligence mieux organisée ne s'est rencontrée dans les Annales de la science; et jamais savant ne fut plus spécialement compétent pour se prononcer dans une pareille question. A part ces connaissances profondes, universelles; à part cette pénétration supérieure qui a fait de lui le plus illustre investigator des temps modernes, le grand Humboldt avait parcouru la plus grande partie de la terre, vu les hommes de toutes les races et sous toutes les latitudes, comparé les types les plus divers. Qui aurait le droit de se supposer plus apte que celui-là à discerner la vérité sur la valeur réelle des divisions ethnologiques? Qui peut offrir autant de garantie pour contrôler ses premières impressions par toutes les lumières d'un savoir infiniment varié? Personne. C'est donc sous l'impression des paroles du savant cosmologue, avec la réserve rationnelle qu'elles nous imposent, que nous allons examiner les principales bases de classification que les anthropologistes ont imaginées pour diviser et étudier les races humaines. C'est d'ordinaire la charpente osseuse, la couleur, les langues qui en sont les éléments essentiels.

I.

COMPARAISONS CRANIOLOGIQUES.

Il faut commencer par la craniologie. On sait que ce nom fut créé par le célèbre docteur Gall pour désigner la doctrine physiologique par laquelle il croyait prouver que l'on peut découvrir toutes les facultés affectives, morales ou intellectives d'un homme, rien qu'en étudiant les protubérances de la boîte crânienne appelées vulgairement bosses. Quelles que soient les analogies que l'on puisse trouver entre cette doctrine et les opérations pratiques

auxquelles se livrent les anthropologistes, dans l'étude des crânes, il y a une différence notoire et qu'il faut certainement reconnaître entre les deux catégories d'investigation.

Gall et son intelligent disciple, Spurzheim, en étudiant le crâne humain, ne recherchaient aucunement les caractères ethnologiques qui séparent tel groupe d'hommes des autres groupes plus ou moins divergents. Ils considéraient toutes les races comme douées des mêmes facultés et ne s'occupaient que des différences individuelles. C'était une espèce de philosophie empirique, où les diverses manifestations de l'esprit étaient censées s'observer matériellement, par les empreintes qu'elles laissent sur les parties distinctes du crâne, considérées comme leurs sièges respectifs. Spurzheim, comprenant que la science devait être désignée plutôt par son but que par le moyen employé pour y parvenir, changea le nom de la fameuse doctrine qui, au lieu de craniologie ou cranioscopie, se nomme plus spécialement phrénologie.

Les anthropologistes, en étudiant la forme et le volume du crâne, cherchent surtout à découvrir les différences qui existent entre les races humaines, après avoir assigné arbitrairement à chaque race une certaine forme ou une certaine capacité craniennes spéciales. Plus tard, il est vrai, on s'appuiera sur ces mêmes spécialisations pour proclamer que telle race est inférieure ou supérieure à telle autre ; mais cette conclusion, sans avoir plus de poids que celle des phrénologistes, ne sera pas moins revêtue d'un semblant scientifique. Tous ceux qui n'auront pas fait de ces questions une étude approfondie, seront tentés de croire que des inductions tirées d'une méthode aussi compliquée, aussi savante que celle des anthropologistes, ne sauraient être que l'expression de la vérité. Aussi est-il bon d'en examiner le mérite.

La première application de la craniologie à l'étude des races humaines a été faite par le naturaliste Daubenton. Après lui vinrent Camper, Blumenbach et Scœmmering. Nous parlerons tout d'abord du procédé de Blumenbach, conservé dans la science sous le nom de méthode de la *norma verticalis*.

Pour étudier les crânes suivant cette méthode fort ingénieuse, on les range à ses pieds sur une surface plane et horizontale, en les faisant reposer sur la mâchoire inférieure, de manière que les arcades zygomatiques se trouvent sur une même ligne. En les regardant de haut en bas, on considère successivement la longueur de la voûte crânienne, sa largeur ou son étroitesse relative, la saillie du front, enfin la forme générale de la boîte osseuse. Selon que les os malaires dépassent plus ou moins la ligne verticale prolongée du bord latéral du crâne au plan de la base, l'anthropologue classe ce crâne parmi les races noires ou dans les races jaunes ou blanches. On a nommé plus tard *cryptoziges* les crânes dont les arcades zygomatiques, considérées d'après cette méthode, sont cachées par la projection relative des tempes et *phénoziges*, ceux dont ces arcades sont visibles dans les mêmes conditions. Il est inutile de mentionner toutes les discussions qui ont eu lieu pour la fixation du plan dans lequel le crâne se trouve réellement placé sur sa base.

« Cet aspect de la tête, qu'on me permettra de nommer *norma verticalis*, dit le grand naturaliste de Goettingue, permet de saisir d'ensemble et nettement les principaux traits caractéristiques des crânes des différentes races, tant ceux qui dépendent de la direction des mâchoires et de celle des os malaires, que ceux qui ressortent de la largeur ou de l'étroitesse de la voûte crânienne, de l'aplatissement ou de la saillie du front. »

En comparant, suivant cette méthode, des têtes éthio-

piques, mongoliques et caucasiques, il croyait faire les remarques suivantes :

— Le crâne de la race éthiopique, étroit et déprimé aux tempes, montrerait à découvert les arcades zigomatiques ; le front en serait assez saillant, mais dépassé par la proéminence des os malaires et la projection de l'arcade dentaire supérieure, à partir de la racine du nez. — Chez le Mongol, le crâne serait un peu moins étroit que chez l'homme noir et aplati au-dessus des orbites ; les arcades zigomatiques très écartées, l'arcade dentaire moins projetée en avant, mais plus large. — Pour le Caucasiens, la voûte crânienne serait généralement élargie, le front large aussi présenterait une courbe très proéminente, les pommettes et les arcades seraient dissimulées par les tempes, enfin le bord alvéolaire de la mâchoire supérieure serait à peine visible.

On a aussi nommé *prognathie*, la face projetée en avant du Noir ainsi caractérisé ; *eurignathie*, la face élargie du Mongol et *orthognathie*, la face droite et régulière du Caucasiens.

Cette méthode, qui est d'une application très facile, permet d'étudier un crâne sans aucun instrument et sans qu'on soit astreint à aucun calcul. Il suffit de la justesse du coup d'œil. Aussi les anthropologistes, qui ont l'ambition de faire de leur science une citadelle hérissee de défenses inaccessibles aux profanes, en font-ils peu de cas. Sans doute, le résultat auquel on parvient en l'employant n'a aucune importance doctrinale et rigoureuse dans l'étude des divers types de l'humanité, mais les autres procédés, malgré leurs difficultés exagérées et leur appareil imposant, offrent-ils rien de meilleur ? Les inventeurs mêmes de tous ces procédés dont on parle si haut, après des dissertations interminables, ne finissent-ils pas toujours par en reconnaître l'inanité ou l'insuffi-

sance? Mais telle est leur logique, qu'après avoir reconnu que cinq procédés, appliqués l'un après l'autre, ne donnent que des résultats contradictoires, non-seulement dans un même groupe, mais le plus souvent sur le même individu, ils affirment néanmoins que c'est de l'ensemble de ces mêmes procédés que doit sortir la vérité que l'on cherche.

Citons encore une autre méthode beaucoup plus répandue que celle de Blumenbach. C'est l'*angle facial* de Camper. « Le caractère sur lequel repose la distinction des nations, dit l'auteur, peut être rendu sensible aux yeux, au moyen de deux lignes droites, l'une menée du conduit auditif à la base du nez, l'autre tangente, en haut, à la racine du front et, en bas, à la partie la plus proéminente de la mâchoire supérieure. L'angle qui résulte de la rencontre de ces deux lignes, la tête étant vue de profil, constitue, on peut dire, le caractère distinctif des crânes, non seulement quand on compare entre elles plusieurs espèces d'animaux, mais aussi quand on considère les diverses races humaines. »

Par cette méthode, Camper croyait pouvoir conclure que la tête du Noir africain, ainsi que celle du Kalmouk, présente un angle de 70 degrés, tandis que celle de l'Européen en offre un de 80. « C'est de cette différence de dix degrés, dit-il, que dépend la beauté plus grande de l'Européen, ce qu'on peut appeler sa beauté comparative; quant à cette beauté absolue qui nous frappe à un si haut degré dans quelques œuvres de la statuaire antique (comme dans la tête de l'Apollon et dans la Méduse de Soriclès) elle résulte d'une ouverture encore plus grande de l'angle qui, dans ce cas, atteint jusqu'à 100 degrés. »

On a émis diverses opinions sur ce procédé comme sur celui de Blumenbach. Des modifications de détails y ont été appliquées par Owen, Bérard, Jacquart, M. Topinard

et beaucoup d'autres savants qu'on peut se dispenser de nommer.

Pour compléter la liste des méthodes dont la vulgarisation est très étendue, il faut encore mentionner la théorie de Retzius, qui divisait les races en *dolichocéphales* et *brachycéphales*, selon la longueur relative du diamètre antéro-postérieur de leurs crânes comparée à celle du diamètre transversal. Le diamètre longitudinal se mesure d'ordinaire en droite ligne, de la saillie de la *glabelle* au point le plus reculé de l'écaillle occipitale ; le diamètre transversal coupe perpendiculairement cette ligne à l'endroit de la plus grande largeur du crâne, quel que soit le point où il tombe, pourvu qu'on ne descende pas jusqu'à la saillie sus-mastoïdienne, développée parfois avec exagération dans certaines races, telles que les Esthoniens.

La division dichotomique de Retzius fut trouvée insuffisante pour la classification de toutes les races humaines. Thurnam (1), Welcker (2), Huxley (3) et Broca (4) l'ont tour à tour remaniée. Ce dernier en a tiré cinq divisions, à savoir : la *brachicéphalie*, la *sous-brachycéphalie*, la *mésaticephalie*, la *sous-dolichocéphalie* et la *dolichocéphalie*. La longueur du diamètre transversal, multipliée par 100 et divisée par le diamètre longitudinal, donne ce qu'on est convenu d'appeler l'*indice céphalique*. Soit un crâne dont le diamètre antéro-postérieur serait au diamètre transversal comme 9 est à 7, son indice céphalique ($7 \times 100 : 9$) serait de 77,77.

Après ces mesures, dont la base est purement géométrique, il faut mentionner la jauge ou le cubage des crânes. Sur l'affirmation de Söemmering, déclarant que le crâne

(1) *Mémoirs read before the anthropological Society of London.*

(2) *Ueber Wachstum und Bau des menschlichen Schädels.*

(3) *Prehistoric remains of Caithness.*

(4) *Mémoires d'anthr.*, t. IV, p. 229.

du blanc était plus grand que celui du noir, Saumarez suivant Broca (1), essaya le premier de jauger les crânes en les remplissant d'eau. Ce premier moyen fut considéré comme incorrect. W. Hamilton essaya le jaugeage par le sable fin, sec et homogène. Tiedemann y substitua le mil; enfin, on y a employé les grains de moutarde blanche, le mercure, le plomb de chasse, la graine de lin, etc.

Pas plus que les mesures angulaires, l'opération du jaugeage n'offre de résultat sérieux. « Faites cuber le même crâne suivant le même procédé par deux personnes successives, dit Broca, et vous pouvez obtenir ainsi des différences de plus de 50 centimètres cubes. Enfin ce qui est pis encore, faites cuber plusieurs fois de suite le même crâne par la même personne et vous pourrez encore obtenir des différences presque aussi grandes que dans le cas précédent (2). »

Il n'est pas nécessaire de continuer l'exposition théorique des différents procédés craniométriques employés simultanément ou isolément dans les investigations anthropologiques. Il faudrait pour cela entrer dans des détails que ne comporte pas le caractère de cet ouvrage. Il suffit de savoir que les méthodes adoptées comme les meilleures par les uns sont discutées et souvent repoussées par les autres, soit dans leur portée scientifique, soit dans les applications qui en sont faites. Chacun trouve des arguments tout aussi valables et pour l'attaque et pour la défense. L'école anthropologique allemande n'est pas toujours d'accord avec l'école française ou américaine. Les partisans d'une même école sont encore moins disposés à s'entendre.

Nous n'avons jusqu'ici parlé, en fait d'essais anthropométriques, que de la craniométrie, parce que c'est l'étude qui défraye la meilleure partie de toutes les discussions;

(1) *Mém. d'anthr.*, t. IV, p. 8.

(2) *Ibidem*, p. 5.

mais il y en a beaucoup d'autres à mentionner. On a aussi cherché des différences dans la conformation du bassin, lequel serait non seulement de forme distincte entre les hommes et les femmes d'une même race, comme l'a catégoriquement reconnu l'anatomie comparative des deux sexes, mais aussi entre les femmes de races diverses, présentant dans chaque race une configuration particulière. Nous verrons jusqu'à quel point la pelvimétrie confirme une telle opinion, et si les cas examinés offrent cette régularité de disposition qui pourrait seule leur communiquer un caractère scientifique. Quant aux autres questions que soulève l'ostéométrie comparée des races humaines, telle que la longueur relative des membres supérieurs, l'aplatissement des pieds, l'opposabilité plus ou moins grande du gros orteil, la platycnémie et mille autres détails anatomiques que peut suggérer la fantaisie, dans le but de mieux signaler les diversités caractéristiques des races, ils n'ont aucune valeur propre à y attirer l'attention.

Mais voyons quelques chiffres, où sont condensés les résultats de divers essais de craniométrie. Nous commencerons par le cubage, en copiant les tableaux suivants tirés de l'*Anthropologie* du professeur Topinard. Ils tendent à désigner la capacité comparative de l'endocrâne dans les différentes races humaines. Les chiffres placés à gauche indiquent le nombre de crânes dont on a tiré la capacité moyenne ; quant aux deux rangées de chiffres à droite, elles portent leurs étiquettes et représentent des centimètres cubes.

	Hommes	Femmes
88 Auvergnats.....	1598cc	1445cc
69 Bretons-Gallots.....	1599	1426
63 Bas-Bretons.....	1564	1366
124 Parisiens contemporains.....	1558	1337

18 Caverne de l'Homme-Mort.....	1606 ^{cc}	1507 ^{cc}
20 Guanches.....	1557	1353
60 Basques espagnols.....	1574	1356
28 Corses.....	1552	1367
84 Mérovingiens.....	1504	1361
22 Chinois.....	1518	1383
12 Esquimaux.....	1539	1428
54 Néo-Calédoniens.....	1460	1330
85 Nègres de l'Afrique occidentale..	1430	1251
7 Tasmaniens.....	1452	1201
18 Australiens.....	1347	1181
21 Nubiens.....	1329	1298

Ces chiffres cités par M. Topinard ont été empruntés aux *Mémoires d'Anthropologie* de Broca, qui les a obtenus en jaugeant les crânes avec du plomb de chasse.

L'américain Morton, opérant avec la même matière, est arrivé aux résultats suivants, sans établir la distinction des sexes.

38 Européens.....	1534 ^{cc}
18 Mongols.....	1421
79 Nègres d'Afrique.....	1364
10 Nègres d'Océanie	1234
152 Péruviens.....	1339
25 Mexicains.....	1339
164 Américains autres.....	1234

M. Barnard Davis verse dans le crâne qu'il a préalablement pesé vide, du sable fin bien desséché et il pèse de nouveau. Voici ses résultats, après la conversion faite de l'once *avoir du poids* anglais en centimètres cubes français :

146 Anciens Bretons	1524 ^{cc}
36 Anglo-Saxons	1412
39 Saxons.....	1488

31 Irlandais	1472 ^{cc}
18 Suédois	1500
23 Néerlandais	1496
9 Lapons	1440
21 Chinois	1452
116 Kanakes	1470
27 Iles Marquises	1452
7 Maoris	1446
12 Nègres Dahomey	1452
9 Néo-Hébrides	1432
15 Australiens	1295

En examinant ces différents tableaux, un fait positif se laisse tout d'abord remarquer, c'est l'irrégularité des résultats et l'incertitude où se trouve l'esprit quand il faut juger de leur valeur relative. Nous avons déjà cité des paroles bien graves de Broca, sur l'inexactitude propre des procédés du cubage; mais tous ceux qui ont lu ses *Mémoires* savent combien il s'ingéniait à trouver des raisons pour justifier la science dont il était devenu l'interprète le plus autorisé, à force de travail et de constante vocation. Cependant, quoi qu'en ait pu dire l'illustre savant, on ne pourra jamais condescendre à ses opinions, au point de croire que de tous les anthropologistes lui seul ne se trompait pas. Si on observe bien ses chiffres, on remarque, du premier coup d'œil, qu'il a voulu ramener le cubage des crânes à l'établissement d'une preuve cherchée partout, afin de confirmer l'existence d'une distinction sérielle et hiérarchique entre les races humaines. En effet, on ne voit aucune des moyennes tirées des peuples européens au-dessous des races mongoliques ou éthiopiques. Il est vrai que les 84 Mérovingiens de la liste donnent une moyenne inférieure aux 22 Chinois et aux 12 Esquimaux; mais cette seule exception est justement celle qui peut s'expliquer

par des causes dont l'illustre professeur avait positivement établi la valeur.

On peut toutefois observer que Broca trouve dans le groupe australien un cubage supérieur à celui du groupe nubien. Ce fait est en contradiction flagrante avec l'opinion de tous les anthropologues qui, à tort ou à raison, assurent que le Nubien est le type le plus élevé de la race noire et l'Australien le plus mal doué des hommes. Les Auvergnats sont aussi au-dessus des Parisiens. Mais c'est là un mince détail, puisque la limite des races est sauvegardée!

Quant au tableau tiré des moyennes de Morton, on sait ce qu'il faut en penser. L'esprit suivant lequel tous les savants de l'école américaine, sauf de rares exceptions, considéraient l'anthropologie, rend toutes leurs affirmations suspectes. Ils n'y voyaient qu'un moyen de légitimer le système de l'esclavage. Or, ce système s'expliquerait assez bien si l'on parvenait à prouver que les hommes sont d'espèces différentes et, de plus, inégaux.

La liste de M. Barnard Davis, faite sans esprit de système, laisse voir les faits tels que le hasard les présente. Le groupe des Chinois, celui des nègres Dahomey et les habitants des Iles Marquises, surpassent le groupe des Anglo-Saxons, et sont surpassés par les Kanakes. Là, on ne rencontre assurément aucun caractère fixe, pouvant conduire à une classification exacte, mais rien non plus qui dévoile une combinaison systématique.

L'indice céphalo-orbitaire, obtenu par M. Mantegazza par le cubage au mercure, ne donne aucune base de classification. En voici le tableau restreint donné par le savant professeur d'anthropologie à l'École des hautes études de Paris.

20 Italiens	27.73
-----------------------	-------

2 Australiens	25.61
3 Néo-Zélandais	32.49
6 Nègres	27.19

Ainsi les Italiens seraient bien rapprochés des Nègres, l'Australien tiendrait un bout et le Néo-Zélandais l'autre. Ce résultat renverse non seulement l'ordre des groupes ethnologiques, mais encore toute idée de hiérarchie entre les races humaines.

Il faut pourtant voir si l'*indice céphalique*, dont on parle tant, nous offrira une base plus solide. Voici le tableau qu'en donne Broca (1).

1^o *Dolichocéphales vrais.*

15 Esquimaux du Groënland	71.40
54 Néo-Calédoniens	71.78
17 Australiens	71.93
18 Hottentots et Boschimans	72.42
8 Cafres	72.54
15 Bengalais	73.30
85 Nègres d'Afrique occidentale	73.40
6 Français. Époque de la pierre taillée, (3 du Cro-Magnon, 3 du diluvium de Paris).	73.34
19 Français méridionaux. Époque de la pierre polie (Caverne de l'Homme-Mort, Lozère)	73.22
22 Nubiens de l'île d'Éléphantine	73.72
15 Arabes	74.06
11 Kabyles	74.63

2^o *Sous-dolichocéphales.*

54 Français septentrionaux. Époque de la pierre polie	75.01
---	-------

(1) Broca, *Mémoires d'Anthrop.*, t. IV, p. 269-270.

10 Papous.	75.07
3 Bohémiens de Roumanie.	75.28
28 Corses d'Avapessa (XVIII ^e siècle) . . .	75.35
20 Guanches.	75.53
81 Anciens Egyptiens	75.58
32 Polynésiens	75.68
9 Tasmaniens	76.01
6 Slaves du Danube	76.18
81 Français (Mérovingiens)	76.36
12 Egyptiens modernes (Coptes)	76.39
21 Chinois.	76.69
11 Malgaches	76.89
15 Français (Gaulois de l'âge de fer)	76.93
60 Basques espagnols (Zaraus)	77.62

3^e Mésaticéphales.

25 Mexicains (non déformés).	78.42
5 Roumains.	78.31
22 Gallo-Romains.	78.55
53 Normands du XVIII ^e siècle (ossuaire de Saint-Arnould, Calvados)	78.77
125 Parisiens du XIX ^e siècle.	79.00
125 — XII ^e —	79.18
117 — XVI ^e —	79.56
16 France septentrionale. Age du bronze (Orouy).	79.50
27 Malais (autres que les Javanais).	79.02
27 Amérique méridionale (non déformés).	79.16
36 — septentrionale (non déformés)	79.25

4^e Sous-brachycéphales.

57 Basques français (Saint-Jean-de-Luz). .	80.25
4 Esthoniens.	80.39
63 Bas-Bretons des Côtes-du-Nord (cantons bretonnants).	81.25

73 Bretons des Côtes-du-Nord (cantons gallois)	82.05
11 Mongols divers (Tartares, etc.)	81.40
11 Turcs	81.49
29 Javanais (Collection Vrolik)	81.61
17 Russes divers (Russie d'Europe)	82.81
11 Alsace et Lorraine	82.93
<i>5^e Brachycéphales.</i>	
10 Indo-Chinois	83.51
5 Finnois	83.69
88 Auvergnats (ossuaire de Saint-Nantaire)	84.07
6 Bavarois et Souabes	84.87
10 Lapons	85.63
12 Syriens de Gebel-Cheikh (légèrement déformés)	85.95
20 Amérique. Plusieurs séries de crânes déformés dont les indices moyens variant de	93 à 103.00

Pour tous ceux qui possèdent quelques notions d'ethnologie, ce tableau offre les plus curieuses observations. Les conclusions qui en découlent ont une importance d'autant plus grande que, venant de Broca, les chiffres ont une valeur significative. Eh bien, que peut-on induire de cette nouvelle base de classification ? C'est qu'il n'y a dans la conformation extérieure du crâne aucun caractère invariable qui fasse distinguer un individu de telle race d'un autre appartenant à une race différente. Parmi les *dolichocéphales vrais*, on rencontre, en tête, les Esquimaux du Groenland appartenant à la race jaune, avec un indice céphalique de 71.40, le plus petit du tableau, c'est-à-dire inférieur même à celui des Australiens et des Hottentots, tandis que les Lapons, également de la race jaune (branche

ougrienne ou boréale de M. de Quatrefages), occupent une des places les plus élevées parmi les brachycéphales. Immédiatement après les nègres de l'Afrique occidentale, ayant un indice céphalique de 73.40, viennent les blancs de France (époque de la pierre taillée et de la pierre polie) les uns avec un indice de 73.34, les autres de 73.22. — Les noirs Tasmaniens (76.01) viennent tout près des blonds Slaves (76.18). Les Mexicains, race mixte qui tient le milieu entre les rougeâtres et les jaunes, sont placés à côté des blancs Normands du XVII^e siècle. Les Javanais très bruns sont immédiatement à côté des Russes d'Europe, à la peau si blanche et si fine que le sang se laisse voir au travers de l'épiderme. Des Indo-Chinois presque noirs ont 83.51 à côté des Finnois blonds, aux yeux bleus, qui ont 83.69.

Voilà des résultats bien curieux. En les considérant, on est obligé de se demander comment le savant Broca, qui a eu en mains de tels moyens de contrôle, ne s'est pas bien vite ravisé sur toutes les théories qu'il a soutenues avec tant d'ardeur, en faveur des doctrines de l'école américaine. Je pourrais me contenter des chiffres du savant auteur des *Mémoires d'anthropologie*; mais comme on pourrait croire que je m'y arrête, cette fois, parce que sa sagacité est ici au-dessous de l'ordinaire, il est bon de voir la liste des indices céphaliques de Barnard Davis. On y trouvera le même désordre, le même rapprochement des races les plus diverses et les plus éloignées, quand on considère les autres caractères anthropologiques. — Ses chiffres (1) ne diffèrent pas beaucoup de ceux de Broca. Il y a simplement à observer que l'auteur n'y fait point figurer les Français, coïncidence d'autant plus curieuse qu'il n'y a pas d'Anglais dans le tableau de Broca. Là encore, on peut

(1) Voir Topinard, *Anthropologie*, p. 246.

voir que les Tasmaniens (75.6) sont placés à côté des Suédois et des Irlandais (75); les Anglais (77) sont plus dolichocéphales que les naturels des Iles Marquises (80); les Esquimaux tiennent toujours le degré inférieur de l'échelle (71.3), regardant à l'autre bout les Birmans, race jaune (1) comme eux, mais les plus brachycéphales du tableau, ayant un indice céphalique de 86.6.

Il semble qu'après de tels résultats on a bien le droit de déclarer que la mesure de *l'indice céphalique* n'autorise aucunement les anthropologues à s'y appuyer pour diviser les races humaines en groupes distincts. Pas plus que le cubage du crâne et l'indice *céphalo-orbitaire*, cette nouvelle mesure ne donne la ressemblance ou l'exactitude des caractères qu'on doit rechercher, avant tout, dans les groupes naturels que l'on s'efforce de classer. Mais trouverons-nous jamais cette méthode précise et invariable, sans laquelle il est impossible d'arriver à des conclusions sûres et indiscutables dans la division taxinomique des races humaines ?

Essayons au moins *l'indice vertical* que le professeur Virchow considère comme la meilleure des mesures craniométriques. Voici quelques chiffres qu'en donne M. Topinard, d'après Broca.

	Hommes	Femmes
63 Bas-Bretons.....	71.6	70.8
28 Corses.....	71.5	72.6
125 Parisiens (XIX ^e siècle).....	72.2	71.7
13 Esquimaux.....	72.8	73.4
88 Auvergnats.....	73.6	73.8
85 Nègres d'Afrique.....	73.4	73.5
54 Néo-Calédoniens.....	73.7	74.6
27 Chinois	77.2	76.8
18 Caverne de l'Homme-Mort.....	68.9	73.0

(1) Branche touranienne de M. de Quatrefages.

Dans ce tableau, on voit les Noirs d'Afrique entre les Auvergnats et les Parisiens. Les Chinois et les Esquimaux de la race jaune se trouvent séparés par ces mêmes Auvergnats unis aux Africains. Quelle conclusion en tirer ?

Nous négligerons, quant à présent, la mesure de la circonference *horizontale* destinée à distinguer les races frontales ou occipitales de Gratiolet ; celles du *transverse frontal minimum* et de l'*indice frontal* ne nous diront rien de mieux, puisque l'on y retrouve le Noir d'Afrique à côté du Parisien, le Chinois accoudé à l'Australien, dans un désordre caractéristique (1).

En passant à l'étude de la face humaine, on ne découvre pas une base de classification plus solide que les précédentes. Pour la longueur et la largeur de cette partie du crâne, M. Topinard cite les chiffres suivants empruntés à M. Pruner-Bey.

	Largeur	Longueur
18 Esquimaux.....	133 mill.	135 mill.
12 Chinois.....	134	137
10 Scandinaves.....	129	132
6 Allemands du Midi.....	127	131
30 Néo-Calédoniens.....	125	137
30 Nègres d'Afrique.....	124	130
8 Hottentots.....	116	123
6 Lapons.....	109	136

On ne peut tirer de ce tableau aucune conclusion d'une certaine valeur. « Les Esquimaux et les Chinois, dit l'auteur de l'*Anthropologie*, auraient donc la partie du visage sous-jacente aux sourcils la plus longue et les Lapons la plus courte. » Pourtant, bien que les deux catégories soient séparées par tous les autres groupes du tableau, elles appartiennent également à la grande race jaune.

(1) Voir Topinard, *loc. citato*, p. 251 à 255.

En vérité, il n'y a rien de plus éloquent que ces tableaux craniométriques. D'autres, en les lisant avec indifférence, peuvent ne point y trouver un passe-temps bien agréable. Mais quand je pense que tous ceux qui les établissent n'ont jamais pu se convaincre de l'inutilité des divisions systématiques que l'on veut créer entre les diverses races de l'humanité; quand je pense que l'illustre Broca, dans cet océan de doute et de confusion où l'étude des caractères ethniques si vagues et si fuyants jette l'esprit, a pu croire à l'existence de plusieurs espèces humaines, distinctes les unes des autres, je ne puis m'empêcher d'admirer l'aptitude toute spéciale dont sont douées certaines intelligences pour s'orienter à travers les contradictions. Qu'on ne se fatigue pas, cependant! Les questions que l'examen de ces tableaux soulève ont une importance assez marquée pour qu'on ait l'ambition de s'y édifier le mieux possible. Voyons donc la mesure de l'*indice facial* prise par Broca.

13 Esquimaux.	73.4
80 Nègres.	68.6
69 Bretons-Gallots	68.5
88 Auvergnats.	67.9
49 Néo-Calédoniens.	66.2
125 Parisiens.	65.9
12 Australiens	65.6
8 Tasmaniens.	62.0

Remarque-t-on d'ici les Nègres accolés aux Bretons-Gallots, les Auvergnats à côté des Néo-Calédoniens et, pour comble d'outrage, les Parisiens si près des Australiens, les *représentants noirs, les plus arriérés de l'espèce!* Vraiment si le nom bien connu du savant professeur ne se trouvait pas clairement exprimé ici, on croirait volontiers que nous avons affaire à un monogéniste décidé, doublé d'un négrophile tête. Mais non, c'est l'esprit le

moins accessible aux compromissions humanitaires, c'est l'inspirateur respecté de l'école anthropologique française qui constate ce désordre ! Ces séries où les races humaines vont bras dessus, bras dessous, dans une belle promiscuité, ne semblent-elles pas rire au nez des savants classificateurs ? Les anthropologistes peuvent-ils continuer à les enregistrer, sans modifier leurs théories si tranchantes et si affirmatives ? Quel ne sera pas alors le discrédit de leur science, quand viendra la critique du vingtième siècle, où Noirs et Blancs, Jaunes et Bruns sauront également tailler leur plume et manier ces instruments de la maison Mathieu (1) si éloquents, même entre les mains de ceux qui ne veulent pas y croire !

On sent combien il est intéressant de poursuivre la lecture de ces tableaux qui sont l'expression de tout ce que les anthropologistes *ex professo* se donnent de mal, au milieu de ces appareils sévères, de ces crânes dénudés et grimaçants où ils font froidement leur expérience *in anima vili*. Pour moi, à part la soif inextinguible que j'ai de la vérité, à part le devoir que j'ai de poser même une seule pierre dans l'œuvre de la réhabilitation scientifique de la race noire dont le sang coule pur et fortifiant dans mes veines, j'éprouve un plaisir inouï à me promener ainsi entre ces différentes colonnes de chiffres si soigneusement disposées, pour la plus grande édification de l'intelligence. Aussi continuerai-je à les parcourir !

Nous allons être en présence d'un tableau de M. Welcker. Il s'agit de la ligne *naso-basilaire*, allant du *basion* (bord antérieur du trou occipital) au *point nasal*, c'est-à-dire à la racine du nez. « Les Allemands en font le plus grand cas, dit M. Topinard. Ils la considèrent comme la

(1) Presque tous les instruments ingénieux dus à l'imagination inventive des anthropologues français ont été fabriqués par cette maison.

base philosophique du crâne cérébral, comme la corde de la courbe que décrivent les corps des trois vertèbres crâniennes, comme l'axe autour duquel évoluent d'une part le crâne, de l'autre la face (1). »

En voici les chiffres :

	Mill.
3 Papous	96
13 Malais de Bugi, 2 Lapons, 3 Brésiliens . . .	97
6 Juifs	98
2 Hongrois, 5 Tsiganes, 6 Malais de Madura, 2 Hottentots	99
30 Allemands, 12 Russes, 5 Cosaques, 5 Tartares, 16 Chinois, 2 Mexicains, 20 Nègres . .	100
3 Ecossais (highlanders), 5 Baskirs	101
8 Français, 6 Hollandais, 6 Malais de Sumatra.	102
9 Finnois, 7 Malais des Moluques	103
3 Australiens, 3 anciens Grecs	104
11 Esquimaux	106
2 Cafres	107

Ainsi, parmi ceux dont la ligne *naso-basilaire* est la plus courte, c'est-à-dire les plus brachycéphales, il faut compter les Papous noirs de l'Océanie, à côté des Birmans de race jaune ; les Hongrois, les Tsiganes sont réunis aux Malais et aux Hottentots. Dans la plus remarquable série, on rencontre ensemble : les Allemands, les Russes, les Cosaques, les Tartares, les Chinois, les Mexicains et les Nègres, c'est-à-dire les représentants de toutes les races humaines qui vivent sur la face de la terre, avec la mesure commune de 100 millimètres.

On peut parfaitement négliger les autres mesures cranioscopiques qui ne nous offrent rien de plus concluant

sur la distinction sériale des races humaines. Abordons plutôt, pour en finir avec ces citations de chiffres, le tableau de Broca, concernant l'*indice nasal*. C'est le rapport qui existe entre la plus grande largeur du nez à l'ouverture des narines et sa plus grande longueur, mesurée à partir de la suture naso-frontale pour descendre à l'épine nasale, au-dessus de l'arcade dentaire supérieure. Pour avoir cet indice, on multiplie par 100 la *largeur maximum* du nez et on divise le produit par la *longueur maximum*. Selon l'indice ainsi obtenu, le crâne est placé parmi les *leptorrhiniens*, les *mésorrhiniens* ou les *platyrrhiniens*.

Le premier terme avait déjà été employé pour caractériser la gracilité relative de la région nasale du rhinocéros de Cuvier; Etienne Geoffroy Saint-Hilaire avait aussi nommé *platyrrhinins* une tribu de singes, les *Cébins* du Nouveau-Monde, pour les distinguer des *Pythécins* de l'ancien continent, désignés sous le nom de *catarrhinins*. C'est en pensant peut-être à cette homonymie des termes que M. Topinard a fait sur l'indice nasal la réflexion suivante: « Ce caractère, dit-il, rentre à certain point de vue dans la catégorie de ceux qui établissent un *passage de l'homme au singe*, mais plus encore de ceux dont la raison demeure sans explication. » Le professeur d'anthropologie semble pourtant y attacher une importance positive; car, avant de présenter le tableau qui va nous passer sous les yeux, il ajoute ces mots: « M. Broca, en effet, a découvert que l'*indice nasal* est un des meilleurs pour distinguer les races humaines, quoiqu'il ne les distribue pas en une échelle régulière, conformément à l'idée *hiérarchique* que nous nous faisons de ces crânes (1). »

Je crois que M. Topinard, dont la modération est bien connue parmi ceux qui formulent des conclusions doctrinaires,

(1) Topinard, *loco citato*, p. 262.

nales, exagère beaucoup l'importance de cette mesure craniologique. Malgré toute l'autorité qu'on doit lui reconnaître, quand il s'agit de savoir les opinions que professait Broca sur un point quelconque de la science anthropologique, il est certain que celui-ci n'attachait à l'indice nasal aucune prévalence sur les autres procédés craniométriques. Dans un de ces *Mémoires*, dont les considérations sont trop étendues pour qu'on en fasse ici un résumé même écourté, le savant anthropologue s'exprime ainsi : « Les remarques qui précèdent montrent que l'indice nasal est plus sujet à varier que l'indice céphalique ; et si celui-ci est déjà reconnu trop variable pour constituer à lui seul la caractéristique du crâne, à plus forte raison ne devons-nous pas nous flatter de trouver dans l'indice nasal un caractère décisif (1). » Dans un autre mémoire, de la même année beaucoup plus étendu que le précédent, il a dit encore : « Je répète qu'il n'entre nullement dans ma pensée de faire de l'indice nasal la base d'une classification quelconque. Je n'y vois qu'un des caractères qui doivent concourir à l'étude des analogies et des différences ethnologiques (2). »

.... « Je ne saurais trop répéter en terminant, que l'indice nasal est sujet, *plus que la plupart des autres caractères*, à l'influence perturbatrice des variations individuelles et que les résultats qu'il fournit doivent, pour être valables, être relevés par la méthode des moyennes sur des séries suffisamment nombreuses (3). »

Puisque, par les propres appréciations de Broca, nous savons quel cas il faut faire de l'indice nasal comme caractère taxionologique des races humaines, nous ferons

(1) *Mémoires d'anthr.*, t. IV, p. 294.

(2) *Ibidem*, p. 321

(3) *Ibidem*, p. 343.

bien d'examiner le tableau suivant, qui sera suivi de quelques explications nécessaires pour en fixer la valeur.

	Indice nasal.
16 Hottentots.	58.38
8 Tasmaniens.	56.92
83 Nègres d'Afrique.	54.78
22 Nubiens.	55.17
14 Australiens.	53.39
66 Néo-Calédoniens.	53.06
29 Javanais.	51.47
11 Lapons.	50.29
41 Péruviens.	50.23
26 Polynésiens.	49.25
11 Mongols.	48.68
27 Chinois.	48.53
122 Parisiens modernes.	46.81
53 Basques français.	46.80
53 Basques espagnols.	44.71
17 Guanches.	44.25
14 Esquimaux.	42.33

Assurément, dès qu'on jette un premier coup d'œil sur ce tableau, il semble en sortir une déduction imposante. Tous les peuples de la race noire se trouvent parmi les platyrhiniens ; tous les types de la race jaune ou malayo-américaine, excepté les Esquimaux, sont parmi les mésorrhiniens ; tous ceux qu'on regarde comme les représentants de la race blanche, parmi les leptorrhiniens. C'est pour la première fois qu'un procédé craniométrique offre un tel accord avec les théories anthropologiques ; et c'est justement à l'égard de ce procédé que le grand maître de la science recommande le plus de prudence, le plus de méfiance ! Le fait est curieux entre tous et mérite d'être étudié. L'heure est peut-être venue de dénoncer l'application fal-

lacieuse de la méthode des moyennes, que les anthropologues placent si haut, parmi les moyens d'investigation mis à la disposition de la science. C'est par un abus contraire à tous les principes de l'histoire naturelle que l'on prend ainsi une constatation idéale, arbitraire pour en inférer des lois naturelles, dont le caractère essentiel consiste surtout dans la précision et la régularité.

Avec la théorie des moyennes, l'expérimentateur qui dispose d'un grand nombre de crânes trouve facilement une façon de leur faire dire ce qu'il veut. Il n'y a qu'à choisir ses types dans le tas, écartant les maximums ou les minimums suivant les convenances de la thèse à soutenir. Je ne prétends pas mettre en doute l'intégrité des savants qui opèrent sur ces moyennes ; mais ils sont des hommes et l'on sait combien peu on hésite, lorsqu'il s'agit de forcer un fait à concourir à la démonstration d'un système que l'on défend. Il y a dans le tableau original de Broca, d'où M. Topinard a extrait les chiffres que nous venons de voir, un exemple ou plutôt un trait de lumière qui nous aidera merveilleusement à expliquer le cas en question. Les moyennes y sont accompagnées des *minima* et des *maxima*.

Ainsi la race la plus platyrhinienne du tableau, les Hottentots, possède, un *minimum* d'indice nasal de 47.17 qui entre dans la catégorie des mésorrhiniens ; tandis que les Guanches, dont l'indice nasal est le plus petit, offrent parfois des *maxima* qui tombent dans la catégorie des mésorrhiniens. Mais qu'en sera-t-il si on répète la même comparaison entre les noirs de l'Afrique et les Parisiens modernes. Le *minimum* trouvé pour les premiers descend jusqu'à 43.13, qui est au-delà même des moyennes représentées par les Guanches, parmi les plus purs leptorrhiniens ; tandis que le *maximum* des derniers monte à 53.33, qui est la moyenne des Hottentots ! Avec de telles oscilla-

tions comment veut-on que l'indice nasal ait aucune portée scientifique, aucune valeur zootaxique? Nous savons bien que, *exceptis excipiendis*, la race noire offre beaucoup plus souvent que la race blanche ce nez aplati et élargi à la base qui retire au visage toute expression de beauté; mais n'est-il pas connu que le nez de la race mongolique est tout aussi large et aplati? D'autre part, les nez plus ou moins camus se rencontrent si souvent dans la race blanche et le nez droit, même aquilin, est si peu rare parmi les noirs, qu'on ne pourra jamais en faire un caractère ethnique.

Ajoutons une remarque. Si la morphologie du nez constitue, comme l'affirme le savant M. Topinard, un de ces caractères qui établissent un *passage de l'homme au singe*, il y a tout lieu de croire que la race blanche caractérisée leptorrhinienne, est un type intermédiaire entre les singes et l'homme. Car, dans un classement basé sur les formes du nez, ou fait à ce point de vue de l'anatomie comparée de l'homme et des grands singes anthropomorphes, le blanc vient immédiatement après les chimpanzés. On peut se convaincre de cette vérité en lisant les propres paroles de Broca. « Dans les races humaines l'accroissement de l'indice nasal constitue presque toujours un caractère d'infériorité; cela pourrait faire croire que la largeur relative de la région nasale doit être plus grande dans les singes que dans l'homme. Il n'en est rien cependant, et, s'il est vrai de dire que l'indice nasal des jeunes anthropoïdes se rapproche quelque peu des proportions humaines, il faut aussi ajouter que chez les anthropoïdes adultes, l'indice nasal devient plus petit et même beaucoup plus petit que celui de l'homme (1). »

L'indice orbitaire de Broca ne donne nullement une

(1) Broca, *loco citato*, t. IV, p. 306.

base sûre pour la classification des races. La nomenclature d'après laquelle le savant anthropologue range les différents groupes humains, en *microsèmes*, *mésosèmes* et *mégasèmes*, ne correspond pas du tout aux grandes divisions taxiologiques adoptées par les autres ethnographes et anthropologistes. Telle que la donne M. Topinard (1), elle laisse voir toutes les races dans un mélange dont on ne peut tirer aucune règle précise.

Une particularité fort curieuse, que nous avons eu lieu de remarquer déjà dans d'autres tableaux, c'est la fréquence de similitude de caractères entre les races noire et blanche qui, sous le rapport craniologique, semblent souvent se rapprocher, tandis que la race jaune ou mongolique garde toujours son cachet spécial. Dans le tableau de Broca (2), beaucoup plus explicite que le simple extrait du professeur Topinard, à la fin de chaque ligne, il y a les lettres M, E, ou C qui indiquent les types mongolique, éthiopique ou caucasique. Tous les peuples de race mongolique sont réunis parmi les *mégasèmes* qu'ils composent presque seuls, étant au nombre de vingt-trois sur les vingt-six catégories de cette section.

Aux sections des *mésosèmes* et surtout des *microsèmes*, on rencontre les Ethiopiens et les Caucasiens mélangés dans une forte proportion. Des treize peuples composant les races où domine la microsémie, on compte huit peuples caucasiques et cinq éthiopiques entremêlés dans le plus grand désordre.

On pourrait rapprocher cette coïncidence et celle rencontrée dans la mesure de l'angle *avéolo-condylien*. « Un fait digne de remarque, dit Broca, c'est que sous ce rapport, les crânes de type éthiopique ne diffèrent que très

(1) *L'Anthropologie*, p. 264.

(2) *Mém. d'Anthr.*, t. IV, p. 395.

peu de ceux du type caucasique... Chez les Nègres comme chez les Européens, la moyenne est négative et un peu supérieure à 1 degré. — La seule différence ethnique qui paraisse se dégager de cette étude est relative aux crânes du type mongolique qui m'ont donné une moyenne de + 3° 31 (1). »

Nous avons suffisamment parcouru ces tableaux qui sont les résumés des procédés variés imaginés par les anthropologistes pour découvrir les caractères différenciels qui distinguent les races humaines les unes des autres. On peut s'assurer que ceux qu'on a vus donnent la juste mesure de ce que valent les autres. *Ab uno dice omnes.* Aussi nous contenterons-nous désormais d'en faire une analyse succincte en donnant l'opinion de chaque auteur, ou d'un anthropologue compétent.

L'étude de l'*indice général* de la tête osseuse, faite au moyen du craniophore, ne donne pas une mesure de nature à mieux consolider les classifications des races, telles qu'on est habitué à se les représenter. Par le même instrument, on peut encore déterminer le degré d'*inclination du front*. Le résultat en est que lorsqu'on parle du « front déprimé du nègre », on commet une erreur qui, involontaire ou entretenue par d'anciens préjugés, prend les proportions d'une grosse bêtise. « Ce qu'on appelle un beau front, c'est-à-dire un front droit et bombé, dit M. Topinard, paraît se rencontrer aussi souvent, sinon davantage, dans les races nègres d'Afrique ; la série des Nubiens de M. Broca si négroïde par le crâne, est spécialement remarquable par la saillie des bosses frontales. »

Cette citation me remet en mémoire le passage d'un savant article où mon intelligent compatriote, M. Janvier, dit que Broca distinguait du premier coup d'œil les Noirs

(1) *Ibidem*, p. 503-504.

haïtiens, en remarquant leur front bombé. Le savant anthropologue aurait-il eu le caprice de ne jamais voir dans les crânes nubiens de son laboratoire une particularité ethnique qu'il reconnaissait si bien dans le Noir haïtien ! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà. C'est l'éternelle histoire de l'esprit humain. Les pages de l'erreur ne seront définitivement scellées que lorsque toutes les races, également instruites, sauront également discuter toutes les propositions, toutes les opinions, dans l'universalité de la science. Cette ère poindra peut-être vers la fin du vingt-cinquième siècle ; mais déjà on peut voir blanchir à l'horizon de l'avenir le ciel sombre de la barbarie, qui a si longtemps fait la nuit dans les intelligences enténébrées de la majeure partie de l'humanité. Cette aube grandira, s'étendra. La lumière sera faite brillante et belle. Mais en attendant qu'elle vienne, continuons à nous diriger au milieu de l'ombre épaisse où luttent encore toutes les nations, toutes les conceptions. Étudions toujours toutes les doctrines anthropologiques qui se couvrent du nom auguste de la science et en tiennent actuellement la place.

Avant d'abandonner le terrain de la craniométrie, où il nous a été impossible de trouver une base sérieuse de classification, je ne saurais mieux faire que de citer quelques paroles de l'illustre Broca, celui qui a le plus travaillé à ces opérations anthropométriques. En parlant de la direction du trou occipital dans les différentes races humaines et particulièrement de l'*angle de Daubenton*, l'éminent anthropologue s'est ainsi exprimé : « Une classification ethnologique basée exclusivement sur ce caractère serait donc tout à fait trompeuse ; mais il a cela de commun avec tous les autres. Plus on avance dans l'étude des races humaines, et plus on acquiert la conviction que leurs affinités et leurs différences ne peuvent être déterminées et

encore moins mesurées par un seul et unique caractère anatomique, morphologique ou fonctionnel. Ce n'est qu'en tenant compte de tous ces caractères suivant les principes de la méthode naturelle, qu'on peut espérer d'arriver à une classification vraiment scientifique (1). »

Nous enregistrons cet aveu suprême. Nous notons bien dans la gravité de cette belle phraséologie la nuance sombre de ce découragement profond que ceux-là seuls connaissent qui se sont passionnés pour une idée scientifique et qui, après des recherches laborieuses, longues, conscientieuses, arrivent enfin à voir leur conception hautement démentie par la nature des choses. Cette dizaine de lignes que nous venons de lire semblent rendre inutiles tous les arguments que je me suis efforcé d'aligner pour réfuter le célèbre champion du polygénisme. Sans le besoin de l'histoire, sans la nécessité qu'il y a surtout à ce que ces pages restent, puisque les idées qu'elles combattent sont fixées en d'autres pages peut-être moins véridiques mais plus belles ; je pourrais vraiment alléger mon ouvrage de toute la lourde discussion qui en est sortie. Mais, pour revenir à une observation que j'ai déjà faite, en vertu de quelle logique Broca ou ses disciples et continuateurs ont-ils pu trouver dans la réunion de caractères qu'ils reconnaissent aussi trompeurs les uns que les autres, une manifestation quelconque de la vérité scientifique ? Comment parviendra-t-on jamais à une classification vraiment scientifique, « en suivant les principes de la méthode naturelle », quand les mesures anthropologiques, que l'on reconnaît comme les seules bases rationnelles, sont non-seulement trompeuses, irrégulières, mais le plus souvent contradictoires ? Il faudrait, après avoir cherché des moyennes pour chaque caractère ethnologique, prendre

(1) Broca, *loco citato*, p. 634.

encore la moyenne de ces moyennes avant d'avoir une base définitive. Renvoyer à de telles données pour la solution du problème de la classification des races humaines, c'est déclarer indirectement qu'on n'y parviendra jamais.

II.

AUTRES BASES ANTHROPOMÉTRIQUES.

Maintenant que nous avons vu tout ce que la craniométrie peut offrir de ressources dans les recherches comparatives sur les caractères respectifs des races humaines ; maintenant que nous avons constaté l'impuissance des anthropologistes à tirer de ces procédés si compliqués la moindre règle qui ait une précision suffisante pour nous guider dans la distinction des groupes ethniques, nous pouvons passer à l'examen des autres procédés anthropométriques qui ont aussi fait l'objet de très savantes études. Cet examen sera si rapide qu'on doit plutôt le considérer comme un simple coup d'œil. A quoi bon d'ailleurs s'appesantir sur des faits d'où l'on ne peut tirer aucune lumière, aucun indice de la vérité !

La *perforation de la cavité olécranienne de l'humérus*, dont on a voulu faire une particularité ethnique, après l'avoir observée pour la première fois sur des squelettes de Hottentots, est complètement négligée. On l'a rencontrée dans toutes les races et dans des proportions remarquables parmi les anciennes populations de la France. C'est au point que sur 47 montagnards de l'Ain du V^e siècle, le phénomène se vérifie dans une proportion de près de 28 pour cent.

La *platycnémie* (jambe en lame de sabre), qui résulte peut-être de l'aplatissement latéral du tibia, n'est pas plus particulière à telle race qu'à telle autre. De même que la perforation olécranienne de l'humérus, elle semble

se produire dans une certaine phase de développement de chaque race. Il faudrait alors la considérer plutôt comme un de ces signes anthropogéniques qui prouvent que toutes les races subissent une même évolution, tant dans l'ordre physique que dans l'ordre intellectuel et moral. C'est une question importante que nous aurons à étudier.

Un point des plus intéressants dans les différentes comparaisons que l'on a faites des squelettes humains de races diverses, c'est la proportion des membres supérieurs et des membres inférieurs. Des mensurations incertaines, exécutées avec plus ou moins de soins, avaient décidé certains anatomistes ou anthropologistes à déclarer que l'avant-bras de l'homme noir, comparé au bras, est plus long que celui de l'Européen. Depuis cette découverte ingénue, on s'est efforcé, par toutes sortes de procédés, à inventer des mesures précises, afin de fixer l'exactitude de ce fait. Mais la plus grande confusion règne dans les chiffres. Un savant sérieux ne saurait y voir que l'une de ces fantaisies dont parle M. de Rosny. Le but de ceux qui soutiennent ou ont soutenu ces paradoxes est surtout de démontrer qu'il existe un rapprochement plus ou moins valable entre l'Africain et le singe. White, Humphry et Broca n'en ont point fait mystère. Cependant, il y a bien lieu de croire qu'en déduisant une telle conséquence de ce caractère supposé ou même positif et inconstable, ils avaient complètement oublié toutes les autres constatations de l'anatomie comparée, pour ne s'arrêter qu'à un détail qui s'adapte plus particulièrement à leur doctrine scientifique. « Le plus évident jusqu'ici, dit le professeur Topinard, c'est que les proportions de l'homme ne se rapprochent ou ne s'éloignent pas de celles de l'anthropoïde par toutes les parties du squelette à la fois, mais tantôt par l'une, tantôt par l'autre, sans qu'il y ait de règle à établir, de prévision possible. Rien n'est plus opposé à la théorie monogéniste

d'une gradation hiérarchique des races et plus conforme au contraire à celle des formations parallèles. Un type est supérieur par un point et inférieur par un autre. Il en est de même dans la famille des anthropoïdes; il y a divergence de proportions entre leurs genres et leurs espèces comme entre les races humaines (1). »

Avant et au-dessus des conséquences qu'on a voulu déduire de la différence proportionnelle des membres inférieurs et supérieurs de l'Africain, comparés à ceux de l'Européen, il faut mentionner celles qu'on a inférées de la conformation du bassin dans les divers groupes de l'espèce humaine. En mesurant les dimensions du bassin, au point de vue de l'anatomie comparée, on a observé que sous ce rapport les animaux offrent une différence notable avec l'homme.

Tandis que parmi tous les mammifères la longueur du bassin l'emporte sur sa largeur, c'est le fait tout contraire qui se manifeste dans notre espèce. Cependant les Chimpanzés tiennent à peu près le juste milieu, ayant les deux diamètres de la cavité pelvienne presque égaux; le gorille et l'orang, inférieurs au chimpanzé sous d'autres rapports, se rapprochent encore plus de l'homme sous celui-là. On pensa bientôt à y établir une différenciation entre les noirs et les blancs. Camper et Sœmmering déclarèrent que le bassin du noir est en général plus étroit que celui de l'Européen. Cuvier confirma leur opinion en affirmant que, sous ce rapport, la Vénus hottentote présentait des caractères patents d'infériorité. Weber et Vrolick, sans être aussi tranchants dans leurs déductions, avancèrent également le même fait. Suivant le premier, les principales formes du bassin se réduisent à quatre et se rencontrent dans toutes les races humaines; mais la

(1) Topinard, *loci citato*, p. 314.

forme ovale se laisse voir plus souvent chez le blanc européen ; la carrée, chez le Mongol ; la ronde, chez l'Américain et la cunéiforme dans la race noire.

La dimension carrée et cunéiforme de l'orifice supérieur de l'excavation pelvienne ne se rencontre pas dans la nature. Vrolick, tout en sacrifiant à l'opinion commune, quand il déclare que le bassin de l'homme noir présente une configuration qui se rapproche de l'animalité, reconnaît déjà la gracilité du bassin de la femme noire. Or, quoi qu'en ait pensé M. Pruner-Bey, il est évident que lorsqu'il s'agit d'étudier les différences ethniques que présente la configuration du bassin dans les groupes humains, c'est bien sur la femme que doivent se diriger les investigations scientifiques. La nature a mis un sceau sur la conformation anatomique de chaque sexe. Si elle a donné la prééminence à l'homme pour tout ce qui touche au cerveau et à la vigueur musculaire, elle a surtout donné à la femme tous les dons supérieurs qui concourent à la reproduction et à la conservation de l'espèce. Or, le bassin est, pour ainsi dire, la coupe où vient s'adapter l'organe même de la maternité, le véritable vase d'élection de l'humanité. Pour se pénétrer de cette idée, on n'a besoin de recourir à aucune doctrine ésotérique, à aucune téléologie transcendante.

D'ailleurs, pour comparer raisonnablement les caractères que signale la pelvimétrie dans les différentes races humaines, il ne faudrait pas mettre en regard des bassins du sauvage nigritien ceux des Européens modernes, déjà civilisés, ayant un genre de vie infiniment plus facile et plus élevé que l'Africain. C'est à l'anthropologie préhistorique de l'Europe qu'il faudrait plutôt faire appel, en mettant les types blancs, disparus ou devenus rares, de l'époque de la pierre polie ou de l'âge de bronze à côté des peuples noirs ou jaunes dont l'évolution historique présente actuellement une phase semblable. De plus, les listes que l'on

nous offre sont si maigres qu'elles n'ont aucune signification. Pourquoi, par exemple, le tableau (1) de M. Topinard est-il si parcimonieux en fait d'Européennes, dont il offre seulement quatre bassins, quand il a pu s'en procurer huit d'Africaines ? Ne serait-ce pas, ici comme ailleurs, l'éternel jeu, la prestigieuse fantasmagorie des moyennes dont j'ai déjà parlé ? J'avoue que lorsque j'entends un anthropologue exposer à ses collègues les résultats qu'il a obtenus à l'aide de ces moyennes, je me rappelle invinciblement ce que dit le caustique orateur romain sur la contenance de deux augures qui se regardent. On a besoin alors de bien grands efforts pour ne point partir d'un de ces éclats de rire bruyants qui trahissaient les dieux du vieil Homère.

Suivant le Dr Verrier, préparateur à la Faculté de médecine de Paris, on peut réunir les bassins de toutes les races connues en trois grandes classes.

« La première, dit-il (2), comprenant les bassins de toutes les femmes d'Europe (moins la Lapone) de la Turquie d'Asie, de l'Egypte, de la Nouvelle-Guinée, des Négresses de la Guadeloupe et de la côte occidentale d'Afrique (Ouoloves).

« La deuxième classe, comprenant les bassins des femmes Syriennes, Persanes, Canaques, Australiennes, Péruviennes, Mongoliennes et Chinoises, Annamites, Lapones et Samoyèdes.

« Enfin les bassins de la troisième classe, de beaucoup moins connus en raison du petit nombre qu'on en possède, appartiennent aux Négresses du centre et du sud de l'Afrique, aux Négritos, aux Papoues et aux Bosjemanes. »

On remarquera que dans cette classification toutes les

(1) *L'anthrop.*, p. 315.

(2) E. Verrier, *Nouvelle classif. du bassin suivant les races au point de vue de l'obstétrique* in *Bulletin de la Société d'anthr. de Paris*, t. VII, p. 317-318.

races sont amalgamées dans les diverses classes, excepté la dernière où il ne se trouve que des races noires puisque les Boschimans, malgré la clarté relative de leur peau, ont toujours été classés parmi les peuples noirs. Il faut encore observer que cette classification, selon l'opinion de l'auteur, n'a qu'un caractère purement obstétrical. Il n'admet pas les nomenclatures anthropologiques de Weber ou de Joulin. « Il n'y a pas plus de bassins carrés ou ronds qu'il n'y a de bassins cunéiformes dans l'espèce humaine, dit-il. La forme générale est plus ou moins *ellipsoïde*. Les nègres présentent des races multiples comme les blancs et les bassins des négresses de la Guadeloupe ou des Ouoloves de la côte occidentale d'Afrique sont aussi grands, aussi bien conformés que les plus beaux types européens. » Ces paroles nous dispensent de tout autre commentaire.

III.

LA CHEVELURE ET LA COLORATION DE LA PEAU.

Nous nous sommes bien attardés sur les bases anthropométriques si souvent invoquées comme pouvant déterminer les caractères morphologiques qui distinguent les races humaines les unes des autres. Rien ne reste pour appuyer les théories que les anthropologistes ont soutenues avec plus ou moins d'insistance, en s'autorisant de l'étude de la charpente osseuse de l'homme. Il n'y a donc qu'à constater ce résultat négatif et à passer immédiatement à l'étude de la coloration de la peau.

Bien qu'à notre avis on ne puisse jamais trouver une meilleure base pratique pour asseoir les grandes divisions ethnologiques, tous les savants ethnographes et anthropologistes répètent en chœur que la couleur de la peau est un caractère insuffisant pour distinguer les races humaines.

Sans doute, il y a bien à redire sur la solidité d'un tel indice, quand on voit le Nubien, le Cafre, le Soudanien, l'Australien, le Dravidien, le Californien, enfin une centaine de peuples de nuance plus ou moins noire, différer si profondément par les traits du visage et la chevelure. En passant à la race blanche, — et nous entendons par là les hommes ayant la peau d'une blancheur plus ou moins franche, — on rencontre des types beaucoup plus homogènes ; mais ils sont encore assez variés, depuis le Scandinave aux formes sveltes, au teint rosé, aux yeux bleus et grands, aux traits accusés, jusqu'aux Ossètes au corps large et charnu, aux traits inharmoniques, à l'œil petit et farouche. La race jaune offre encore plus de désordre. Il est impossible d'énumérer les différences de complexion et de traits qui existent entre le Chinois, le Turc de l'Asie, le Guarani, le Mexicain, le Botocudo de l'Amérique, le Lapon européen et, puisqu'il s'agit de couleur, le Boschiman de l'Afrique méridionale, les Guanches, les Berbers, etc.

Cette confusion qui règne généralement entre la conformation typique et la couleur des diverses races, rend, il est vrai, difficile et imparfaite toute classification anthropologique basée seulement sur la coloration de la peau. Mais comment se tirer de difficulté ? En refusant à la coloration pigmentaire plus ou moins accusée toute valeur taxiologique, a-t-on découvert un caractère anatomique ou morphologique qui lui soit bien supérieur comme signe distinctif des races humaines ? Certainement non. Aucune des méthodes que nous avons déjà étudiées ne donne de résultat meilleur.

On ne peut mieux rencontrer, en s'étayant sur la nature ou la qualité des cheveux. Nous n'y jetterons un coup d'œil que pour la forme. Huxley a proposé une classification d'après la chevelure. Il divise les races humaines en deux grandes séries principales, renfermant les *ulotriques*

aux cheveux crépus et les *liotriques* aux cheveux lisses. Cette grande division dichotomique, que nous avons déjà entrevue dans la classification de Bory de Saint-Vincent, répond plus ou moins à celle de Retzius (dolichocéphales et brachycéphales), avec des subdivisions inégales. Les ulotriques ne comprendraient que les Noirs africains et les Papous. Les liotriques sont partagés en quatre subdivisions comprenant : 1^o Le groupe *Australoïde*, composé des Australiens, des Noirs du Dekkan (Hindous) et peut-être des anciens Égyptiens. Ils ont le crâne prognathe, à arcades sourcilières développées, la peau et les yeux noirs : les cheveux également noirs sont longs et droits. 2^o Le groupe *Mongoloïde* a la peau jaunâtre, brune ou rouge brun, cheveux pareils à ceux du groupe précédent, crâne mésaticéphale : on y réunit les Mongols, les Chinois, les Polynésiens, les Esquimaux et les Américains. 3^o Le groupe *Xanthochroïde*, réunit les Slaves, les Teutons, les Scandinaves et les Celtes blonds, peuples à la peau blanche, aux yeux bleus, cheveux abondants, crâne brachymésaticéphale. 4^o Le groupe *mélanochroïde* a enfin le teint pâle, les cheveux noirs et longs, les yeux également noirs, tels que les Ibériens, les Celtes bruns et les Berbers (1).

Cette classification de Huxley ne repose que nominalement sur la nature des cheveux. C'est en somme un mélange de méthodes créant des groupes encore plus artificiels que ceux qui sortent de l'application d'une méthode unique. Il faut encore citer la classification de F. Müller et Haeckel (2) basée uniquement sur la nature et l'implantation des cheveux. Nous abrègerons toutes explications en présentant le tableau synoptique qu'ils

(1) Huxley, *Anatomie comparée des vertébrés*.

(2) *Algemeine Ethnographie*.

ont dressé pour donner une idée d'ensemble de la nomenclature qu'ils proposent.

Chevelure...	Laineuse...	En buisson.	Hottentots.
		En toison...	Papous. Nègres africains.
	Lisse....	En toison...	Cafres.
	Raide.....	Australiens.	
		Hyperboréens.	
		Américains.	
	Bouclée...	Malais.	
		Mongols.	
		Dravidiens.	
	Nubiens.	Nubiens.	
		Méditerranéens.	

Un simple coup d'œil jeté sur ce tableau indique à quel point tous les groupes ethniques y sont encore mélangés dans la plus grande confusion. Si dans la division caractérisée par une chevelure laineuse nous ne rencontrons que des peuples noirs, dans celle dont la chevelure lisse est la caractéristique, nous voyons les Nubiens et les Dravidiens noirs réunis aux Méditerranéens qui sont en majeure partie blancs. Les Mongols clair-jaunes sont accouplés aux Australiens noirs et aux Américains, dont une grande partie est aussi très brune et presque noire, telle que les Californiens.

Il semble donc établi qu'aucune autre base de classification anthropologique n'offre plus de garantie d'exactitude que la coloration de la peau. Quoi que fasse la science, elle est obligée de compter avec les idées générales, quelque vulgaires qu'elles soient, lorsqu'elle est surtout impuissante à en suggérer de plus rationnelles. Or, dans tous les pays, dans toutes les races, quand on voit pour la première fois l'échantillon d'une variété de l'espèce humaine,

ce qui étonne tout d'abord et attire invinciblement l'attention, ce n'est ni les traits du visage, ni les particularités de la chevelure, c'est plutôt la couleur de la peau.

Qu'on glisse un noir Australien parmi les populations noires et aux cheveux crépus de l'Afrique, ou dans les mornes d'Haïti, la majorité de ceux qui passeront à quelques pas de lui, s'occuperont bien peu de ses cheveux longs et droits et encore moins du prognathisme plus ou moins accentué de son visage. Mais qu'il se présente un albinos de la Nigritie ayant comme eux les mêmes formes du visage et la même chevelure laineuse, privé seulement de la coloration pigmentaire à laquelle ils sont habitués ; celui-ci fera une vive impression sur tous ceux qui l'auront vu. Il faudra une longue expérience des cas d'albinisme et l'instruction d'un anthropologue, d'un médecin ou d'un naturaliste, pour qu'on ne voie pas un blanc et rien qu'un blanc en ce noir métamorphosé.

D'autre part, que l'on introduise parmi les campagnards Français ou Allemands le plus beau spécimen de la race dravidiennne, un Tova aux grands yeux noirs, à la chevelure longue et soyeuse, aux traits les plus réguliers. Cet individu excitera le plus grand émoi autour de lui. Mais si le même albinos de race éthiopique a le soin de se bien raser la tête, il passera inaperçu ; et même avec ses cheveux crépus, mais blondelets, il sera plutôt l'objet d'une douce curiosité, sans jamais causer cette sotte frayeur que tous les noirs qui voyagent inspirent aux Européens de province, encore incomplètement civilisés.

Nous croyons devoir adopter la classification ethnologique basée sur la couleur de la peau, pour une seconde raison. Non-seulement elle est plus apparente et prête moins à l'équivoque, mais elle offre encore le caractère le plus constant dans chaque race. Les Français du XIX^e siècle ne ressemblent pas exactement aux Fran-

çais du V^e siècle, ils ressemblent encore moins à ceux de l'époque des rennes. Mais ce qu'ils ont de commun, c'est la couleur de la peau. Nous faisons abstraction des croisements ethniques dont l'influence disparaît insensiblement dans l'évolution que chaque peuple accomplit vers un type commun qu'on peut appeler son type national. D'après Lyell les formes craniennes, le développement cérébral et la civilisation suivent une marche analogue. On peut aux formes craniennes ajouter toute la stature du corps humain. Car les formes et les dimensions de chaque organe tendent naturellement à s'adapter aux occupations habituelles des individus, suivant les modes variés d'exercice qu'on leur fait subir. Mais ce n'est pas le moment de nous étendre sur cet intéressant sujet. Nous y reviendrons plus tard.

La conclusion en est que la couleur des races humaines est, *sublatis blandis*, en corrélation régulière avec le climat et les milieux où ils vivent, tandis que la forme du visage, dans la majeure partie des cas, s'harmonise avec le degré de civilisation acquis actuellement ou par les ancêtres qui l'ont fixé à leurs descendants au moyen de l'hérédité. Or, si l'on réfléchit qu'à peu d'exceptions près, toutes les races qui tombent sous l'étude de l'ethnologue sont cantonnées en des milieux connus, d'où elles ne se déplacent qu'avec peine et difficulté; que dans les cas même où elles se déplacent, elles ne prospèrent dans un nouveau milieu qu'autant qu'il réunit les conditions climatologiques, qui leur permettent un acclimatation facile, on verra que la couleur est le caractère le plus persistant et le moins trompeur dans la distinction des races.

Il faut excepter le cas où, comme les anciens Égyptiens, un peuple subit des invasions répétées durant des siècles par des races étrangères qui, au moyen de croisements continuels, lui infusent lentement une coloration autre

que la nuance primitive de ses ancêtres. Mais ce sont des cas accidentels dont l'histoire offre un contrôle sûr et praticable. En somme, tout le temps que l'on continuera à désigner généralement les races humaines sous les dénominations de *blanche, jaune, noire, brune ou rouge* ce sera un leurre que de choisir d'autres caractères que ceux de la couleur, quand il faut les classer.

Si les classifications sont tellement confuses, c'est qu'au lieu de s'arrêter à une base unique, on les confond toutes. Le plus souvent on crée à plaisir des dénominations arbitraires qui ne disent rien des particularités naturelles qui doivent servir de caractéristique à une nomenclature. N'est-ce pas ainsi qu'on parle de la *race aryenne*, de la *race indo-européenne*? Cette nomenclature artificielle est d'autant plus captieuse qu'elle semble revêtir un cachet scientifique qui en impose au vulgaire. Le mot *aryen* ou *aryan*, dont la racine sanscrite signifie *noble*, appliqué à toute la race blanche, ne prouve autre chose qu'un orgueil rétrospectif. En fait, il n'a jamais existé une nation aryane. Quant au terme *indo-européen*, il provient simplement d'une fausse théorie linguistique. Quand on nomma ainsi la race blanche, on ignorait que la majeure partie de la population de l'Inde était d'un brun foncé ou franchement noir. L'erreur est sortie de cette idée que la beauté et l'intelligence sont l'apanage exclusif de la race blanche. Le terme de *caucasique* n'a d'autorité que par son ancienneté; car plusieurs races distinctes entourent ou habitent le Caucase. On a moins à redire sur la dénomination *mongolique* donnée souvent à toute la race jaune. Bien que les Mongols proprement dits, comprenant les *Mandchoux*, les *Tougouses*, les *Kalmouks*, etc., ne sont qu'une partie de la race jaune, on a pu se servir de leur nom comme terme générique pour désigner toute la race dont ils paraissent former les principaux types. Quant au

terme *éthiopique*, on n'a guère de reproche à lui faire. Non seulement il a en sa faveur les mêmes raisons invoquées pour le terme mongolique, mais, par son étymologie, il est simplement une dénomination de la couleur, désignant toutes les races au visage brûlé, c'est-à-dire noires.

Il existe donc trois grandes divisions ethniques dans l'espèce humaine : la blanche, la jaune et la noire. Comme subdivision, se rapportant aux trois groupes principaux, on peut découvrir une quantité de nuances, variant à l'infini, mais dont les différences saisissables ne vont pas au delà d'une cinquantaine.

Ne pourraient-on pas établir une classification basée uniquement sur la coloration des races, en essayant de dresser, comme l'a fait Broca, un tableau des couleurs de la peau ?

Sans donner à ce système une importance scientifique qu'il n'a pas, on pourrait en tirer un résultat pratique incontestable. « La distribution diverse du pigment, dit M. Mantegazza, est un bon caractère anatomique pour instituer un système de classification des hommes, mais non pour établir une méthode taxonomique (1). » Rien de plus judicieux que les paroles du savant professeur de Florence. Mais, nous l'avons déjà vu, une vraie méthode taxonomique est un idéal auquel il est impossible d'atteindre. Les différences qui séparent les races humaines les unes des autres ne sont pas suffisamment délimitées par la nature, pour qu'on puisse y établir aucune classification rationnelle. Il vaudrait donc mieux grouper les races humaines suivant le caractère le plus apparent qui est incontestablement leur coloration. Ne restera-t-il pas d'autres difficultés ? Certainement oui. Quoi qu'on fasse, malgré les instructions les plus précises, malgré les planches chromo-lithographiques aux teintes les plus délicates et

(1) Mantegazza, *La physiognomie et l'expression des sentiments*.

imaginées par les meilleurs coloristes, on ne pourra jamais saisir exactement certaines nuances de coloration et encore moins les représenter par les combinaisons chimiques que mettent à notre disposition les cinq couleurs fondamentales d'où les grands peintres tirent tous leurs effets de lumière.

La couleur de la peau n'est jamais franchement noire, jamais d'un jaune semblable à celui du rayon lumineux du prisme solaire, jamais exactement blanche. Quant au rouge, il est inutile de dire combien il est faux de l'appliquer à la coloration d'une race ou d'un homme quelconque. On n'a jamais que des nuances, tirant plus ou moins sur ces notes franches. C'est que, si les couleurs chimiques sont plus ou moins analogues à celles représentées par le tissu utriculaire des végétaux, au point que telle couleur végétale ressemble à s'y tromper à la couleur minérale correspondante, il en est bien autrement pour le tissu cellulaire où se trouve le réseau de pigment qui couvre la peau humaine.

Par quelle combinaison intime le sang que nous voyons rouge arrive-t-il, sous l'influence de la lumière, à transformer en tant de nuances diverses le dépôt pigmentaire qu'il accumule entre le derme et l'épiderme de l'homme ? M. Topinard a essayé de répondre à ces questions. « A la suite de la matière colorante rouge du sang, dit-il, et de la matière colorante noire de la peau et de la choroïde, il faut en citer une troisième dans l'économie, la biliverdine qui se produit dans le foie et colore les tissus en jaune dans l'ictère. A l'état physiologique ou sub-physiologique, et quel que soit le nom qu'on lui donne, elle produit parfois une teinte jaunâtre ou sub-ictérique de la face. C'est à elle incontestablement qu'il faut attribuer la coloration jaunâtre de la peau, du tissu cellulo-adipeux des muscles et du sang si souvent indiquée dans les autopsies de nè-

gres. Cette matière colorante n'est-elle qu'une transformation, une manière d'être différente de la matière colorante du sang ou du pigment? C'est aux chimistes à répondre (1). »

Tout ce qu'on vient de lire du savant professeur peut avoir un haut intérêt en anthropologie pathologique. On pourrait par exemple se demander si les particularités qu'il signale ici n'expliquent pas l'immunité, depuis longtemps observée, dont jouissent les hommes de couleur et les noirs (sans doute, les jaunes et les bruns asiatiques aussi) contre la jaunisse ou fièvre ictérique. Le sang ayant acquis l'aptitude physiologique de charrier dans les vaisseaux artériels ou veineux la matière qui colore leur peau ou leurs organes internes, ne subit aucun dérangement morbide en en véhiculant une quantité plus ou moins grande. Mais au point de vue qui nous occupe, l'explication est absolument insuffisante. Et faudra-t-il le dire? Je crois même que ce n'est pas aux chimistes mais bien aux physiologistes qu'il faut s'adresser pour avoir la lumière sur cette question.

En effet, il n'est pas certain qu'il y ait dans l'organisme humain, trois éléments fondamentaux de coloration qui seraient distinctement figurés par le rouge, le jaune et le noir. Il faut en compter un nombre infini ou ne tenir compte que d'un seul qui est le sang. La biliverdine, comme la bilifuchsine ou la biliprasine, est produite avec la bile, dans la glande hépatique, mais c'est le sang qui fournit au foie tous les matériaux nécessaires pour la former. C'est ainsi que certaine matière mise dans la cornue du chimiste se transforme et change d'aspect, selon les conditions de dosage et de chaleur. La chimie a fait sa tâche en extrayant les matières colorantes de la bile ; c'est au

(1) Topinard, *loco citato*, p. 354.

physiogiste qui étudie les phénomènes de la vie organique, à rechercher par quel mode d'action le foie décompose le sang pour le transformer, à ce point. Voilà pour la couleur jaune.

La couleur noire de la peau ou des autres tissus, n'a pas d'autre origine que le sang. Nous avons eu déjà une notion de la mélanine, dont l'accumulation dans le réseau sous-épidermique colore en noir la peau de l'Ethiopien. Cette substance est composée de fines granulations dont les parties microscopiques ne sont rien autre chose que du sang arrivé à un haut degré de carbonisation et privé d'oxygène. En leur communiquant une certaine quantité d'oxygène, on les verrait revenir graduellement à la coloration du sang.

L'acide azotique, selon Littré et Ch. Robin (1), change la mélanine en une masse roussâtre. Ce phénomène chimique provient sûrement de ce que l'acide azotique, qui est un des *agents oxydants* les plus énergiques, dissocie la trame moléculaire de la mélanine, en lui cédant l'oxygène dont elle est avide. En étudiant ces faits, on s'explique aussi comment les hommes qui habitent un climat chaud brunissent sous les rayons ardents que darde le soleil, sans que leur constitution ait eu des qualités primitives, autres que celles qui se trouvent dans les autres hommes vivant sous un ciel moins brûlant ou même sous une basse température. Chez les premiers, le sang est attiré jusqu'aux moindres rameaux du tissu vasculaire, par l'effet de la chaleur qui les dilate, et perd par l'abondance de la transpiration et l'évaporation qui s'ensuit, la majeure partie de ses éléments liquides. Il dépose donc ses résidus carbonisés dans les cellules épithéliales, comme le *caput mortuum* qui reste dans la cornue surchauffée du chimiste.

(1) Littré et Ch. Robin, *Dict. de médecine*, art. *Mélanine*.

Pour expliquer la coloration en jaune des peuples hyperboréens qui ont dû former les premières populations de leurs nuances apparues sur la terre, on s'y prendrait différemment. On sait que le corps humain offre, sous toutes les latitudes, une température constante ou dont les variations sont insensibles. Ceux qui habitent les froides régions, aux environs des pôles, sont instinctivement conduits à se nourrir de tous les aliments dits *respiratoires* et dont l'action consiste à entretenir dans l'économie organique la chaleur indispensable à la vie. De tous ces aliments, les matières grasses sont les plus efficaces, au moins le plus à portée des populations qui avoisinent la mer. Une expérience pratique a dû en indiquer l'utilité et en vulgariser l'usage.

Le foie étant l'organe destiné à produire le suc propre à émulsionner la graisse et à la rendre assimilable à l'organisme, on comprend aisément la suractivité qu'il doit avoir dans toutes les races auxquelles sont imposées les conditions d'existence précédemment exposées. L'irritation continue de la glande hépatique y détermine une hypersécrétion de la bile. Celle-ci ayant utilisé, suivant sa principale destination, la plus grande partie de l'acide cholalique, de la cholestérolé et des sels qui y sont réunis, continue à circuler dans le sang avec ses matières colorantes; elle les dépose, dans sa course ultime, au réseau sous-épidermique, ici beaucoup moins actif que chez l'Africain. Comme elles ne sont point rejetées facilement de l'organisme, n'étant point sollicitées à l'extérieur par une transpiration abondante, on comprend qu'elles finissent enfin par colorer l'épiderme du Lapon et de tous les peuples de la même race, en leur donnant cette teinte jaune, aux nuances si variées!

L'homme de race blanche, placé sous les latitudes d'un climat tempéré, ne se verra ni brûlé par le soleil, ni jauni

par un excès de matières biliaires dans la composition de son sang. Son teint restera toujours plus ou moins incolore. Son épiderme transparent, comme celui de toutes les races humaines, d'ailleurs, ne laissera voir le derme qu'avec cette couleur de chair si bien connue, mais si difficile à définir. Ainsi sera caractérisée la couleur de la race dite caucasique dont la nuance n'approche pas plus de la blancheur de l'albâtre que celle de l'Éthiopien ne prend cette teinte de noir de fumée dont on parle si souvent.

Voilà bien des hypothèses. Mais l'anthropologie ne repose jusqu'ici que sur des données hypothétiques. C'est déjà quelque chose, quand on peut les faire concorder avec les notions indiscutables auxquelles on est déjà parvenu dans les sciences mieux faites, mieux élaborées.

Faute de mieux, nous avons accepté la coloration de la peau comme une base pratique de classification ; mais, il faut le répéter, elle n'offre pas plus que les autres caractères anatomiques une méthode sûre et scientifique. Cette méthode n'existe pas. Mais comment a-t-on pu alors classer les races humaines en inférieures et supérieures ? Si on ignore quels sont les caractères qui les distinguent régulièrement les unes des autres, comment pourra-t-on attribuer aux unes plus d'intelligence, plus de moralité qu'aux autres, sans donner dans le plus arbitraire des empirismes ? Les anthropologues désireux de pouvoir fixer les particularités taxonomiques qui légitiment leur théorie, ont eu recours à un nouveau mode de classification qui ne relève nullement des sciences naturelles ; mais elle est si renommée qu'on est forcé de s'en occuper. D'ailleurs, c'est un sujet fort intéressant, c'est une des études les plus attrayantes qui soient offertes à l'esprit humain. Je veux parler des classifications basées sur la linguistique.

IV.

ESSAIS DE CLASSIFICATIONS LINGUISTIQUES.

En s'occupant de l'étude morphologique des langues, on a été prompt à reconnaître qu'elles peuvent se diviser en trois grandes classes. 1^o Les langues *isolantes* ou *monosyllabiques*, dans lesquelles les racines restent invariables, le rôle des mots dépendant de leur position comme dans le chinois, le cambodgien, l'annamite et le thaï ou siamois, ainsi que les dialectes qui s'y rapportent. 2^o Les langues *agglutinantes*, où plusieurs racines s'unissent pour former un vocable ou un mot quelconque sans perdre leur signification primitive, l'une conservant son indépendance radicale et les autres se réduisant au rôle de simples signes auxiliaires : comme exemple, on peut citer le turc, le malay, le dravidien et la majeure partie des langues africaines. 3^o Les langues *inflexionnelles* ou *amalgamantes*, dans lesquelles la racine principale d'un mot et ses désinences admettent également l'altération phonétique, telles que les langues indo-européennes, sémitiques et chamitiques.

Cette division ne semble-t-elle pas répondre à celle de l'espèce humaine en trois grandes races, la jaune, la noire et la blanche ? Une pareille coïncidence dut éveiller l'attention des ethnologues qui se demandèrent bientôt si certains groupes de l'humanité ne seraient pas mieux conformés pour se servir de telle forme de langage plutôt que de telle autre. Si l'on arrivait à une pareille systématisation, ne trouverait-on pas du coup une base taxinomique et une base hiérarchique pour la division des races humaines ? La linguistique ne viendrait-elle pas trancher le nœud gordien qui a défié si longtemps toutes les méthodes naturelles ?

Ces idées une fois lancées, les philologues et les lin-

guistes virent dans leurs études une importance philosophique de premier ordre. Le fait parut d'autant plus intéressant que la majeure partie de la race blanche parle des langues inféchies; une grande partie de la race jaune parle des langues isolantes et presque tous les noirs Africains parlent des langues agglomérantes. On lutta de travail et de persévérance pour découvrir les corrélations qui peuvent exister entre les organes de la voix et le cerveau, d'une part, entre la pensée et la parole, de l'autre. Ce fut une vraie émulation dans toute l'Europe. Comme il fallait s'y attendre, plusieurs écoles furent érigées. Il en sortit tant de discussions passionnées, tant de brillantes mais stériles contradictions que, de guerre lasse, on désarma de toutes parts, laissant à la science le calme et le recueillement qui sont pour elle les meilleures garanties de progrès, après les périodes d'ardente polémique. Les choses sont bien changées maintenant. Aussi bien, on peut aborder froidement ces questions, sans réveiller les passions qui agitaient si fort tous les savants de la première moitié de ce siècle. Revenons-y donc quelques instants.

La première controverse historique qu'il faut mentionner est celle qui se manifesta à propos de l'origine du langage. Dès l'antiquité hellénique, l'étude du langage avait commencé à préoccuper les esprits. Les deux plus grands maîtres de la philosophie grecque, Aristote et Platon en ont laissé la preuve, l'un dans un traité spécial (*de l'Interprétation ou du Langage*), l'autre dans son *Cratyle*. L'école épicurienne, dont toutes les idées sont condensées dans le magnifique poème de Lucrèce, s'en était aussi occupé. En fit-on un bien grand cas? Etais-ce là une question de vif intérêt en dehors du cercle philosophique où l'on s'en occupait légèrement? Il est certain que non. Avant le christianisme et les dogmes théolo-

giques, il ne pouvait y avoir de discussions bien ardentes sur un tel sujet. Si, dans le dialogue de Platon, Hermogène considère le langage comme le produit d'une pure convention et croit que les signes en sont arbitraires, Socrate le réfute sans colère, en soutenant que la parole est une faculté naturelle qui se développe graduellement avec la pensée et que les signes dont on fait usage pour la fixer ont des rapports positifs avec la nature des choses.

Aristote, qui cherchait surtout à approfondir les notions par l'analyse, afin de parvenir à une systématisation générale de la connaissance, tout en reconnaissant dans le langage une faculté naturelle, y voyait de plus un caractère particulier à l'intelligence humaine, un produit de l'*âme intellectuelle*, pour nous servir de sa terminologie. Sans s'arrêter sur les abstractions, il analyse les qualités du langage et les lois de l'interprétation des signes, d'une façon insuffisante si on en compare le résultat à tout ce qui a été fait après lui, mais avec une sagacité remarquable. Cependant ce point n'a jamais soulevé de graves discussions dans les anciennes controverses philosophiques, soit parmi les péripatéticiens, soit entre les écoles opposées.

Quant à Lucrèce, qui considère Epicure à l'égal d'un dieu, il opine avec lui que les premiers hommes émirent instinctivement les sons variés du langage et furent poussés par la nécessité à donner un nom à chaque chose. L'origine du langage découlerait ainsi de la nature même de l'homme et de ses facultés innées. Il en aurait usé spontanément, comme les autres animaux émettent leurs cris ou leurs chants.

Sentit enim vim quisque suam, quoad possit abuti (1).

(1) Lucrèce, *De naturâ rerum*, Liv. V, v. 1030.

Toutes ces théories passèrent inaperçues ou n'attirèrent que légèrement l'attention. Autre fut l'impression quanb la question fut reprise vers la fin du XVII^e siècle, par Condillac et, après lui, Leibniz. La grande lutte philosophique aujourd'hui oubliée entre les sensualistes et les spiritualistes fut entraînée sur le terrain de la linguistique. L'un soutenait à peu près la théorie de l'Hermogène de Platon, l'autre répliquait en développant l'argumentation socratique, sous l'inspiration générale du spiritualisme classique. Qui a eu raison, qui a eu tort? Leurs contemporains furent partagés et indécis : la division et l'indécision règnent encore. Cependant la théorie de Condillac était adaptée à tout un système. Il voulait trouver un terme transactionnel qui conciliât les différentes hypothèses, en les faisant aboutir à sa théorie de la sensation.

Pour lui l'homme acquiert successivement toutes ses facultés par la sensation. Celle-ci, en se transformant en idées, se traduit naturellement par la parole composée primivement de *signes naturels* et, plus tard, de *signes arbitraires* conventionnellement admis dans le langage. Sans la parole, l'homme est impuissant à analyser ses pensées. Aussi tout l'art de penser consiste-t-il à s'approprier une langue bien faite! D'après ce raisonnement, l'origine de la parole serait purement et simplement dans la sensation perceptive. Mais dans notre époque d'industrialisme et de positivisme, on ne comprend plus, hélas! le charme qu'il y avait à se délecter ainsi dans les enchantements de la métaphysique.

Au commencement de ce siècle, Bonald, esprit cultivé, mais paradoxal, qui croyait pouvoir réagir contre les tendances et les convictions de son temps, déploya une rare énergie à prendre le contre-pied de tout ce qui semblait concorder avec les idées persistantes de la grande

Révolution française. Or, admettre qu'il avait suffi des seules forces de l'intelligence humaine pour inventer le langage, comme le XVIII^e siècle le proclamait avec l'école épicurienne, n'était-ce pas éléver un piédestal à l'orgueil humain, et légitimer toutes les tendances tumultueuses qu'on manifestait hardiment, avec la prétentieuse formule : « Chaque homme est le seul ouvrier de sa propre destinée ? » Il lui parut donc faire œuvre pie et conservatrice, en préconisant une théorie contraire. D'après lui, la parole nous serait venue d'une source plus haute, nos premiers parents l'ayant reçue de Dieu lui-même par les moyens surnaturels de la révélation. « Sivant Bonald, dit Fr. Lenormant, l'homme, au moment où Dieu l'a placé dans le monde, était muet et privé de pensée ; ses facultés intellectuelles existaient en lui à l'état de germe, mais elles étaient frappées d'impuissance, incapables de se manifester et par suite de se produire. Tout à coup, la lumière a éclairé ces ténèbres et le miracle a été produit par la parole de Dieu qui a frappé l'oreille de l'homme et lui a révélé le langage. »

Impossible de condenser en moins de mots et d'une manière plus saisissante, tant par l'élévation du style que par la sûreté de l'interprétation, la théorie que l'auteur des *Recherches philosophiques* avait imaginée pour expliquer l'origine du langage. Mais là encore, c'était le terrain de la métaphysique ; peut-être même de la théologie politique. La question manquait donc de base scientifique. En effet, la linguistique à l'aide de laquelle on pouvait l'étudier avec fruit, n'était pas encore constituée d'une manière systématique et rationnelle.

Il est vrai que depuis 1787, Hervas, savant jésuite espagnol, nommé par Pie VII préfet de la bibliothèque Quirinale, après que son ordre avait été chassé de l'Espagne, a écrit en italien un ouvrage volumineux où l'on trouve de

très savantes recherches de linguistique ; mais le titre (1) même de l'ouvrage prouve que la science qui nous occupe n'y avait qu'une place accessoire. C'est une espèce d'encyclopédie prenant le contre-pied de l'œuvre des Voltaire, des Diderot et des D'Alembert. En 1805, le même auteur publia à Madrid un *Catalogue raisonné de toutes les langues connues*. En 1815, Vater, continuant les travaux d'Adelung, avait aussi publié une *Table alphabétique de toutes les langues du monde* (2). Enfin, Klaproth, en 1823, publia son *Asia polyglotta* qui fit la plus grande sensation dans le monde savant. Mais jusque-là, ce n'était que de brillants aperçus jetés sur un coin de l'esprit humain. Les études devaient y prendre toutefois la plus belle extension et le plus haut intérêt.

La linguistique a été véritablement et définitivement constituée à partir des travaux de l'immortel Bopp dont la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* conserve encore une grande autorité parmi les savants les plus spéciaux. — Par son traité *Des rapports des langues malayo-polynésiennes avec les langues indo-germaniques*, il a surtout jeté la première base de l'étude organique des langues et des lois phonétiques qui président à la formation des mots. Peut-on oublier le professeur Eichloff ? Par ses éminents travaux de philologie comparée ou de linguistique proprement dite, il a puissamment contribué à donner à la glottologie le caractère positif et scientifique qu'elle possède à notre époque.

Dans cette nouvelle phase de la science, la question de l'origine du langage fut de nouveau agitée, mais avec une tout autre compétence. Ceux qui l'abordèrent le firent

(1) *Idea dell'universo, che contiene la storia della vita dell'uomo, elementi cosmografici, viaggio estatico al mondo planetario e storia della terra*, Césène, 1778-1787, 21 vol. in-4.

(2) *Linguarum totius orbis index alphabeticum*.

avec une véritable autorité. Ce furent les Ch. Bell, les Duchenne et les Gratiolet, d'une part ; les Renan, les Guillaume de Humboldt, les Pott et les Max Müller, de l'autre.

Dans le langage il y a deux choses à considérer fort distinctes : l'émission de la parole et l'expression. Quant au premier point qui a trait au *langage naturel*, les physiologistes éminents qui s'en occupèrent, ne s'écartent pas sensiblement de l'opinion de Lucrèce. Ils n'ont fait que la compléter, en lui donnant un cachet scientifique que le disciple d'Épicure ne pouvait même soupçonner. Suivant eux, les mouvements du corps et des membres expriment certains besoins ou certains actes, parce qu'ils en sont les signes naturels, tels que les modifications de la physionomie qui s'accordent spontanément et simultanément avec le jeu de certains muscles du visage. Ceux-ci obéissent aux impulsions intimes qui résultent de la sensation. Les cris, les gestes, qui sont d'abord instinctivement produits, peuvent se répéter volontairement et finissent par s'adapter à la désignation des objets. Les enfants en donnent l'exemple continué, jusqu'à ce qu'ils apprennent enfin leur langue maternelle (1).

Pour ce qui concerne l'origine du *langage artificiel*, c'est-à-dire la faculté de l'expression, on a imaginé pour l'expliquer, diverses hypothèses aussi valables les unes que les autres. On a tour à tour produit la théorie des *onomatopées* et celle des *interjections*. Les premières déceleraient en l'homme une tendance instinctive à imiter les sons naturels et les secondes seraient le simple effet des grandes émotions. Il est certain que ces théories, prises isolément, ne représentent pas la vraie nature des choses. Elles doivent se compléter et s'aider d'autres don-

(1) Voir Albert Lemoine, *De la physionomie et de la parole*.

nées avant d'offrir des bases scientifiques plus solides.

Max Müller et M. Renan, les trouvant insuffisantes, ont cherché d'autres raisons. Ils considèrent les racines comme des types phoniques produits spontanément par une faculté inhérente à la nature humaine, celle de *nommer* les choses en les ramenant à des idées générales, suivant la puissance naturelle de l'esprit.

Mais que savait-on des racines? Les pouvait-on étudier d'une manière précise, de façon à déduire des conclusions valables sur leur origine? Comme après la découverte du sanscrit toutes les langues indo-européennes ont pu être classées, on commença par distinguer les radicaux des éléments formels qui y sont ajoutés d'après les règles de la phonétique. Les radicaux considérés comme les éléments primitifs de la langue furent divisés ensuite en racines attributives et racines démonstratives.

Pour expliquer l'origine d'une langue, il suffirait donc d'étudier ces racines qui sont d'ordinaire en nombre restreint dans chaque langue et les suivre attentivement dans leurs transformations phoniques.

Mais en quoi ces particularités linguistiques peuvent-elles intéresser l'anthropologie dans la recherche d'une base de classification des races humaines? Continuons le raisonnement et les conséquences s'en déduiront. Les racines étant considérées comme produites spontanément par la faculté que l'homme a de *nommer* les choses, il semble que la pensée plus ou moins éclairée devient la grande régulatrice de la parole, à laquelle elle communique seule la vie et le mouvement. Le langage ne doit-il pas alors être rangé parmi les facultés que l'homme développe lui-même, par les seules excitations de la vie sociale?

C'est une conclusion indispensable. Le professeur Sayce, un des plus brillants disciples de Max Müller, l'exprime en

ces termes : « Le langage, tel que nous le trouvons, est aussi bien une création de l'homme que la peinture ou tel autre des beaux-arts... Le langage appartient à la multitude ; il fait communiquer l'homme avec l'homme ; il est le produit de causes et d'influences combinées qui affectent également tous les hommes (1). »

Peut-être les idées de M. Renan ne sont-elles pas bien claires sur ce point fondamental. Voici d'ailleurs comme il s'exprime. « Le besoin de signifier au dehors ses pensées et ses sentiments est naturel à l'homme. Tout ce qu'il pense, il l'exprime intérieurement et extérieurement. Rien non plus d'arbitraire dans l'emploi de l'articulation comme signe des idées. Ce n'est ni par une vue de convenance ou de commodité, ni par une imitation des animaux que l'homme a choisi la parole pour formuler et communiquer ses pensées, mais parce que la parole est chez lui naturelle et quant à sa production naturelle et quant à sa valeur (2). » Subtiles et délicates sont les pensées de l'éminent philosophe ; mais plus subtiles et plus fines sont ses expressions !

En somme, il opine que la parole est un résultat des facultés de l'homme agissant spontanément plutôt qu'une création de l'homme même. C'est à ce point qu'on peut facilement rattacher son opinion à celle de toute l'école théologique en distinguant la parole *en puissance* de la parole *en acte*. Dieu l'aura créée dans l'homme sous la première espèce ; mais elle se manifestera sous la seconde. C'est ainsi que l'œil voit ou que l'oreille entend, sous une simple impulsion visuelle ou auditive, sans que l'on puisse logiquement dire que l'homme est le propre créateur de

(1) A. H. Sayce, *Principes de philologie comparée* (Trad. de M. C. Jovy).

(2) Renan, *De l'origine du langage*.

ses facultés de voir et d'entendre. Combien de fois ne trouvera-t-on pas chez M. Renan ces réticences savantes où se trahit involontairement l'ancien séminariste de Saint-Sulpice !

Cependant il faut considérer comme absolument ruinée la théorie de Bonald, cherchant l'origine du langage dans une communication surnaturelle entre l'homme et Dieu. Cette thèse une fois écartée, le langage étant reconnu comme une création purement humaine, ne pouvait-on pas se demander si les races humaines, en créant chacune leur langue, conformément à leurs instincts et suivant leur constitution organique, ne laisseraient point deviner, dans la contexture idiomatique de ces diverses langues, des traces positives qui les distinguent les unes des autres ? Chaque race ne décelerait-elle pas une complexion particulière, se trahissant dans la genèse de ses racines et dans le mode d'élaboration qu'il a employé pour en tirer les radicaux, le thème et enfin le mot infléchi, lorsque l'évolution linguistique a pu atteindre sa plus haute perfection ? Dans le cas de l'affirmative, l'étude de la linguistique offrirait un procédé d'investigation des plus sûrs dans la recherche des qualités constitutives des races et une base des plus solides pour leur classification méthodique.

Malheureusement, sans trop étudier si les choses étaient exactement telles qu'on les supposait, on s'empessa de formuler une classification linguistique, mais en la modifiant, comme nous l'avons vu, sur la classification tripartite de l'école classique qui en devint un nouveau lit de Procuste.

Les trois groupes ainsi délimités ne devaient présenter que des différences ethniques, selon les uns ; mais d'autres y reconnaissaient des différences spécifiques multipliées à l'infini. C'était l'éternelle discussion à savoir s'il n'y a qu'une seule espèce humaine ou s'il faut en reconnaître

plusieurs. La première opinion eut, dès l'abord, une autorité bien grande dans la science et cette autorité n'a pas diminué. Ce fut aussi pour elle une force considérable que d'avoir eu le poids qu'apporte à toute idée philosophique ou philologique — et il s'agit ici de l'une et de l'autre, — la flatteuse adhésion de M. Renan.

« En un sens, dit-il restrictivement, l'unité de l'humanité est une proposition sacrée et scientifiquement incontestable ; on peut dire qu'il n'y a qu'une langue, qu'une littérature, qu'un système de traditions symboliques, puisque ce sont les mêmes principes qui ont présidé à la formation de toutes les langues, les mêmes sentiments qui partout ont fait vivre les littératures, les mêmes idées qui se sont produites par des symboles divers. Cette unité démontrée aux yeux du psychologue, aux yeux du moraliste et même du naturaliste signifie-t-elle que l'espèce humaine est sortie d'un groupe unique, ou, dans un sens plus large, qu'elle est apparue sur un seul point du globe ? Voilà ce qu'il serait téméraire d'affirmer (1). »

Encore que conditionnelle, cette adhésion est formelle.

François Lenormant reconnaît aussi l'unité de l'espèce humaine à côté de la diversité des langues. « L'existence de plusieurs familles irréductibles de langues, écrit-il, n'emporte nullement, comme on l'a dit, la pluralité originelle des espèces humaines qui ont formé ces familles de langues. »

D'accord avec M. de Quatrefages, pour ne voir dans la langue humaine qu'un caractère secondaire, au point de vue taxonomique, c'est-à-dire un *caractère de race*, il a essayé d'expliquer la relation existant entre la race et la langue dans les termes suivants : « La faculté de produire des articulations parfaitement nettes et infiniment variées,

(1) Renan, *loco citato*, p. 200.

choisies et déterminées par sa volonté, de les manier délicatement pour ne pas parler ici de leur groupement et de leur succession calculée de manière à exprimer une suite logique d'idées, est l'apanage exclusif de l'homme. Seulement les variations physiques des races produisent des modifications et des différences dans la construction des organes buccaux, modifie leur jeu et ses effets, la nature des sons articulés qu'ils sont aptes à produire. Chaque race, chaque subdivision ethnique et presque chaque nation a des articulations qui lui sont propres, d'autres qui lui font défaut; d'un peuple à l'autre, les consonnes de même ordre éprouvent des altérations régulières et constantes, dont l'étude constitue dans la science du langage cette branche essentielle qu'on appelle la *phonétique* (1). » On peut rapprocher de cette opinion celle de Guillaume de Humboldt et d'autres linguistes, d'après laquelle il y aurait un rapport si intime entre la race et la langue, que les générations ne s'accoutumerait que difficilement à bien prononcer les mots que ne savaient pas leurs ancêtres. Ces idées sont-elles conformes à la vérité scientifique? Nous y répondrons plus tard. Il n'est question ici ni de les contrôler, ni d'y ouvrir une controverse quelconque. Il s'agit plutôt d'examiner si les données de la linguistique s'adaptent absolument bien à la classification qu'on a cru pouvoir établir sur les principales familles de langues formellement étudiées. On l'a généralement cru à un certain moment. C'est à ce point qu'à l'ancienne dénomination de *race caucasienne* par laquelle on s'est routinièrement habitué à désigner la race blanche, on tenta de substituer celle encore plus fausse de race *indo-européenne*, changeant une étiquette géographique contre une étiquette glottologique, sans la moindre compensation pour la science.

(1) Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, tome I, p. 335.

Une première contradiction entre les classifications naturelles et les classifications linguistiques, c'est que la race jaune pour la plus grande partie de ses subdivisions, ne se trouve pas placée immédiatement après la race blanche, mais en est séparée par la noire. En effet, d'après la théorie de Jacob Grimm (1), les langues offrent dans leur développement organique une échelle de composition ascendante. Dans les périodes primitives, les mots courts et monosyllabiques, formés seulement de voyelles brèves et de sons élémentaires, sont les seuls en usage. Cette époque a dû coïncider avec l'unité des langues qui n'avaient encore subi aucune différenciation. Ensuite, chaque idiome passe successivement à l'état agglutinant et de là à l'état flexionnel dans lequel on rencontre les langues dites aryennes, aussi haut qu'on puisse remonter dans les fastes du passé. Or, les langues africaines, ayant généralement la forme agglutinante, possèdent donc des qualités morphologiques supérieures à la langue chinoise, type des langues monosyllabiques, et se rapprochent davantage des langues infléchies.

Ce n'est peut-être qu'un simple détail ; car ce n'est pas pour la première fois que nous voyons le type jaune s'éloigner plus du blanc que ne le fait le type noir. Mais si le premier groupe linguistique, celui des langues isolantes ou monosyllabiques, appartient essentiellement à la race mongolique, il y a bien loin de cette convenance entre les deux autres groupes de langues et les races qui s'en servent. Parmi les peuples parlant les langues agglutinantes, ne trouve-t-on pas, des blancs, des jaunes et des noirs ? Encore que la très grande majorité des peuples qui parlent les langues infléchies appartiennent à la race

(1) *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, aus dem Jahr 1852.*

blanche, ne peut-on pas mentionner plusieurs idiomes de nations noires dans la contexture desquels on découvre déjà la forme flexionnelle ?

« Les langues agglutinantes sont très nombreuses et parlées par des peuples de toutes les races de l'humanité, dit F. Lenormant. » En effet, les Dravidiens noirs de l'Inde, comme les Ougro-Japonais presque blancs, parlent des langues de cette classe. Les hommes de Bournou qui vivent dans l'Afrique centrale, les noirs Yolofs, le Hottentot, si bizarre avec les *kliks* qu'il fait entendre au commencement de toutes les intonations vocales, en sont à la même étape que les Basques et une foule de peuples blancs occupant les versants du Caucase, tels que les Géorgiens, les Tcherkesses ou Circassiens et beaucoup d'autres types anthropologiques qu'on distingue du blanc Européen, en les nommant *allophyllies*. Pour abréger, il suffirait de dire que tous les aborigènes de l'Amérique, où l'on rencontre les hommes de toutes les couleurs, parlent des langues agglutinantes.

Les langues à flexion se subdivisent en trois grandes branches, comprenant la famille chamitique, la famille syro-arabe et la famille dite indo-européenne. Les deux dernières appartiennent à des peuples qui sont tous de race blanche ou considérés comme tels par le plus grand nombre des ethnologues. Il est vrai que les Syriens ne sont pas positivement blancs, que beaucoup d'Arabes sont non-seulement bruns mais souvent noirs. La majeure partie des nations parlant les langues pracrîtes, — idiomes dont la parenté est directe avec le sanscrit qui est une langue morte, — sont évidemment noires ou très foncées. Mais on peut prétendre qu'elles étaient toutes blanches, à l'origine, et ce n'est pas le lieu de discuter une telle assertion.

Cependant pour la famille des langues chamitiques ou 'hamitiques, dites aussi égypto-berbères, il est positif

qu'elles sont parlées par plusieurs peuples noirs, à cheveux crépus, de vrais nègres, pour répondre à la distinction spécieuse des anthropologistes. François Lenormant, la divisant en trois groupes, y compte : l'égyptien, l'éthiopien et le lybien. « Le groupe éthiopien, dit-il, est constitué par les langues parlées entre le Nil blanc et la mer, le galla et ses différents dialectes, le bedja, le saho, le dankâli, le somâli qu'il importe de ne pas confondre avec les idiomes sémitiques ou syro-arabe de l'Abyssinie. Linguistiquement et géographiquement, le bischarri fait le lien entre ces langues et l'égyptien (1). »

Or, toutes ces langues sont parlées par des peuples de la race éthiopienne, comme l'indique assez la dénomination générique que le savant orientaliste a donnée au groupe qui les embrasse. Le haoussa, parlé par les noirs de l'Afrique centrale, dont il est devenu la langue commerciale, appartient au groupe lybien et est parente du berbère et, par suite, du mosaby, du schelouh et du zénatya de Constantine. C'est au dire de F. Lenormant, un idiome riche et harmonieux.

Dans les oasis du Sahara, on rencontre un peuple noir dont les caractères tranchent positivement avec celui des Arabes et dont l'idiome est un dialecte négro-berbère. « Le Dr Weisgerber, dit M. Paul Bourde, a exécuté de nombreuses mesures anthropologiques qui aideront sans doute à déterminer à quel rameau de l'espèce humaine il faut rattacher la curieuse population des oasis. On sait qu'elle est noire et M. Weisgerber incline à penser qu'elle provient d'un métissage entre nègres et Berbères. Elle parle un dialecte berbère qui paraît se rapprocher beaucoup du zénaga du Soudan. Elle aime le travail autant que la race arabe l'abhorre et est acclimatée dans les bas-fonds

(1) Fr. Lenormant, *locc citato*, p. 368.

humides de l'Oued-Khir qui devient meurtrier pour celle-ci à certaines époques de l'année (1). »

Les langues syro-berbères ou sémitiques et égypto-berbères ou chamitiques ont d'ailleurs une telle analogie entre elles, que le savant Benfey (2) y formula une théorie d'après laquelle il les fait provenir d'une source commune, qui fut divisée plus tard en deux branches distinctes. Comme elles possédaient alors toute leur fécondité organique, elles ont continué à se développer, après la séparation, en divergeant de plus en plus. Bleck, allant plus loin, fait dériver d'une source commune toutes les langues africaines et sémitiques (3).

V.

INCONSISTANCE DES LANGUES COMME BASE DE CLASSIFICATION.

En réunissant tout ce qui a été dit plus haut, on voit bien que la théorie qui se reposera sur la morphologie linguistique comme base de classification des races ne serait guère plus heureuse que les précédentes. Aussi les plus savants linguistes, ayant appliqué à leur science tous les procédés d'investigation qui assurent la conquête des grandes vérités, ont-ils hautement déclaré l'inaptitude et même l'impuissance de la glottologie dans les recherches taxinomiques, entreprises dans le but de parvenir à une délimitation précise des divers groupes ethniques qui forment l'humanité.

Bien plus! Le lien essentiel que l'on avait imaginé pour réunir tous les peuples de race blanche en un faisceau compacte, en une famille commune, la langue *aryaque*,

(1) *La France au Soudan* in *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} février 1881.

(2) Th. Benfey, *Ueber das Verhältniss der ägyptischen sprache zum semitischen Sprachmann*.

(3) *De nominum generibus linguarum Africæ australis*.

perd aujourd'hui tout son prestige des premiers temps, prestige devant lequel on s'inclinait si respectueusement. « Bien peu de linguistes, dit M. de Rosny, osent encore présenter les langues de notre Europe, comme des filles d'une langue qui aurait été le sanscrit ou bien cet idiome hypothétique et quelque peu fantaisiste qu'on appelle *aryaque*. Je qualifie cet idiome d'hypothétique, parce qu'il ne repose en somme sur la connaissance d'aucun texte, d'aucune inscription, d'aucun mot réellement historique, mais seulement sur la supposition que quelques racines anciennes des langues aryennes ont appartenu peut-être à une langue perdue de laquelle seraient dérivées toutes celles qui constituent le groupe qui nous occupe. Je pourrais ajouter que le nom même de cette langue est inconnu dans l'histoire et ne doit son origine qu'à une invention tout à fait moderne et d'une moralité scientifique encore fort douteuse. »

La seule doctrine établie c'est que le sanscrit, le persan, le grec, le latin, les langues germaniques et les langues slaves, renferment un nombre considérable d'éléments communs tant lexicographiques que grammaticaux, et que le fait d'*emprunt* ne saurait être contesté. Mais une foule de langues ont fait à d'autres langues des emprunts considérables sans qu'il y ait pour cela la moindre parenté originale (1). »

L'unité d'origine des langues indo-européennes une fois rompue, on est forcément amené à ne voir dans les divers idiomes connus que l'expression sociale des peuples qui s'en servent, c'est-à-dire que le degré de perfection plus ou moins caractérisée de ces idiomes est adéquat au degré de civilisation de ces peuples. Cette thèse, il est vrai, paraît inconciliable avec la théorie de l'évolution morpholo-

(1) *Congrès intern. des sciences ethnogr.*, etc., p. 114.

gique des langues et les faits historiques qu'on est forcé d'y adapter. Mais ne faudrait-il pas aussi se demander si le système de Jacob Grimm ne mérite pas qu'on y ajoute certaines modifications? On est bien porté à croire que la morphologie, tout en présentant une gradation réelle entre les langues, au point de vue de la composition phonétique, n'institue pas une supériorité absolue de telle forme à telle autre. Chacune des grandes divisions, — monosyllabiques, agglutinatives ou inflectives, — semble être capable d'une évolution qui lui est propre et au cours de laquelle elle peut acquérir une conformation très approchante de la perfection, c'est-à-dire de l'idéal qu'on se fait de la parole humaine. Ainsi se conçoit aisément un fait incontestable, c'est que le chinois, quoique inférieur à telle langue agglutinante ou agglomérante, si on se réfère à la théorie de Grimm, est arrivé dans le cercle de son évolution et en tant que langue artificielle, à produire des œuvres d'une supériorité incontestable.

« Le pouvoir qu'a l'esprit humain sur ses instruments, si imparfaits qu'ils soient, dit Whitney, est évidemment démontré par l'histoire de cette langue qui a répondu avec succès à tous les besoins d'un peuple cultivé, réfléchi et ingénieux, pendant une carrière d'une durée sans pareille; elle a été employée à des usages bien plus élevés et plus variés que nombre de dialectes mieux organisés: ces dialectes étaient riches par leur flexibilité, leur développement; mais ils étaient pauvres par la pauvreté même et la faiblesse de l'intelligence de ceux qui les maniaient (1). »

Mais revenons à l'idée de F. Lenormant et de Guillaume de Humbold, idée partagée d'ailleurs par nombre de savants. Est-il vrai que chaque race humaine est conformée

(1) Whitney, *Le langage et l'étude du langage*, 3^e édit.

de telle sorte que ses représentants soient plus aptes à parler certaines langues que certaines autres?

« Le langage que nous parlons n'est pas né en nous, à notre naissance, répond Sayce. L'enfant doit apprendre la langue maternelle, bien qu'il hérite sans doute d'une certaine aptitude à cet égard. S'il est né en Angleterre, il apprend l'anglais; s'il est né en France, il apprend le français. Si deux langues ou davantage sont parlées par ceux qui l'entourent, il est probable qu'il apprendra ces langues plus ou moins bien, suivant qu'il sera en relations plus ou moins assidues avec ceux qui les parlent. Des langues autrefois parfaitement sues peuvent être entièrement oubliées et une langue étrangère peut devenir aussi familière à l'homme que si elle était sa langue maternelle. On voit des enfants, dont la langue était l'hindoustan, oublier entièrement cette langue, après un court séjour en Angleterre, et il devient souvent difficile de reproduire un son que l'on avait toujours sur les lèvres dans l'enfance. Ce qui est vrai de l'individu l'est également de la communauté qui se compose d'individus (1). »

Ces vérités, sont si claires, si simples, que les gens qui ont voyagé et vu divers peuples transportés dans un milieu autre que celui de leurs ancêtres, trouveront curieux qu'on prenne la peine de les faire remarquer. La République haïtienne, peuplée de descendants d'Africains ne parle-t-elle pas le français? N'a-t-on pas vu les soldats bosniaques envoyés dans la basse Nubie par le sultan Sélim, en 1420, perdre leur langue maternelle, pour en adopter une autre regardée comme inférieure? Les indigènes de toute l'Amérique du Sud, qui se sont convertis en peuples civilisés, n'ont-il pas tous appris à parler l'espagnol et les Indiens du Brésil ne parlent-ils pas parfaitement

(1) Sayre, *loco citato*, p. 292.

le portugais, lorsqu'ils ont reçu une instruction solide ?

Waitz a mentionné tous ces faits, que je connais personnellement pour la plupart (1). Mais en m'exprimant ici dans une langue dont mes ancêtres de Dahomey n'avaient absolument nulle idée, ai-je besoin d'offrir un exemple plus éloquent de la nullité des rapports naturels qu'on a essayé d'établir entre le langage et la race ?

La vraie relation qu'il faut donc reconnaître, c'est celle qui existe entre la parole et la pensée. C'est la pensée qui imprime à la parole ce caractère élevé, supérieur entre tous, et dont l'homme est si légitimement fier. Pour qu'une langue se perfectionne, il suffit que les peuples qui la parlent aient grandi en conscience et en intelligence, en savoir et en dignité. Il en est de même de l'individu. C'est pourquoi l'expression de Cicéron, *vir bonus dicendi peritus*, sera éternellement vraie. En réalité, toutes les langues n'offriront pas toujours les mêmes ressources littéraires. Tel idiome se prêtera plus spécialement à un genre de littérature que tel autre. Mais l'homme dont la pensée a acquis une élaboration supérieure, finit infailliblement par triompher de ces difficultés.

En effet, les langues, se décomposant en leur plus simple contexture, n'offrent d'abord que le squelette inanimé des thèmes verbaux ou nominaux qui, par des combinaisons de linguistique, le plus souvent inconscientes, spontanées, prennent chair et sang. La pensée leur communique la vie en y apportant ses formules. Les plus heureuses néologies nous viennent souvent dans un moment d'enthousiasme, sans que la conscience ait rien fait pour en contrôler la conception. Ce sont d'ordinaire les meilleures. Ce qui a concouru à leur création, ce qui leur donne la forme, c'est le cœur de l'écrivain, c'est sa vie intellectuelle exaltée en

(1) Théod. Waitz, *Anthropologie der Naturvölker*, Leipzig, 1859.

puissance par l'ébranlement du *mens divinior* ! Aussi la grammaire d'une langue a-t-elle une importance autrement sérieuse que sa morphologie lexicographique.

Cependant, pour étudier la ressemblance qu'il peut y avoir entre diverses langues, ce ne sont pas les détails grammaticaux tels que la théorie des *racines pronominales*, les règles de la permutation littérale, les altérations phonétiques, etc., qui doivent attirer l'attention. C'est plutôt la logique de la phrase. « Nous ne pensons pas au moyen des mots, mais au moyen des phrases, dit Waitz; aussi pouvons-nous affirmer qu'une langue vivante consiste en phrases et non en mots. Mais une phrase n'est pas formée de simples mots indépendants. Elle consiste en mots qui se rapportent les uns aux autres d'une façon particulière, de même que la pensée qui leur correspond ne consiste pas en idées indépendantes, mais en idées si bien liées qu'elles forment un tout et se déterminent mutuellement les unes les autres (1). »

« C'est par la conception de la phrase que les langues se ressembleront ou différeront, dit encore Sayce (2). »

Eh bien, si l'on veut étudier à ce point de vue les principales langues de l'Europe, que de dissemblances ne trouvera-t-on pas entre les idiomes des peuples que les anthropologistes ont continuellement, et sans doute à juste titre, considérés comme appartenant à un seul groupe ethnique ! Quand on examine la phraséologie de la langue allemande avec ses règles de construction si différentes du français, on est tenté d'admettre que, pour la logique de la phrase il y a peut-être plus de distance entre ces deux langues, toutes les deux infléchies, qu'entre la première et le turc, qui est pourtant une langue agglutinative. Prenons, par

(1) Théod. Waitz, *loco citato*, p. 246.

(2) A. H. Sayce, *loco citato*, p. 107.

exemple, cette phrase française : « Ils n'étaient pas amenés à s'aimer l'un l'autre. » Elle se rend en turc par les mots suivants sous lesquels je place les mots français correspondants, autant qu'il m'a été possible de le faire, sans avoir particulièrement étudié le turc, en suivant seulement les indications données par le savant orientaliste Fr. Lenormant.

Sev — isch — dir — il — me — r — di — ler.
 Aimer l'un et l'autre, faire être ne pas. (1) (2) Ils

Il faut lire : « *Sev-isch-dir-il-me-r-di-ler* », en agglutinant toutes les autres racines modales avec *sev*.

La même idée exprimée en allemand se rendra par cette phrase.

Einander zu lieben, waren sie nicht gemacht worden.
 L'un l'autre pour aimer étaient-ils pas faits devenus.

On voit du premier coup que l'ordre logique de la phrase allemande se rapproche bien plus de la phrase turque que de la phrase française. Si la race germanique était plus brune que la race celtique, dont la majeure partie de la France est peuplée, d'après les ethnologistes, on pourrait croire qu'il y a une parenté ethnique plus grande entre le Turc et l'Allemand, qu'entre celui-là et le Français. Mais au point de vue de la couleur et suivant les classifications anthropologiques, c'est le contraire qui est vrai.

(1) Signe du participe présent. *Sev-mek* signifiant *aim-er*, en changeant le signe de l'infinitif, *mek*, en *er* ou (*e*) *r* ou à *sev er* qui signifie *aimant*.

(2) Signe de l'imparfait : *sev-er-im* signifiant « *j'aime* », *sev-e-rdim* signifiera « *j'aimais* ». Il faut aussi remarquer que la dentale *d* marque ici le passé comme il en est dans les langues aryennes où *t* et *d* sont les signes caractéristique du passé, suivant que l'a démontré Burnouf dans la savante préface de sa grammaire grecque. En allemand l'imparfait de l'indicatif et le passé défini ont la même forme et ne se distinguent que par la contexture de la phrase.

En laissant la construction logique de la phrase, on peut encore faire une remarque sur la conjugaison du verbe *être*. C'est le verbe par excellence, puisqu'au point de vue psychologique, on ne peut concevoir l'énonciation d'aucune idée, d'aucune pensée, sans y impliquer ce verbe, le seul qui subsiste par lui-même, en exprimant l'affirmation. La conjugaison d'un tel verbe ou le rôle qu'il joue dans la conjugaison des autres verbes, dans une langue quelconque, doit avoir une certaine relation psychologique avec le mode de conception des peuples parlant cette langue. Eh bien, une particularité fort curieuse existe là-dessus dans l'allemand et l'italien qui se distinguent, sous ce rapport, de tout le groupe linguistique de l'Europe occidentale. En ces deux langues, au lieu d'employer l'auxiliaire *avoir*, exprimant l'action, dans les temps composés du verbe *être*, ce sont les temps correspondants de ce verbe même qui en tiennent lieu. — En français, on dit : « j'ai été » ; en anglais, « *I have been* » ; en espagnol, « *yo he sido* ou *he estado* » ; mais en allemand et en italien, on dit : *ich bin gewesen* et *io sono stato*, c'est-à-dire *je suis été*. Or, au point de vue ethnologique, il n'y a pas de doute que les Italiens sont à une plus grande distance des Allemands que les Anglais. Sans doute, il y a une certaine compensation au point de vue lexicologique. Il y a peut-être plus du tiers des mots anglais dont la forme diffère si peu des mots allemands que la science la plus élémentaire des permutations linguistiques suffit pour les transformer les uns en les autres. Au point de vue de la construction grammaticale, pourtant, et pour l'ordre syntaxique de la phrase, l'anglais se rapproche beaucoup plus des langues d'origine latine et surtout du français.

Ce sont des faits qui prouvent surabondamment que les langues, dans ce qu'elles ont d'essentiel, s'adaptent mieux au caractère social, à la civilisation qu'à la race. Le peuple

anglais, quoique d'origine saxonne, forme avec le peuple français le noyau du groupe occidental, dont l'esprit, les tendances psychologiques diffèrent sans doute, mais s'écartent encore davantage de l'esprit et des inclinations morales de l'Allemand. Celui-ci, malgré le grand et subit développement intellectuel dont il fait preuve, reste, au point de vue psychologique, comme l'intermédiaire placé entre la civilisation qui s'arrête au régime autocratique de la Russie, d'une part, et celle de l'Europe latine qui, même dans ses défaillances, tourne encore ses regards vers la liberté, de l'autre. On en trouve le signe évident dans son amour excessif de l'autorité et la déification de la force qui semble être une floraison spéciale à son esprit national et le but invariable de ses aspirations.

Il est même curieux d'observer dans l'allemand, une particularité linguistique qu'on ne rencontre que dans certaines langues de l'Orient, c'est l'*harmonie vocalique*, c'est-à-dire une tendance à rendre toujours la vocalisation homophonique. La majeure partie des mots allemands, surtout dans leurs désinences, s'adaptent en effet à une phonologie semblable. Le son *en*, par exemple, (prononcé *èn'*, sans nasalité) domine démesurément dans cette langue. L'infinitif de tous les verbes, la première et la troisième personne du pluriel de tous leurs temps, la majeure partie des noms, au pluriel, les épithètes adjectives, précédées de l'article défini, se terminent toujours en *en*. Le génie de la langue étant d'adresser la parole à la troisième personne du pluriel, on prévoit combien souvent ce son revient dans le discours. C'est à ce point que l'on peut attribuer à cette particularité la grande difficulté que l'étranger éprouve à distinguer les mots qui se succèdent dans la bouche d'un Allemand parlant avec précipitation, comme c'en est d'ailleurs l'habitude. Il n'y a que la ressource de l'accent tonique qui puisse aider

à discerner les paroles et leur sens ; mais c'est la dernière conquête et la plus difficile pour celui qui n'est pas né ou, pour le moins, n'a pas grandi en Allemagne.

Une autre particularité des plus remarquables que l'on rencontre dans certaines langues agglutinantes, ce sont les mots *holophrastiques*, c'est-à-dire renfermant toute une phrase, par l'agglutination de plusieurs termes plus ou moins modifiés. Ainsi, dans la langue mexicaine, le nom de lieu *Achichillacachocan* signifie (1) : « le lieu où les hommes pleurent parce que l'eau est rouge. »

Presque toutes les langues américaines et la plupart des idiomes hyperboréens offrent des formes linguistiques semblables. On a fait la remarque que la trace s'en retrouve peut-être dans l'italien et l'espagnol, qui sont des langues flexionnelles et analytiques. Les mots ainsi formés se constatent aussi dans l'allemand, suivant une composition souvent arbitraire ; il en est de même pour le grec. Il faut citer surtout le vers suivant du poète Phrynicus, écrit en un seul mot et presque intraduisible :

Ἄρχαὶ οὐεληγιδῶνοφρυνίκεράτα.

Il a attiré l'attention de Victor Hugo qui en fait une mention spéciale dans son *William Shakespeare*, œuvre de critique savante et de profonde érudition.

En réfléchissant sur les résultats que donne l'investigation glottologique dans l'étude des races humaines on ne saurait conserver la moindre illusion. La linguistique ne peut rien affirmer sur l'origine des nations. Moins encore elle peut nous aider à les classer en groupes naturels ayant des bases zootaxiques qui réunissent un caractère suffisamment scientifique.

Quelle que soit l'assurance que mettent les savants à

(1) F. Lenormant, *loc. citato*, p. 349.

parler des races et de leurs aptitudes, leurs déductions ne sont-elles pas d'avance frappées d'un cachet de routine et d'empirisme, quand les investigations préalables offrent un si piètre résultat ? Leur interprétation pourra-t-elle jamais être considérée comme le dernier mot de la science ? Plus ils insisteront dans leurs conclusions absolues, luttant contre l'évidence, appuyés sur des procédés aussi imparfaits et d'une application aussi incertaine que ceux que nous avons déjà vus, plus ils perdront de leur prestige, plus ils prouveront enfin leur incompétence, en compromettant le crédit d'une science qui est encore dans les langes, mais dont l'avenir est infiniment respectable.

Mais l'anthropologie, qui est impuissante à nous indiquer les délimitations précises qui séparent un groupe humain d'un autre, sera-t-elle mieux éclairée dans la solution d'une question beaucoup plus complexe et ardue ? Sera-ce en son nom qu'on prononcera dogmatiquement l'inaptitude congénitale et irrémédiable de la plupart de ces mêmes groupes à en égaler d'autres ? Peut-on jamais déterminer les qualités spécifiques, avant la détermination de l'espèce ? En bonne logique, cela paraît absolument impossible. La scolastique qui ne mérite pas toujours le mépris systématique dont le vulgaire ignorant l'accable, démontrerait avec évidence que l'être doit précédé la manière d'être. *Modus essendi sequitur esse*, disait l'école. Mais les savants, dont la dialectique est si serrée lorsqu'il faut défendre leurs opinions contre les théories qui leur sont opposées, ne se gênent pas pour si peu.

Nous allons donc voir comment ils essayent, dans l'obscurité même de la science, — *in logo d'ogni luce muto*, — de trouver le moyen de mesurer et de comparer les qualités les plus profondément cachées dans la nature humaine, telles que l'intelligence et la moralité, les seules

qui rendent les hommes vraiment supérieurs les uns aux autres.

La conception d'une classification hiérarchique des races humaines qui est une des créations doctrinales des temps modernes ou plutôt du siècle que nous parcourons, sera sans doute, un jour, la plus grande preuve de l'imperfection de l'esprit humain, et surtout de la race orgueilleuse qui l'a érigée en doctrine scientifique. Mais elle ne mérite pas moins la peine d'être étudiée. Aussi prions-nous le lecteur de ranimer ses forces épuisées par le long examen des notions si variées et si contradictoires exposées jusqu'ici, pour nous suivre dans la partie de cet ouvrage qui constitue plus spécialement le but de nos recherches et où nous devons aborder le point fondamental de notre démonstration !

CHAPITRE VI.

Hiérarchisation factice des races humaines.

En maintenant l'unité de l'espèce humaine, nous rejetons par une conséquence nécessaire la distinction désolante des races supérieures et des races inférieures. (Alex. DE HUMBOLDT).

I.

LA DOCTRINE DE L'INÉGALITÉ ET SES CONSÉQUENCES LOGIQUES.

Bien que M. de Gobineau (1), qui réunissait à une grande érudition une faiblesse de conception et un manque de logique avérés, ait prétendu que « l'idée d'une inégalité native, originelle, tranchée et permanente entre les races est, dans le monde, une des opinions les plus anciennement répandues et adoptées », personne de ceux qui ont étudié l'histoire ne saurait admettre une telle assertion. Peut-être observe-t-on un esprit fait d'égoïsme et d'orgueil, qui a toujours porté les peuples civilisés à se croire d'une nature supérieure aux nations qui les entourent ; mais on peut affirmer qu'il n'y a jamais eu la moindre relation entre ce sentiment, qui est la conséquence d'un patriotisme étroit mais hautement respectable, et une idée positive de hiérarchie systématiquement établie parmi les races humaines.

Ainsi, dès l'antiquité la plus reculée, on voit les Égyptiens désigner les nations de race blanche, qui leur étaient connues, par les expressions de *race maudite de Schet* ou *plaie de Schet* (2). Mais traitaient-ils différemment les

(1) De Gobineau, *De l'inégalité des races humaines*, p. 35.

(2) Beauregard, *Des divinités égyptiennes*.

Ethiopiens, vainqueurs ou vaincus dans les guerres fréquentes qu'ils se faisaient, en évoluant sur tout le long parcours du Nil? Les Grecs considéraient les Perses comme des barbares; mais ils ne traitaient pas moins dédaigneusement les Macédoniens. Les Romains, quand ils luttaient contre les peuples étrangers, ne faisaient pas de distinction entre les Numides bronzés et les Gaulois aux cheveux blonds.

La division des peuples en races distinctes, classées d'après les principes des sciences naturelles, n'a commencé à prendre place comme notion positive, dans l'esprit humain, qu'avec la naissance de la science ethnographique. Celle-ci, tout en paraissant ça et là, comme autant de lueurs indicatives, dans les œuvres historiques d'une importance sérieuse, ne s'est définitivement constituée qu'avec les travaux systématiques des naturalistes de la fin du XVIII^e siècle, ainsi qu'il en a été fait mention. N'est-il donc pas absolument inexact d'avancer que l'idée de l'inégalité originelle entre les races a été une des opinions les plus anciennement répandues, surtout quand on parle des races humaines dans le sens que la science moderne attache à ces termes?

La doctrine anti-philosophique et pseudo-scientifique de l'inégalité des races ne repose que sur l'idée de l'exploitation de l'homme par l'homme. L'école américaine a été seule conséquente avec elle-même, en soutenant cette doctrine; car ses adeptes ne cachaient pas l'intérêt capital qu'ils avaient à la préconiser. Aussi doit-on leur rendre cet hommage: autant les savants européens ont été timides, émettant leurs opinions avec des chétifs sous-entendus, autant ils ont été radicaux et logiques, même dans leurs erreurs. L'Européen tout en admettant la pluralité des espèces et leur inégalité comparative, protestera contre l'esclavage en des tirades magnifiques. Ce n'est pour lui

qu'une occasion superbe de cueillir une palme nouvelle dans le jardin fleuri de la rhétorique et de prouver par son humanitarisme de convention, qu'il a bien fait ses humanités. Mais qui ne sent la contradiction d'une telle tactique?

Pour moi, toutes les fois que je lis ces passages enlevés, ce style grave et pompeux où, tout en flétrissant ma race sur le front de laquelle on semble imprimer le sceau de la stupidité, on proteste éloquemment contre l'immoralité de l'esclavage, je ne puis m'empêcher de crier au pharisaïsme.

Broca, par exemple, qui n'hésite pas à dire son fait au noir Ethiopien, s'exprime avec une curieuse indignation contre le régime de l'esclavage. Mais croit-on que c'est sous l'inspiration des idées philosophiques de justice et de solidarité qu'il élève la voix?... Non, il n'est contrarié que parce que la question de l'esclavage était, à son avis, le principal obstacle mis à la propagation de la théorie polygéniste.

« Lorsque de généreux philanthropes, dit-il, réclamèrent avec une constance infatigable la liberté pour les noirs, les partisans de l'ancien ordre de choses, menacés dans leurs intérêts les plus chers, furent bien aises de pouvoir dire que les Nègres n'étaient pas des hommes mais seulement des animaux domestiques plus intelligents et plus productifs que les autres. A cette époque, la question scientifique fit place à une question de sentiment, et qui-conque faisait des vœux pour l'abolition de l'esclavage, se crut obligé d'admettre que les Nègres étaient des Caucasiens noircis et frisés par le soleil. Aujourd'hui que les deux plus grandes nations civilisées, la France et l'Angleterre, ont émancipé définitivement les esclaves, la science peut réclamer ses droits, sans s'inquiéter des sophismes des esclavagistes. » Il est évident que ces paroles de Broca ne renferment rien d'exagéré. Comme tout son amour-

propre était mis en jeu dans la controverse du polygénisme et du monogénisme, il ne s'occupait que du triomphe de sa cause. Il pouvait bien oublier que le plus grand nombre d'esclaves noirs se trouvaient aux États-Unis et subissaient encore l'effet de la triste doctrine qu'il défendait si ardemment.

Cependant parmi les monogénistes, il y eut aussi des esclavagistes, en petit nombre d'ailleurs. Ceux-là n'imaginerent rien de mieux que de faire de l'esclavage une institution divine. Ce fut une belle occasion pour leur terrible adversaire. Avec sa perspicacité, son sens exquis de dialecticien habile, Broca ne la négligea pas.

« Si tous les hommes descendent d'un seul couple, dit-il, si l'inégalité des races a été le résultat d'une malédiction plus ou moins méritée, ou bien encore si les unes se sont dégradées, et ont laissé éteindre le flambeau de leur intelligence primitive, pendant que les autres gardaient intacts les dons précieux du Créateur; en d'autres termes, s'il y a des races bénies et des races maudites, des races qui ont répondu au vœu de la nature et des races qui ont démerité, alors le révérend John Backmann a raison de dire que l'esclavage est de droit divin; c'est une punition providentielle, et il est juste, jusqu'à un certain point, que les races qui se sont dégradées soient placées sous la protection des autres, pour emprunter un ingénieux euphémisme au langage des esclavagistes. Mais si l'Ethiopien est roi du Soudan au même titre que le Caucasiens est roi de l'Europe, de quel droit celui-ci imposerait-il des lois à celui-là, si ce n'est du droit que donne la force? »

Toute cette argumentation est irréprochable, à première vue, mais quelle en est la valeur réelle avec la doctrine de l'inégalité des races? Elle ne paraît si logique qu'en impliquant que l'Ethiopien, roi du Soudan, est l'égal du Caucasiens, roi de l'Europe. Il suffit de supposer le premier infé-

rieur au second pour qu'elle devienne le plus spacieux des paralogismes. En effet, l'homme ne justifie sa domination sur les autres êtres de la création que par le sentiment qu'il a de sa supériorité, surtout intellectuelle et morale, sur tout ce qui vit et s'agit sur la surface du globe.

Hors de ce sentiment qui a pris dans nos consciences l'importance d'un fait indiscutable, planant au-dessus de toute démonstration, il faudrait bien considérer comme des actes de pure violence, l'usage arbitraire que nous faisons de tous les animaux, au gré de nos besoins.— Le fier lion que nous cherchons à détruire dans l'impossibilité où l'on est de le soumettre, l'éléphant gigantesque que nous dressons à notre usage, ne sont-ils pas aussi les rois du désert ou des forêts humides? Le poisson, dont nous alimentons nos estomacs délicats, n'est-il pas encore le roi des océans à l'onde amère? Si, parce que tous ces êtres ont un domaine qui leur est propre, il fallait les respecter, ne pas en disposer suivant nos besoins, ne pas nous reconnaître des droits sur eux, tout progrès deviendrait irréalisable. L'humanité, au lieu de dominer le reste de la nature, se serait condamnée à un étroit scrupule où toute personnalité et toute énergie auraient disparu.

Nous n'usons et n'abusons donc de tous les êtres de la création que par la conviction intime et profonde que nous avons de leur être supérieurs, ayant à réaliser une destinée d'une prééminence incontestable, lorsqu'il s'agit de la comparer à leur chétive existence. Ce point de philosophie est d'une vérité irréfragable. Pour en offrir une preuve sensible, il suffit d'une réminiscence historique.

Dans les premiers temps du prosélytisme chrétien, les nouveaux convertis se sentaient pris d'un tel délire d'humilité que, bien souvent, leur idéal le plus élevé était de s'anéantir individuellement, afin de se mieux confondre dans l'ineffable unité de l'Église naissante. Cette interpré-

tation des Évangiles, où se découvre l'exagération des idées morbides issues des doctrines néo-platoniciennes, était surtout sortie de la secte des gnostiques. Parmi ceux-ci, les Carpocratiens exagéraient à ce point le principe qu'ils s'abaissaient parfois jusqu'au niveau de la brute. Dans les agapes dont le scandale n'a pris fin que par l'interdiction du concile de Carthage, au IV^e siècle, ils s'oublaient religieusement dans une promiscuité irritante et malsaine; mais ils voyaient un frère, un égal dans chaque animal.

Mangeaient-ils de la chair? ils en demandaient pardon à l'animal dont elle provenait. C'était une vraie folie. Et si toute l'Eglise avait versé dans une telle ornière, on ne pourrait imaginer jamais un plus grand obstacle contre le progrès de l'espèce humaine.

On peut faire la même réflexion sur les prescriptions religieuses de Boudha, où il est recommandé de respecter toute créature vivante, à l'égal de l'homme. Elles n'ont servi qu'à paralyser toute énergie humaine, retirant à l'humanité le stimulant nécessaire pour progresser et réaliser ses hautes destinées.

Il est évident que la supériorité de l'homme sur les autres créatures lui constitue seule un droit indiscutable de se les appropier et de s'en servir comme les éléments indispensables à son développement progressif. Si parmi les races humaines, l'une était reconnue supérieure aux autres, ce serait donc son droit de les asservir, en vertu d'une loi naturelle et logique, qui veut que les plus aptes dominent sur la terre. Sous ce rapport, le grand Stagirite que l'on a tant calomnié, par une fausse et insuffisante interprétation, est irréprochable en tant que logicien. S'il laisse quelque chose à critiquer dans ses déductions, ce n'est pas ses conclusions, mais bien les prémisses d'où elles sont tirées. L'esclavage n'est une injustice qu'autant que

nous reconnaissions l'égalité virtuelle de tous les hommes et de toutes les races. Admettre leur inégalité, c'est donc légitimer la servitude de ceux qu'on prétend inférieurs. J'y insiste particulièrement ; car si, dans la politique intérieure et internationale, on reconnaît l'égalité de tous les hommes et de toutes les races aux mêmes charges comme aux mêmes dignités, il se conçoit peu qu'on érige, à côté de ces faits légaux, une théorie scientifique qui serait l'antipode de la théorie juridique.

L'inégalité des races humaines, si elle était réelle, légitimerait si bien l'esclavage que, d'une façon manifeste, le propriétaire de l'esclave ne peut le considérer un seul instant comme son égal, sans qu'il soit en même temps aiguillonné et accablé par la répulsion de sa propre conscience.

C'est un fait curieux que les Romains, qui ne se préoccupaient nullement des classifications naturelles, mais qui voyaient plutôt la question au point de vue juridique et philosophique, avaient pourtant senti le besoin de régulariser par une fiction spécieuse le droit de possession de l'homme par l'homme. Ces conquérants infatigables offrent, en effet, ce trait distinctif que, dans toute leur longue histoire, ils ont continuellement aspiré à édifier partout un ordre de choses légal et régulier, gage d'une paix stable qu'ils se croyaient destinés à imposer au monde entier par la force des armes !

Hæc tibi erunt artes, pacique imponere morem....

Eh bien, afin de légitimer l'esclavage, qui est une dérogation évidente au droit des gens, ils n'imaginèrent d'autre moyen que celui de faire de l'esclave un être inférieur aux autres membres de l'humanité. Aussi le droit romain définit-il l'esclavage par ces termes expressifs : *capitis diminutio*. Les esclaves, les *diminuti capitum*, présentaient aux yeux des citoyens une personnalité incomplète et infé-

rieure. L'homme ainsi diminué pouvait bien être considéré comme un objet de commerce dont la possession paraît tout aussi naturelle que celle d'une chose quelconque. C'est surtout le côté moral et intellectuel qu'on supposait annulé en lui ; car c'est de là que vient principalement la personnalité humaine.

Malgré l'avilissement profond dans lequel est tombé l'esclave, son maître le regarde encore comme plus nul que vil. *Non tam vilius quam nullus*, disait-on, en le désignant.

Cela expliquait tout. En réalité, il n'y a rien de moins acceptable que cette fiction qui subalternise un homme au point d'en faire une chose ; mais au point de vue de la logique pure, étant donné que l'esclavage existait, il fallait bien trouver une raison pour en légitimer l'institution, et jamais raison ne fut plus plausible que l'infériorité intellectuelle et morale (*diminutio capitum*) qu'on supposait juridiquement comme naturelle à l'esclave.

Les Romains allèrent plus loin dans les conséquences logiques du principe établi. Non-seulement ils considéraient les esclaves comme des êtres inférieurs aux autres hommes, ils en faisaient aussi, — longtemps avant les esclavagistes américains, — une espèce distincte. Florus le dit en termes exprès. D'après cet historien, les esclaves sont regardés comme une seconde espèce humaine, *quasi secundum hominum genus sunt*. Curieuse coïncidence ! N'y a-t-il pas à s'étonner de voir s'agiter toutes ces questions d'inégalité ethnique et de pluralité des espèces humaines dans la vieille civilisation romaine, si longtemps avant que la science anthropologique se fût constituée ? Mais il faut se rappeler surtout que les esclaves de l'antiquité étaient presque toujours de la même race que leurs maîtres et le plus souvent de la même nation. Non-seulement le blanc était l'esclave du blanc, mais des citoyens aujourd'hui égaux en droit pouvaient se trouver demain dans les rap-

ports de chose à personne. Il faut donc que les anciens aient trouvé une justification bien puissante dans l'idée de la domination naturelle et illimitée des êtres supérieurs sur les inférieurs, pour qu'ils aient eu le courage de pousser si loin la fiction légale, afin d'adapter les faits aux principes qui découlent de cette idée.

Une telle coïncidence prouve jusqu'à l'évidence que les esclavagistes sont seuls conséquents avec eux-mêmes en soutenant la théorie de l'inégalité des races humaines, étayée sur celle de la pluralité des espèces.

Il paraît donc impossible d'accepter l'existence de races supérieures et de races inférieures, sans reconnaître aux premières le droit de réduire les autres à la servitude, pourvu que la chose leur fasse utilité. Logiquement la loi qui veut que les meilleurs se développent par tous les moyens en leur pouvoir ne se circonscrit, dans les relations humaines et sociales, que par l'égalité des facultés qui implique l'égalité des besoins.

II.

BASES GÉNÉRALES DE LA HIÉRARCHISATION.

Mais voyons comment et par quels arguments les esclavagistes intéressés, les philosophes inconscients ou les savants aveuglés tâchent d'établir et d'expliquer la théorie de l'inégalité des races humaines. Peut-être faudrait-il ne nommer que les anthropologistes : car encore que la plupart des écrivains qui en parlent prétendent le faire au nom de la science, les anthropologistes réclament le droit exclusif de se prononcer avec compétence sur toutes les matières qui se rapportent à l'étude de l'homme. Il est incontestable que s'ils se pénétraient de toutes les données qu'il faut réunir pour faire de la bonne anthropologie, personne ne serait mieux préparé ni plus autorisé qu'eux à

s'occuper des questions de cette nature. Malheureusement, la science, malgré l'indépendance relative qu'elle a conquise dans notre siècle de liberté, reste encore souvent altérée par l'influence des idées ambiantes. Il suffit qu'un savant de grand talent, capable de prendre la direction d'un courant scientifique, ait adopté une de ces idées aussi puissantes qu'éphémères et lui ait donné un attirail respectable, avec des formules et des procédés méthodiques particuliers, pour que l'esprit d'école enraye tout progrès dans cette branche de la science, jusqu'à ce qu'il soit évidemment reconnu que le grand homme s'était trompé. D'ici là, on fait des investigations, on discute; on aperçoit vaguement la vérité. On raisonne parfois si bien qu'on semble vouloir même la proclamer. Mais vienne la conclusion! Si cette vérité est contraire à l'opinion de l'école, à la parole du maître, on aimera mieux faire preuve de la plus grande incapacité discursive, plutôt que de conclure contre la théorie adoptée.

En attendant, les anthropologistes après avoir divisé les types humains en trois groupes que les uns veulent appeler *races*, et les autres *espèces* (la distinction importe peu ici) ont unanimement admis la doctrine de l'inégalité morale et intellectuelle de ces divers groupes. En vain cherche-t-on dans la plupart de leurs ouvrages une dissertation en règle sur une question aussi grave. On ne la rencontre nulle part. Pourtant, ils raisonnent généralement comme s'il s'agissait d'un fait si bien démontré qu'il n'y eût nulle nécessité de lui chercher un fondement scientifique. Où donc découvrira-t-on l'exposition catégorique de cette doctrine mystérieuse implantée à l'égal d'un dogme dans l'esprit de nos savants? Qui nous initiera à ces arcanes de la science de l'homme?

Carus, en Allemagne, et M. de Gobineau, en France, ont écrit chacun un ouvrage spécial où la thèse de l'inégalité

des races a été soutenue d'une façon ostensible et positive. Le premier, encore qu'il fût un savant considérable, à la fois philologue, naturaliste et médecin, avait traité le sujet plutôt en philosophe qu'en anthropologue. Quant au second, le plus radical, c'était un érudit, mais il manquait essentiellement de l'éducation scientifique exigée pour une telle œuvre. Il l'a conçue et écrite sans qu'il paraisse avoir eu le moindre soupçon ni des méthodes anthropologiques, ni des sciences accessoires qui y aboutissent. Il faut dire que lors de l'apparition de son ouvrage, l'anthropologie qui devait prendre un tel essor en France et à l'étranger, avec le zèle et le prosélytisme ardent de Broca, était encore fort négligée. Le traité sur l'*Inégalité des races humaines* parut en 1853 et ce n'est qu'en 1859 que fut fondée la « Société d'anthropologie de Paris » qui donna un nouveau branle à la science. Cependant les anthropologues auraient-ils trouvé dans les conceptions fantaisistes et les paradoxes équivoques de M. de Gobineau une source de lumière tellement vive qu'ils en aient accepté les conclusions comme des paroles d'évangile ? Sans le dire jamais, ils en donnent chaque jour la preuve.

Seulement, afin de revêtir cette doctrine d'un caractère scientifique, ils ont imaginé des expériences qui, basées tantôt sur l'anatomie, tantôt sur la physiologie, exécutées d'après leurs procédés, confirment à leur avis l'infériorité des noirs et des jaunes comparés aux blancs, suivant une échelle hiérarchique qui descend du Caucasiens à l'Ethiopien dont les congénères occupent le plus bas degré. Tout cela n'est que confusément exprimé, ça et là, sans éclaircissement. Il est impossible de trouver dans un traité d'anthropologie un chapitre où l'ordre hiérarchique des races humaines soit explicitement reconnu ; mais chaque ligne en implique l'idée. Je l'ai dit plus haut, on en parle comme d'un fait qui n'a besoin d'au-

cune démonstration aux yeux des hommes de science.

Je me propose pourtant d'étudier avec eux les procédés d'investigation qu'ils ont mis en usage dans une recherche aussi délicate. Là, on verra si les résultats sont suffisamment précis et concordants, si leur manifestation a surtout ce caractère invariable qui décèle des relations de cause à effet. Car, en l'absence d'un tel caractère, on ne pourrait tirer de ces investigations aucune conséquence logique et les constatations contradictoires se ruineraient les unes les autres.

Il faudra revenir sur la plupart des intéressantes questions que j'ai eu déjà l'occasion d'aborder. Mais au lieu d'être considérées au point de vue purement descriptif, ce sera sous une face nouvelle, beaucoup plus attrayante et instructive, avec une portée autrement grave, qu'elles se présenteront à notre examen.

Les mêmes principes qui ont amené les savants à déclarer que l'homme noir est un intermédiaire entre le singe et l'homme blanc, les ont conduits à considérer le premier comme inférieur au second, la race mongolique tenant le juste milieu. Sous l'empire des anciennes idées philosophiques qui faisaient de l'intelligence un don céleste, indépendant des accidents organiques du corps, il serait impossible de tenter une classification dont les facultés morales et intellectuelles fussent la base. Mais aujourd'hui qu'une psychologie rationnelle fait chaque jour appel à l'expérience, afin de parvenir à la découverte des rapports probables qui existent entre les facultés intellectives et le cerveau, on ne peut refuser à la science le droit incontestable de se livrer à de telles investigations. Qu'on crie au scandale du matérialisme ou qu'on y cède, c'est une conquête de l'esprit humain et elle doit lui rester entière. « En affirmant que la croissance du corps est une croissance mécanique et que la pensée, telle qu'elle est

exercée par nous a son corrélatif dans la constitution physique du cerveau, je crois que le matérialisme pourra maintenir sa position contre toute attaque. » Ainsi s'exprimait, en 1868, un des meilleurs esprits du siècle, le savant Tindall (1).

Chaque jour ne fait qu'apporter à cette opinion une confirmation de plus en plus éclatante. Aussi devrait-on accepter toutes les conclusions des anthropologistes, sans y voir un empiètement quelconque, si la science dont ils invoquent l'autorité nous répondait d'une manière claire et positive. Malheureusement pour eux, rien n'est moins certain que cette réponse.

Cette science ne nous trompe-t-elle jamais quand elle proclame l'existence d'une corrélation évidente entre les aptitudes du cerveau et la race ? Bien plus, est-on même parvenu à découvrir le mécanisme par lequel les opérations intellectuelles correspondent aux fonctions du cerveau et comment elles se relient ? Nous verrons plus tard la réponse des plus grands spécialistes. Mais pour en venir au fait, il vaut mieux aborder les différentes bases de comparaisons imaginées dans le but d'établir ou de consolider la doctrine de l'inégalité des races.

La supériorité d'un homme sur son semblable peut provenir de causes diverses. Au premier rang, il faut placer l'intelligence qui est le titre de supériorité le plus évident et le moins contestable. Viennent ensuite les avantages corporels, tels que la taille, la proportion des membres, la force musculaire, etc. A côté de l'intelligence, on pourrait bien mettre la moralité, comme à côté des avantages corporels, la beauté. Mais au point de vue pratique, c'est parfaitement inutile. Dans une lutte où il s'agirait que l'un des adversaires soumît l'autre à sa volonté, la mo-

(1) *Britisch association for the advancement of science, 1868.*

ralité ne serait qu'une qualité négative. Le simple bon sens, qui est la forme élémentaire et pratique de l'intelligence, en ferait beaucoup mieux l'affaire.

On ne peut disconvenir qu'un haut développement moral ne soit une force respectable, puisqu'il concourt à raffermir la volonté et donne à l'homme cette faculté de la résistance qui est la manifestation la plus éloquente et la plus élevée de la vertu. Par elle, on trouve le secret de dominer les hommes et les choses, de braver même la douleur et la mort, dans la pratique d'un stoïcisme transcendant. Mais dans toutes les races comme dans tous les siècles, ceux qui pourront s'élever à ce degré de moralité seront toujours de nobles mais rares exceptions. On ne saurait logiquement prendre pour exemple ces natures d'élite qui, à force de contempler l'idéal du vrai et du bien, se sont insensiblement écartés de la règle commune.

Les mêmes réflexions s'appliquent à la beauté. Il faut bien convenir qu'elle accorde à celui qui la possède un avantage positif dans la grande lutte pour l'existence, aux époques où fleurit déjà la civilisation, quand les sentiments ont enfin acquis cette culture supérieure par laquelle la nature affinée de l'homme s'extasie devant les formes délicates et gracieuses et rend un culte muet à la troublante déesse. Mais ce prestige mystérieux n'exerce jamais sur l'homme un tel empire, que l'on puisse le compter comme un facteur sérieux dans les causes supposables de la supériorité ou de l'infériorité des races. Si donc, je venais à envisager les comparaisons qu'on a essayé d'établir ou qu'il serait possible d'établir entre les différentes races humaines, soit au point de vue de la moralité, soit à celui de la beauté, ce ne sera nullement pour en tirer un argument indispensable à la thèse de l'égalité des races. Ce sera plutôt dans le but de constater des faits qui prouvent l'aptitude semblable de tous les groupes humains à ma-

nifester toutes les qualités, à côté de toutes les imperfections.

III.

MESURES CRANIENNES.

Pour se faire une idée des aptitudes intellectuelles d'un individu que l'on rencontre pour la première fois, on n'examine pas tous les détails de sa face, dont l'ensemble compose la physionomie et doit indiquer, suivant certaines gens, ses inclinations générales. On s'occupe plus particulièrement du développement de son front, et de la forme générale de sa boîte crânienne. Cela se fait instinctivement, comme si l'on pouvait lire dans ces protubérances, dans ces dépressions et dans ces courbes tantôt larges, tantôt étroites que présente la tête osseuse, les traces indélébiles des manifestations du cerveau. Chose curieuse ! Des personnes qui n'ont aucune idée de l'anthropologie, des gens illettrés même ont constamment cherché et cru trouver dans les formes de la tête le plus sûr indice de l'intelligence. La science n'a donc fait que suivre cet accord universel, en admettant, après des raisonnements plus ou moins probants, l'opinion aprioristique du vulgaire.

Les anthropologues, se conformant à l'idée commune, ont imaginé plusieurs méthodes pour mesurer la capacité crânienne. La première en date est peut-être le cubage, dont j'ai déjà parlé et qui, selon moi, vaut bien les autres. Il est inutile de revenir sur les réflexions que j'y ai faites et j'aime mieux renvoyer le lecteur à la page 138 de cet ouvrage, où l'on constatéra combien sont vagues et peu concordants les résultats que les anthropologues en ont obtenus.

Cependant, à côté de ces incertitudes, il est bon que l'on remarque l'opinion du savant naturaliste Tiedemann. Au lieu d'opérer comme Broca, c'est-à-dire de procéder à

une double opération de *jaugeage* et de *cubage*, l'éminent professeur de Heidelberg se contentait du jaugeage, en se servant de grains de mil, qu'il entassait dans le crâne par des procédés invariables (1). « D'après les recherches de Tiedemann, dit César Cantu, le cerveau ordinaire d'un Européen adulte pèse de 3 livres 3 onces à 4 livres 11 onces (gr. 1212,50 à 1834,55); celui d'une femme de 4 à 8 onces de moins. A la naissance de l'homme, blanc ou noir, son cerveau pèse le sixième de son corps; à deux ans le quinzième, à trois ans le dix-huitième, à quinze ans le vingt-quatrième, enfin entre les vingt et les soixante-dix ans, d'un trente-cinquième à un quarante-cinquième. L'illustre savant en déduit que la prééminence actuelle du blanc sur le nègre ne tient à aucune supériorité congénitale de l'intelligence, mais à la seule éducation (2). »

En citant les paroles du grand historien, nous nous appuyons sur deux autorités, au lieu d'une; car il partage sans réserve les idées de Tiedemann. Toutes les fois qu'on rencontre ces hommes vraiment supérieurs, qui n'ont pas craint de diminuer leur mérite en proclamant des vérités qu'un sot orgueil falsifie dans la bouche de tant d'autres, on sent le besoin de saluer en eux les vrais représentants de la science et de la philosophie. En supposant même que les moyens d'investigation de Tiedemann ne fussent pas exempts de critique, comme l'a affirmé Broca, dont les théories anthropologistes sont absolument contredites par l'opinion conscientieuse du savant allemand, l'avenir prouvera de plus en plus que la raison était du côté de celui-ci.

M. Paolo Mantegazza (3), marchant sans doute sur les

(1) *Das Hirn des Negers mit dem des Europäers und Orang-Outangs vergleichen.*

(2) César Cantu, *Histoire universelle*.

(3) *Dei caratteri gerarchia del cranio umano in Arch. dell antrop. e la etnol.* Florence, 1875.

traces de Broca, a cru trouver un caractère de distinction hiérarchique entre les races humaines dans les diverses dimensions de la cavité orbitaire. Après différentes mesurations et comparaisons faites sur des crânes humains et des crânes de singes anthropomorphes, reposant d'ailleurs sur des données aussi arbitraires que celles dont tous les anthropologistes nous fournissent le fréquent exemple, le savant professeur de Florence a formulé une proposition assez bizarre. A son avis, « la capacité orbitaire serait d'autant plus petite relativement à la capacité cérébrale, que la place hiérarchique est moins élevée dans la série organique. » Je ne nie aucunement la sagacité de M. Mantegazza, dont les qualités d'observateur éminent sont bien connues dans le monde savant. Mais ne pourrait-on pas se demander, en considérant la topographie ostéologique du crâne, quel rapport sérieux il peut y avoir entre la capacité de l'orbite et le fonctionnement du cerveau? Malgré toute la bonne volonté que l'on puisse mettre à accepter ces méthodes de généralisation hâtive, à l'aide desquelles on prétend tirer des sciences naturelles beaucoup plus qu'elles ne peuvent donner, on ne saurait rien trouver ici qui justifie une telle hypothèse. Peut-être le savant anthropologue florentin y voyait-il un cas de *subordination des caractères*, principe un peu vague, mais assez commode pour établir des théories plus ou moins rationnelles. Mais alors il n'a pu arriver à une telle déduction que par l'étude de faits nombreux, constants, concourant harmoniquement à la consécration de son hypothèse. Or, tous les faits viennent en prouver l'inconsistance avec une profusion vraiment désespérante. En étudiant la capacité orbitaire des diverses races humaines, on ne trouve aucun résultat qui confirme la hiérarchie supposée par M. Mantegazza. Pour s'en convaincre, il suffit de revoir les groupements qui figurent dans le tableau qu'en

a transcrit M. Topinard et que nous avons vu précédemment (1).

Il faut donc passer à d'autres procédés.

Il existe une méthode de mensuration extérieure du crâne, fort simple et dont on se sert pour en avoir la *circonférence horizontale*. On l'exécute à l'aide d'un ruban qu'on a soin de graduer auparavant. La plupart des anthropologistes prennent cette mesure, en partant du point sus-orbitaire et en contournant la tête jusqu'à la plus grande saillie occipitale, d'où ils reviennent au point de départ en continuant par le côté opposé (2). Mais M. Welcker a pensé qu'il vaut mieux opérer en faisant passer le ruban par les bosses frontales, bien au-dessus de l'arcade sourcilière, en parcourant la circonférence entière. Je crois que le mode d'opérer du savant anthropologue allemand est de beaucoup le meilleur ; car dans tous les crânes d'un beau développement, il y a toujours une augmentation assez sensible du diamètre antéro-postérieur, vers la région des protubérances appelées vulgairement bosses frontales.

« Mesurée de cette façon, dit M. Topinard, et par le procédé ordinaire, la différence était de trois millimètres en moins par le procédé de Welcker chez 25 Auvergnats et de 18 en plus chez 25 Nègres. Ce qui provient de ce que la région des bosses frontales était peu développée chez les premiers et, au contraire, très saillante, très élevée chez les Nègres que le hasard nous a livrés. »

Ce fait est d'autant plus notable que la physiologie du cerveau a généralement démontré que la portion antérieure et élevée de l'encéphale, comprenant les lobes cérébraux, est celle où se trouvent réunis tous les organes des facultés intellectives. Peut-être n'y a-t-il pas toujours une

(1) Voir page 139 de cet ouvrage.

(2) Voir Topinard, *L'anthrop.*, p. 251.

coïncidence positive entre ces bosses frontales dont l'aspect nous impressionne tant et les faits dont elles paraissent être les signes ; mais c'est bien ici le cas d'invoquer la loi de la *corrélation des caractères*. Il arrive bien rarement que ces protubérances du crâne ne soient pas l'indice de grandes dispositions intellectuelles, que les fonctions du cerveau aient été bien exercées ou non. Toutes les fois qu'on rencontre un individu avec un tel signe sur son front, on peut bien affirmer que s'il n'est pas une puissance, il a au moins toute l'étoffe nécessaire pour le devenir : l'intelligence et la volonté ! Puissance essentiellement libre et indépendante, d'ailleurs, capable d'autant de bien que de mal, mais la seule qui accorde à l'homme le privilège de dominer ici-bas. Sans doute, elle reste souvent latente, et meurt avec l'agent qui aura passé inutile sur la terre, dans l'ignorance de sa propre force et de son haut prestige ; mais c'est comme ces matières inflammables qui s'évaporent lentement dans l'espace tranquille, quand elles pourraient embraser le monde si une seule étincelle y tombait. Cette étincelle ici, c'est l'instruction. Le jour où les Noirs seront instruits ; que l'idée, enfermée en ces larges fronts aux bosses superbes, sera mise en fermentation par le levain que composent pour l'esprit les signes mystérieux de l'alphabet, il sera l'heure de comparer les races humaines, avec leurs aptitudes respectives. Agir dès maintenant, dans la recherche d'un résultat sérieux, mais en jugeant les arbres selon les fruits qu'ils ont portés, c'est illogique et prématuré. Cependant, d'ores et déjà, on sent que l'œuvre se réalise lentement, invisiblement. C'est comme la fleur encore enfermée en son calice, ayant sa corolle enroulée, ses pétales pleins de sève ; les pistils et les étamines frissonnant dans leur amour occulte : fleur vraiment riche d'espérance, mais qui n'attend que les rayons du soleil pour y puiser d'abord le parfum et la

beauté, et étaler ensuite en pleine lumière, le germe des créations futures !

Que de grains enfouis dans la terre généreuse et destinés à devenir de gros arbres ! On n'a besoin ni de la sibylle antique, ni de la pythonisse biblique pour pressentir cette éclosion de l'avenir et la saluer par le cœur. Déjà elle est manifeste. *Deus, ecce Deus !...*

Mais il faut quitter ce ton. En mettant la main à cet ouvrage, nous nous sommes bien promis de n'y apporter aucun enthousiasme ni aucune colère. Ce qu'il faut pour éclaircir des questions de l'importance de celle qui nous occupe, c'est le langage simple et austère de la science. Minerve était sans fard. Passons donc à un autre de ces caractères anthropologiques, en lesquels on croit saisir une marque de hiérarchie entre les groupes bigarrés de l'espèce humaine.

Il s'agit du *transverse frontal minimum*. « Il se mesure, dit M. Topinard, des deux points les plus rapprochés de la crête temporale, au-dessus des apophyses orbitaires externes. » Pour trouver ces deux points, il suffit, en tenant l'index et le pouce fixés en forme d'équerre sur chaque côté de la partie supérieure du front, de les glisser ensemble et de haut en bas : le diamètre se rétrécit assez sensiblement jusqu'au point où les arcades sourcilières les arrêtent. On peut considérer cette mesure comme un des indices du volume du cerveau, car elle donne la largeur de sa base antérieure. Voici les résultats qu'en offre M. le professeur Topinard :

	mm
384 Parisiens.....	95.7
88 Auvergnats.....	97.7
60 Basques espagnols.....	96.1
58 — français.....	96.2
69 Bretons-Gallots.....	98.0

	mm
63 Bas-Bretons	97.3
18 Caverne de l'Homme-Mort	92.0
8 Lapons.....	100.0
28 Chinois.....	92.5
15 Esquimaux.....	94.1
82 Nègres d'Afrique.....	94.2
22 Nubiens.....	93.2
54 Néo-Calédoniens.....	93.5
8 Tasmaniens	94.0
12 Australiens.....	92.7

Pour se dispenser de toute dissertation oiseuse sur ce tableau, il suffit d'observer que les groupes dont les moyennes se rapprochent le plus sont les Basques français, les Basques espagnols, les Parisiens, les Nègres d'Afrique et les Esquimaux. Pour obtenir ce rapprochement, j'ai pris les Parisiens comme terme moyen de comparaison. Ce choix est d'autant plus rationnel que, chose curieuse! le chiffre de 95^{mm}7, représentant la moyenne des Parisiens, est aussi celui qui se rapproche le plus de la moyenne de tous les chiffres du tableau, laquelle est de 95.2.

Quelle conclusion peut-on tirer de pareilles constatations? Peut-on y trouver un caractère de hiérarchie quelconque? Non seulement les chiffres intermédiaires sont distribués entre des races absolument distinctes les unes des autres, mais encore les Lapons ont une moyenne infinitement supérieure à celle des autres groupes et le Chinois vient au-dessous des Australiens. Partout c'est donc le même désordre. La nature se moque des anthropologues et les confond au moment même où ils exécutent ces savantes mensurations qui ne sont en réalité que des jeux puérils, plutôt un sujet de distraction que l'objet d'une investigation sérieuse.

Cependant il n'est pas possible que la science admette des catégories distinctes, hiérarchiques, parmi les races humaines, avant qu'elle ait exposé et discuté les preuves expérimentales dont elle s'étaye pour affirmer un fait de cette importance. Il faut donc recourir éternellement à de nouveaux procédés.

Nous parlerons encore une fois de l'*angle facial* de Camper, bien qu'à notre avis elle n'ait aucune signification dans l'ordre des recherches que nous faisons actuellement. M. Topinard, qui a fait une étude savante sur ce genre d'investigation anthropologique, compte quatre variantes de l'angle facial et conclut en faveur de celle de Cloquet. Malheureusement, lorsque la dernière édition de l'*Anthropologie* a paru, les mensurations faites dans les conditions indiquées comme les meilleures n'étaient pas encore exécutées et nous ne savons, au juste, où les trouver, en cas qu'elles aient été exécutées depuis. Le tableau que le lecteur va parcourir est donc un résultat obtenu par le procédé de Jacquot. Pour ne pas embrouiller l'esprit avec un trop grand amas de chiffres, je n'inscrirai ici que l'angle pris au point sus-orbitaire, ou angle *ophrio-spinal* de Broca.

Il est inutile de signaler les différences qui existent entre cet angle et celui mesuré ordinairement de la glabelle à l'épine nasale.

Dans ces conditions, nous avons le tableau suivant tiré de celui qu'a inséré M. Topinard à la page 294 de son *Anthropologie*, ouvrage où je prends la majeure partie de mes chiffres. J'ai omis les chiffres présentés pour les femmes de diverses races les trouvant inutiles ici.

3 Auvergnats	75.11
28 Bas-Bretons.	76.81
36 Bretons-Gallots.	74.42
29 Basques français	75.41

42 Basques espagnols	75.18
13 Esquimaux	74.43
28 Chinois	72.37
35 Malais.	74.12
136 Nègres d'Afrique.	74.81
69 Néo-Calédoniens.	72.39

En étudiant ce tableau, on voit que l'angle facial le plus ouvert, qui se trouve dans la race blanche, est celui des Bas-Bretons, mesurant 76.81 ; l'angle le plus aigu est celui des Chinois, race jaune, mesurant 72.37. Les Nègres viennent avant les Bretons-Gallots et la différence entre eux et les Bas-Bretons n'est que de deux degrés (76.81 — 74.81). Bien que les chiffres de Broca ne soient pas les mêmes que ceux donnés par M. Topinard, l'auteur des *Mémoires d'Anthropologie* avait constaté cette même différence de deux degrés, « chiffre inférieur, dit-il, à l'étendue des erreurs qui résultent des variétés de direction et de volume de l'épine nasale (1). »

Il faut encore se rappeler qu'il ne s'agit ici que des moyennes qui n'auront jamais d'autre valeur, en anthropologie, que l'approximation d'un type idéal, caractérisant chaque groupe ethnique, type qui n'existe pas dans la nature et qui varie selon le caprice de l'investigateur. Dans les oscillations des *maxima* et des *minima* qu'on a confondus dans chaque série, afin d'en tirer les moyennes que nous venons de lire, il doit y avoir un désordre, un entrecroisement encore plus évident et significatif, dénonçant l'inanité des théories arbitraires par lesquelles on persiste à diviser les races humaines en supérieures et inférieures. « Si l'on n'étudiait que les caractères qui établissent le degré de supériorité ou d'infériorité des diverses races

(1) Broca, *loco citato*, t. IV, p. 676.

humaines, on n'en étudierait qu'un bien petit nombre (1), » dit Broca, en parlant de cet angle de Jacquart. Mais quel est ce petit nombre de caractères ? Le maître s'est-il donné la peine de nous les indiquer ? On a beau les chercher, c'est en vain, on ne les rencontre pas. Comme la pierre philosophale des alchimistes du moyen âge, ce petit nombre de caractères semblent toujours se laisser découvrir ; mais quand les savants anthropologistes croient y mettre la main, un génie malfaisant les nargue et les abandonne morfondus devant les crânes grimaçants et les instruments qui luisent entre leurs doigts, sans leur offrir jamais cette lumière après laquelle ils aspirent. Il faut donc que ce petit nombre soit bien petit et, jusqu'à preuve du contraire, on est autorisé à le considérer comme égal à zéro.

Mais alors comprend-on des affirmations aussi catégoriques que celles de M. de Quatrefages qui n'écrit pas en philosophe philosophant, mais en anthropologue authentique, *ex professo* ? Ne croirait-on pas, à lire les expressions fières et prétentieuses de l'éminent naturaliste, qu'il parle d'après des données scientifiques, non-seulement établies, mais encore indiscutables ? Mais tournons plutôt une page de l'*Espèce humaine*.

« L'ensemble des conditions qui a fait les races, dit l'auteur, a eu pour résultat d'établir une inégalité actuelle, qu'il est impossible de nier. Telle est pourtant l'exagération des négrophiles de profession, lorsqu'ils ont soutenu que le Nègre était dans le passé et tel qu'il est, l'égal du Blanc. Un seul fait suffit pour leur répondre.

« Les découvertes de Barth ont mis hors de doute ce dont on pouvait douter jusqu'à lui, l'existence d'une *histoire politique* chez les Nègres. Mais cela même ne fait que

(1) Broca, *Ibidem*, p. 680.

mettre encore plus en relief l'absence de cette histoire intellectuelle qui se traduit par un mouvement général progressif, par les monuments littéraires, artistiques, architecturaux. Livrée à elle-même la race nègre n'a rien produit dans ce genre. Les peuples de couleur noire qu'on a voulu lui rattacher, pour déguiser cette infériorité par trop manifeste, ne tiennent à elle tout au plus que par des croisements où domine le sang supérieur. »

Voilà des paroles bien tranchantes, en vérité. L'opinion du savant professeur du Muséum de Paris est claire, précise et expresse sur cette question de la hiérarchie des races humaines. Cela suffit-il, cependant? J'accepterais volontiers que M. Renan — ou bien M. de Gobineau, qui ne se doutait de rien, — parlât ainsi, *ore rotundo*, croyant que l'artifice d'une période bien tournée suffit pour consacrer des suggestions arbitraires et changer une pensée orgueilleuse en vérité indiscutable. Mais quand la parole est donnée à un naturaliste entouré de tout le prestige et de tout l'éclat que procurent la conquête successive de toutes les palmes universitaires et l'autorité incontestable du talent toujours égal à lui-même, il n'en saurait être ainsi.

M. de Quatrefages a eu tous les genres de succès de la chaire professorale et tout le rayonnement de la gloire qu'attire sur l'écrivain l'union des formes élégantes avec la profondeur du savoir. Néanmoins, ce qu'on a droit de rechercher en lui, c'est plutôt le savant, non un savant quelconque, mais le savant naturaliste, le savant anthropologue. Or, le fait qu'il avance pour réfuter ceux qui font profession de croire que le Noir est égal au Blanc, n'est pas une réponse scientifique, c'est un pur jeu de rhétorique que nous pourrions réduire à sa juste valeur, en lui posant une simple question. Depuis combien de temps les blancs Européens possèdent-ils cette *histoire intellectuelle* dont parle M. de Quatrefages, en faisant semblant

d'ignorer l'histoire générale des nations et des races qu'ils représentent?.... Mais ce n'est pas encore le moment de faire une réponse capable d'édifier l'illustre savant.

Cherchons donc encore dans l'arsenal des méthodes anthropologiques et voyons si nous n'en trouverons pas une qui, appliquée au crâne, fasse voir d'une manière catégorique que l'infériorité du nègre est un fait évident et incontestable.

Par le plus heureux à-propos, il nous tombe ici, sous les yeux, un procédé comparatif imaginé par le professeur de Quatrefages lui-même : c'est la mesure de l'*angle pariétal*. Pour trouver cet angle, on mène de chaque côté de la face, — aux extrémités externes des arcades bizo-gomatiques, en bas, et à celles du diamètre frontal maximum, en haut, — deux lignes qui se rencontrent en haut quand l'angle est positif, sont parallèles quand l'angle est nul et se rencontrent en bas quand l'angle est négatif.

M. Topinard a donné la liste des moyennes groupées d'après cette mesure avec leurs variations de *minima* à *maxima*. Je n'insère pas ici ce tableau parce que, d'une part, cet ouvrage est déjà passablement hérissé de chiffres et, de l'autre, le résumé donné par l'auteur de l'*Anthropologie* en explique assez clairement le résultat pour qu'on puisse se passer du reste.

« De ces données, dit-il, il résulte : 1^o que les limites individuelles de l'angle pariétal varient de — 5 à + 30, et les moyennes des races les plus divergentes de + 2,5 à + 20,3 ; 2^o que les angles de 35 à 39 degrés représentés sur les figures qui accompagnent la description de Prichard et qui le portaient à qualifier le crâne mongol de pyramidal ne s'observent jamais ; 3^o que le crâne le plus ogival, pour se servir de son expression, celui dont les arcades zigomatiques sont le plus visibles par la méthode de Blumenbach, se rencontre chez les Nègres océaniens et non chez les

Mongols ; 4° que dans l'ordre inverse, l'angle négatif, celui dont les arcades zigomatiques sont les moins saillantes, s'observent chez les Auvergnats, les Lapons et les Nègres africains (1). »

La remarque finale est caractéristique, en ce que les Auvergnats, les Lapons et les Nègres africains qui se trouvent réunis dans les races dont les arcades zigomatiques paraissent *cryptoziges* sont les représentants des trois principales races, à savoir : la blanche, la jaune et la noire.

La conclusion du professeur Topinard est positive. « L'angle pariétal de M. de Quatrefages, en somme, fournit un excellent caractère à la craniologie, mais *il n'a rien de sériel* et contrarie les vues émises par Blumenbach et Prichard. »

C'est donc en vain que nous nous efforcerions de découvrir un procédé craniométrique, par lequel on puisse dénicher le caractère mystérieux qui aide les anthropologues à reconnaître les différences qui indiquent une hiérarchie naturelle entre les divers groupes de l'espèce humaine. Qu'on tourne ou retourne le crâne, il reste muet, avec son aspect sépulcral. Sombre sphinx, il semble nous dire plutôt qu'en parcourant tout le cycle de la vie, depuis le premier mouvement du protoplasma, qui prend des ébats savants dans la vésicule germinative, jusqu'à l'heure où, le front courbé vers la tombe, le vieillard exsangue s'éteint et ferme les yeux à la lumière, l'homme vit, s'agit et progresse, mais rentre enfin au réservoir commun qui est la source des êtres et le grand niveau égalitaire. Assurément, ce n'est pas cette égalité dans la mort qui fait l'objet de nos investigations actuelles ; mais les têtes de mort, quoi qu'on fasse, ne diront jamais autre chose. La

(1) Topinard, *loco citato*, p. 296.

pensée, l'intelligence, la volonté, en un mot, tout ce qui constitue une supériorité réelle a certainement résidé en elles. Mais c'est comme les princes qui ont passé quelques instants sous des toits humbles et bas : ces lieux ne peuvent jamais garder intégralement le cachet magnifique dont ils ont eu l'empreinte passagère.

Aussi quitterons-nous le crâne extérieur, qui paraît impuissant à nous éclairer, pour suivre les anthropologistes dans l'étude spéciale du cerveau. Là sans doute, nous trouverons le secret, la *recondita dottrina*, que nous recherchons avec tant d'ardeur ; secret magique à l'aide duquel on peut distinguer enfin le sceau de supériorité dont la nature a marqué les uns, et les signes d'infériorité qui font des autres les plus infimes représentants de l'espèce humaine.

Si la science, devant laquelle je suis habitué à m'incliner, me dévoile enfin le mot cabalistique ou le fil caché qu'il faut avoir pour forcer la nature à parler, alors même que ma conviction devrait faire place aux plus pénibles désillusions, j'écouterai déconcerté, mais résigné. Mais, si malgré la meilleure volonté, il est impossible de pénétrer ces arcanes de l'anthropologie ; si, telle qu'une courtisane capricieuse, elle a caché toutes ses faveurs, pour en faire comme une auréole autour du front illuminé des Morton, des Rehan, des Broca, des Carus, des de Quatrefages, des Büchner, des de Gobineau, toute la phalange fière et orgueilleuse qui proclame que l'homme noir est destiné à servir de marchepied à la puissance de l'homme blanc, j'aurai droit de lui dire, à cette anthropologie mensongère : « Non, tu n'es pas une science ! »

En effet, la science n'est pas faite à l'usage d'un cénacle fermé, fût-il aussi grand que l'Europe entière augmentée d'une partie de l'Amérique ! Le mystère, qui convient au dogme, l'étouffe en l'avilissant.

IV.

LE CERVEAU ET L'INTELLECT.

De toutes les études biologiques, la plus intéressante est sans contredit la physiologie du système nerveux. C'est un champ plein de surprises et de prestigieux enchantements pour l'esprit. L'étude particulière du cerveau est surtout celle qui nous remue le plus. Nul ne l'aborde sans un certain tressaillement, sans une émotion confuse, indéfinissable. C'est qu'en touchant à ces notions positives que la science, depuis Haller jusqu'à Claude Bernard, expose avec une clarté et une précision chaque jour plus complètes et plus étonnantes, l'intelligence humaine sent mystérieusement qu'elle opère sur elle-même et accomplit une réelle introspection.

« Qui donc ne serait pas profondément ému, dit le professeur Huschke, à l'idée de ce siège de l'âme et de la pensée ? Nous demeurons interdits en face du sanctuaire au sein duquel agissent et se meuvent les forces de l'esprit, en face des formes énigmatiques qui, dans tous les modes de la vie et du mouvement, dans tous les actes et dans toutes les aspirations du genre humain, ont rempli mystérieusement leur rôle, depuis les origines jusqu'au temps où nous sommes. »

Cette étude intime de l'être qui cherche à connaître et raisonner sa propre nature a certainement un attrait exquis et troublant dans la psychologie, l'ancienne psychologie spiritualiste, où l'homme commence par se regarder comme un ange et ne s'occupe de ses facultés qu'en les considérant comme des gerbes émergeant d'une source divine, ces facultés étant irréductibles et immortelles tout aussi bien que l'âme dont elles sont la manifestation trans-

cedentale. Mais ici les choses prennent un aspect autrement sévère, une signification autrement grave. L'esprit n'est plus en face de l'esprit, se contemplant dans les abstractions métaphysiques où Berckley touche à l'insaisissable; Kant, au sublime; Hégel, à l'incompréhensible, le tout donnant à Victor Cousin l'avantage de disserter toute sa vie, dans un langage divin, pour ne rien dire qui ne vint d'un autre; mais il est mis en face de la matière, c'est-à-dire de la réalité tangible. Au lieu de se contenter de généralités, il faut pousser l'investigation scientifique jusqu'au point où elle nous aide à dévoiler la vérité; au lieu de spéculer sur les noumènes, il faut étudier les phénomènes et deviner leur loi.

Mens agitat molem... disait-on hier avec Virgile; *Ohne Phosphorus, kein Gedanke!* répond-on aujourd'hui, avec Moleschott. Peut-être n'y a-t-il au fond aucune contradiction entre les deux affirmations. Qui sait, en effet, combien les faits qui nous paraissent les plus discordants s'harmonisent admirablement sous l'empire des lois mystérieuses de la vie? Mais à quoi bon ces questions troublantes où l'on s'attarde trop facilement dans une fascination inexplicable! On comprend l'exultation dans laquelle doit être transporté un Maine de Biran, lorsqu'il observe dans le recueillement du sens intime, les différents états d'activité de l'âme humaine, se traduisant en habitudes actives et passives, élaborant les principes de la connaissance par l'union de la volonté et de l'intelligence. Toutes ces courses dans le monde idéal, dans les régions de la pensée pure ont un charme de suavité auquel il est difficile de résister. Mais ce n'est pas, à coup sûr, la meilleure préparation pour celui qui va bientôt entrer dans un laboratoire ou une salle de dissection. C'est pourtant là seulement que la science parle. Elle donne à une constatation de l'œil armé du microscope cent fois plus de valeur que

la plus belle pensée glanée dans les champs féériques de la métaphysique.

Pour étudier le cerveau, au point de vue anthropologique, il faut donc se dépouiller de toute idée préconçue ; il faut considérer froidement les organes cérébraux, comme si on en ignorait la destination. C'est le meilleur moyen de se décider avec toute liberté, quand on aura rencontré un de ces caractères qui répondent à une manifestation d'un mode quelconque d'intelligence. Tous les savants physiologistes qui ont eu la gloire d'arriver à des découvertes remarquables n'ont jamais procédé autrement. L'anthropologie physiologique ne saurait abandonner cette méthode sans verser, involontairement ou non, dans l'ornière des hypothèses où Gall et Spurzheim dameront toujours le pion aux Flourens et aux Gratiolet. Même un Claude Bernard, malgré toute la sagacité qu'il déployait dans les recherches expérimentales, donnant la preuve d'une sûreté de vue et d'une activité d'esprit rares dans le monde scientifique, perdrait absolument son prestige si, au lieu d'étudier la nature comme une grande inconnue qu'on tâche de dévoiler respectueusement et délicatement, il abordait les organes dont il voulait étudier les fonctions avec l'idée fixe d'y trouver la confirmation d'une doctrine ou d'un système quelconque. « L'idée systématique, dit le grand physiologiste, donne à l'esprit une sorte d'assurance trompeuse et une inflexibilité qui s'accorde mal avec la liberté du doute que doit toujours garder l'expérimentateur dans ses recherches. Les systèmes sont nécessairement incomplets ; ils ne sauraient jamais représenter tout ce qui est dans la nature, mais seulement ce qui est dans l'esprit des hommes (1). » Paroles profondes ! On pourrait les appliquer non-seulement aux dé-

(1) Cl. Bernard, *La Science expérimentale*.

ductions hâtives et téméraires que les anthropologistes tirent de leurs expériences systématiques, mais encore à toutes les pesées, tous les cubages et autres opérations anthropométriques, par lesquelles on cherche à établir des différenciations organiques ou hiérarchiques entre les divers groupes de l'humanité. Là on ne s'étaye que de règles formulées en dehors de la nature et qui se contredisent mutuellement; mais on a un but arrêté, systématique, autour duquel tout gravite d'une façon évidente.

En prémunissant ainsi l'esprit du lecteur contre tout emprise à s'enthousiasmer de l'opinion de ceux qui ont cru trouver, en étudiant le cerveau, des signes évidents de ses différents modes d'activité, c'est-à-dire la source positive de nos facultés mentales, je ne prétends nullement méconnaître l'importance scientifique de cette étude. Les progrès réalisés par la science depuis cinquante ans me confondraient bien vite. Mais dans le courant et par suite de ces progrès mêmes, tous ceux qui regardent attentivement le cerveau ne peuvent s'empêcher d'y voir le théâtre d'une action jusqu'ici indéchiffrable. En étudiant tous ces dessins délicats, aux contours gracieux et aux lignes déliées, s'enchevêtrant en mille complications capricieuses, on sent dans ce magnifique instrument, qui est l'encéphale, des secrets que notre science, encore dans l'enfance, ne saurait complètement deviner.

Que le simple stimulus de la vie suffise pour en tirer les plus merveilleux effets, c'est incontestable. De là un besoin naturel de l'esprit de rattacher à chaque forme visible de cet instrument, dépression ou relief, cercles concentriques ou courbes savantes, une destination spéciale dans la production des effets constatés. Ce besoin de tout expliquer se produit parfois en des assertions audacieuses, surtout de la part des écrivains qui parlent du cerveau sans l'avoir spécialement étudié. ~

« Avec une richesse d'invention qui ferait envie à un dessinateur, dit Carus Sterne, les énergies intrinsèques de la plus simple et de la plus indifférente combinaison connue s'unissent aux influences morphologiques du dehors (1). »

Malgré le ton affirmatif de cette phrase, elle n'exprime qu'une idée vague, tendant chaque jour, il est vrai, à s'enraciner dans nos habitudes intellectuelles, mais qui ne repose que sur des probabilités et qui ne possède, par conséquent, que la valeur d'une opinion plus ou moins plausible. D'autres, pour avoir mieux cherché, sont beaucoup plus circonspects. Considérant ces mêmes dessins, dont la richesse d'invention est si légitimement admise par l'auteur que je viens de citer, un autre savant allemand, après avoir longtemps étudié le cerveau avec ses formes bizarres, a conclu positivement à l'incapacité où nous sommes d'y rien comprendre d'une façon catégorique. Ce n'est certes pas à l'effet d'une timidité paralysante, qui n'a jamais de prise sur l'esprit du vrai savant, qu'il faut attribuer son opinion, mais à une conviction réelle d'observateur consciencieux.

« Nous trouvons dans le cerveau, dit Huschke, des montagnes et des vallées, des ponts et des aqueducs, des piliers et des voûtes, des viroles et des crochets, des griffes et des ammonites, des arbres et des germes, des lyres et des cordes, etc. Personne n'a jamais désigné la signification de ces formes singulières (2). »

Depuis une trentaine d'années que ces paroles ont été imprimées, la science a continué de marcher. Ce grand problème de la corrélation qui existe entre le cerveau et la

(1) Carus Sterne, *Seyn und Werden*.

(2) Huschke, *Shädel, Hirn, Seele des Menschen und der Thiere*. Iéna, 1854.

pensée n'a pas cessé d'agiter l'esprit humain, devenu chaque jour plus curieux, plus anxieux de connaître sa propre source. On a tenté maintes systématisations et des découvertes sérieuses en ont consacré plusieurs. Ainsi, d'après Broca, Longet et le professeur Vulpian, les fibres nerveuses dont est constituée la substance blanche jouent dans les phénomènes de cérébration, le simple rôle de conducteur. Elles ne font que relier les diverses parties cérébrales, et leurs fonctions semblent varier suivant les points qu'elles doivent mettre en relation. La substance grise aurait, au contraire, le rôle principal et son activité spéciale coïnciderait merveilleusement avec toutes les manifestations intellectives et vocationnelles, qui se réalisent particulièrement dans les deux hémisphères cérébraux. Là se réuniraient aussi les localisations les plus importantes telles que celles en rapport avec l'intelligence, la volonté, la sensibilité et la force motrice. C'est ainsi que la complication des circonvolutions cérébrales formées par les plis de la couche corticale, rendant en général sa surface beaucoup plus étendue, serait en corrélation directe avec des facultés très développées.

Autant d'affirmations discutées entre les physiologistes, appuyées ou combattues par les philosophes. Les derniers surtout en font beaucoup de bruit. Les écoles se dressent les unes contre les autres. Au-dessus des doctrines, on entend, de temps à autre, des objurgations bruyantes au nom de tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus sacré parmi les choses humaines. Tandis que les uns veulent tout mesurer, afin de ramener les notions les plus abstraites aux proportions de vérités d'ordre purement expérimental, les autres protestent au nom de l'idéal, dont la fleur douce et parfumée s'étoile et se fane languissamment à la chaleur des chalumeaux ou au contact des acides. Mais les laboratoires fonctionnent et l'*au-delà* gémit encore. Les

savants au front blême ne s'occupent pas des philosophes au front rayonnant; ils ont cherché et ils cherchent toujours dans le silence, alors même qu'ils ne disent mot. Pourtant, on peut le répéter, nous restons en face du cerveau comme en face du sphinx.

Il faut sans doute proclamer bien haut le mérite transcendant de quelques découvertes que le siècle a eu la gloire de réaliser dans l'étude fonctionnelle du cerveau. Broca et Claude Bernard ont remporté des palmes bien dignes d'exciter l'orgueil de l'humanité. La doctrine des localisations cérébrales, que Flourens avait si ardemment combattue, a reçu par leurs travaux une confirmation évidente. Mais est-elle tout à fait victorieuse? Est-elle reçue par toute les autorités scientifiques, comme une vérité incontestable? Assurément non. Et quels sont ceux qui en doutent encore? C'est, entre autres, un des physiologistes les plus compétents, un vétéran de la science française.

Voici comment s'exprimait le professeur Vulpian, tout dernièrement à la Faculté de Médecine de Paris. « Pour « moi, dit-il, jusqu'à présent, la vérité de cette doctrine « n'est pas rigoureusement démontrée (1). » En réalité, ce qu'on sait pèse si peu à côté de ce qu'on ignore, que l'on deviendrait bien humble si on voulait un seul instant y réfléchir. De tous ces vastes départements que présente la construction du cerveau, on n'a touché que le seuil. On voit, on sent plutôt confusément combien vastes, combien ornés en sont les compartiments, mais ils paraissent comme dans un milieu obscur et lointain.

Apparet domus intus et atria longa patescunt.

Plus de trente ans après Huschke, la science n'ose ga-

(1) Vulpian, *Les localisations cérébrales* in *Revue scientifique*, n° 15, 11 avril 1885.

rantir le résultat final des investigations qui se poursuivent dans le but d'expliquer le mode d'activité que déploie le cerveau dans la production de la volonté et de l'intelligence, ainsi que de toutes les hautes facultés qui font de l'homme un être incomparable, quelle que soit l'enveloppe dont il est revêtu. « Nous ne sommes encore qu'au seuil de ces recherches, dit le docteur Ferrier, et l'on peut se demander si le temps est venu de tenter une explication du mécanisme du cerveau et de ses fonctions. Ce temps peut paraître à des esprits sérieux aussi éloigné que jamais (1). » On doit peut-être mitiger la conclusion du savant physiologiste et se dégager un peu de ce découragement profond où semble tomber un homme qui aura étudié longtemps, religieusement, sans voir ses recherches aboutir à rien de concluant. Il n'y a rien de plus opposé à l'esprit scientifique que la rigidité absolue du mot *jamais*. Il faut toujours l'écartier dans toutes les prédictions que l'on fait sur les problèmes dont la solution est réservée à l'avenir, à moins qu'il ne s'agisse de vérités d'ordre éternel, telles que les lois mathématiques suffisamment vérifiées et contrôlées par la méthode discursive. Mais tout en corrigéant l'excès du doute, on peut y prendre note que l'état actuel de la science ne permet nullement de prédire, par la simple inspection du cerveau, que tel homme a été plus intelligent que tel autre. Tout ce qui a été dit ou fait en ce genre doit être accepté sous la réserve la plus expresse. Encore moins peut-on inférer de sa conformation extérieure ou de son poids, qu'une race est supérieure à une autre race.

Aussi la physiologie psychique, quoique abordant à peine la période positive, semble-t-elle caractériser sa tendance à ne point considérer le volume et le poids du cer-

(1) Dr David Ferrier, *The functions of the brain*. London, 1877 (Préface *in fine*).

veau comme les signes d'une activité supérieure. En étudiant l'encéphale, on a vite remarqué combien peu régulièrement la dimension répondait à l'énergie de l'organe. Par une induction logique, on a pu même découvrir que la richesse et la complication des circonvolutions présentaient un meilleur caractère de diagnostic, dans la recherche des rapports qui existent entre l'intelligence et le cerveau. A cette première étape où l'investigation scientifique n'alait pas plus loin qu'à la constatation de leurs formes, on croyait généralement que ces circonvolutions exprimaient par leur seule configuration le degré et même la spécialité des aptitudes propres au cerveau où elles se trouvent. Mais plus tard, la science progressant toujours, on finit par deviner que la présence des circonvolutions ne coïncidait si bien avec une intelligence bien développée, que parce que les replis qui les forment sont tous tapissés d'une couche grise, ou *substance corticale*. En effet, les phénomènes ultimes de l'innervation prennent dans ce dernier tissu une activité de l'ordre le plus élevé, se traduisant par la sensibilité, la coordination des mouvements, l'intelligence et la volonté. Il s'ensuit qu'un cerveau d'un diamètre relativement petit peut bien, par sa richesse en circonvolutions multiples, être recouvert d'une couche corticale considérable. On peut facilement expliquer ainsi le fait si souvent constaté d'une grande intelligence accompagnant une petite tête ou un cerveau fort au-dessous de la moyenne.

La complexité du problème se manifeste de plus en plus, à mesure qu'on l'étudie mieux. Dans la substance corticale, on a découvert des cellules et des fibres nerveuses, enchevêtrées avec un art incomparable. Les cellules appartiennent plus spécialement à la substance grise ou corticale, tandis que les fibres, qui semblent destinées à transmettre au cerveau les impressions du dehors, sont

communes entre elle et la substance blanche où, comme nous l'avons vu, elles jouent le rôle de fil conducteur. Toutes les énergies intellectives ou volitionnelles se manifestent exclusivement dans les cellules nerveuses. Ainsi, le nerf sensitif ayant reçu une excitation venant du milieu extérieur ou du milieu organique, la transmet au cerveau sous forme de sensation ; cette sensation se transforme en perception dans la cellule nerveuse et, en accumulant les perceptions, le cerveau les coordonne pour les transformer en pensée ou en actes de volonté.

La substance grise diffère histologiquement de la substance blanche par la disposition de ses éléments nerveux, ainsi que nous l'avons expliqué ; mais ce qui la fait distinguer du premier coup d'œil, c'est surtout la teinte gris-rougeâtre qu'elle présente, non d'une manière brusque et tranchée, mais en augmentant de nuance de l'intérieur à l'extérieur. Cette teinte elle-même provient d'une richesse vasculaire beaucoup plus grande que dans la substance blanche ; de telle sorte que le sang, agent vital par excellence, est maintenant reconnu comme la source de l'énergie non-seulement physique, mais encore intellectuelle et morale !

Voilà autant de faits constatés par la science, déduits et contrôlés par les plus habiles expériences répétées tant en Allemagne qu'en France. Mais y trouvons-nous un moyen sûr d'étudier dans le cerveau les caractères qui accompagnent infailliblement une grande intelligence ? Les plus grands physiologistes, ceux mêmes dont les magnifiques travaux sont l'honneur de ce siècle, reculent en déclarant leur impuissance, quand il faut formuler une conclusion si importante.

Il y eut un moment où l'on a cru pouvoir procéder par simple déduction. Puisque la substance corticale du cerveau est le lieu où toutes les hautes activités de l'esprit

prennent leur source, se disait-on, plus la couche grise qui la constitue est épaisse, plus grande doit être la puissance intellectuelle. Mais les expériences de Longet et d'autres éminents physiologistes ne tardèrent pas à démontrer, encore une fois, combien il faut être circonspect et sobre de généralisations orgueilleuses quand il s'agit des sciences naturelles et surtout biologiques, sciences où le principal facteur qui est la vie, n'a pu trouver jusqu'ici même une définition pratique.

Aussi la physiologie a-t-elle décliné l'honneur de découvrir le degré de l'intelligence par l'examen du cerveau soit en entier, soit en partie. « Ce n'est pas seulement la quantité, dit un savant physiologiste, c'est aussi la qualité du tissu et l'activité réciproque de chaque élément qui déterminent le niveau des facultés intellectuelles (1). » Ces paroles sont bien claires, les termes en lesquels le savant s'exprime ne présentent nulle difficulté à l'interprétation; mais dans l'état actuel de la science pourra-t-on jamais distinguer les *qualités* du tissu cérébral? Certainement non. Il faudra peut-être attendre bien longtemps avant que d'autres progrès, d'autres lumières viennent nous armer de connaissances assez positives sur ces délicates matières, pour nous autoriser à affirmer toutes les propositions qu'on semble regarder comme autant de vérités parfaitement démontrées.

Cet aperçu sur l'état des questions qui se posent dans l'étude du système nerveux et du degré de développement qu'a déjà reçu cette branche des connaissances humaines, suffira sans doute à préparer l'esprit du lecteur. Par ce moyen il pourra examiner consciencieusement la valeur des déductions que tirent les anthropologistes des procé-

(1) Valentin, *Traité de physiologie*.

dés arbitrairement employés dans l'étude comparative des races humaines.

Il faut le déclarer. Cette partie des études anthropologiques, où nous devions rencontrer toutes les recherches destinées à établir la différence des aptitudes intellectuelles des diverses races humaines, est celle qui a été le plus négligée. Mais, — on ne doit point se fatiguer de le demander, — en vertu de quel caractère scientifique considère-t-on alors certaines races comme inférieures à certaines autres ? Ne serait-ce pas le fait indéniable d'un grossier empirisme ? Plus on cherche la cause d'une telle inconséquence plus on est porté à la trouver dans l'inspiration de raisons ou de motifs étrangers à la science. Nous les étudierons plus tard ; quant à présent, nous allons examiner les résultats de la seule expérience que les anthropologistes aient imaginée pour comparer les aptitudes des races humaines suivant le cerveau. C'est la pesée.

V.

POIDS DE L'ENCÉPHALE DANS LES DIVERSES RACES.

Nous emprunterons à l'ouvrage si complet de M. Topinard la liste suivante de pesées du cerveau. Elle groupe ensemble plusieurs variétés de l'espèce humaine, et on pourra y étudier aisément les oscillations d'une race à une autre race. Le savant professeur ne la présente d'ailleurs que sous des réserves expresses. « Mais ce qui enlève toute sécurité à la comparaison du poids du cerveau dans les races, dit-il, ce sont les variations individuelles si capricieuses et subordonnées à tant de circonstances extérieures, de l'intelligence primitive et secondaire, ou mieux encore de l'activité cérébrale, quelles que soient la direction et les manifestations physiologiques (1). »

(1) Topinard, *loco citato*, p. 319.

Dans cette liste, les noms entre parenthèse indiquent les anthropologistes qui ont opéré le pesage.

105 Anglais et Ecossais (Peacock)	1427 ^{gr}
28 Français (Parchappe)	1334
40 Allemands (Huschke)	1382
18 Allemands (Wagner)	1392
50 Autrichiens (Weisbach)	1342
1 Annamite (Broca)	1233
7 Nègres africains (Divers)	1238
8 — — (Broca)	1289
1 Noir de Pondichéry (Broca)	1330
1 Hottentot (Wyman)	1417
1 Nègre du Cap (Broca)	974

J'omets, comme inutiles ici, les pesées de cerveaux de femmes, tout en remarquant que le poids du cerveau des Négresses d'Afrique de Peacock (1232 gr.) est supérieur à celui du cerveau des Françaises de Parchappe (1210 gr.).

Ce qui ressort le plus clairement de l'examen de ces chiffres, c'est que le *poids du cerveau* n'est nullement en corrélation constante avec les différences ethniques. Le poids du cerveau du Hottentot de Wyman se fait remarquer du premier coup d'œil. En le citant, M. Topinard a écrit en note les réflexions suivantes : « Ce poids exceptionnel chez un nègre est dépassé par l'un des cerveaux de Nègres de M. Broca, qui s'élève à 1,500 grammes. *N'est-ce pas le cas de se demander si le Nègre libre, vivant dans un milieu européen, n'a pas un cerveau plus lourd que s'il était resté dans ses forêts, loin d'excitations intellectuelles plus fortes ?* » Ces paroles sont particulièrement remarquables dans la bouche du disciple bien-aimé de l'illustre Broca. En réfléchissant sur leur portée logique, le savant auteur de l'*Anthropologie* devait y trouver la condamnation catégorique du système qui divise les groupes humains

en races supérieures et races inférieures. Mais, pour les hommes d'école, il est écrit qu'en anthropologie on ne fera jamais cas de la logique.

Il faut encore ajouter que Wagner, en Allemagne, et Sandifort B. Hunt, aux États-Unis, ont rencontré un maximum de 1507 gr. parmi les cerveaux de Noirs africains ; Mascagny en a même trouvé un de 1587 grammes. Or, le minimum du poids du cerveau chez les Blancs européens descend jusqu'à 1133 grammes, d'après Broca, et on en trouve de bien inférieurs à ce chiffre.

Encore bien que le poids du cerveau ne doive point nous paraître d'une trop grande valeur, au point de vue de l'influence qu'il exerce sur les actes de cérébration, ce sont là des faits dignes d'être constatés.

Une autre liste quelque peu curieuse est celle des pesées faites par M. Sandifort B. Hunt (1), en partageant les groupes en blancs purs, en métis de différents degrés et en noirs purs.

La voici :

24 Blancs.	1424gr
23 Trois quarts de blanc	1390
47 Demi-blancs ou mulâtres.	1334
51 Un quart de blanc.	1319
95 Un huitième de blanc.	1308
22 Un seizième de blanc.	1280
141 Nègres purs.	1331

Il y a surtout à remarquer dans ce groupement, que s'il fallait en accepter les chiffres comme l'expression exacte des faits, le blanc serait en tête de la hiérarchie ; après lui viendrait le quarteron, le mulâtre ne serait pas plus intelligent que le nègre ; mais les nuances intermé-

(1) *Negro as a soldier*, cité par M. Topinard. *L'Anthropologie*, p. 321.

diaires, telles que le *cabre*, le *griffe* et le *sacatra*, seraient positivement inférieures au nègre pur. M. Topinard y fait les réflexions suivantes : « Ne semble-t-il pas en résulter que le sang blanc, lorsqu'il prédomine chez un métis, exerce une action prépondérante en faveur du développement cérébral, tandis que la prédominance inverse du sang nègre laisse le cerveau dans un état d'infériorité vis-à-vis même du nègre pur ? Ce qui laisserait croire que les métis prennent le mal plus aisément que le bien. »

Sans le ton suppositif employé dans la dernière phrase, on pourrait la croire signée par M. de Gobineau. Mais M. Topinard se laisse rarement prendre en défaut, sous le rapport d'une sage circonspection. Quand il sera question du métissage, nous verrons d'ailleurs ce que d'autres pensent et ce qui en est réellement.

Je ne veux pas terminer cette étude comparative du cerveau dans les diverses races humaines, sans citer quelques paroles de Broca qui corroborent merveilleusement tout ce qu'on vient de lire. « Personne n'a prétendu, dit-il, qu'il y a un rapport *absolu* entre le développement de l'intelligence et le volume ou le poids de l'encéphale. Pour ce qui me concerne, j'ai protesté de toutes mes forces et à plusieurs reprises *contre une pareille absurdité*; j'avais même écrit d'avance cette partie de mon discours, afin que ma manière de voir, exprimée en termes très catégoriques, ne pût donner lieu à aucune équivoque, et j'avais terminé par la phrase suivante que je demande la permission de vous relire une seconde fois : « Il ne peut donc venir à la pensée « d'un homme éclairé de mesurer l'intelligence en mesurant l'encéphale (1). »

L'opinion du maître a été bien clairement exprimée.

(1) Voir Topinard, *Le poids de l'encéphale* in *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2^e série, t. III, p. 29.

Réunie à tout ce qui a été précédemment exposé, elle prouve jusqu'à l'évidence que le poids de l'encéphale n'a pas une signification de bien haute valeur dans la comparaison qu'on voudrait faire des aptitudes intellectuelles de chaque groupe ethnique. Mais en supposant même qu'il ait toute l'importance que certains anthropologistes paraissent y attacher, le résultat des pesées ne prouve aucunement que le cerveau du Caucasiens soit constamment supérieur à celui de l'Éthiopien.

Ici encore, la conclusion est contraire à toute systématisation, tendant à diviser les races en inférieures et supérieures.

VI.

DIFFICULTÉS DE CLASSEZ LES APTITUDES.

Je sais bien que, perdant pied sur le terrain des sciences biologiques qui constituent le domaine propre de l'anthropologie, telle qu'on l'a faite et qu'on l'entend, suivant la méthode et la doctrine de Broca, on s'empressera de passer sur le terrain des sciences historiques et spéculatives, pour prouver que les hommes de race noire n'ont jamais pu atteindre à un aussi haut développement de l'esprit que ceux de la race blanche. On se contentera de cette objection pour en induire l'infériorité intellectuelle du Noir. Plus tard nous pourrons voir que l'histoire intellectuelle des nations prouve d'une manière évidente que la manifestation de ces aptitudes n'a pas eu son plein et entier développement dans une seule race. Les différents groupes de l'humanité se sont plutôt transmis de main en main le flambeau de la science. C'est une lumière qui va sans cesse grandissant, à travers les oscillations séculaires où son intensité ne semble parfois diminuer que pour jaillir en gerbes plus lumineuses, semblables à ces étoiles brillantes

dont les rayons interférents simulent l'obscurité juste à l'instant où leur éclat va éblouir nos yeux charmés et réjouis.

Mais dès maintenant, nous pouvons poser la question. La science de l'esprit, la noologie a-t-elle été suffisamment étudiée pour qu'on puisse classer méthodiquement les différentes manifestations de l'intelligence et fixer avec certitude leur valeur hiérarchique ? Où trouverons-nous les règles d'une telle classification ? Au commencement de cet ouvrage, j'ai nommé plusieurs savants ou philosophes, qui ont tenté d'élaborer une classification scientifique des connaissances humaines, en établissant une hiérarchie qui va, plus ou moins régulièrement, des sciences de généralisation déductive aux sciences plus complexes de spécialisation inductive, où l'expérience aidée de la méthode doit précéder toutes les conclusions. Nous n'avons fait que passer rapidement sur cette question. Au fond, on s'entend très peu sur la construction de cette échelle hiérarchique. Telle science qu'un savant considère comme supérieure sera mise à un rang subalterne par un philosophe ou même par un autre savant. C'est à ce point que le plus libre champ y est encore laissé à l'arbitraire.

Cette contradiction, dont ne s'occupent nullement les anthropologistes qui croient avoir résolu toutes les difficultés quand ils ont cubé un crâne ou mesuré un angle facial, rend impraticable toute systématisation ordinaire des connaissances humaines. Pourrait-on, en l'absence de cette systématisation, décréter que telle opération de l'esprit est inférieure à telle autre ? Je ne le crois aucunement. Tout le temps que la lumière ne sera pas faite sur ce point, un exercice quelconque de l'intelligence, pourvu qu'il y ait un cachet personnel et supérieur, pourra toujours être comparé à n'importe quel autre. Une chanson bien tournée et bien rythmée, par exemple, vaudra tout autant que la

découverte de la plus belle loi d'équilibre des forces naturelles ou sociales. Mais alors comment établir les comparaisons ?

Puisqu'il faut choisir entre les diverses opinions, je prendrai pour règle de comparaison hiérarchique entre les différentes catégories scientifiques, la classification d'Auguste Comte, fondateur de la philosophie positive à laquelle j'adhère entièrement. Suivant le grand positiviste, l'arbre de la science s'élève graduellement, en évoluant dans l'ordre suivant : la première assise ou l'étape inférieure est formée par les mathématiques pures qui ne sont que des instruments de l'esprit dans la recherche de la vérité ; viennent ensuite la mécanique et l'astronomie, la physique, la chimie, les sciences biologiques et la sociologie. Après avoir parcouru ces différentes sphères jusqu'au bout, en y passant de l'état dynamique à l'état statique, on domine enfin tous les ordres de la connaissance ; on obtient une intelligence parfaite de la nature, en distinguant les principes d'harmonie ou d'association des causes de discordance ou de dissociation. La saine philosophie, réduite ainsi à une synthèse de toutes les notions et de toutes les conceptions, consiste alors à se conformer aux lois de la nature, tout en concourant avec intelligence à l'harmonisation de tous les éléments, hommes et choses, répandus sur l'orbe immense de notre planète. A ce besoin d'harmonie répondent les sentiments altruistes qui font de l'humanité un être concret dont les parties solidaires agissent, travaillent et progressent dans une destinée commune.

En tant que philosophie morale on a beaucoup discuté les conceptions de l'illustre Auguste Comte sans enrayer aucunement le progrès rapide qu'elles font dans les esprits ; mais comme classification des sciences, rapport sous lequel nous les envisageons ici, elles n'ont jamais eu

de sérieux contradicteurs. Herbert Spencer, l'esprit le mieux préparé pour les reprendre à un autre point de vue, n'a pas complètement réussi dans l'essai de classification qu'il a écrit; et, plus tard, dans un de ses plus remarquables ouvrages (1), il fut obligé de rendre un hommage sans restriction à la haute sagacité du grand positiviste.

On peut donc s'appuyer sur le système de hiérarchisation de Comte pour comparer les divers ordres de connaissances et leur valeur relative. En ce cas, il faudra bien rabattre des prétentions qu'on a toujours cru légitimer, en déclarant que la supériorité intellectuelle du blanc sur celle du noir est prouvée par la grande aptitude du premier à s'occuper des mathématiques transcendantes, aptitude supposée nulle chez le second; car si l'Européen n'excellait que dans les mathématiques son mérite ne serait pas extraordinaire. Cette branche de science, qui emprunte aux études élevées de l'astronomie un prestige puissant aux yeux du vulgaire, n'a rien de cette excellence que les profanes lui concèdent. L'astronomie qui s'en sort dans ses plus hautes applications est une science vraiment admirable. Cependant elle ne doit tout son relief qu'à l'association d'autres sciences plus complexes telles que la physique et la mécanique sans lesquelles la simple théorie des nombres n'aurait jamais pu sortir du vague et de l'abstraction.

Ce qui donne une application sérieuse à l'esprit et ce qui prouve surtout la vigueur de l'intelligence, ce sont les sciences expérimentales et les sciences d'observation où l'homme examine les phénomènes naturels, et cherche à découvrir les lois qui les régissent. C'est là aussi qu'on devait rechercher la facilité de compréhension qui dénote réellement le degré d'aptitude de chacun.

(1) Voir Herbert Spencer, *De l'éducation physique, intellectuelle et morale*.

Quelle difficulté offrent les mathématiques lorsqu'elles ont été graduellement inculquées à l'esprit ? Quelle complexité de méthode y rencontre-t-on ? Ce qui les rend abordables, ce n'est nullement de grandes facultés intellectuelles, c'est une certaine discipline de l'esprit où les formules et les théorèmes tiennent lieu de chef de file, dans toutes les évolutions du calcul. Les Monge, les Laplace, les Arago, les Leverrier, sont des hommes qui planent bien haut, au-dessus du commun ; mais nonobstant qu'ils réunissaient aux mathématiques d'autres aptitudes qui en ont augmenté le mérite, il faut convenir que beaucoup de savants, sans être des mathématiciens, occupent une place plus élevée dans les carrières de l'intelligence, où ils ont cueilli des palmes autrement importantes. Il est certain que les découvertes d'un Cuvier, d'un Lavoisier, d'un Berzélius, d'un Claude Bernard ont une importance infiniment plus grande pour le progrès général de l'espèce humaine que tout ce qu'on pourra jamais tirer des mathématiques. Je conviens, tout le premier, qu'il faut pour devenir un bon mathématicien, avoir des habitudes intellectuelles que tous les hommes ne cultivent pas et peut-être ne peuvent cultiver ; mais en est-il différemment pour les autres sciences d'une complexité supérieure ? Non. Pourquoi doit-on alors voir dans l'aptitude au calcul un signe naturel de la supériorité organique du cerveau ?

D'ailleurs, ce n'est pas à la race blanche que revient l'honneur d'avoir inventé ni la science des nombres ni la mesure de l'étendue. L'origine des mathématiques remonte à la noire Égypte, la patrie des Pharaons. Tous les savants qui se sont occupés de l'histoire des sciences exactes sont unanimes à reconnaître que les anciens Égyptiens ont été les créateurs de la géométrie (1). Plus de trois mille ans avant

(1) Voir surtout Bretschneider, *Die geometrie und die geometer vor Euclides*, Leipzig, 1870.

l'ère chrétienne, alors que les nations européennes étaient encore à l'état barbare, les Chamites qui habitaient les bords du Nil faisaient déjà des calculs géométriques sur l'aire de diverses espèces de surface. Dans le papyrus de Khind au *British Museum* de Londres, on a déchiffré des problèmes de géométrie pratique sur le triangle, le cercle, le trapèze, etc. D'après l'estimation du Dr Samuel Birch, un des plus grands égyptologues connus, l'original dont ce papyrus est la copie remonterait à 3.300 ans avant Jésus-Christ.

Platon et Diogène Laërce s'accordent à reconnaître que l'arithmétique tire aussi son origine de l'Égypte : ce qui est absolument logique, puisque les calculs arithmétiques sont indispensables pour la solution des problèmes de géométrie.

De même que beaucoup d'autres choses, la Grèce, la première nation de la race blanche occidentale qui soit parvenue à un développement sérieux de civilisation, doit incontestablement à l'Égypte toutes les premières notions de mathématiques qu'elle a perfectionnées en continuant l'évolution scientifique. Cette évolution ne devait aborder que longtemps après sa période positive.

Le premier savant Grec qui se fût occupé des mathématiques avec quelque éclat est Thalès de Milet ; mais il avait acquis en Égypte la meilleure partie de son savoir.

Au sixième siècle, avant l'ère vulgaire, la Grèce eut la gloire de produire Pythagore qui fit preuve des plus belles aptitudes pour les sciences. On lui doit, en mathématiques, la découverte de diverses propriétés des nombres, la démonstration de la valeur du carré de l'hypothénuse et de plusieurs autres théorèmes. Mais n'a-t-on pas droit de se demander s'il était arrivé seul à tous ces résultats ou s'il n'a fait que nous transmettre des notions reçues parmi les prêtres égyptiens, au collège desquels il fut même agrégé à Thèbes, ayant vécu vingt ans dans leur pays ?

Platon, qui s'occupa des mathématiques avec succès et

qui a principalement contribué à leur donner le prestige qu'une routine aveugle continue encore à y voir, ne se contenta pas de les étudier avec les pythagoriciens, mais il alla lui-même en Egypte, comme pour en puiser la lumière à sa propre source.

Deux causes ont empêché les anciens Égyptiens de jouir de toute la gloire qui leur revient dans cette sphère comme en tant d'autres. La première est qu'ils se servaient d'une langue dont la grammaire était assez développée, mais dont l'écriture était tellement compliquée et difficile que tous les documents scientifiques et littéraires qui en sont sortis ont demeuré des semaines de siècles sans avoir pu être interprétés. On peut affirmer que pendant le laps de temps que l'on est resté impuissant à comprendre le sens caché des caractères hiéroglyphiques, considérés comme autant de sphinx dans ce monde mystérieux de l'Égypte, la majeure partie de ces documents ont disparu, emportant avec eux des secrets à jamais perdus. D'autres encore enfouis au sein de la terre noire de la noire Kémie, seront certainement retrouvés dans l'avenir. Il n'y aura pas lieu de s'étonner qu'ils viennent un jour confondre bien des théories !

La seconde cause qui a, en quelque sorte, empêré les désagréments de la première, est l'esprit exclusif des prêtres, qui étaient les principaux détenteurs de la science. Ils faisaient un mystère de toutes leurs acquisitions scientifiques et ne les enseignaient que dans un milieu restreint, à un petit nombre d'élus, constituant une école fermée et appelée seule à la possession complète de la doctrine éso-térique.

Malgré tout, cette terre d'Égypte était si bien considérée comme la patrie de la science, que c'est à Alexandrie que les Grecs vinrent développer toute leur aptitude aux mathématiques, en produisant des individualités telles

qu'Euclide, Archimède, Appollonius de Perga, autant d'éclatantes étoiles qui brillaient dans la pléïade alexandrine. Maintenant que l'esprit humain entre dans une période de maturité qui se signale par une critique absolument consciente, ne pourrait-on pas se demander si des savants ignorés de l'ancienne race égyptienne n'auraient pas contribué aux premières étincelles que les sciences ont jetées dans la ville immortelle fondée par Alexandre le Grand? Mais qu'on réponde affirmativement ou non, il ne reste pas moins acquis à l'histoire que la race noire d'Égypte a cultivé la première les notions abstraites de l'arithmétique et formulé les premiers calculs dont le perfectionnement successif a abouti aux grandes théories des temps modernes, où brillent les noms de Descartes, de Newton, de Pascal, de Leibniz, d'Euler, de Bernouilli, de Gauss et d'une foule d'autres savants tout aussi remarquables.

Nous avons dit que Platon contribua principalement à faire considérer les mathématiques comme une science incomparable. En effet, le chef de l'Académie mettait un tel prix à la science des nombres et de l'étendue, qu'il la regardait comme le signe le plus évident et la meilleure preuve d'un esprit cultivé et distingué. On assure que dans un mouvement d'enthousiasme, il avait même inscrit à la porte de son école : « Que nul n'entre chez moi, s'il n'est géomètre (1). » Poussant l'idée pythagoricienne jusqu'à la hauteur d'un dogme, il professait que la musique, la géométrie et l'astronomie étaient « les anses de la philosophie » (λαθάς φιλοσόφιας); enfin il ne croyait pouvoir mieux définir Dieu qu'en le nommant « le géomètre éternel » (2).

Quand on sait l'influence que les idées de Platon ont

(1) Μηδείς αγεωμέτρητος εἰσίτω μοῦ τὴν στεγὴν. (C. f. Jean Tzetzès, *Chiliades*, VIII).

(2) Αεὶ δὲ θεός γεωμετρεῖ. Platon, *Timée*.

exercé sur l'esprit humain, dans tout le groupe occidental, on s'explique bien vite l'espèce de culte qu'on professe encore pour les mathématiques. Mais notre siècle a suffisamment éclairci de problèmes pour que nous ne persistions pas à marcher comme des aveugles dans les errements du passé.

En parlant de Platon, on ne peut jamais oublier Aristote. Ce qui prouve que les mathématiques n'ont point, eu égard à la hiérarchie des connaissances humaines, toute l'importance qu'on s'est accoutumé à leur donner; ce qui prouve qu'elles ne sont point le signe exclusif de grandes facultés intellectuelles, c'est que le grand Stagirite, l'intelligence la plus vive et la mieux organisée qu'on puisse jamais rencontrer, n'a jamais pu devenir un bon mathématicien. Pour moi, je comprends bien vite qu'un cerveau d'une activité aussi féconde que celle d'Aristote se soit ennuyé des formules qui emprisonnent l'esprit et le mettent à l'étroit, dans la discipline intellectuelle si nécessaire à un bon mathématicien. Aussi bien cet exemple suffit pour réduire à sa juste valeur une proposition que l'on répète depuis si longtemps, sans qu'on ait jamais pensé à la contrôler par un examen sérieux.

Est-ce à dire que les mathématiques n'ont aucun mérite, ni aucune valeur dans la sphère scientifique? Bien fou et absurde serait quiconque avancerait une telle assertion. Je crois tellement le contraire que, me conformant en cela aux idées de l'illustre Comte, je considère ces études comme indispensables à la préparation de l'esprit destiné à des exercices plus difficiles, plus complexes. Ce que j'affirme, c'est qu'on ne saurait continuer à faire des mathématiques le *summum* des connaissances humaines, sans se condamner à ne jamais s'affranchir de l'influence des doctrines métaphysiques qui ont trop longtemps subjugué l'esprit humain, depuis Platon jusqu'à Hégel.

CHAPITRE VII.

Comparaison des races humaines au point de vue physique.

Et pecudes et agros divisere atque dedere
Pro facie eujusque et viribus ingenioque.
Nam facies multum valuit, viresque vigebant.
(LUCRÈCE).

I.

DE LA TAILLE, DE LA FORCE MUSCULAIRE ET DE LA
LONGÉVITÉ DANS LES RACES HUMAINES.

Nous avons hâte de passer à un autre ordre d'idées, en jetant un coup d'œil sur les mesures anthropologiques que l'on a prises dans les divers groupes ethniques, afin de les comparer sous le rapport de la taille.

Dans la lutte pour l'existence, l'homme encore rivé à l'état primitif dut assurément trouver dans une belle stature un grand avantage matériel sur ceux qui en furent moins doués. A part cet avantage, il y a un certain effet moral irrésistible et inexplicable, exercé par l'aspect d'un homme grand et bien fait. Il est imposant, il domine tout ce qui l'entoure. Sans savoir pourquoi, instinctivement, pour ainsi dire, on sent en lui l'attribut de la force et de la puissance. Les Nemrod seront toujours les chasseurs d'hommes devant l'Éternel, toutes les fois que la civilisation n'aura pas suffisamment marché pour inventer des armes par lesquelles on puisse se mesurer à distance. Après les conditions d'aptitudes intellectuelles, la taille peut donc être considérée comme un signe de distinction naturelle entre les hommes, les plus petits, *exceptis excipiendis*, étant toujours inférieurs aux plus grands

dans tous les genres de combat qu'ils peuvent se livrer.

Cependant, pas plus que les autres mesures anthropologiques, celle de la taille ne peut servir à une échelle de comparaison régulière pour la distinction des races humaines et de leurs aptitudes. L'influence des milieux qui a une importance si marquée sur tous les caractères ethnologiques, joue encore ici un rôle manifeste. M. Topinard a cité plusieurs auteurs qui établissent d'une manière positive que l'action des milieux, par une cause ou par une autre, influe directement sur la taille des habitants. La même remarque est faite par M. de Quatrefages. « [Chez l'homme, dit-il, M. Durand, confirmant une observation due à M. Lartet, a constaté que, dans l'Aveyron, les populations des cantons calcaires l'emportent sensiblement par la taille sur celles des cantons granitiques ou schisteux. »

A propos de cette observation, je ne puis résister au désir de citer quelques paroles prononcées par le professeur Georges Ville, dans une conférence au champ d'expérience de Vincennes. Cette citation sera un peu longue; mais comme les idées qu'elle renferme méritent d'être méditées par tous ceux qui semblent désespérer d'une race, parce qu'elle n'aura point encore fait preuve des grandes qualités qui brillent dans une autre, elles ne seront nullement déplacées dans cet ouvrage. Elles serviront surtout à prouver que l'homme est toujours égal à l'homme, dans la mystérieuse équation de la nature. Toutes les fois que le contraire semblera exister, il faudra donc chercher à réduire la valeur de toutes les inconnues, afin de pouvoir aboutir à une intégration parfaite.

« Dans le département de l'Aveyron, dit M. Georges Ville, la moitié des terres se compose de gneiss, de micaschiste; l'autre moitié, qui lui est contiguë en beaucoup de points, se compose de terrain jurassique. De là deux contrées aux physionomies les plus diverses, appelées : la pre-

mière, *Segala*, terres à seigle, et la seconde, *Causse*, de *calx*, chaux.

« Les habitants du Ségala, les Ségalains sont chétifs, maigres, anguleux, petits, plutôt laids que beaux; les animaux y sont eux-même de taille réduite.

« Les habitants du Causse ou *Causcenards* sont amplement charpentés, plutôt beaux que laids... Ayez recours à quelques modestes champs d'expérience, ils vous diront que la terre dans le Ségala manque d'azote et de phosphate; que, dans le Causse, c'est la potasse et la matière azotée qui font défaut: répandez l'azote, le phosphate, la potasse et la chaux, et soudain vous verrez la culture du seigle se restreindre et bientôt le froment succèdera à l'orge.

« Lorsqu'on ne cultive qu'avec du fumier, les effets de cet ordre ne sont pas possibles: le fumier conserve fatallement la tache indélébile de son origine; si la terre qui l'a produit manque de phosphate, lui-même en sera malheureusement dépourvu. La terre à seigle restera toujours terre à seigle; l'homme qui l'habite, toujours un Ségalain, à la taille petite; *son existence et ses facultés subiront le joug d'une puissance qui l'étreint, l'enlace, l'asservit et à l'action de laquelle il ne saurait se soustraire.*

« Aux lumières de la science, ce servage ne peut subsister.

« Maître des conditions qui commandent la vie des plantes, l'homme peut détourner, non sans lutte, non sans effort, le cadre qui l'opprime et changer le cours de sa destinée, en modifiant l'organisation des plantes et des animaux destinés à le nourrir. Au sol qui manque de phosphate et d'azote, il apporte le phosphate et l'azote et, au lieu de vivre de pain de seigle, il vit de pain de froment. Par cette substitution, après deux, trois ou quatre générations, il s'élève d'un degré dans l'échelle biologique; son

organisation se perfectionne, ses facultés s'étendent ; et cette conquête sur les infériorités natives, il la doit tout entière aux inductions de la science et à l'énergie persévérande de sa volonté (1) ! »

Je recommande surtout ces dernières et fortifiantes paroles à l'attention de tous mes congénères de la race noire. Science et volonté ! Voilà les deux leviers sur lesquels ils doivent s'appuyer pour soulever tout le poids des fatalités héréditaires accumulées sur leur tête par une longue succession de misères morales et physiques. Mais, voyons enfin les chiffres comparatifs réunis par l'auteur de l'*Anthropologie* sur les moyennes de la taille dans diverses races humaines. Il les sépare en quatre groupes : « 1^o De 1^m 70 et au-dessus pour les *hautes tailles* ; 2^o de 1^m 70 à 1^m 65, inclusivement pour les *tailles au-dessus de la moyenne* ; 3^o de 1^m 65 à 1^m 60 inclusivement, pour les *tailles au-dessous de la moyenne* ; 4^o au-dessous de 1^m 60 pour les *petites tailles* : quatre locutions conformes à celles généralement usitées, dit-il. » Le chiffre moyen de la taille dans toute la population du globe, se trouve ainsi fixé à 1^m 65, précisément celui que donne la taille moyenne en France, suivant la remarque même de M. Topinard.

Afin de ne pas encombrer outre mesure cet ouvrage déjà trop bourré de chiffres, je n'insère que les moyennes des deux premiers groupes, s'arrêtant à la taille moyenne des Français. Il faut encore observer qu'il n'y est compris que des hommes ; la femme est en moyenne de 12 centimètres plus petite que l'homme, d'après M. Topinard (2).

Tailles hautes, de 1^m 70 et au-dessus.

Tehuelches de Patagonie (6 séries)..... 1.781

(1) Extrait de la *Revue scientifique*, année 1873.

(2) Voir : *Etude sur la taille* in *Revue d'anthrop.*, année 1876, p. 45.

Polynésiens (15 séries).....	1.762
Indiens Iroquois (Gould).....	1.735
Nègres de Guinée (4 séries).....	1.724
Cafres Amaxosa (Fritch).....	1.718
Australiens divers (Topinard).....	1.718
Scandinaves (3 séries).....	1.713
Écossais (2 séries).....	1.710
Anglais (3 séries).....	1.708
Esquimaux occidentaux (Beechey).....	1.703

Tailles au-dessus de la moyenne, de 1.70 à 1.65, inclus.

Irlandais (2 séries).....	1.697
Dombers et Vadagas de l'Inde (Shortt).....	1.694
Danois (Beddœ).....	1.685
Belges (Quetelet).....	1.684
Charruas (D'Orbigny).....	1.680
Arabes (3 séries).....	1.679
Seghaliens (La Pérouse).....	1.678
Allemands (3 séries).....	1.677
Néo-Calédoniens (Bourgarel).....	1.670
Pescherais de la Terre-de-Feu (4 séries).....	1.664
Kirghis (Prichard).....	1.663
Russes (4 séries).....	1.660
Roumains (2 séries).....	1.657
Berbers (3 séries).....	1.655
Esquimaux du centre (5 séries).....	1.654
Tribus de la côte orientale de l'Inde (3 séries).....	1.652
Indigènes du Caucase (Shortt).....	1.650
Français.....	1.650

Dans ces deux groupes où se rencontrent les représentants des races les plus opposées, au point de vue de la morphologie et de la coloration, on voit que les Nègres de

Guinée, les Cafres, les Australiens, sont tous placés parmi les hommes à *tailles hautes*. Au-dessus d'eux, il n'y a que les Patagons ou Tehuelches, les Polynésiens et les Iroquois. Si on se réfère aux réflexions que nous avons faites sur l'importance de la taille, on ne pourra disconvenir de la supériorité matérielle qu'elle donne aux individus qui en jouissent. Des hommes d'une aussi grande stature que les Noirs guinéens ou les Cafres, ne seront dominés par d'autres hommes moins grands qu'eux, qu'autant que leur intelligence inculte n'aura pas encore développé toute la force de résistance qui découle de l'assurance en soi-même. Je ne cesserai de le répéter, à conditions égales d'aptitudes, les plus grands sont toujours les mieux avantagés.

C'est ici l'occasion de réfuter une assertion que j'ai rencontrée dans un des opuscules de mon intelligent compatriote, le docteur Janvier (1). Il avance, sans hésitation ni réserve, que les hommes de grande taille ne sauraient avoir une grande vigueur intellectuelle. Sachant qu'il a l'esprit scientifique trop bien développé pour affirmer un fait si important, au point de vue biologique comme au point de vue sociologique, sans qu'il en ait étudié la valeur, en s'appuyant d'autorités compétentes, je pense que, dans cette occurrence, il se sera fait l'écho de quelques anthropologistes dogmatiques que je n'ai pas l'honneur de connaître. Mais y a-t-il rien de plus risqué qu'une telle affirmation? Sur quelles études repose-t-elle, et quels sont les faits qui en font foi? Si beaucoup d'hommes de petite taille ont fait preuve d'une activité intellectuelle fort remarquable, nous croyons fort que la meilleure partie des hommes éminents, tant dans la science que dans l'industrie et les autres carrières où il faut déployer de grandes aptitudes,

(1) Dr Louis-Joseph Janvier, *Les anti-nationaux*.

s'est toujours trouvée dans la catégorie des individus dont la taille est au-dessus de la moyenne.

Il est vrai que, dans un intéressant *Mémoire* (1), M. Topinard, dont la compétence est reconnue parmi tous ceux qui s'occupent d'anthropologie pratique, a formulé en ses conclusions l'opinion suivante : « Les sujets grands ont d'une façon absolue plus de cerveau, en général, que les sujets petits, chez l'homme comme chez la femme. Mais *en ayant égard à la taille*, la proportion change. Les sujets de haute taille ont relativement moins de cerveau et ceux de petite taille relativement plus de cerveau (2). » Cependant, on ne saurait logiquement induire de ces paroles que le sujet de haute taille a moins de vigueur cérébrale que celui de petite taille. Ce serait donner à l'idée du savant professeur une interprétation forcée et un sens qu'elle n'a pas. Le cerveau n'est pas au corps comme la machine locomotive est au train du chemin de fer, de telle sorte qu'il faille toujours tenir compte de la force de traction suivant le poids à véhiculer.

Je ne reviendrai point sur les discussions par lesquelles il est déjà prouvé que le volume ou la quantité du cerveau, considéré absolument ou relativement, ne donne aucune base pour aider à juger de son énergie fonctionnelle. En supposant même que l'on doive voir dans la dimension ou le poids de l'organe encéphalique le signe évident de son aptitude intellectuelle, cette aptitude étant relative à une quantité spéciale, on ne comprendrait pas que la valeur en fût diminuée par sa seule coïncidence avec une grande taille.

Ce sont de pareilles théories, dénuées de tout fondement scientifique, qui font perdurer les distinctions absurdes de races supérieures et de races inférieures, sans qu'on puisse

(1-2) Topinard, *Le poids de l'encéphale d'après Paul Broca* in *Mémoires de la Société d'anthrop. de Paris*, 2^e série, t. III, p. 31.

s'autoriser d'aucune expérience probante, d'aucune analogie inductive, pour en prouver la réalité. Grands ou petits, noirs ou blancs, les hommes ont, en général, les aptitudes naturelles égales. L'on s'exposera toujours aux plus graves déceptions de l'esprit, toutes les fois qu'on voudra s'écartez témérairement de cette vérité que les faits de chaque jour et l'histoire générale de notre espèce tendent de plus en plus à confirmer.

Après la comparaison de la taille, ce n'est peut-être pas la peine de parler de la vigueur musculaire comme caractère distinctif de races. Quelques auteurs ont pourtant prétendu se fonder sur cette particularité pour prouver la supériorité de la race blanche sur les autres groupes humains. Il faut citer, entre autres, le Dr Pruner qui a écrit, à ce sujet, un mémoire (1) inséré dans la *Revue de la Société des orientalistes allemands*.

S'il était vrai que la force musculaire du Blanc fût supérieure à celle du Noir, en vertu même de sa constitution organique, ce serait en sa faveur un avantage incontestable dans la lutte pour l'existence. « La force corporelle ou simple vigueur musculaire, dit Bain (2), doit être considérée comme une condition favorable à l'acquisition (intellectuelle). Non seulement c'est la preuve d'une vitalité considérable des muscles qui accompagne probablement leurs aptitudes, mais c'est aussi l'indice qu'ils peuvent sans fatigue continuer longtemps les opérations qui leur sont imposées. » C'est l'application de l'idée bien connue du prince de la poésie latine, devenue aujourd'hui un adage des sciences psychologiques : *Mens sana in corpore*

(1) *Der Neger, eine aphoristische Skizze aus der medicinischen Topographie von Cairo* in *Zeitsch. der deutschen morgendländischen Gesellschaft*, t. I, p. 131.

(2) A. Bain, *Les sens et l'intelligence*.

sano. Mais peut-on accorder aucune importance à une telle particularité comme distinction caractéristique des races humaines? Ne doit-on pas même chercher d'autres causes que celle de la race pour expliquer la différence qu'il peut y a voir entre les hommes, au point de vue de la force musculaire? M. Herbert Spencer, dans son traité sur l'*Education*, affirme aussi que les Anglais sont de beaucoup supérieurs en force corporelle aux Indiens et aux Africains; mais il fait bien remarquer que les premiers se nourrissent de viande, tandis que les autres s'alimentent plutôt de matières végétales qui imposent à l'organisme un travail considérable, en ne lui apportant que bien peu de substances assimilables, surtout pour la réparation du tissu musculaire, où les matières azotées jouent un rôle prédominant, essentiel. A côté de l'alimentation, il faut encore tenir compte de plusieurs autres facteurs, qui contribuent, dans une large mesure, à augmenter ou à déprimer la vigueur des muscles. M. Topinard fait observer très judicieusement que pour étudier comparativement la force musculaire dans les diverses races humaines, il faut compter « avec l'état de santé du sujet, son âge, son sexe, bien entendu, et jusqu'avec l'éducation acquise par les muscles. » J'ajouterais volontiers un certain développement de l'intelligence qui, à l'aide de la volonté, exerce une influence marquée sur l'intensité de l'action nerveuse. A part toutes ces considérations, il faut encore tenir compte de l'état d'exaltation ou de dépression morale du sujet. Un homme frappé de nostalgie, loin de sa patrie natale; subissant le joug de l'esclavage dont il commence à comprendre toute l'abjection sans pouvoir s'en absoudre, ne pourra jamais, dans un pareil état, développer la même vigueur musculaire qu'un autre dont le sang circule avec l'aisance et l'accélération que donne le sentiment de l'indépendance et surtout de la domination. Aussi serait-ce une expérience

faite dans les pires conditions que celles qui consisteraient à prendre comme point de comparaison, pour la race noire, les Soudaniens transportés au Caire, où ils vivent pour la plupart dans le plus profond abaissement et dans la plus grande misère.

Voici d'ailleurs la conclusion que tire M. Topinard des comparaisons où figure la force musculaire tant des mains que des reins, dans plusieurs groupes ethniques. « Les moyennes ci-dessus, dit-il, nous montrent bien les Australiens très mal partagés, mais elles montrent les Chinois encore plus mal partagés pour la pression des mains. Les plus forts des reins, d'autre part, sont les Indiens Iroquois et, après eux, les indigènes de l'archipel Sandwich. Les Nègres sont assurément moins forts que les Blancs, mais leurs intermédiaires, les Mulâtres, sont plus forts que les uns et les autres. Ce qui prouve bien que la condition physiologique prime dans tous ces cas la condition anthropologique, c'est l'infériorité musculaire des marins de Ransonnet et de M. Gould, dans la race blanche. »

En étudiant les faits ainsi exposés, on est bien obligé d'admettre qu'il est impossible de faire de la force musculaire, l'attribut de telle race plutôt que de telle autre. Sous ce rapport, c'est encore à l'égalité des races qu'il faut conclure.

On peut aussi mentionner la durée de la vie comme un caractère pouvant constituer une certaine supériorité d'une race à une autre.

La moyenne de la vie étant plus longue, chaque individu peut atteindre un développement d'autant plus complet et réaliser des progrès qui restent au patrimoine de la communauté. Ainsi se crée, en quelque sorte, une force héréditaire qui rend les descendants plus aptes à conquérir d'autres qualités subséquentes et supérieures. Mais rien ne

prouve que, — nonobstant les causes de longévité que l'on rencontre dans une existence bien ordonnée, dans les soins hygiéniques et la sécurité que procure la civilisation, — les individus de la race blanche vivent plus longtemps que ceux des autres groupes ethnologiques. « Prichard, dit M. Topinard, a recueilli des cas de centenaires dans toutes les races : 9 Anglais émigrés en Amérique, de 110 à 151 ; 10 à 15 Nègres de 107 à 160 ans ; un Cafre de 109 ans ; plusieurs Hottentots de 100 ans (Barrow) ; 2 Indiens de 117 et 143 ans (Humboldt) ; 35 Egyptiens au-delà de 100 ans. »

A constater ces chiffres, on est tenté de voir dans la race noire celle dont la longévité serait la plus grande.

D'ailleurs il semble que, dès la plus haute antiquité, on a toujours observé que les noirs Ethiopiens vivaient beaucoup plus longtemps que les individus des autres races. Pomponius Mela (1) appelle *Macrobi* une race d'Ethiopiens renommés par leur longévité. Théophane de Byzance, cité par Photius (2), affirme aussi que les *Max̄pobioi* sont un peuple éthiopien appelé autrefois les Homérites. Hérodote (3), Pline (4) et Solinus (5) en parlent.

D'autre part, Moreau de Saint-Méry cite une dizaine d'hommes et femmes, noirs purs ou mulâtres de l'île de Saint-Domingue, (notre Haïti d'aujourd'hui), comme ayant atteint et dépassé l'âge de cent ans. Je mentionnerai surtout le capitaine Vincent, à cause du haut intérêt que je trouve dans les paroles que dit de lui le remarquable philosophe et géographe que je viens de nommer.

« Vincent Ollivier, dit Moreau de Saint-Méry, est mort en 1780, âgé d'environ 120 ans. Vincent qui était esclave

(1) *De situ orbis*, III, 9.

(2) *Myriobolon*, 64.

(3) *Hist.*, III, 17-25.

(4) *Hist.*, VI, 30.

(5) *Polyhistor. seu de mirabilibus orbis*, 30-39.

1) *Ancune race n'est aussi
de joute ethnique que les
negrois.*

suivit M. Ollivier, son maître, en 1697, au siège de Carthagène. Comme il en revenait sur un bâtiment de transport, il fut fait prisonnier et mené en Europe où les Hollandais le rachetèrent avec seize autres qui furent tous envoyés en France. Vincent qui frappait par sa haute stature, fut présenté à Louis XIV. Ayant pris de la passion pour la vie militaire, Vincent alla faire les guerres d'Allemagne sous Villars et, à son retour à Saint-Domingue, M. le marquis de Château-Morand, alors gouverneur général, le nomma, en 1716, capitaine général de toutes les milices de couleur de la dépendance du Cap, d'où lui était venu le nom de *capitaine Vincent*, sous lequel seul il était connu et qu'on lui donnait lors même qu'on lui adressait la parole.

« La conduite de Vincent et ses vertus qui étaient parvenues à rendre le préjugé muet, lui obtinrent l'épée du roi avec laquelle il se montrait toujours, ainsi qu'avec un plumet. Vincent était admis partout : on le vit à la table de M. le comte d'Argout, gouverneur général, assis à ses côtés et moins enorgueilli de cette marque d'une insigne préférence que celui qui la lui avait accordée. Il donnait à tous les hommes de sa classe un exemple précieux ; son âge et une mémoire extrêmement fidèle le rendaient toujours intéressant.

« Je l'ai vu dans l'année qui précéda sa mort, rappelant ses antiques prouesses aux hommes de couleur qu'on enrôlait pour l'expédition de Savanah, et montrant dans ses descendants qui s'étaient offerts des premiers, qu'il avait transmis sa vaillance. Vincent, le bon capitaine Vincent, avait une figure heureuse ; dans le contraste de sa peau noire et de ses cheveux blancs se trouvait un effet qui commandait le respect (1). »

(1) Moreau de Saint-Méry, *Descrip. de la partie française de l'île de Saint-Domingue.*

C'est une vaillante page que celle-là. Si j'étais à bout d'argument pour soutenir la thèse de l'égalité des races, je me contenterais de l'imprimer en lettres voyantes au frontispice de cet ouvrage, en priant seulement le lecteur d'y méditer longuement, consciencieusement. Dans cette simplicité et cette limpideté de style qui prouve une nature droite et ferme, dans cette émotion contenue qui perce à travers chacune de ses phrases, on sent que Moreau de Saint-Méry écrivait sous le charme de la plus vive admiration, au souvenir de ce noir, né ou devenu esclave, mais trouvant dans sa seule nature tant de rares qualités que la fierté caucasique doublée de l'orgueil nobiliaire fut forcée de les admirer, en se courbant devant les faits ! Moi aussi, j'admire passionnément cette belle figure qui revit dans mon imagination avec toute l'énergie de la réalité : elle communique une force nouvelle à ma conviction philosophique et scientifique.

Cette longévité si bien caractérisée dans la race noire, se manifestant malgré l'influence hautement préjudiciable que devraient y exercer tant de désavantages naturels, signalent un fait biologique que tous ceux qui étudient ces phénomènes avec calme et intelligence sont obligés d'avouer. La sève vitale est de beaucoup plus riche dans le sang énergique et généreux de l'Africain. Ce fait ne se constate pas moins pour la femme que pour l'homme ; mais une erreur générale chez les Européens, c'est de croire que les femmes de la race noire, vieillissent plus vite que celles de la race blanche ! « A coup sûr, dit M. Topinard, la femme se flétrit beaucoup plus vite dans les races nègres, même dans la première grossesse (1). » Jamais assertion ne fut moins soutenable. Pour l'avancer, il faut bien qu'on n'ait eu sous les yeux que des femmes noires

(1) Topinard, *loco citato*, p. 377.

placées dans les pires conditions d'hygiène et de milieu.

Tous ceux qui ont vécu ou voyagé dans les pays où se rencontre la femme d'origine africaine, avec le moindre degré de civilisation et de bien-être, libre et fière de cette belle peau noirâtre qui ne la dépare nullement, savent sans doute que, loin de se flétrir avec cette précocité dont parle l'éminent professeur d'anthropologie, elle montre au contraire une étonnante aptitude à supporter sans se faner aucunement, les crises répétées de la maternité. On voit souvent, en Haïti, des mères qui après avoir enfanté de six à dix fois et davantage, gardent encore tous les appas d'une mûre jeunesse. C'est là un cas si commun dans la race noire que personne de ceux qui s'y connaissent, n'en éprouvent le moindre étonnement.

Quand on pense à tous les soins que l'Européenne civilisée et coquette met à sa toilette, sous un climat dont la douceur semble promettre à la femme les appas d'une éternelle jeunesse ; et qu'on songe, d'autre part à la toilette élémentaire, consistant en simples ablutions, dont se contente la montagnarde au teint d'ébène, encore qu'elle la renouvelle fréquemment (1), ne s'étonne-t-on pas avec raison de voir celle-ci, malgré l'effet déprimant d'un climat enflammé, conserver si bien ce teint toujours velouté, et cette fleur de fraîcheur qui en font une femme à part. « Aussi, dit Moreau de Saint-Méry, les Turcs qui méritent qu'on les regarde comme de bons juges en ce genre, préfèrent-ils (selon Bruce) dans la saison brûlante, l'Ethiopienne au teint de jais à l'éclatante Circassienne. »

(1) La propreté est un des caractères des nègres et singulièrement des femmes. Elles cherchent l'eau sans cesse et lors même qu'elles sont réduites qu'à n'avoir que des vêtements malpropres, leur corps est fréquemment plongé dans le bain d'une eau vive et courante, à moins qu'elles ne soient forcées de se contenter de l'eau de pluie qu'elles ont recueillie ou que des pluies leur donnent.

(Moreau de Saint-Méry, *Description*, etc.).

II.

DE LA BEAUTÉ DANS LES RACES HUMAINES.

Quoique nous ayons vu plus haut que, dans une étude destinée à rechercher si les races humaines sont égales ou inégales, la beauté corporelle est un élément parfaitement négligeable, il n'est pas tout à fait inutile de jeter un regard sur ce chapitre, afin de voir jusqu'à quel point on peut rationnellement dire qu'une race est plus belle qu'une autre. Dans l'appréciation des qualités purement esthétiques d'un objet ou d'un être, il y a toujours une portion d'arbitraire qui obscurcit le jugement et rive l'esprit à un parti pris d'autant plus téméraire et obstiné qu'on ne s'en aperçoit même pas. Ce fait a été si généralement observé qu'il en est sorti un adage bien connu par lequel prend ordinairement fin toute discussion sur la beauté ou la laideur. *De gustibus et coloribus, non disputandum.*

Cependant, malgré la latitude qui est ainsi laissée à chaque individu sur l'appréciation des qualités constitutives du beau, il y a dans les figures certains effets d'harmonie ou de discordance qui frappent du premier coup notre attention. Ces effets déterminent en nous un mouvement de sympathie ou de répulsion de l'âme, et dénoncent spontanément le sentiment esthétique, sans même accorder à notre esprit le temps de réfléchir. Ce mouvement spontané qui est, pour ainsi dire, inhérent à la nature humaine et qui se découvre même parmi les animaux intelligents dont une longue domesticité a perfectionné le sens intime, ne semble-t-il pas poser une certaine limite à la liberté du jugement individuel, ou plutôt, ne tend-il pas à converger toutes les impressions personnelles vers un idéal commun, par le déterminisme propre à notre conformation nerveuse ? Je le croirais vo-

lontiers. L'éducation rationnelle, entraînant une plus grande intelligence du dessin et de la couleur, ainsi que de l'ordonnance des parties que présente leur agencement, aiguise, affine évidemment le sens du beau dont la première manifestation est absolument instinctive; mais elle ne change rien dans l'économie générale de notre organisation.

« Demandez à un crapaud, ce que c'est que la beauté, le τό χαλόν? Il vous répondra, dit Voltaire, que c'est sa crapaude avec deux gros yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune, un dos brun. Interrogez un Nègre de Guinée, le beau est pour lui une peau noire et huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté. Interrogez le diable, il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes et une queue. Consultez enfin les philosophes, ils vous répondront par du galimatias. » Voltaire, le grand Voltaire était vraiment adorable quand il prenait ce ton railleur avec lequel il démolissait tout, sans s'inquiéter du raisonnement. Il fait bon voir ici comme le patriarche de Ferney assomme en même temps nègres et crapaud, diable et philosophes, en riant au nez de ses lecteurs. Son sarcasme est charmant à force d'être spirituel, mais sa sentence n'a jamais empêché les hommes de rendre un hommage muet à tout ce qui est réellement beau.

Il s'agit donc de rechercher quels sont les éléments dont la présence, dans un être ou dans un objet quelconque, cause en nous cette impression ineffable que nous rapportons ordinairement à l'idée du beau. Depuis Platon jusqu'à Baumgarten, Hegel, Taine, Saisset, Ravaison, Herbert Spencer et foule d'autres écrivains modernes, on a constamment cherché ces éléments, en essayant de formuler une définition qui fût une traduction fidèle de la conception que nous avons de la beauté. Parmi les anciens, les

platoniciens trouvaient l'élément du beau dans l'idée du bien et du vrai; les péripatéticiens, le trouvaient dans l'idée d'ordre et de grandeur; les stoïciens, dans la symétrie et l'harmonie des parties. Pour les platoniciens c'était encore l'unité de plan, et Saint Augustin l'a répété après Plotin : *Forma omnis pulchritudinis unitas est.*

Dans les temps modernes, l'école allemande a cru découvrir cet élément caractéristique du beau dans l'accord harmonieux du réel et de l'idéal, en y appliquant le procédé des antinomies ou les formules hégéliennes. — L'école française, jusqu'à M. Taine, est restée dans les abstractions métaphysiques ou dans les subtilités analytiques. Celui-ci, dans ses savantes leçons sur l'*Art* a développé une théorie fort ingénieuse, par laquelle il établit que le beau se réalise par l'imitation, mais en idéalisant l'objet imité. L'artiste met en relief un des caractères essentiels du modèle auxquels il subordonne systématiquement tous les autres. Ce caractère idéal varie d'ailleurs suivant les temps et les lieux, suivant l'état moral de la société environnante. Cette théorie, qui a peut-être sa valeur dans la critique de l'art, s'applique merveilleusement à l'étude du beau au point de vue historique et philosophique; mais elle ne nous avance guère dans la recherche de l'élément qui nous inspire le sentiment de la beauté. — L'école anglaise est restée dans le cercle d'un empirisme ingrat jusqu'à Herbert Spencer; mais le savant évolutionniste cherchant dans ses *Essais sur le progrès* l'élément constitutif du beau, le trouve dans la plus grande différenciation des parties unie à la simplicité et l'unité du plan.

Ainsi le visage humain par exemple serait la plus belle de toutes les figures, parce qu'en le contemplant et l'examinant, on remarque dans l'ensemble dont est formée la physionomie une différenciation telle des parties, que, dans les types d'une vraie beauté, on peut rencontrer toutes les

combinaisons de lignes géométriques que l'on puisse imaginer, se complétant harmonieusement, tout en restant fort distinctes les unes des autres. Cette conception qui est une des plus belles qu'on ait jamais eue, s'adapte d'ailleurs merveilleusement à la théorie générale de l'évolution si savamment développée par le philosophe anglais. Elle a en outre l'avantage de convenir tant à la beauté physique qu'à la beauté intellectuelle et morale. Mais est-ce tout ? Ne pourrait-on pas faire observer que, si la figure humaine, avec cette grande perfection des formes, répond bien au concept pur du beau, ces qualités ne suffisent encore pas pour faire naître l'amour, l'enthousiasme, la sympathie, l'inspiration poétique, tout sentiment qu'évoque spontanément la contemplation de la beauté ? Un visage humain peut offrir la plus grande régularité des traits unie à la meilleure proportion des parties, sans qu'on éprouve à le voir ce charme indicible qu'excite en nous la contemplation de la vraie beauté. Que lui manque-t-il alors ? Ce qui lui manque, c'est le souffle qui anima la statue de Pygmalion et la transforma en la frémissante Galatée. C'est la vie.

Pour bien comprendre la cause de l'effet produit en nous à la vue du beau, il faut donc ajouter à la théorie de Herbert Spencer, les fines observations de M. Lévêque. C'est encore dans l'homme que celui-ci recommande d'étudier le beau ; car le plus haut développement de la vie se manifeste surtout dans l'être humain. « Si l'on considère en cet être supérieur, dit-il, tous les éléments de la beauté physique, intellectuelle et morale, la forme et l'attitude du corps, l'énergie, l'adresse ou la grâce des mouvements, la puissance du geste, du regard et de la voix, enfin la parole, interprète fidèle de la pensée, on reconnaît que toutes ces choses ne nous charment, ne nous émeuvent que parce qu'elles sont la manifestation de la vie, qu'elles nous of-

frent l'image visible d'une âme invisible, qu'elles nous révèlent les qualités excellentes ou aimables de l'esprit et du cœur. Les autres êtres ne nous paraissent beaux qu'autant que nous trouvons en eux, à quelque degré, un de ces caractères ou son symbole. »

Ces paroles qui sont d'un maître, en matière d'esthétique, ferment admirablement cette petite digression que nous devions faire dans le domaine spéculatif, afin de nous préparer à pouvoir bien juger des différentes assertions que l'on peut avancer dans les comparaisons des races humaines, au point de vue de la beauté.

En corroborant, l'une par l'autre, la théorie de la différenciation de Herbert Spencer et la profonde et délicate analyse de l'esthéticien français que je viens de citer, il me semble que l'on peut hardiment tirer la conclusion suivante : la beauté du visage humain réside dans la régularité des traits rendus distincts par la pureté et la variété des lignes ; mais elle provient surtout de l'animation qu'y met une haute expression de la vie.

Il faut bien vite avouer que la beauté ainsi définie se rencontre beaucoup plus souvent dans la race blanche que dans la race noire africaine et surtout la race jaune mongolique. Mais est-il vrai qu'elle ne se voit jamais parmi les descendants de l'Ethiopien ? D'autre part ne voit-on pas parmi les Caucasiens les mieux caractérisés des types affreusement laids ? S'il est possible de distinguer des types d'une beauté incontestable chez les noirs, de même qu'on peut remarquer des types d'une parfaite laideur parmi les blancs, est-on en droit d'établir entre les races humaines une hiérarchie dont la base de classification serait la forme plus ou moins belle de ces races ? Assurément, rien ne serait moins logique. Si la plupart des auteurs qui parlent des races humaines, au point de vue esthétique, exagèrent tant la supériorité du type blanc sur le type noir, c'est

que, par une immoralité révoltante, ceux qui ont eu un intérêt positif à l'asservissement de toute une fraction de l'humanité, ont toujours défiguré le Nigritien dans leurs descriptions fantaisistes. Ils n'ont voulu prouver que par cette prétendue absence de toute ressemblance physique entre les deux types, la non existence d'obligation morale et de solidarité entre les asservis et leurs dominateurs.

Tous les ethnographes le savent bien : dans la race noire il ne se rencontre pas si souvent de ces visages d'une horrible laideur dont on dépeint les traits repoussants avec tant de complaisante fantaisie; pas plus que la race blanche n'offre constamment des modèles qui se rapprochent beaucoup de l'Apollon du Belvédère ou de la Vénus de Milo. Mais comme par une consigne, vous n'ouvrirez jamais un ouvrage d'ethnographie ou un dictionnaire de sciences, sans qu'il vous tombe sous les yeux des descriptions pareilles à celle que j'ai citée de Broca. Qu'on aille au Muséum de Paris, c'est le même fait qui frappe la vue. Dans la galerie d'anthropologie, les compartiments réservés à l'Afrique ne donnent, comme modèles du type éthiopien, que de vraies caricatures du visage humain.

Rien de plus agaçant que ce parti pris qui se décore du nom pompeux de science! Je ne nie pas que ces figures aux formes bestiales ne puissent se rencontrer souvent dans la race nigritienne encore inculte; mais pourquoi les figures repoussantes qu'on rencontre souvent parmi les populations caucasiennes ne sont-elles jamais mises en liste? Elles constituent, sans nul doute, des exceptions d'ant fois plus rares que dans le groupe africain; n'existent-elles pas, cependant? C'est donc rendre la science complice du mensonge que de choisir pour caractériser les races humaines, les laideurs exagérées des unes et la beauté exceptionnelle des autres. Mais la vérité est comme la lumière. On a beau la cacher aussi longtemps qu'il est permis à l'intel-

ligence humaine de concevoir, elle brille encore dans le réduit où on la relègue : il suffit du moindre jour pour qu'elle luisse rayonnante aux yeux de tous et oblige les plus rebelles à se courber sous ses lois. C'est à cette puissance, à cette intransigeance de la vérité que la science doit tout son prestige. Les savants peuvent lutter un certain temps et résister à son influence ; mais c'est toujours au détriment de leur gloire qui tombe vermoulu quand, sous l'aiguillon du progrès, l'esprit humain s'agit et déchire le voile à l'aide duquel ils ont vainement tenté de lui cacher la réalité.

C'est ainsi qu'il arrive infailliblement une époque où la plus grande accusation contre certains savants surgit de la science même qu'ils ont le plus constamment cultivée, toutes les fois qu'ils se sont inspirés par l'esprit de système et les suggestions arbitraires qui ne sont propres qu'à obscurcir la vérité. Pour l'anthropologie, nous entrons actuellement dans cette période critique. Toutes les assertions téméraires que les anthropologues ont cru pouvoir ériger en lois scientifiques sont chaque jour démenties par l'évidence des faits. Témoin le cas qui nous intéresse actuellement. Pour répondre aux descriptions fantaisistes de Broca, de M. de Gobineau ou de M. Hovelacque, je ne puis mieux faire que de citer les propres paroles de l'illustre géographe Elisée Reclus.

« Les nègres, dit-il, sont loin d'offrir en majorité cette peau noire et luisante, ces bouches lippues, ces mâchoires avancées, ces figures plates, ces nez écrasés à larges narines, cette laine crépue que l'on s'imagine ordinairement être le partage de tous les Africains... Les nègres qui ressemblent le plus au type traditionnel popularisé sur le théâtre, sont les riverains de l'Atlantique : nulle part la traite n'a fait plus de ravage que parmi leurs tribus, et la haine du maître, c'est-à-dire du blanc pour son esclave, a

popularisé le type de la laideur en grande partie imaginaire que l'on attribue à l'ensemble des asservis (1). »

La compétence de M. Elisée Reclus est au-dessus de toute contestation ; elle est universellement reconnue parmi tous ceux qui s'occupent d'études géographiques, on a donc tout droit de s'appuyer de son opinion, avec l'assurance d'y trouver le dernier mot de la science contemporaine. Cette opinion est d'ailleurs corroborée par un des voyageurs les plus éclairés qui aient visité l'Afrique, c'est le professeur Hartmann. « Du nord à l'est, dit-il, les Funjés, les Fedas, les Ormas, les Mandingues et les Wolofs servent de trait d'union entre les Nigritiens. Ceux-ci présentent tant de déviations de tribu à tribu qu'il nous faut faire abstraction de l'idée que nous nous sommes faite du nègre aux cheveux crépus, au nez camus, aux lèvres grosses et à la peau noire comme l'aile du corbeau ou la poix. De telles images figureront mieux dans les débits de tabac que dans les cabinets d'anthropologie (2). »

« On trouve rarement chez les Nigritiens la vraie beauté, mais on n'en remarque pas complètement l'absence », dit plus loin le savant professeur.

Ces assertions renfermées dans les deux plus savants ouvrages qui aient été publiés sur l'Afrique, suffiraient largement pour prouver que la beauté, comme tout le reste, n'est pas le partage exclusif d'une race quelconque. Mais est-ce à l'état sauvage et dans les landes de l'Afrique qu'il faut étudier la race noire, à ce nouveau point de vue ? Je crois qu'il serait beaucoup plus raisonnable de chercher ses comparaisons parmi les noirs vivant dans des milieux plus cléments que les zones torrides du Soudan et de la Guinée, ayant un degré de civilisation supérieure.

(1) Elisée Reclus, *Nouvelle géogr. universelle*, 54^e série, page 28.

(2) Hartmann, *Les peuples de l'Afrique*, p. 40.

Qu'on se transporte en Haïti où, sous un climat relativement doux, la race africaine, après avoir commencé une lente évolution, par la seule influence du changement de milieu, a enfin reçu l'empreinte de la vie intellectuelle et morale. C'est un fait si commun que d'y rencontrer, parmi les descendants de la race nigritienne, des physionomies gracieuses rappelant « les formes idéales de la période sculpturale classique », pour me servir de l'expression de Hartmann, que l'Haïtien absolument noir, mais d'une grande beauté, n'étonne guère celui qui a vécu dans le pays pendant quelque temps.

J'ai vu bien souvent dans les rues de Port-au-Prince, du Cap ou d'autres villes de la République haïtienne, et même parmi les montagnards, des têtes dont le profil avait toute la régularité du type grec brachycéphale. Je ne parle pas, bien entendu, de cette splendeur esthétique que révèle la statuaire grecque dans les têtes d'une beauté idéale, telles que celle du *Jupiter Olympien* ou bien celle de la *Vénus de Gnide*. Phidias et Praxitèle, tout en copiant leurs modèles, y ajoutaient, par une savante combinaison de lignes, un reflet fascinateur que n'offre la nature ni dans Phrynée ni dans Alcibiade.

Aux Cayes, situées au sud de l'île, on rencontre des types noirs vraiment superbes. Cette amélioration rapide des formes corporelles qui se poursuit graduellement avec notre évolution sociale, prouve un fait que bien des savants ont déjà signalé. La beauté d'une race, dans la majeure partie des cas, se développe en raison directe de son degré de civilisation ; elle se développe surtout sous l'influence de conditions climatologiques naturellement favorables ou que l'industrie humaine a conformées aux nécessités de l'existence.

C'est pour n'avoir jamais tenu compte de tous ces facteurs que les anthropologistes ou d'autres savants ont si

catégoriquement déclaré que chaque race humaine a des aptitudes psychologiques ou physiques absolument irréalisables par d'autres races; comme s'il y avait une barrière infranchissable placée par la nature entre chaque groupe humain et les autres groupes de l'espèce. Maintenant que l'anthropologie, bon gré mal gré, aborde la période positive où tout doit être comparé et critiqué suivant les méthodes d'investigation qui ont conduit aux plus belles découvertes dans les sciences naturelles et biologiques, il faudra bien qu'on s'inspire de la synthèse de plusieurs données avant d'affirmer un fait quelconque et surtout d'y attacher l'importance d'une loi. Or, on n'affirme scientifiquement un fait, en lui assignant un caractère distinctif dans la description d'un groupe naturel, que lorsqu'on est sûr que le phénomène est constant et exclusivement lié à l'existence des êtres dont on désigne ainsi les attributs particuliers.

Est-ce là ce que nous savons relativement à la beauté du type caucasique? La vérité certaine est que la race blanche d'Europe, qui nous offre actuellement la plus grande somme de beauté dont est susceptible le visage humain, n'a pas été toujours telle que nous la voyons aujourd'hui. Tout prouve au contraire que la même évolution que nous voyons la race noire accomplir en Haïti s'est aussi accomplie dans les populations européennes et continue encore son action lente et persistante, laquelle est bien loin d'atteindre son plein et complet effet dans toutes les couches des nations caucasiques.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à étudier les dimensions et la configuration des crânes, ainsi que les membres des squelettes tirés de tous les anciens cimetières de l'Europe. Je n'exige pas qu'on les choisisse dans une période préhistorique fort éloignée et dont nous avons perdu tout souvenir, mais en remontant seulement jusqu'à l'époque des invasions des barbares d'Orient et d'Oc-

cident, Ostrogoths et Wisigoths. Prenons, pour exemple, les observations qui ont été faites dans le *Congrès des Anthropologistes allemands*, au mois d'août de l'année 1876.

« Les crânes de Camburg ont fourni à M. Virchow deux exemples d'une conformation spéciale, « théromorphe », comme il dit, et qui frappe au premier coup d'œil celui qui s'est occupé de l'anatomie du singe. On sait que chez l'homme, en général, l'angle pariétal, c'est-à-dire le point où le pariétal se rencontre avec l'aile du sphénoïde, adhère avec celle-ci et que l'éaille temporale n'adhère point au point frontal. Au contraire, les singes supérieurs, « nos cousins » possèdent tous à cet endroit un prolongement de l'éaille temporale qui s'étend tellement en arrière qu'elle sépare l'aile sphénoïdale de l'angle pariétal, et qu'elle établit une adhérence plus ou moins grande de l'éaille temporale au frontal, si bien que les pariétaux ne peuvent plus rejoindre les os basilaires. Or, les guerriers francs, ancêtres des Allemands d'aujourd'hui, qui furent enterrés à Camburg, nous présentent d'une façon si extraordinaire (2 sur 8) des cas de cette *particularité simienne* que nul musée n'en peut montrer plus que celui de Iéna (1). »

Les Allemands enterrés à Camburg, sur la Saale, appartiennent au dernier âge de fer; c'est l'époque qui a immédiatement précédé les grandes invasions et la constitution embryonnaire de l'État allemand. C'est un fait bien digne de remarque: ces mêmes Allemands représentent aujourd'hui la race germanique que les anthropologistes déclarent la plus élevée en dignité dans leur échelle hiérarchique. Qui dirait que dans leur passé, à peine mille à douze cents ans, ils offraient une conformation tellement inférieure qu'on y rencontre le quart des populations avec des caractères patents d'animalité? Peut-être pourrait-on croire que

(1) *Revue scientifique*, n° 37, 10 mars 1877.

le professeur Virchow a considéré les choses sous un point de vue purement personnel et arbitraire ; mais dans le même Congrès, M. Schaafhausen, un des plus éminents anthropologues d'Allemagne, reconnaît que le prognatisme des crânes de Camburg se répète si fréquemment que, maintes fois, des crânes préhistoriques allemands pourraient être pris pour des crânes africains.

Un crâne d'Engisheim, découvert par M. Schonerling, était tellement aplati et présentait une telle exagération de la dolichocéphalie ($70^{\circ},52$) que l'on fut tenté de le rapprocher du type éthiopien plutôt que de l'europeen, encore qu'aucune probabilité ne permit une telle hypothèse. L'effet en était si saisissant qu'il en sortit une théorie d'après laquelle on prétendait que le point de départ de l'espèce humaine se trouve dans la race africaine. D'autres, plus fantaisistes, supposèrent même que les Africains avaient immigré en masse dans les pays d'Europe, avant les premières lueurs de l'histoire !

La mâchoire de la Naulette et la calotte du Néanderthal sont aussi des faits qui parlent hautement en faveur de ma thèse. En général, la *race de Canstadt* de M. de Quatrefages prouve avec évidence que les populations préhistoriques de l'Europe étaient essentiellement laides. « Si on joint à ces caractères (prognatisme sensible, indice céphalique ne s'élevant qu'à $68^{\circ},83$, etc.) ceux que fournit la mâchoire de la Naulette, on doit ajouter, dit l'auteur de *l'Espèce humaine*, que l'homme de Canstadt avait le menton très peu marqué et le bas du visage dépassait parfois ce que présentent sous ce rapport la plupart des crânes de Nègres guinéens. » Or, « le type de Canstadt a pour habitat l'ensemble des temps écoulés depuis l'époque quaternaire jusqu'à nos jours et l'Europe entière. »

Une telle constatation ne nous dispense-t-elle pas de toute argumentation ?

Il n'en est pas jusqu'au curieux détail de la femme Boschimane qui ne puisse se retrouver dans la race blanche de l'ancienne Europe. « La statuette d'ivoire trouvée à Laugerie-Basse, par M. de Vibraye, dit encore M. de Quatrefages, représente une femme dont on reconnaît le sexe à un détail exagéré : elle porte au bas des reins des protubérances assez étranges. » On devine bien vite qu'il s'agit d'un cas de stéatopigie, particularité qui a donné lieu à tant de dissertations, quand elle fut constatée pour la première fois dans la race boschimane.

Le même savant anthropologue, voulant prouver la supériorité de la race blanche, en démontrant la précocité de développement de ses facultés artistiques, nous a encore fourni bien des exemples de la conformation disgracieuse et inélégante des anciens Européens. « La femme au renne de Landesque est grotesque, dit-il plus loin ; les jambes postérieures de l'animal sont parfaites et, au revers, la tête du cheval est superbe. Dans l'homme à l'aurochs de M. Massénat, l'animal est très beau de forme et de mouvement, l'homme est raide et mal fait. »

Voilà bien des exemples qui prouvent surabondamment que le type caucasique a passé par les formes gauches et laides que l'on rencontre parfois dans le type africain, avant de parvenir à cette beauté réelle qui fait aujourd'hui son légitime orgueil. Mais au lieu de constater ces faits que nous révèlent les premières ébauches de l'art préhistorique, en tâchant d'expliquer leur disparition par l'influence d'une évolution progressive de la race blanche, M. de Quatrefages aime mieux les rattacher à des idées superstitieuses. Il se contente de mentionner le récit par lequel Catlin affirme que les Peaux-Rouges le regardaient comme un sorcier dangereux, parce qu'il avait esquissé le portrait de l'un d'eux. Alors quel cas fait-on des vertus psychologiques distinctes et natives du blanc, pour

qu'on aille chercher jusque ~~chez~~ les Peaux-Rouges l'explication fantaisiste d'un fait arrivé parmi les Européens ? D'ailleurs, rien ne prouve que tous les sauvages se comportent comme les Peaux-Rouges de Catlin. Sir Samuel White Baker a rencontré une conduite absolument contraire parmi les Nouers, peuplade sauvage habitant la rive droite du haut Nil. Le voyageur anglais s'étant arrêté près d'un de leurs villages, ils ne tardèrent pas à se rendre à son bateau. « Le chef de ce village s'appelait Iocrian, dit-il ; il vint nous rendre visite avec sa femme et sa fille, et, pendant qu'il était assis sur un divan de notre cabine, *j'ai dessiné son portrait, dont il a été enchanté* (1). »

Pourquoi tant s'exposer à des erreurs d'interprétation, plutôt que d'accepter une explication rationnelle que tous les faits viennent éclairer de leur lumière ? C'est que la science anthropologique, telle qu'elle est faite par l'école française, ~~se renferme~~ uniquement dans le cadre étroit d'un système arbitraire. Elle sera ruinée de fond en comble, le jour où l'on pourra prouver que les races humaines, à part la couleur qui est un résultat complexe du climat, de la nourriture et de l'hérédité, n'ont rien d'essentiellement fixe et caractéristique. Cependant il est incontestable que toutes les races subissent une évolution qui va de la laideur à la beauté, sous l'impulsion du développement intellectuel dont l'influence, sur l'organe encéphalique et sur le maintien général du corps, est chaque jour mieux démontré. En vain résiste-t-on à l'évidence. Les affirmations dogmatiques n'ont pas la moindre action sur la nature des choses et ne les feront jamais changer, sans l'aide d'autres agents d'une meilleure efficacité. « Un homme, une tribu, une population entière peuvent, dit M. de Quatrefages,

(1) Ferdinand de Lanoye, *Le Nil, son bassin et ses sources*. Paris, 1869, p. 267.

changer en quelques années d'état social, de langue, de religion, etc. Ils ne modifieront pas pour cela leurs caractères physiques extérieurs ou anatomiques. » Telle était aussi l'opinion de Broca, en 1858, mais les faits ont parlé avec une telle éloquence que dans les derniers temps de sa belle carrière, il dut la modifier, dans une notable proportion, sans pourtant renoncer aux généralisations *à priori* qui constituent le fond de toutes les théories anthropologiques.

L'avenir prouvera d'une manière de plus en plus éclatante que ces deux savants se sont positivement trompés dans leur affirmation. Déjà nous avons vu quelle induction l'on peut tirer de l'étude morphologique des anciennes races de l'Europe ; nous assistons actuellement encore à cette transformation progressive, où on voit se modifier graduellement leurs caractères physiques et leurs formes anatomiques.

Il ne faut pas, en effet, se faire illusion sur la beauté générale de la race blanche, en se tenant sur les boulevards de Paris, de Berlin, de Londres ou de Vienne, où l'on voit passer si souvent les plus beaux types de l'espèce humaine. Par un jeu naturel, et qu'on doit attribuer à la coquetterie propre à chaque civilisation, ce sont toujours les plus jolies ou les plus attrayantes d'entre les femmes ainsi que les mieux conformés d'entre les hommes qui s'exhibent avec profusion dans ces grandes artères des villes européennes, cherchant toujours à voir et surtout à être vus, quand bien même ils ne seraient pas de vrais oisifs.

A mesure qu'on s'éloigne de ces lieux tant fréquentés, où il s'accomplit une certaine sélection dans la circulation publique, on ne rencontre que des types de plus en plus laids. J'en ai fait l'observation positive, en me transportant au milieu des populations de chaque quartier, pendant ces fêtes foraines que Paris offre successivement et

dans les centres les plus variés, dès les premiers jours de l'automne jusqu'à ce que les rigueurs de la saison viennent mettre obstacle aux réunions en plein air.

Dans la fête de l'*Avenue des Gobelins*, par exemple, aux jours ouvrables de la semaine, on pouvait se promener le soir, au milieu d'une population de plus de cinq mille âmes, sans rencontrer une beauté vraiment caractérisée. Partout, c'était des visages désharmonieux, des maintiens gauches et disgracieux : c'est à ce point que, sans les mêmes baraques qu'on avait déjà vues à la fête du *Lion de Belfort* ou ailleurs, sans cette gentille *Place de l'Italie* avec ses belles avenues, on ne se croirait plus au milieu d'une population parisienne.

Qu'on ne pense pas que j'ai vu les choses en homme noir, ne reconnaissant la beauté que sous une noire enveloppe ! Je suis tout prêt à rendre hommage aux Vénus de la grande capitale, adorables et troublantes dans leur beauté exquise. Aucune femme de la terre ne possède autant qu'elles ce chic inimitable et cet art délicat de l'ajustement qui mettent tout leur être en relief ; mais il n'y a pas que des Vénus à Paris. M. Charles Rochet, statuaire de talent, dont la compétence est indiscutable en la matière et dont l'impartialité est hors de tout soupçon, a rencontré aussi ces types dont l'existence prouve que la beauté n'est pas un fait général dans la race blanche. « Prenons par exemple une femme bien laide. J'en ai rencontré dans Paris même, dit-il ; nous faisons de l'histoire naturelle, et faisant de l'histoire naturelle avec l'homme les observations sont assez difficiles, on ne peut avoir que celles qu'on a faites par hasard (1). »

On pourrait ajouter que ces rencontres de femmes laides dans Paris se vérifient si souvent, que rien n'est plus facile

(1) *Congrès inter. des sciences ethnogr.*, etc., p. 207.

a faire que l'observation dont parle le savant artiste. Mais que l'on quitte les capitales et qu'on pénètre dans les petits centres intérieurs ! Le décor change à vue d'œil, la beauté des types disparaît de plus en plus. On les rencontre encore ça et là, avec une rare perfection, vrais bijoux destinés à faire l'orgueil et la passion de ces mêmes boulevards qui les attirent comme un aimant, pour en faire leur bouquet de séduisantes fleurs ; mais ces rares oiseaux émigrent bien vite des campagnes et vont chercher ailleurs l'atmosphère propre à leur rayonnement.

Je sais que pour prouver que la beauté du type blanc est indépendante de son état de civilisation élevée, on mentionnera la beauté des races encore mal policées, telles que les populations des Principautés danubiennes et des confins de l'Europe sud-orientale, dont on a longtemps parlé avec tant d'enthousiasme. L'existence de très beaux types répandus en profusion dans ces milieux où la culture intellectuelle et sociale n'a guère été développée serait, sans nul doute, en contradiction formelle avec la théorie que je soutiens ici. Mais à mesure que l'on connaît mieux ces populations, on tend à revenir sur cette réputation exagérée que la fantaisie des ethnographes leur avait seule créée. L'erreur est provenue, en grande partie, de l'illusion causée par la fréquence des beautés qui peuplent les harems, réunion de Géorgiennes, de Circassiennes, d'Albanaises ou de Rouméliotes aux formes nonchalamment gracieuses, au profil mignardement découpé.

Cependant, là encore, c'est la répétition du même phénomène que l'on constate sur les boulevards, c'est le résultat d'une sélection artificielle. Toutes les esclaves géorgiennes, albaniennes ou circassiennes ne sont pas également belles. Ce sont les fleurs du panier qu'on choisit pour les plaisirs des sultans ou des pachas ; le reste va s'abrutir dans les rudes travaux de la main et on ne sait

plus à quelle race elles appartiennent. Maintenant que ces petits peuples ont des communications plus fréquentes avec le reste de l'Europe, on voit bien que parmi eux la beauté sculpturale classique est plutôt l'exception que la règle. La même remarque peut être faite sur la nation grecque si bien réputée pour la beauté de ses formes ethniques.

Aujourd'hui que l'histoire est franchement entrée dans sa période de maturité, sous l'impulsion d'une critique éclairée et impartiale, on sait à n'en plus douter, que tous les Grecs étaient loin d'avoir ce grand développement intellectuel qui brille dans Platon, Périclès et toute la belle pléiade d'hommes immortels qui ont illustré l'archipel hellénique, de la fin du VI^e siècle jusqu'au commencement du III^e siècle avant l'ère chrétienne. Les études anthropologiques ont constaté un fait curieux qui corrobore en ce sens et admirablement ma théorie. La majeure partie des plus anciens Grecs offrait l'aspect d'une race absolument dolichocéphale. Homère nous le prouverait tout seul dans l'image difforme et laide qu'il trace de Thersite; mais sans aller si loin, Esopé et Socrate nous fournissent une preuve évidente de la laideur de la race grecque primitive dont ils étaient sûrement la reproduction atavique.

La laideur d'Esopé est proverbiale. Quant à Socrate, Xénophon, son disciple bien-aimé, a eu soin de faire savoir à la postérité qu'il avait les narines ouvertes, relevées et le nez camus (1).

La coïncidence du plus haut développement intellectuel et moral que l'on puisse imaginer, eu égard à la différence des époques et cette irrégularité des traits du visage si accusée dans Esopé et Socrate, n'a rien qui doive étonner, quand on connaît avec quelle bizarrerie se produisent ces faits d'atavisme que la science n'a commencé à étudier

(1) Xénophon, *Le Banquet*, ch. V, § 6.

que depuis fort peu de temps. Chose curieuse ! L'homme des temps modernes qui avait le plus de ressemblance morale avec Socrate, en tenant toujours compte des temps, l'illustre et savant Français que M. Pasteur a si heureusement caractérisé en l'appelant « un saint laïc », tout comme on pourrait appeler Socrate « un saint païen », l'éminent Littré offrait le même phénomène : de traits peu gracieux unis à la plus belle organisation intellectuelle et morale.

De tels signes peuvent-ils nous tromper ? Devons-nous fermer les yeux à la vérité pour suivre aveuglément les systèmes qui la contredisent. Jamais ! Il faudra, malgré tout, proclamer la vérité. « L'intelligence dont l'homme est doué, dirons-nous avec César Cantu, paraît capable de modifier l'encéphale et, par cet organe, les formes extérieures ; exercée dans les bornes légitimes, elle conduit à la beauté de la race blanche ; mais s'il en abuse ou la laisse engourdir, l'homme peut descendre jusqu'au Hottentot. Néanmoins, quoique abaissée à ce point, l'espèce ne perd ni sa nature, ni la possibilité de se relever. On a répété que les Nègres sont le dernier degré de l'échelle ; eh bien ! les voilà qui viennent de conquérir la liberté à Haïti, où ils ne la pratiquent pas plus mal qu'on ne le fait en Europe. La race abyssinienne est noire aussi, mais elle a des formes d'autant plus belles qu'elle est plus éclairée (1). »

Quand on rencontre de telles idées et qu'on se rappelle l'époque où elles furent émises pour la première fois, on est obligé d'admirer la spontanéité de l'esprit humain si vif et si pénétrant, toutes les fois que la passion ne l'aveugle pas. Cette corrélation du développement intellectuel et moral avec l'épanouissement de la beauté physique des races humaines sera, avant longtemps, une des plus belles

(1) César Cantu, *Histoire universelle*.

lois que la biologie anthropologique aura à enregistrer dans ses principes. Elle s'explique scientifiquement par les théories de l'évolution et de la sélection sexuelle qui n'ont été formulées que par Herbert Spencer et Darwin. Pourtant, comme par une divination instinctive, l'intelligence des hommes s'en était vaguement pénétrée, bien avant qu'on pût en donner les raisons scientifiques. Il y a long-temps, en effet, que l'idée s'en est produite sous la forme d'un adage que tous les physiologistes ont dû trouver souverainement baroque : « *Corpus cordis opus.* »

Le secret est donc trouvé. Toutes les fois qu'on voudra transformer le physique d'une race d'hommes dont l'aspect repoussant et laid est un signe certain de sauvagerie ou de dépravation morale, on n'a qu'à cultiver son intellect, cultiver son cœur, en y faisant germer lentement, mais constamment, les nobles sentiments de générosité, d'enthousiasme et de dévouement héroïque, l'amour du travail, l'ambition de la science, et surtout, par-dessus tout, l'amour de la liberté, qui est en nous le plus vif foyer de la vie, enfantant la dignité, le besoin d'initiative individuelle, toutes choses sans lesquelles il ne saurait y avoir d'évolution, de progrès, d'amélioration d'aucune sorte.

III.

ÉVOLUTION ESTHÉTIQUE DES NOIRS HAÏTIENS.

Pour revenir à Haïti, la race noire qui grandit dans ce pays et qui n'aura son plein et entier développement que par l'instruction et la liberté politique, — seuls rayons capables d'illuminer son front et de l'embellir, en y opérant une transformation interne, — a déjà produit bien des types qui pourraient figurer comme des modèles ; mais elle en produira davantage dans l'avenir. Qu'elle marche donc et prospère ! Qu'elle veuille sincèrement, persévé-

ramment être belle, et elle le sera. Ce ne sont pas des exemples qui font défaut.

Je connais à Port-au-Prince une fille de dix-sept ans, noire d'une nuance veloutée et tendre, mais aussi belle qu'on puisse l'être. C'est M^{me} Marie S... Modeste et simple, douce et gracieuse, elle est souverainement ravissante; sa physionomie rayonnante de vie a un charme indéfinissable, un attrait suave et candide qu'une parisienne de son âge serait incapable d'offrir, avec les préoccupations personnelles qui germent si précocement en Europe et cette soif d'originalité qui gâte toute attitude naturelle.

Sans présenter cette perfection de forme vraiment étonnante dans la race éthiopienne, que de jeunes femmes noires ne rencontre-t-on pas douée d'une beauté dont les attraits sont irrésistibles! Qui porte l'orgueilleux Cauca-sien à oublier ses préjugés, quand il se trouve en face de ces femmes dont la couleur de la peau fait un tel contraste avec celle de l'Européenne? C'est la grâce et la vie unies à des traits harmonieux; c'est cette démarche élégante dont la fille des tropiques donne seule l'idée: un mouvement rythmique impossible à décrire, d'autant plus beau qu'il est involontaire... *Et incessu patuit dea!*

Je comprends qu'en contemplant souvent ces visages aux regards troublants et dont la beauté de plus en plus perfectionnée sera la plus belle conquête de la race africaine transportée en Haïti, M. Edmond Paul se soit écrié: « Que de beautés noires dans le peuple (1)! » Notre honorable compatriote n'est pas le seul à avoir cet enthousiasme. Un écrivain français, dont la sympathie est un titre des plus précieux pour la race noire, l'illustre Michelet a eu pour elle de ces paroles d'or qui vont au cœur et

(1) Ed. Paul, *Questions politico-économiques*.

se gravent dans l'esprit des hommes en caractères indélébiles. « Ce fut un bonheur pour moi, dit-il, d'apprendre qu'en Haïti, par la liberté et le bien-être, la culture intelligente, la nègresse disparaît, sans mélange même. Elle devient la vraie femme noire au nez fin, aux lèvres minces; même les cheveux se modifient.... Là même où elle reste encore nègresse et ne peut affiner ses traits, la noire est très belle de corps. Elle a un charme de jeunesse suave que n'eut pas la beauté grecque créée par la gymnastique, et toujours un peu masculinisée. Elle pourrait mépriser non seulement l'odieuse Hermaphrodite, mais la musculeuse beauté de la *Vénus accroupie*. (Voy. au Jardin des Tuileries). La noire est autrement femme que les fières citoyennes grecques; elle est essentiellement jeune, de sang, de cœur et de corps, douce d'humilité, enfantine, jamais sûre de plaisir, prête à tout faire pour déplaire moins. Nulle exigence pénible ne laisse son obéissance. Inquiète de son visage, elle n'est nullement rassurée par ses formes accomplies de morbidesse touchante et de fraîcheur élastique (1)... »

Dans l'expression un peu maladive de ses idées, le grand historien montre bien avec quelle force battait son cœur, alors qu'il traçait ces lignes généreuses, si pleines de vie qu'on croirait volontiers y voir frissonner le souffle léger et tiède de la brise tropicale. Haïti, pour la race noire entière, ne l'a pas oublié. Lorsque la France a voulu rendre à l'éminent écrivain, au sympathique philosophe le plus bel hommage qu'une nation puisse rendre à ses grands hommes, en lui érigeant une statue, un Noir haïtien, le Dr Louis-Joseph Janvier, digne de sa race et de la pensée immortelle de Michelet, a salué ce nom que tous les descendants de l'Afrique doivent aimer

(1) Michelet, *La femme*.

et conserver dans leur mémoire. Qui sait, en effet, ce qu'une bonne parole peut produire de miracles, quand elle sort d'une telle bouche?

Si la femme noire d'Haïti est belle et gracieuse de forme, l'homme noir transporté sur cette terre de la liberté ne se distingue pas moins par l'embellissement du type qu'il représente. Il faut même remarquer ce fait. Contrairement à ce qui se voit dans les pays d'Europe, il y a dans la race noire d'Haïti beaucoup plus de beaux hommes que de belles femmes. Je ne puis expliquer ce fait qu'en l'attribuant au plus grand développement intellectuel que reçoit le jeune homme haïtien, comparativement à la jeune fille.

On pourrait objecter que l'inégalité intellectuelle entre les sexes existe aussi en Europe, sans qu'un tel résultat s'y laisse constater. Mais ne serait-il pas aussi logique de se demander si les choses ont toujours été telles que nous les voyons maintenant? N'est-il pas constant que la civilisation tend sensiblement à opérer une certaine égalisation entre les qualités de l'homme et celles de la femme? Les conditions ne sont donc pas absolument semblables. La femme européenne, quoique moins instruite que l'homme de la même race, a pourtant reçu, comme son futur maître ou protecteur, une culture intellectuelle qui, pour n'être pas très développée, ne suffit pas moins pour la mettre à même de comprendre et de partager les aspirations de l'homme. Son esprit est largement ouvert à toutes les conceptions de l'art et de la poésie. Si la nature a mis en elle une de ces étincelles sacrées qui font briller certaines intelligences au-dessus des autres, elle trouvera dans son instruction, si écourtée qu'elle soit, tout ce qu'il faut pour devenir une M^{me} de Genlis, une M^{me} de Staël, une George Sand, une Delphine Gay si bien préparée pour porter le nom d'un Saint-Marc de Girardin. Cette pre-

mière lumière qui éveille toutes les facultés du cerveau est bien ce qu'il faut à toute créature humaine pour remplir sa destinée ; mais il y a bien peu de temps depuis que la femme haïtienne a commencé d'en jouir.

Un autre genre d'excitation mentale qui manque essentiellement à la femme des pays encore nouveaux dans la civilisation, c'est le milieu artistique où le beau sexe trouve tant de secours pour le développement harmonique de son être. Quand je me promène dans les vastes salons du Louvre ou du musée du Luxembourg, contemplant avec bonheur toutes les richesses de la peinture et de la sculpture répandues ça et là, avec une profusion énorme de formes et de couleurs harmonieuses, je ne puis m'empêcher de croire qu'on sort de ces sanctuaires de l'art beaucoup plus beau qu'on n'y était entré. Tous les sentiments élevés que font naître ces chefs-d'œuvre, dans une heure de contemplation où l'on est subitement ravi dans un monde idéal, ne peuvent en effet s'effacer complètement, sans laisser sur le front et sur toute la physionomie leur empreinte rayonnante. L'homme en jouit autant que la femme ; mais c'est elle surtout qui, par sa nature d'une sensibilité exquise, par son organisation plastique et merveilleusement assimilatrice, est pénétrée par tous les pores de ce suave parfum d'idéal qui s'échappe mystérieusement de toutes les choses réellement belles. C'est elle qui, par son tempérament nerveux, en buvant de ses yeux chaque rayon de lumière, chaque contour du dessin, subit cette exultation ineffable, capable de transformer tout ce qu'il y a de plus intime dans notre organisme. Elle a, de plus, un don de spontanéité qui l'exempte de toutes ces longues et minutieuses recherches de perspective et de proportion, sans lesquelles l'esprit critique de l'homme est incapable d'une véritable jouissance. Aussi, tout en savourant le charme que procurent à

notre esprit les chefs-d'œuvre de l'art, a-t-elle le temps d'étudier les formes savantes ou gracieuses à l'aide desquelles, fleur de coquetterie, elle saura corriger ses attitudes. A force de persévérande attention, elle y découvrira un maintien si bien adapté à l'ensemble de sa personne qu'il met en relief sa beauté particulière, sans en laisser échapper le moindre reflet.

Cette influence que nous reconnaissons dans les beaux-arts sur l'embellissement d'un type ethnique quelconque, n'agit pas seulement sur les populations existantes, mais encore et préférablement sur les futurs représentants de ce type. C'est l'opinion de Darwin (1) qu'une évolution esthétique peut s'accomplir dans une race sous l'empire de l'imagination développée dans un sens donné. Je la partage entièrement. Il est certain que des enfants conçus dans un milieu où l'imagination est constamment excitée par la contemplation des plus belles formes de l'art auront dix chances contre une d'être plus beaux que d'autres enfants conçus dans un centre où les conditions sont diamétralement opposées. Là où il n'y aurait pas seulement absence d'excitation esthétique, mais en outre des causes continues de dégradation morale, telles que la haine, l'envie, l'esprit de compétition et de vengeance, tous sentiments dépressifs qui sont de plus en plus intenses à mesure qu'on se rapproche de l'état barbare, les populations doivent être fatalement disgracieuses et laides.

Le professeur Müller a nié (2) l'influence de l'imagination de la mère sur les traits de l'enfant qu'elle porte en son sein. Cette négation est basée sur une expérience qui n'a produit aucun résultat probant. Mais dans quelle condition fut-elle réalisée ? Soixante femmes peu de

(1) Darwin, *De la variation des animaux et des plantes.*

(2) Johannes Müller, *Physiologie des Menschen.* Coblenz, 1841-1844.

temps après la conception, furent enfermées dans un endroit où il fut exposé des images choisies et qui leur tombaient constamment sous les yeux. Les enfants ne présentèrent aucun trait caractéristique qu'on pût attribuer à l'excitation nerveuse produite par la vue de ces images. Cette observation a quelque peu ébranlé la foi du savant auteur de *l'Origine des espèces*, mais nous n'y voyons rien qui puisse battre en brèche notre première conviction. Il est évident que l'expérience a été mal faite. Toutes les fois que l'on voudra étudier les phénomènes vitaux dans un animal d'un ordre élevé, on ne pourra se prononcer compétemment qu'autant que l'expérience aura été faite en pleine liberté de l'agent. Quand il s'agit de l'homme dont la liberté est la condition vitale par excellence, le fait prend une telle importance que son absence seule suffit pour infirmer tous les résultats de l'investigation et toutes les conclusions qu'on en voudrait tirer.

Je suis à même de citer plusieurs faits prouvant que l'imagination de la mère peut produire un effet réel sur les traits du fœtus. J'ai connu au Cap-Haïtien une enfant de M. Marmont Daguinéau, du nom de Lœtitia. Durant sa grossesse, la mère contemplait, sans jamais se fatiguer, un tableau dont la vue la transportait d'admiration. L'enfant est née remarquablement belle et ressemblant si bien à l'image que, lorsqu'elle eut six ans et que ses traits furent bien formés, on pouvait facilement tromper les étrangers en leur faisant accroire que c'était son propre portrait. Une dame de Paris avec qui j'eus occasion de causer de ce phénomène, m'a affirmé que la même chose lui était arrivée pour une petite fille qu'elle a perdue à l'âge de deux ans. Par contre, je connais un jeune garçon de M. Llenas, docteur en médecine de la Faculté de Paris, habitant aussi la ville du Cap-Haïtien, lequel a été victime d'une cause toute semblable. La mère, pendant sa grossesse, regardait

souvent un homme du peuple affligé d'un bec-de-lièvre : l'enfant est né avec le visage frappé de la même difformité.

Il faut aussi mentionner ce fait intéressant que l'on constatait dans toutes les anciennes familles de haute noblesse. Chaque maison avait un trait qui la distinguait tellement que, dans les hautes régions aristocratiques où l'on étudiait la finesse et l'élégance des formes avec autant de soin que la science héraldique, on pouvait avant de voir les écussons, reconnaître la souche d'un marquis ou d'un vicomte, rien qu'en le dévisageant attentivement. Il me semble qu'à part l'influence héréditaire, qui se croisait et s'annulait souvent par les unions exogamiques, on peut expliquer la ressemblance ainsi perpétuée dans les traits de famille, par la coutume qu'avaient les anciens nobles de réunir dans une salle d'honneur les portraits de tous leurs ancêtres, comme une espèce d'arbre généalogique qui parlait aux yeux de leurs descendants avec beaucoup plus d'éloquence que les plus savantes pages d'histoire. C'étaient là de très bonnes expériences exécutées involontairement mais librement.

Je pourrais citer beaucoup d'autres faits à l'appui de la même thèse, mais revenons à l'homme noir d'Haïti que nous avons abandonné dans l'entraînement d'une digression acoquinante, mais qu'il est bien temps de fermer.

Ce ne sont pas de beaux hommes noirs qui manquent en Haïti. Parmi les soldats de l'armée, comme au milieu des campagnards et des citadins, on rencontre fréquemment des types que l'on confondrait volontiers avec ceux de la race caucasique, n'étaient la couleur de la peau et la différence de la chevelure. Dans les départements du Sud et du Nord de la République, on les voit surtout dans une proportion respectable. Bien faits, ayant généralement une

taille au-dessus de la moyenne, les noirs d'Haïti montrent, à différents degrés, toutes les qualités de la vraie beauté masculine. Ils ont de la souplesse et de la force, une musculature vigoureuse unie à une agilité merveilleuse. Qu'on réunisse à tout cela un visage heureux, des traits accusés mais d'une parfaite harmonie qu'on y ajoute encore par cette expression un peu fière, qui est comme le reflet de l'orgueil juvénile que le fils de l'Ethiopien éprouve à se sentir libre, indépendant et l'égal de quiconque, on aura une claire idée de ces hommes dont les pères ont fait preuve d'un héroïsme que l'histoire n'oubliera jamais.

En 1883, je vis à Port-au-Prince, parmi les aides de camp du général Salomon, un jeune noir si beau que je ne pus m'empêcher de le suivre de ce regard d'admiration qui paralyse tout autre acte de la volonté. Je ne l'ai jamais revu et j'ignore encore son nom.

La famille Rameau, des Cayes, généralement instruite et d'une éducation fort soignée, a fourni de très beaux types de noirs. L'un d'entre eux, Timagène Rameau, était particulièrement remarquable.

Un beau spécimen de la race noire est encore M. Romain G. Augustin, dont les formes sont tellement bien proportionnées, tant pour le visage que pour tout le reste du corps, qu'on n'exagère aucunement, en affirmant qu'il y a bien peu de types européens qui lui soient supérieurs au point de vue plastique. J'ai travaillé quelque temps à la douane du Cap-Haïtien, où il était chef de bureau. J'ai maintes fois observé que les étrangers, qui débarquaient dans le port, négligeaient leurs affaires pour admirer cet homme dont la peau noire va si parfaitement avec tous les traits d'une réelle beauté.

M. Augustin réunit à ces avantages corporels des manières très élégantes qui rehausse naturellement sa grande stature; il a une instruction fort au-dessus de la moyenne.

A l'âge de 18 ans, il était déjà professeur d'histoire au lycée du Cap : j'ai été un de ses jeunes élèves, et suis devenu plus tard un de ses meilleurs amis, dans ce commerce affectueux qui naît souvent entre l'instituteur et ceux dont il a soin, quand on y trouve de part et d'autre, une égale satisfaction.

Toute la famille Edmond, originaire du Trou, offre des types remarquablement beaux. Un d'entre eux, que j'ai bien connu, Augustin Edmond, avait une si belle figure et des formes si délicates et fines qu'on ne se lassait jamais de le voir, encore bien que l'on fût habitué à cette beauté de l'homme noir qui dément si souvent les descriptions fantaisistes des ethnographes.

En 1882, le général Henry Piquant, noir, mais absolument beau de visage et de stature, se trouvait à Paris qu'il visitait pour la première fois. Partout où il passait, il attirait l'attention. Intelligent, ayant des manières distinguées, une démarche fière et un port chevaleresque, il pouvait bien figurer à côté de tous les types européens qui s'exhibent sur les boulevards, sans que sa peau noire fit nulle ombre aux formes plastiques qu'il avait si belles. Le général Piquant, qui pouvait rendre bien des services à son pays, est mort bien jeune. D'autres sont morts à côté et en face de lui, tout aussi dignes de regrets, hélas ! *Infandum.....* Triste résultat de la guerre civile, où poussent trop les uns, où courent trop les autres, dans le plus pénible aveuglement !

On n'en finirait pas, s'il fallait continuer ces citations qui ne sont nullement des cas exceptionnels. Pour prouver mon assertion que dans toutes les couches de la population, il se rencontre des hommes noirs dont l'extérieur n'offre rien de repoussant, j'offrirai au lecteur le portrait d'un ancien soldat inculte et sans aucune éducation, devenu empereur d'Haïti par le jeu bizarre d'une malheu-

reuse politique. C'est le général Soulouque. Tous ceux qui ne sont pas aussi prévenus et aussi ridiculement passionnés qu'un Gustave d'Alaud, conviendront bien vite que la physionomie de ce monarque improvisé ne le cédait en rien à celle de la plupart des têtes couronnées que l'on a vues et qu'on peut encore voir en Europe ou ailleurs.

Ne semble-t-il pas démontré maintenant que la beauté comme l'intelligence se rencontrent dans toutes les races humaines? Ne voit-on pas que là comme ailleurs il n'existe que des gradations dont l'existence s'explique non par une hiérarchie native et organique, mais par l'action évolutive plus ou moins développée dans chaque race? On ne peut nier ces vérités, en se rappelant surtout qu'il ne s'agit pas ici d'une beauté de convention, mais de la vraie beauté qui réside en partie dans la régularité des traits extérieurs, mais encore plus dans l'expression bien caractérisée de la vie. La cause qui contribue trop souvent à troubler le jugement de ceux qui ne peuvent se figurer un visage à la fois noir et beau provient de la confusion que l'on fait souvent entre la beauté sculpturale, consistant dans la pureté des lignes, et l'éclat qu'elle reçoit par la coloration picturale. La première seule est la source esthétique qui remue en nous tous les sentiments de l'idéal; la seconde n'est qu'un agrément précieux, mais absolument accessoire.

Cependant, on ne peut nier que la couleur de l'Européen ne soit pas beaucoup plus apte que celle de l'Éthiopien à faire briller les traits d'une grande beauté. Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Harmonies de la nature*, a finement observé que le contraste existant entre les différentes couleurs et les différentes formes réunies dans le visage caucasique, est le principal élément de sa beauté d'âme sûrement éclatante, quand on la compare à celle de l'homme noir. Cette théorie se rapproche d'ailleurs du principe de différenciation imaginé beaucoup plus tard par Herbert Spencer.

Il faut convenir des faits; car il n'y a pas de démonstration contre l'évidence. Mais dans le cas même de ce que nous pouvons appeler la beauté picturale, la couleur blanche du Caucasiens est-elle la plus belle que l'on puisse concevoir? Je ne le crois nullement. Cette couleur belle entre toutes, je la trouverais de préférence dans celle du métis blanc et du noir, dans celle du mulâtre!... Je dis le mulâtre, mais il faudrait plutôt dire la mulâtre.

Le mulâtre, quand il est beau, a trop souvent des défauts qui neutralisent tout l'effet que pourrait produire sa personne. Avec des manières affectées ou efféminées, souvent étudiées ou prétentieuses, il offre rarement ensemble cet abandon, cette liberté et cette vigueur de mouvement qui sont l'idéal de la beauté mâle. C'est une remarque que l'on peut faire tant en Haïti que dans la Dominicanie et les colonies européennes, sans pourtant négliger les nombreux exemples qui font de brillantes exceptions à l'observation générale.

La perle de la race jaune issue du type blanc et du type africain, c'est bien la mulâtre. Lui conservant dans toute leur intégrité la jeunesse du sang, la gracilité des formes et la fraîcheur veloutée de la peau qui font de la femme noire cette créature dont Michelet parle avec un accent si nerveux, la nature embellit encore ces qualités vives de la mulâtre, en y ajoutant cette belle couleur qu'on appelle jaune, mais qu'on trouverait difficilement sur la palette d'un peintre, fût-il un Titien! Celui qui contemple un beau lever de soleil dans les régions tropicales peut saisir furtivement ce jeu de lumière que l'aurore laisse glisser de ses doigts de rose, comme on dirait dans la langue d'Homère, et dont la nature a orné le visage de la mulâtre, mais il est incapable d'en reproduire l'image chromatique. De même qu'en ce cas, la vitesse avec laquelle les vibrations des ondes lumineuses se communi-

quent à nos regards ne nous laisse point le temps de fixer dans notre esprit les traces de la sensation qui nous éblouit, de même cette richesse de sang dont la circulation exubérante colore la joue de la superbe métisse, nous fascine et nous charme par l'expression d'une vie plantureuse, sans qu'on puisse jamais se rendre compte de ces nuances légères et fugaces qui semblent se jouer de l'attention !

Le comte de Gobineau, si prévenu contre le croisement des races n'a pu s'empêcher de reconnaître cette beauté. « Il est à remarquer, dit-il, que les mélanges les plus heureux, au point de vue de la beauté, sont ceux qui sont formés par l'hymen des blancs et des noirs. On n'a qu'à mettre en parallèle le charme souvent puissant des mulâtres, des capresses et des quarteronnes, avec les produits des jaunes (race mongolique) et des blancs, comme les femmes russes et hongroises. La comparaison ne tourne pas à l'avantage de ces dernières (1)... »

Cela soit dit de la mulâtre et de la capresse, non de la quarteronne parfois belle aussi, mais toujours d'une beauté fade, d'un tempérament atone, triste fleur dont la sève lente et paresseuse ne monte qu'avec peine jusqu'à sa corolle blème.

Le charme captivant de la mulâtre lui vient de la réunion complète de tous les éléments qui constituent les bases esthétiques de la beauté. Tout aussi pleine de vie que la noire, elle offre en outre ce contraste des couleurs dont l'absence nuit sans nul doute à l'éclat pictural de la beauté éthiopienne ; plus vive que la blanche, elle a comme elle l'avantage des teintes franchement différenciées, lesquelles mettent en relief toutes les formes du visage, d'autant loin qu'on puisse les distinguer.

Ce qui fait surtout d'elle une femme belle entre toutes,

(1) De Gobineau, *loci citato*, p. 155 en note.

c'est qu'elle a toutes les qualités foncières de sa mère. Elle est intelligente et fière; mais tendre et douce, dévouée et soumise, elle se donne aussi tout entière, quand elle donne son cœur. Tout cela fait germer en elle des sentiments d'enthousiasme, d'amour et même d'héroïsme, qui reluisent dans ses grands yeux si aimants et se reflètent sur son front si pur, avec ce rayonnement qui est le signe caractéristique du beau.

CHAPITRE VIII.

Le métissage et l'égalité des races.

Videntes filii Dei filias hominum quod essent pulchræ, acceptarunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant... (Genèse, VI, 2, 4).

If she be black, and thereto have a evit,
She'll find a white that shall her blackness fit.
(SHAKESPEARE).

I.

ÉTUDES DU MÉTISSAGE AU POINT DE VUE DE L'ÉGALITÉ
DES RACES.

Les considérations que nous venons de faire sur la beauté du type mulâtre, nous entraînent naturellement à nous occuper de la question du métissage au point de vue de l'égalité des races. C'est peut-être une des faces les plus sérieuses de notre étude, celle où la vérité poindra avec tant d'évidence, qu'en y réfléchissant, tous ceux qui distinguent l'humanité en races supérieures et en races inférieures, seront obligés d'abandonner cette fausse conception dont l'influence a été si fatale sur la destinée de tant d'hommes.

On a vu précédemment que les polygénistes, voulant creuser un abîme entre les races humaines qu'ils s'efforçaient de transformer en espèces distinctes, ont été jusqu'à nier l'*eugénésie*, c'est-à-dire la fécondité parfaite et continue du croisement du noir et du blanc. Quand ils se virent impuissants à résister contre l'évidence des faits, en ce qui concerne les effets matériels du croisement, ils ont immiscé dans la discussion un élément d'ordre supérieur, mais d'une appréciation fort diffi-

cile, en affirmant que le métis est inférieur en force, en moralité ou en intelligence aux deux races mères. C'était admettre implicitement que le métis constitue en quelque sorte un cas de tératologie. Car au point de vue théorique, l'infériorité intellectuelle ou morale ne peut s'expliquer autrement que par un certain arrêt de développement du cerveau, le rendant inapte à exercer les actes de cérébration qui accompagnent les hautes facultés de l'esprit ou coordonnent les impulsions du cœur.

Les savants ayant avancé une telle assertion, les gens d'une étude moins approfondie s'en emparèrent avec empressement. De là est sortie cette opinion que les races humaines s'abâtardissent par certains croisements, opinion que déroule avec tant de verbeuse complaisance M. de Gobineau, dans son fameux ouvrage sur « l'*Inégalité des races humaines* ». Mais admirez les méandres au milieu desquels la vérité fait son chemin ! Les monogénistes avaient adopté tout aussi bien que les polygénistes la théorie de l'inégalité des races ; mais ils ne tardèrent pas à comprendre qu'en admettant que le métis est toujours un être inférieur et dégénéré, ils fournissaient un argument sérieux contre l'unité de l'espèce humaine : le besoin de défendre leur doctrine les mit alors sur le chemin de Damas. Ils n'hésitèrent donc pas à affirmer à leur tour que le mulâtre, issu du blanc et du noir, est aussi intelligent que l'un et aussi vigoureux que l'autre. M. de Quatrefages, le plus remarquable des monogénistes, a surtout soutenu cette dernière thèse avec une constance qui n'est égalée que par son immense talent. Toutes sortes de preuves et de recherches ont été mises en œuvre pour enlever à ses adversaires le dernier argument qui semblait leur rester. « Enfin, dit-il, M. Torrès Caïcedo me citait parmi les mulâtres de sa patrie, des orateurs, des poètes, des publicistes et un vice-président de la Nouvelle-Grenade, qui est en même

temps un écrivain distingué..... Ce qui précède suffit, je pense, pour prouver que, placé dans des conditions normales, le métis du Nègre et de l'Européen justifierait ces paroles de notre vieux voyageur Thévenot : « *Le mulâtre peut tout ce que peut le blanc, son intelligence est égale à la nôtre.* »

Mais admettre l'égalité intellectuelle du mulâtre et du blanc, c'est admettre inévitablement l'égalité du noir et du blanc. En effet, si les deux races avaient une différence native dans leurs aptitudes intellectuelles, on ne comprendrait jamais que le mulâtre, au lieu de représenter une intelligence moyenne, fit preuve au contraire d'une valeur intellectuelle égale à celui des deux géniteurs qu'on suppose supérieur à l'autre. Aussi la majeure partie des anthropologistes refusent-ils de reconnaître entre le mulâtre et le blanc cette égalité d'intelligence si positivement proclamée par le savant auteur de l'*Espèce humaine*.

M. Topinard pense que le produit du croisement des deux races sera supérieur, si les deux races mères le sont elles-mêmes ; médiocre, si l'une des deux races est supérieure et l'autre inférieure ; inférieur, si les deux races formatrices sont également inférieures. Étant donné qu'on admet la théorie de l'inégalité des races, je ne puis imaginer rien de plus logique qu'une telle opinion. Elle a toute la rectitude d'une vérité mathématique ; mais les sciences biologiques et sociales sauraient-elles se contenter de lois aussi simples ? Je ne le jurerais pas. M^{me} Clémence Royer semble pourtant adopter la même opinion. « En cas de métissage, dit-elle, entre des individus exceptionnels, déjà métis des races inférieures, comme par exemple Alexandre Dumas, avec des individus des races supérieures, il est probable que les résultats seront favorables, au moins à un certain degré, et j'avoue qu'Alexandre Dumas est lui-même un produit très remarquable de métissage. Cepen-

dant nous reconnaissions tous qu'Alexandre Dumas était une organisation pauvre, au moins une organisation anormale. C'était un être exceptionnel, fort étrange, une imagination féconde certainement, et une intelligence supérieure à beaucoup d'égards, mais inférieure à beaucoup d'autres. Toute sa vie, Dumas est resté un vieil enfant, plein de verve juvénile, mais indiscutable et incapable d'accepter une autre règle que celle de ses caprices puissants. C'était un nègre blanc très bien doué, mais au moral, c'était un nègre. C'était un produit extraordinaire, ayant plutôt encore le caractère de l'hybride que celui du métis. Un fait aussi exceptionnel ne saurait être érigé en règle générale; et l'on se demande ce que serait une nation composée d'Alexandre Dumas, même d'Alexandre Dumas fils (1). »

Jusqu'où l'esprit de système ne pousse-t-il pas ceux qu'il inspire! C'est un fait vraiment étrange que celui de la savante femme, attribuant à la dégénération du sang blanc dans les veines de l'immortel romancier et poète, ces caprices puissants qui sont pourtant l'apanage de toutes les organisations qui sortent du commun. Avant et après Sénèque, on l'a souvent répété: « Il n'y a pas de grand esprit sans un grain de folie, » *Nihil est ingenium magnum sine aliqua mixtura dementiæ*. M^{me} Clémence Royer qui a aussi démesurément de l'esprit serait-elle la seule personne à oublier un si vieux et si vulgaire dictum? Byron et Musset ne poussaient-ils pas leur nervosisme encore plus loin qu'Alexandre Dumas? Pour être conséquente, la science anthropologique ne devrait-elle pas aussi les considérer comme des nègres, au point de vue moral? J'avoue qu'à ce compte, toutes les célébrités, particulièrement et psychologiquement étudiées, seront classées parmi les organisations morales de *nègres*; si bien que

(1) *Congrès intern. des sciences ethnogr.*, tenu à Paris en 1878, p. 196.

sans être nègre, on ne pourra accomplir rien de grand, rien de beau, rien de sublime ! Pour le coup ce serait franchement aller au-delà de ma thèse.

Cependant, tout insoutenable que soit l'opinion de l'école polygéniste, je la trouve beaucoup plus logique dans ses déductions que ne l'est M. de Quatrefages. L'erreur chez elle est au moins complète, entière. Si les conséquences sont fausses, ce n'est pas la faute du raisonnement, mais celle des prémisses généralement adoptées comme une vérité doctrinale et primordiale, proclamant une inégalité native et radicale entre les différentes races humaines. M. de Quatrefages opine-t-il contre cette inégalité ? Assurément non. L'illustre professeur admet l'égalité du mulâtre et du blanc, tout en affirmant l'inégalité irrémédiable du noir et du caucasien. Comment n'a-t-il pas senti alors la faiblesse de sa théorie, logiquement examinée ?

En effet, la logique est impitoyable, elle n'a aucune complaisance pour ceux qui s'en écartent. La moyenne de 4 et de 2 ne sera jamais 4, mais bien 3. A quelque puissance qu'on élève la valeur virtuelle du plus grand facteur, on ne pourra jamais établir une équation intégrale entre la moyenne engendrée et ce facteur, sans que les mathématiques cessent d'être mathématiques. On ne fera que circuler de x en y . Et, chose étonnante, plus le grand nombre évolue en croissance, plus la moyenne s'en écarte, en s'écartant également du petit nombre ! Ces déductions vigoureuses n'ont pu échapper à l'esprit perspicace de M. de Quatrefages. Embarrassé, mais désireux d'étayer toutes ses affirmations sur des bases rationnelles, il a imaginé une théorie spacieuse, essentiellement propre à masquer tout ce qu'il y a d'incohérent dans ses opinions. Voici donc comment il tâche d'expliquer la contradiction visible que nous offre sa doctrine anthropologique, relativement à la thèse insoutenable de l'inégalité des races.

« Chaque parent, dit-il, influe sur l'enfant en raison directe de ses qualités ethniques. Cette considération fort simple qui ressort à mes yeux d'une foule de faits de détails, fait comprendre aisément bien des résultats dont s'étonnent les physiologistes et les anthropologistes. Après avoir attribué à la mère un rôle prépondérant, Nott déclare avec surprise qu'au point de vue de l'intelligence le mulâtre se rapproche davantage du père blanc. Mais l'énergie intellectuelle n'est-elle pas supérieure chez le dernier à celle de la mère ? et n'est-il pas naturel qu'elle l'emporte des deux pouvoirs héréditaires ?....

« Lislet Geoffroy, entièrement nègre au physique, entièrement blanc par le caractère, l'intelligence et les aptitudes, est un exemple frappant. »

Quelque simple que puisse paraître l'explication aux yeux du savant anthropologue, il faut convenir qu'il sort complètement du domaine de la science pour se cramponner à une pure fantaisie. En effet, quelle est la valeur de cette règle par laquelle on infère que chaque parent influe sur l'enfant en raison directe de ses qualités ethniques ? Ne serait-ce pas l'assertion d'un principe qui est encore à démontrer ? La forme sentencieuse sous laquelle elle est exprimée et qui est si propre à en imposer aux intelligences ordinaires, fait-elle rien autre chose que d'en cacher l'inanité scientifique ?

Si, par qualités ethniques des parents, l'on comprend la couleur, les cheveux et, jusqu'à un certain point, les formes du visage, on doit certainement en tenir compte; mais s'agit-il de qualités morales et intellectuelles ? rien n'est alors plus vide de sens au point de vue anthropologique, eu égard à leur instabilité dans les races humaines. Ces dernières qualités, dans tous les cas, ne sont pas tellement indépendantes du reste de l'organisme, qu'on puisse leur attribuer une action héréditaire, distincte de l'influence

physiologique générale que l'hérédité du père exerce sur l'enfant. D'ailleurs, si la théorie imaginée par M. de Quatrefages était vraie, il n'y aurait pas de mulâtre à peau jaune et aux cheveux bouclés comme sont ordinairement les métis du Noir et du Blanc. Les mulâtres seraient toujours noirs avec une chevelure crépue, comme leur mère ; ils auraient tous l'intelligence suréminente qu'on prétend être l'apanage exclusif de leur père. Or, c'est le contraire qui est vrai, c'est le contraire qui existe. Le métissage est un fait d'ordre purement physiologique et rien de plus. Lorsque le mulâtre est intelligent, ce n'est pas une vertu spéciale qu'il hérite des qualités ethniques de son père ou de sa mère, c'est plutôt une hérédité individuelle qui vient tantôt de l'un, tantôt de l'autre, sans aucune prévision catégorique.

Quant à ce qui concerne le cas de Lislet Geoffroy, physiquement nègre, mais moralement et intellectuellement blanc, j'avoue humblement que je n'ai jamais pu me rendre compte de ce curieux phénomène. Il a fallu que la conviction de M. de Quatrefages fût bien profonde dans la vérité de ses doctrines anthropologiques, pour qu'il avançât un tel fait comme un argument sérieux. La première pensée qui viendrait à l'esprit d'un homme moins prévenu contre les aptitudes natives du Noir, ce serait de se demander si le prétendu père blanc de Lislet Geoffroy avait contribué à mériter une telle paternité par autre chose que par son nom. Mais aux yeux de l'honorable savant, de rencontrer un Nègre d'une haute intelligence, ce serait une anomalie beaucoup plus grande que celle de voir un mulâtre, fils de blanc, complètement noir avec des cheveux crépus.

Sans pousser la témérité jusqu'à déclarer l'impossibilité du fait, on peut affirmer pertinemment qu'il y a mille chances contre une, pour qu'il ne se reproduise pas en des cas identiques. Un mulâtre issu d'un noir et d'un blanc

peut, au lieu de cette couleur jaune nuancée de rouge qui lui est ordinaire avoir une teinte assez foncée pour ressembler à un griffe (aux 3/4 et même aux 4/5 noir) ; mais il existe toujours une compensation dans la finesse des traits ou dans la chevelure qui fera remarquer bien vite, à un observateur qui s'y connaît, les degrés physiologiques qui séparent cet individu de l'une ou de l'autre race. Les bizarries vraiment étonnantes, dans la couleur, les cheveux et la particularité des traits ne commencent à se manifester que dans le croisement entre les métis de divers degrés.

Dans le premier croisement, les pouvoirs de l'hérédité physiologique de l'un et l'autre parent, agissant en sens opposé et avec la même force, doivent se modifier mutuellement et engendrer un produit d'une moyenne déterminée ; dans le second, les puissances héréditaires déjà diffuses et mélangées de part et d'autre, agissent par conséquent avec des forces confuses et inégales. C'est ainsi qu'entre le blanc pur et le noir pur, il sortira un enfant bien équilibré, tenant autant de sa mère que de son père ; mais entre des métis plus ou moins éloignés des races mères, on aura un enfant en qui les influences héréditaires sont tellement enchevêtrées, qu'il en résulte le plus grand désordre dans la reproduction des couleurs et des formes parentales.

Pour aborder le phénomène particulier que cite M. de Quatrefages, il n'est nullement sûr que Lislet Geoffroy fût un mulâtre par le sang, pas plus qu'il ne l'était par la peau et par la chevelure. Bory de Saint-Vincent, savant naturaliste, pouvant bien distinguer le nègre du mulâtre, et qui a dû connaître personnellement le mathématicien noir, en parle comme d'un vrai nègre. « Nous publierons, dit-il, comme un exemple du degré d'instruction où peuvent parvenir les Éthiopiens, que l'homme le plus spirituel et le plus savant de l'Ile-de-France était, quand nous visitâmes

cette colonie, non un Blanc, mais le nègre Lillet-Geoffroy, correspondant de l'ancienne Académie des Sciences, encore aujourd'hui notre confrère à l'Institut, habile mathématicien, et devenu, dès avant la Révolution, par son talent et malgré sa couleur, capitaine du génie (1). »

Si Bory de Saint-Vincent était un auteur qui écrivait en profane et mentionnait incidemment le fait en question, on pourrait bien croire qu'il se servait du mot *nègre*, sans faire aucune distinction entre l'homme noir et le mulâtre; mais c'était un spécialiste, son ouvrage est purement scientifique et les paroles que nous venons de citer ont été dites par lui dans un but exprès, comme argument réfutatoire de l'inégalité des races. Il y a donc tout lieu de croire que c'est M. de Quatrefages qui se sera laissé induire à erreur.

Aussi bien, nous pouvons conclure que le mulâtre est réellement l'égal du blanc en intelligence : mais ce n'est nullement de celui-ci seul qu'il hérite les aptitudes intellectuelles qui sont le patrimoine commun de l'espèce humaine entière.

Pour clore cette controverse soulevée par la théorie de M. de Quatrefages, je ne puis mieux faire que de citer ici les paroles de l'un des hommes de couleur les plus remarquables et la plus belle individualité de sa race aux États-Unis. Frédéric Douglass, qui est une des preuves les plus saisissantes de l'égalité des races humaines, n'a pu rester inaperçu à ceux qui prêchent la théorie de l'inégalité. Il paraît que, pour s'expliquer ses grandes aptitudes, on avait invoqué la théorie de l'auteur de l'*Espèce humaine*. Voici comment a répondu l'*honorable Marshal de Colombia* : « C'est à elle, à ma noble mère, à ma mère esclave, à ma mère au teint d'ébène, et non certes à mon origine

(1) Bory de Saint-Vincent, *loco citato*, t. II, p. 64.

présumée anglo-saxonne que je dois mes aspirations et ces facultés natives, inaliénable possession de la race persécutée et méprisée (1). »

C'est bien là le langage que les mulâtres intelligents devraient toujours tenir à tous ceux qui pour mieux les mépriser, les engagent à mépriser leurs mères ! Ces paroles effacent en mon cœur un souvenir qui m'a longtemps attristé. Dans le remarquable ouvrage de M. de Tocqueville *De la Démocratie en Amérique*, le lecteur peut rencontrer les phrases suivantes :

« On voit au Sud de l'Union plus de mulâtres qu'au Nord, mais infiniment moins que dans aucune autre colonie européenne. Les mulâtres sont très peu nombreux aux États-Unis ; ils n'ont aucune force par eux-mêmes et, dans les querelles de races, ils font d'ordinaire cause commune avec les blancs. C'est ainsi qu'en Europe on voit les *laquais* des grands seigneurs trancher du noble avec le peuple. » Plus loin le grand publiciste a défini lui-même le sens du mot *laquais*. « Le mot *laquais*, dit-il, servait de terme extrême, quand tous les autres manquaient pour représenter la basse humaine ; sous l'ancienne monarchie, lorsqu'on voulait peindre en un mot un être vil et dégradé, on disait de lui qu'il avait *l'âme d'un laquais*. »

Grâce à la vigoureuse protestation de Douglass, on ne pourra plus voir des *laquais* dans tous les mulâtres des États-Unis...

II.

MÉTIS DU NOIR ET DU MULATRE.

Le degré de métissage le mieux fait pour nous élucider sur la question qui fait l'objet de cet ouvrage, est le croi-

(1) Frédéric Douglass, *Mes années d'esclavage et de liberté*.

sement mulâtre et noir. S'il était vrai que l'intelligence est un produit du sang blanc, la portion congrue dévolue au mulâtre, pour le tirer de la désolation de l'ignorance éternelle, serait-elle assez puissante pour faire germer dans le sein de la femme noire les qualités intellectuelles que le métis n'a reçues que parcimonieusement? A coup sûr, non. A mesure que les croisements s'éloignent du type blanc, ils devraient produire des résultats de moins en moins satisfaisants : telle est l'opinion exprimée par tous les savants qui soutiennent la théorie de l'inégalité des races. Mais ils ne se contentent pas de déclarer que le retour vers la race noire est une dégénération positive du type mulâtre dont le sang blanc avait commencé la rédemption physiologique ; ils ont de plus insinué que le produit du mulâtre et du noir doit non-seulement déchoir comparativement au mulâtre, mais encore doit tomber au-dessous du noir lui-même quoique celui-ci soit considéré comme le plus infime modèle des créatures humaines.

× J'ai déjà cité les chiffres groupés par M. Sandifort B. Hunt, d'après des pesées effectuées sur des cerveaux de blancs, de métis de divers degrés et de noirs. Je répéterai seulement ici les paroles de M. Topinard: « Ne semble-t-il pas en résulter que le sang blanc, lorsqu'il prédomine chez un métis, exerce une action prépondérante en faveur du développement cérébral, tandis que la prépondérance inverse du sang nègre laisse le cerveau dans un état d'infériorité vis-à-vis même du nègre pur? »

Cette idée exprimée ici sous une forme dubitative est adoptée et préconisée par la majeure partie des anthropologues. Ils la répètent à chaque fois que l'occasion s'en présente, comme s'il s'agissait d'une vérité incontestable.

Voyons-en la portée sociologique. Le mulâtre qui aura été instruit de ces révélations terribles de l'anthropologie, éprouvera des craintes légitimes de s'allier au noir. Fille

ou jeune homme, on n'accepte pas, joyeux, une alliance dont les fruits sont d'avance frappés d'une déchéance inéluctable. Dans la brutalité de cette doctrine, ce n'est pas seulement le mulâtre qu'elle met en garde contre l'alliance avec le noir, mais aussi celui-ci qu'elle défend de désirer une main jaune dans sa main noire, sous peine de procréer des êtres inférieurs à lui-même, lui que tous proclament le dernier des hommes !

Comprend-on une telle malédiction ? Si le noir a toujours été mal considéré par la race blanche, si le mulâtre est resté longtemps pour elle un être monstrueux, le griffe n'est-il pas, en fin de compte, le bouc émissaire de toutes ces théories enfantées par le préjugé et qui, faute de lumière et de contradiction, se sont enfin immiscées dans le courant de la science ? Aussi là où un mouvement involontaire fait oublier le mépris systématique que l'on professe pour l'Africain pur, le griffe, moins heureux, reste encore marqué du sceau de la réprobation.

On peut en voir un exemple frappant dans la première production littéraire du plus grand penseur de ce siècle, de Victor Hugo. Le poète, quel que soit son génie, en vertu même de son génie, est toujours le fidèle reflet de la pensée de son siècle; il n'est vraiment supérieur que lorsqu'il sait interpréter cette pensée, tout en l'idéalisant. Dans *Bug-Jargal*, Victor Hugo a voulu mettre en évidence le caractère de chacune des variétés humaines représentées par ses héros. Il montre le blanc généreux, le noir poétiquement noble; mais du griffe il fait l'être le plus hideux. Habibrah, qu'il présente comme un griffe, est au physique, laid et difforme; au moral, grincheux, lâche, envieux et haineux. C'est une œuvre d'adolescente jeunesse, mais cela ne fait que mieux ressortir l'influence que les idées ambiantes ont dû exercer sur *l'enfant sublime*, le futur maître de la poésie française.

Cependant le griffe, pas plus que le mulâtre, ne mérite cette réputation de couardise et d'envieuse ignorance que la prévention caucasienne lui a faite. En Haïti, où l'expérience du métissage se fait à tous les degrés, spontanément et naturellement, on ne trouve pas moins d'hommes intelligents et remarquablement organisés, parmi les griffes, qu'il ne s'en rencontre dans les autres variétés de l'espèce humaine. Parmi les griffes francs (*quart de blanc*) les *capres*, ou les *sacatras*, différentes combinaisons qui se font dans les croisements du mulâtre et du noir, on peut rencontrer des personnalités de la plus haute distinction intellectuelle et morale.

Pour la littérature, il faut citer d'abord M. Delorme, griffe brun, qui est l'un des hommes les plus remarquables de la jeune République. Il attire l'attention, non-seulement par ses qualités d'écrivain que nul ne peut contester, mais encore par cette constance rare dans la culture des lettres, constance qui dénote un esprit essentiellement ouvert à toutes les conceptions du beau et qui s'y complaît, sachant parfaitement les apprécier. M. Delorme n'a pas fait ses premières études en Europe, où il n'est venu que fort tard, déjà complètement formé. Cette particularité est digne d'être notée. Elle démontre que son organisation si bien douée n'a pas eu besoin du contact direct de la civilisation européenne, pour développer toutes ses belles aptitudes. Elles sont en lui natives. Leur épanouissement est donc le propre de chaque race humaine, à une certaine époque de son évolution historique.

M. Delorme a écrit plusieurs ouvrages plus ou moins importants, selon le goût de ceux qui lisent et leurs inclinations intellectuelles. Après s'être distingué en Haïti, comme parlementaire indépendant et libéral, comme journaliste spirituel et sagace, il publia à Bruxelles, durant son premier exil, en 1867, une brochure dont l'élévation des idées

et la pureté du style furent hautement appréciées. Il s'agissait d'examiner la valeur politique et pratique du *Système Monroë* par une étude rapide, mais conscientieuse, de la démocratie américaine. On peut dire qu'aucun de ceux qui ont abordé le même sujet n'y a apporté plus de clarté et de large philosophie.

Revenu en Europe, en 1869, M. Delorme se remit coura-geusement au travail. Il publia en 1870, à Paris, les *Théoriciens au pouvoir*, qui auraient un réel succès s'ils étaient signés d'un nom d'auteur déjà connu ou s'ils émanaient d'une personnalité en relief dans la politique européenne. Le fond de l'ouvrage est une simple question d'histoire ; mais le plan arrêté pour le développement de la thèse, l'agencement habile des parties, les nuances, les fines allusions, un style aussi aisément soutenu, en font une œuvre de la meilleure littérature. Jamais on n'a mieux réuni l'utile à l'agréable. Des épisodes délicatement amenés et spirituellement contés ; des descriptions d'une touche heureuse, charmante, savamment colorées, achèvent les qualités de cette production dont le mérite est d'autant plus considérable que le thème choisi par l'auteur était essentiellement ingrat.

Souvent le voyageur parcourt longtemps des paysages enchantés, où toutes les exubérances d'une riante nature, brillante antithèse où le parfum vient en aide aux couleurs, semblent s'épanouir pour captiver ses regards, ravir son cœur et son esprit. Il en jouit, mais avec une nonchalante indifférence : l'excès même de ses sensations lui communique une prompte lassitude. Cependant qu'il soit transporté en des landes désertes et arides, où tout ne promet que l'image de la désolation et de l'ennui : combien ne sera-t-il pas émerveillé, lorsqu'une main savante, par un prodige d'adresse et d'art incomparable, répand sur tout le long de son trajet des enjolivements si bien combinés qu'il en

arrive jusqu'au bout, en musant, sans même s'occuper des cailloux qui lui meurtrissent un peu les pieds !

Après les *Théoriciens au pouvoir*, M. Delorme écrivit *Francesca*, roman historique qui est un essai aux formes indécises. D'aucuns peuvent y trouver une intrigue trop lâche, une trop grande dispersion de l'intérêt dramatique, lequel n'est pas toujours concentré sur l'héroïne, une belle Napolitaine habilement profilée, d'ailleurs. L'écrivain est toujours écrivain, mais on sent que l'artiste n'est pas absolument dans son domaine.

Plus tard encore, notre remarquable compatriote a publié « *Le Damné* », roman de longue haleine qu'il nous est impossible d'analyser ici.

Tant de productions variées placent M. Delorme au rang des écrivains dont la vocation est franchement déterminée. Quelles que soient les appréciations que l'on porte sur ses œuvres, il n'est pas possible de méconnaître en lui un lettré de fine race, ayant tous les petits défauts et toutes les belles qualités de l'homme de lettres, tel qu'il se développe dans les centres les plus civilisés de l'Europe. Aussi, ne puis-je qu'applaudir, toutes les fois que je vois la jeunesse intelligente de mon pays, faire un cercle d'honneur autour de M. Delorme qu'elle proclame le doyen de la littérature haïtienne ! On assure que notre fin littérateur, avec une pertinacité de labeur vraiment distinguée, prépare en ce moment un ouvrage considérable sur le développement de l'art dans les Pays-Bas. Je salue d'avance cette œuvre attendue où M. Delorme, esprit surtout généralisateur, déployera sans nul doute un vrai talent d'esthéticien, en enrichissant d'une nouvelle fleur notre jeune et gracieuse littérature.

Comme poète, il faut nommer M. Paul Lochard, griffe aussi. C'est le chantre austère de notre île aux sites pittoresques, aux épis dorés par le soleil tropical. De

même que M. Delorme, il a fait toutes ses études en Haïti.

Esprit large et serein, mais où la semence religieuse a jeté une empreinte profonde, M. Lochard met la poésie de ses vers au service de toutes les grandes idées d'amélioration et de progrès de l'espèce humaine. Cette poésie, c'est le chant d'une conscience qui embrasse toutes les nobles et belles idées, et les fait chatoyer comme autant de pierres précieuses. Il cherche à deviner les mystères de la destinée et à soulever le voile de l'inconnu, comme s'il voudrait voir, dans un rêve splendide, le rayonnement divin de l'*au-delà*. C'est bien là une aspiration de poète moderniste, dans notre époque où l'on a toutes les curiosités mêlées à tous les genres d'émotions.

Dans les *Chants du soir* de M. Lochard, la versification est correcte, facile et ferme, ayant un rythme varié et des rimes sonores. Toutes ses créations sont éclatantes de lumière vive et de modulations variées, mais la note grave y prédomine. On y trouve un *je ne sais quoi* de solennel qui lui constitue une originalité indiscutable. C'est une âme imprégnée de bonne heure du parfum des Saintes Ecritures. Moïse et Lamartine, David et Milton y ont fait une impression égale, à travers toutes les suggestions de la littérature contemporaine. Aussi le lit-on sans fatigue, encore qu'il nous communique des émotions fort troublantes ! On le quitte toujours avec un certain désir de perfection dont nous ne pouvons pas atteindre la plénitude, mais dont la prestigieuse stimulation nous excite délicieusement et nous fait découvrir mille coins bleus dans les tristesses et les joies qui forment les harmonies de l'existence.

De la même famille d'esprit était Alcibiade Fleury-Battier, griffe très brun. Moins correct que Paul Lochard, il avait une gamme beaucoup plus variée, une intuition supérieure de l'art. On ne lui trouvera pas, à coup sûr, cette élévation de pensée, cette attitude solennelle qui fait

du poète une sorte de prophète et transforme le Parnasse aux sources limpides en Sinaï fulgurant; mais plus humain, plus à notre portée que son émule, il avait des chants doux et harmonieux, de vrais chants du cœur. Dans une heure de poétique ivresse, plus d'une âme grisée par l'idéal y trouveront des accents qui répondent à leurs aspirations, des notes à l'unisson avec les notes indécises qui s'échappent de leur poitrine oppressée.

Ce qui distingue surtout les poésies de Battier, c'est la préoccupation constante de peindre notre belle nature tropicale, en ce qu'elle a de plus fascinante. *Sous les Bambous* ne pourront jamais être cités comme un ouvrage classique. A part quelques poésies bien senties et bien écrites, tant au point de vue de la versification qu'à celui de l'enchaînement harmonique des pensées qui se déroulent en images gracieuses et pleines de naïve fraîcheur, on y découvre une composition trop hâtée. Mais c'est un volume où les jeunes Haïtiens, amants des muses, trouveront plus d'une belle inspiration qu'il faut reprendre, plus d'une sainte émotion qu'il faut vivre et comme poète et comme patriote!

Cet intelligent et sympathique écrivain est mort bien jeune. Avec son amour du travail, son ardent désir de toujours monter, de perfectionner de plus en plus son esprit, il n'est pas douteux qu'il n'arrivât à réunir toutes les qualités qui font un grand poète. Cependant son seul exemple suffirait à prouver que la race noire, en retremplant de sa riche sève les rejetons mulâtres, issus de son croisement avec le blanc, ne leur communique aucun principe d'abâtardissement intellectuel ou moral. Elle continue plutôt en eux l'épanouissement superbe dont elle a la force et les aptitudes, épanouissement qu'elle réalise infailliblement, toutes les fois que les influences qui ont favorisé l'éclosion des grandes qualités dans les

autres races humaines, viennent aussi la stimuler par leur puissante action.

Un autre jeune poète griffe d'un grand avenir est M. Thalès Manigat, du Cap-Haïtien. Son talent s'est développé tout seul dans le silence du travail. Ce qu'il a de fort remarquable, c'est le faire exquis dont les écrivains de race donnent seuls l'exemple. On y rencontre la riche variation des notes, les rimes harmonieuses et sonores, la coupe savante du vers coulé dans une forme toute moderne, l'art des enjambements entendu à un degré supérieur; il a enfin toutes ces habiletés du vrai artiste, lequel change les mots en autant de matières plastiques d'où il tire des ciselures, des arabesques, sachant mettre l'idée en relief pour la faire briller comme dans un écrin.

Les poésies de M. Thalès Manigat sont encore inédites, sauf quelques pièces fugitives publiées dans les journaux du pays; je prends donc la liberté d'en offrir un spécimen au lecteur. Ce n'est pas la plus belle, ni la meilleure de ses compositions; mais je n'en ai pas d'autre sous la main. Telle qu'elle est, je la trouve encore digne de figurer dans les meilleurs recueils.

LA HAVANAISE.

A MON AMI JULES AUGUSTE.

La lune était sereine et jouait sur les flots.
(Victor Hugo).

Sur la mer azurée où se mire l'étoile
Sereine de la nuit,
Légère et confiante, une éclatante voile
Se balance sans bruit :
C'est l'esquif de Juana, la belle havanaise
Au teint brun velouté;
Aux bras de son amant la *señora* tout aise
Étale sa beauté.

Des saphirs à son col brillent, une basquine
 Aux plus riches couleurs
 Resserre élégamment sa taille svelte et fine;
 De *Bejucal* (1) les fleurs
 Ornent sa chevelure ondoyante et soyeuse
 Et des baisers ardents,
 Venant s'épanouir sur sa lèvre rieuse,
 Montrent ses blanches dents.

Dans la nature, tout les invite à la joie,
 Au plaisir chaste et pur :
 Le ciel qui dans l'éther impalpable déploie
 Son éventail d'azur
 Parsemé de fleurs d'or; la brise qui soupire,
 En effleurant les flots,
 Et descend lentement sur la plage bruire
 Ainsi que des grelots.

Sur le sein ingénue de Juanita s'incline
 La tête de Carlo;
 La *querida niña*, sur une mandoline,
 Chante un romancero.
 Pleine d'émotion, sa voix claire et vibrante
 S'envole vers les cieux,
 Tout son être frissonne et son âme tremblante
 Brille dans ses grands yeux.

Écoutant cette tendre et douce mélodie
 S'égrenant dans la nuit
 Comme un timbre de luth, de harpe d'Éolie
 Que Zéphyr qui s'enfuit,
 Racontant ses désirs aux fleurs, aux prés, aux grèves,
 Fait vibrer tout joyeux,
 Carlo bercé de joie et d'amour et de rêve,
 Plonge son œil aux cieux.

Mais la lune, irisant la frange d'un nuage,
 Se montre à l'horizon
 Et répand sa clarté sur l'Océan sauvage
 Et le soyeux gazon :
 Tout à coup, des beaux doigts de la charmante fille
 S'échappe l'instrument
 Aux magiques accords, et son regard pétille
 Plein de ravissement.....

« Nuit sereine, dit-elle, ô nature sublime!
 « Voix immense de Dieu

(1) Village aux environs de la Havane.

« Dont le souffle remplit mon cœur devant l'abîme
 « Des mers et du ciel bleu !
 « L'oiseau dans la forêt t'abandonne sa gamme,
 « La brise, son soupir ;
 « La rose, ses parfums : moi, qui n'ai qu'une âme,
 « Que puis-je donc t'offrir ?... »

 « Juana, dit le jeune homme, abaissant sa paupière
 Sur la joyeuse enfant,
 « Ouvre ton cœur candide et verse la prière
 « Et l'amour triomphant :
 « Le flot doit murmurer, le feu donner la flamme,
 « La rose parfumer,
 « La brise respirer, et sans cesse la femme
 « Doit prier, doit aimer. »

(Décembre 1882).

Ce n'est pas seulement dans la littérature que le griffe montre ses aptitudes intellectuelles. Parmi les nombreux docteurs en médecine de la Faculté de Paris que possède actuellement la République haïtienne, on rencontre plusieurs individus de cette nuance. Mentionnons surtout M. le docteur Louis Audain, aussi habile praticien que savant médecin. Il occupe en ce moment une des meilleures positions à Beauvais. Chaque jour, il voit augmenter sa clientèle. C'est la meilleure preuve qu'on puisse donner de sa science et de son habileté dans la carrière médicale. Beauvais est à moins de vingt lieues de Paris et ce n'est pas des médecins français qui y font défaut. Tout porte donc à croire que si le disciple bronzé d'Esculape a pu y avoir accès, c'est que ses aptitudes n'ont pas été trouvées au-dessous de celles des autres. On peut aussi affirmer que, comme tête et comme cœur, M. Audain est capable d'affronter la comparaison avec les hommes de n'importe quelle race, sans en sortir humilié.

M. Archimède Désert, également docteur en médecine de la Faculté de Paris, beaucoup plus jeune et ayant moins de pratique que le docteur Audain, est d'une intelligence

tout aussi remarquable. Il dirige actuellement l'Ecole de médecine de Port-au-Prince.

A côté de ces deux échantillons d'une valeur supérieure, il convient de citer le nom de M. le docteur Aubry, griffe comme eux, praticien habile qui a fait toutes ses études médicales en Haïti, mais dont le talent est toujours apprécié par tous ceux qui ne cherchent pas dans les brillants accessoires le fond même des aptitudes que l'on a droit d'exiger de chaque profession. Il a voyagé plusieurs fois en Europe et visité surtout Paris, où il vient de temps en temps se mettre au courant des derniers progrès de la science spéciale à laquelle il s'est voué.

M. Aubry est chevalier de la *Légion d'honneur*. La France l'a gratifié de ce ruban qui est la décoration la plus enviable et la mieux considérée dans l'univers entier, par suite d'une généreuse et noble action. Toute une garnison de la marine de guerre française fut atteinte de la fièvre jaune en Haïti, en 1867 ou 1868. Sans s'effrayer d'aucune fatigue ni d'aucun danger, il entreprit de soigner ces hommes dont la position paraissait désespérante ; il prodigua ses peines sans réserve, avec un dévouement multiplié. Ses efforts furent couronnés du plus grand succès, car tous les gens confiés à ses soins furent sauvés de la terrible épidémie !

Pour la jurisprudence, on trouve dans la magistrature d'Haïti de nombreux griffes d'un grand mérite. Leur grande sagacité et leur profonde intelligence de toutes les questions de droit offrent une garantie sérieuse pour la justice et légitiment la considération dont jouissent nos tribunaux.

Entre autres, nous pouvons faire mention de M. Henri Durand, ancien juge au tribunal de cassation. Nature indépendante et fière, esprit ouvert, toujours en quête de lumières, il fournit un bel exemple de cette honorabilité

incorruptible mais sans morgue qui est le plus bel ornement du caractère.

M. Enoch Désert, griffe très brun, presque noir, est docteur en droit de la Faculté de Paris. C'est un esprit supérieurement cultivé. Il a écrit divers ouvrages sur les finances et l'économie politique, consacrés spécialement à éclaircir les questions que soulève l'état financier et économique de la République haïtienne (1).

Son pays, sa race a le droit d'attendre de lui qu'il continue à travailler, à progresser, pour montrer d'une manière de plus en plus éclatante ce dont est capable un homme de sa nuance, lorsqu'il a eu le privilège de grandir à côté des Européens, dans ces temples de l'étude qui sont le plus beau produit de la civilisation et, en même temps, le plus sûr gage de supériorité en faveur des nations qui les possèdent.

M. Dalbémard Jean-Joseph, ancien ministre de la justice, est un des avocats les plus remarquables du barreau haïtien. Intelligence fine et clairvoyante, esprit admirablement doué, il réunit les qualités d'un écrivain correct aux talents si appréciables d'un orateur discret et pénétrant.

M. Magny, ancien député, ex-sénateur de la République d'Haïti, est un homme vraiment supérieur. Réunissant à une probité antique une instruction solide et variée, il donne l'exemple d'une telle modestie, d'une dignité si bien contemporaine par l'urbanité jamais troublée de ses allures, que l'on peut hautement certifier qu'en aucun point de la terre on ne saurait rencontrer une plus belle personnalité.

On pourrait citer encore Eluspha Laporte, musicien consumé, habile instrumentiste. Enlevé trop tôt à l'art où il

(1) *Les réformes financières de la République d'Haïti. La Banque nationale d'Haïti, etc.*